

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

69155
2594

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13506 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 1er JUILLET 1988

Le débat sur le discours de politique générale et la composition du gouvernement

La francophonie en tranches

Le discours du premier ministre, mercredi 29 juin, au Palais-Bourbon, a été en grande partie axé sur la politique intérieure, laissant le domaine étranger à l'initiative de l'Elysée. M. Michel Rocard a cependant évoqué la francophonie, thème à la fois hexagonal et diplomatique ; il a ainsi souligné que la France ne gagnerait « la bataille de la langue et de la culture qu'en prenant rapidement les moyens d'éviter un complet délitement de nos industries et moyens de communication audiovisuels ».

Dire qu'il fut un temps où la France officielle était accusée par les Québécois et autres Tunisiens ou Sénégalais de négliger la francophonie ! Aujourd'hui, six ou sept organismes, dont trois ou quatre ministères du nouveau cabinet, sans compter les comités ou les commissions « ad hoc » et la piétaille des associations subventionnées, arc-boutent peu ou prou leur action nationale ou internationale sur la langue française.

« Action » est d'ailleurs un bien grand mot : « intentions » serait plus exact. Et comment pourrait-il en être autrement quand une administration doit passer le plus clair de son temps à se prémunir contre les inévitables empiétements de sa voisine, et vice versa.

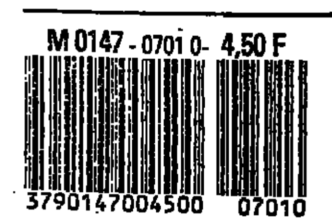
Après le manque d'intérêt, qui fut longtemps réel, le risque de dispersion a aussi été perçu par nos partenaires étrangers. « Assez de parlotes, des actes ! La France doit agir, sinon la francophonie restera un conglomérat d'énergies non utilisées », déclarait récemment au mensuel parisien « Arabies » le cinéaste égyptien Youssef Chahine, que M. Mitterrand a nommé membre du Haut Conseil de la francophonie.

M. Jacques Chirac avait créé, en 1986, le secrétariat d'Etat à la francophonie, mais il avait eu le tort de rattacher à Matignon, et non pas au Quai d'Orsay, un département aux tâches essentiellement extérieures. Il s'ensuivit des embrouilles courtelinesques avec le Commissariat général de la langue française, voué principalement à un travail dans l'Hexagone. Le spectacle attristant de la diplomatie française hésitant entre cinq ou six attitudes lors de la conférence ministérielle francophone de Bujumbura, en 1987, semblait avoir convaincu Paris de la nécessité de rationaliser son dispositif en matière de francophonie.

Or on a maintenant un ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, ayant pour domaine l'Afrique noire et une partie des Caraïbes, deux zones où a cours le français ; un ministre délégué à la francophonie au Quai d'Orsay, M. Alain Decaux, un secrétaire d'Etat, toujours au Quai d'Orsay, M. Thierry de Beaucé, chargé des relations culturelles internationales, lesquelles ne sont pas concevables sans une part de francophonie ; sans compter le ministre des affaires étrangères et ceux de la culture, de l'éducation ou des DOM-TOM, qui ne peuvent pas ne pas avoir leur mot à dire lorsqu'il est question de langue française.

D'aucuns affirmaient que la francophonie était un « fromage » : elle fait en tout cas figure maintenant de « saucisson », dont chaque tranche est si maigre qu'elle ne peut contenter personne.

M 0147 - 0701 0- 4,50 F



3790147004500 07010

M. Michel Rocard doit faire face à la défiance de la droite et aux doutes du PS

Malgré un discours de soutien très équilibré de M. Pierre Mauroy, qui, le mercredi 29 juin à l'Assemblée, parlait au nom des socialistes, ces derniers ont mal accueilli la composition du second gouvernement de M. Rocard, qui aura pour tâche de traduire le « nouvel espoir » que le premier ministre veut incarner. Au cours du débat, le RPR et l'UDF ont manifesté leur défiance par rapport aux orientations de M. Rocard, tandis que M. Méhaignerie promettait de « s'opposer autrement ».

M. Rocard n'est pas modeste. Il est même extrêmement ambitieux, puisqu'il prétend donner, en toute chose, *« un nouvel espoir »* aux Français. Mais il a de la politique une vision d'humilité. Il a précédé, dans son discours de politique générale, l'invitation lancée par M. Pierre Méhaignerie à la modestie et au réalisme. Il a prononcé en effet un discours de proximité, en accord avec le Michel Rocard qui, naguère, incitait les socialistes à parler *« plus vrai, plus près des faits »*.

La vie quotidienne a donc fait irruption à l'Assemblée nationale. Ce phénomène est en fait le fruit d'une lente maturation dans les têtes socialistes. M. Pierre Mauroy, premier ministre, que l'on n'écoutait plus mais qui parlait encore à la fin de 1983 et au début de 1984, avait tiré les leçons de l'affrontement entre les réalités et le discours lyrique, entre les lois qui prétendent changer la vie et la vie qui ne change pas.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

L'art du pointillisme

par Daniel Vernet

Il est loin, l'intellectuel de la deuxième gauche, l'idéologue de l'autogestion, voire le théoricien de la social-démocratie. Michel Rocard, qui avait habitué à un langage abstrait ses auditoires parfois ravis de se croire aussi intelligents que l'orateur, plus souvent déconcertés par une pensée aussi agile que l'élocution, a trouvé les chemins du pragmatisme. Rompant avec la langue de bois de la politique comme avec les envolées lyriques de la gauche parlementaire, il a situé, pour l'essentiel, son propos au niveau de la vie quotidienne, ne sacrifiant au rêve qu'à la fin de son intervention.

Perception aiguë de l'air du temps ou conversion profonde, il a refusé les généralités pour s'occuper des problèmes concrets, les grandes fresques pour donner dans la peinture pointilliste, enchaînant sans plan apparent ni logique évidente les mesures partielles, ponctuelles, parfois extrêmement terre à terre que son gouvernement a déjà prises ou s'apprête à prendre. Citant Victor Hugo, le premier ministre a estimé que *« la défaite de la démagogie »*, devait être *« la victoire du peuple »*. L'arrivée à Matignon de Michel Rocard ne symbolise peut-être pas *« la victoire du peuple »*, mais elle marque bien, s'il continue comme il a commencé, *« la défaite de la démagogie »*.

A peine remarquera-t-on qu'au nom de l'ouverture le chef du gouvernement s'est séparé d'un ministre des affaires sociales qui avait montré ses talents, et redécoupé le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, ébauche d'un MITI sans Japonais.

On aurait bien tort, au nom d'on ne sait quelle vision globale de la politique, de se gausser du souci du détail manifesté par le chef du gouvernement. Parmi les propositions très concrètes qu'il a avancées figurent des idées simples et généreuses. Il ne s'est pas contenté, d'ailleurs, d'annoncer des intentions, il a ouvert son discours en rappelant le succès remporté, dimanche, dans l'affaire néo-calédonienne, preuve fragile mais tangible que la méthode Rocard peut fonctionner.

En s'attaquant aux maux de l'urbanisation, à la nouvelle pauvreté, aux besoins de formation, Michel Rocard veut vider l'eau du bocal dans lequel barbotait le poisson Le Pen ; en adoptant une approche des problèmes dépourvue de tout *a priori*, il devrait plaire aux centristes, même si leurs représentants officiels, coincés entre leurs désirs et leurs alliés, n'osent pas encore le dire. Trouvera-t-il un écho favorable chez les socialistes, qui donnaient l'impression, mercredi à l'Assemblée, de ne pas savoir quand ils devaient applaudir ?

Beaucoup penseront sans doute que la soumission au principe de réalité l'emporte décidément de manière trop voyante. Le simplisme idéologique de 1981 laisserait alors la place à un réalisme sans souffle ni ambition. Pour mobiliser les énergies, Michel Rocard, sacré grand intendant par M. Mitterrand, se doit de démontrer que « la politique de la vie quotidienne » n'est pas indigne d'un grand dessein.

Le sommaire complet se trouve en page 36

Quatre évêques intégristes consacrés à Ecône

Mgr Lefebvre excommunié

Mgr Marcel Lefebvre a ordonné quatre évêques au séminaire traditionaliste d'Ecône, en Suisse, le jeudi 30 juin. Ce geste marque officiellement la rupture du prélat intégriste avec le pape. Mgr Lefebvre et les quatre nouveaux évêques sont, ipso facto, *excommuniés de l'Eglise romaine. La veille, le fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X avait déjà ordonné seize prêtres et reçu un ultime appel de Jean-Paul II.*

SCHISME
CHIITE
T'AS RAISON MARCEL !.. C'EST PAS FACILE D'ÊTRE RÉAC !!
PLANTU

ECONE (Suisse)
de notre envoyé spécial

Couronné de sa mitre, le dos voûté sous le poids de la chasuble dorée, Mgr Lefebvre impose le livre des Evangiles sur les épaules, puis ses mains gantées de velours sur la tête des quatre futurs évêques. Il prononce la formule rituelle : *« Comple in sacerdote... »* C'est-à-dire : *« Accomplissez en votre prêtre, Seigneur, la fin de votre ministère. Et l'ayant revêtu de tous les ornements de votre gloire, sanctifiez-le par la rosée de votre onction céleste. »*

C'est à ce moment précis que les quatre prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, Richard Williamson, Bernard Tissier de Mallerais, Alfonso de Galarreta et Bernard Fellay, deviennent évêques. Mgr Lefebvre oint encore leur front et leurs mains d'huiles saintes, leur remet l'anneau et la crosse insignes de leur nouvelle fonction. Mais leur excommunication de l'Eglise romaine, et celle de l'évêque dit consécrateur, est déjà effective (1). Le schisme est consommé. Sous un chapiteau éclaboussé de soleil, devant dix mille témoins venus de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Espagne et... du Gabon, une nouvelle Eglise est née.

Ordonner des prêtres avait valu, dès 1976, à Mgr Lefebvre une mesure de suspension de la plupart de ses pouvoirs. Mais sacrer des évêques, pour la discipline de l'Eglise catholique, est une faute beaucoup plus grave, car c'est un privilège réservé au pape, *« vicaire du Christ »* sur la terre, qui, seul, avait choisi ses apôtres.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 13.)

(1) Selon le canon 1382 du code de l'Eglise catholique, l'ordination épiscopale sans mandat du pape est puni d'une excommunication *« latae sententiae »*, c'est-à-dire prenant effet avec l'acte lui-même, sans qu'elle soit décrétée.

La constitution du plus grand marché du monde

Les Américains, les Japonais... et l'Europe

Le succès du sommet d'Hanovre l'a montré, une dynamique européenne est en route. Américains et Japonais en ont désormais conscience. C'est un signe qui ne trompe pas.

par Bruno Dethomas

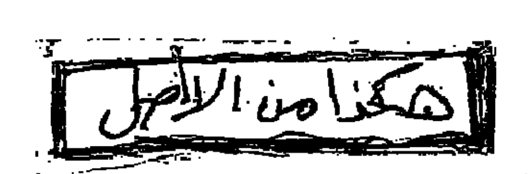
L'Europe bouge. Mme Edith Cresson, nouveau ministre chargé de ce dossier, ne cache pas qu'après avoir été éloignée des affaires pendant deux ans elle se rend mieux compte de l'extrême changement des mentalités.

Mais, mieux que le comptage des directives adoptées par les conseils des ministres en vue de réaliser un marché unique — on approche de la centaine sur les trois cents prévues, — ou que les succès monétaires du sommet d'Hanovre, l'inquiétude qui commence à sourdre chez les principaux partenaires commerciaux de la Communauté prouve que l'*« Europessimisme »* n'est plus de mise.

Les Etats-Unis et le Japon, après avoir longtemps douté de la capacité des Douze à réaliser le grand marché, semblent désormais y croire.

(Lire la suite page 33.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Etranger

La position de l'OLP face à Israël et la répression dans les territoires occupés

Les déclarations modérées d'un conseiller de M. Arafat provoquent des réactions contradictoires

NICOSIE
de notre correspondante

Près d'un mois après sa publication, l'article de M. Bassam Abou Charif, proche conseiller de M. Arafat, prônant – dans le cadre d'une conférence internationale – des négociations directes avec Israël, conduisant à l'établissement de deux Etats, continue de susciter de nombreuses réactions contradictoires. L'intérêt de ce texte, publié dans un document portant le sigle officiel de l'OLP, réside essentiellement dans le fait que M. Bassam Abou Charif écrit, noir sur blanc, sur un ton très rassurant pour Israël, les propositions énoncées plus ou moins officiellement mais, en règle générale, *en privé, par les modérés de l'OLP (voir encadré)*.

En rassemblant ces opinions éparses, le conseiller de M. Arafat donne une cohérence nouvelle à ce qui est présenté comme le point de vue officiel de la centrale palestinienne. Ecrit à l'origine, selon M. Bassam Abou Charif, pour être publié juste avant le sommet Reagan-Gorbatchev, ce texte porte nombre de traces du nouveau réalisme soviétique, d'autant mieux accepté par l'OLP que le soulèvement dans les territoires occupés a donné aux dirigeants palestiniens une nouvelle assurance.

Les propos réitérés sur la prise en compte de la sécurité d'Israël et les propositions nouvelles faites en ce sens, l'affirmation qu'aucune partie extérieure ne doit être en droit d'imposer ou de refuser une solution – sous-entendu dans le cadre d'une conférence internationale, – le rappel que *« la raison d'être »* de l'OLP n'est pas la destruction de l'Etat d'Israël, sont autant de signes correspondant aux vues exprimées par M. Gorbatchev.

Même si M. Bassam Abou Charif s'en défend, il ne fait pas de doute que ce texte se voulait d'abord un appel du pied à Washington pour l'ouverture d'un dialogue direct avec l'OLP. La réaction du Département d'Etat, qui a jugé ce texte *« constructif dans le ton et positif sur quelques points »*, tout en réclamant une voix *« autorisée »* pour confirmer son exactitude, a suscité une réponse quasi immédiate de M. Arafat.

Aucune condition préalable

« Si l'administration américaine se pose des questions à propos de ce texte, a-t-il dit, *elle peut me les poser directement. Je suis prêt à recevoir un envoyé américain pour discuter de cela avec lui. »* M. Bassam Abou Charif renchérissait en précisant que l'OLP ne posait aucune condition préalable à l'ouverture du dialogue avec les Etats-Unis.

Un autre proche conseiller de M. Arafat, M. Khaled el Hassan, déclarait pour sa part : *« Le temps des contacts indirects avec les Etats-Unis est fini. Ceux-ci ne nous ont menés nulle part au cours des vingt dernières années. »* La réponse faite mardi par le vice-président américain, M. George Bush, au *Jerusalem Post*, qui l'interrogeait au sujet des propositions de l'OLP, ne laisse toutefois pas augurer de changement, côté américain.

M. Bush a en effet estimé que ce texte ne permettait pas aux Etats-Unis de modifier leur position à l'égard de la centrale palestinienne. *« L'OLP,* a-t-il affirmé, *doit non seulement accepter clairement les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, qui reconnaissent le droit d'Israël à l'existence, mais aussi renoncer au terrorisme et à l'article de sa charte fondamentale préconisant la destruction d'Israël. » « Je sais,* a-t-il toutefois ajouté, *que Yasser Arafat est soumis à des pressions à l'intérieur de l'OLP, et nous devons, d'une certaine manière, y être sensibles. Mais les Etats-Unis ne changeront pas leur approche à l'égard de l'OLP tant que celle-ci n'aura pas d'abord modifié sa position politique. »*

Les violentes critiques adressées mardi par Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, contre M. Bassam Abou Charif relèvent-elles de ces pressions internes ? Le dirigeant palestinien a en effet réclamé, dans un communiqué à Tunis, *« que soit mis fin au badinage politique de M. Abou Charif et à ses déclarations déviationnistes, qui ont déjà fait assez de mal, en dressant le spectacle d'une profonde division dans les rangs palestiniens ». « Chercher à faire croire,* a poursuivi M. Abou Iyad, *que celles-ci sont conformes aux résolutions des conseils nationaux palestiniens sont une tentative de porter atteinte aux principes sacrés et à justifier les concessions. »*

Un double langage

Cette attaque jette une nouvelle fois une ombre grave sur ce que veut réellement l'OLP et sur le consensus qui prévaut à la tête de la centrale palestinienne. Faite au lendemain d'une réunion du comité exécutif de l'OLP consacrée aux conséquences de la chute du camp de Chatila à Beyrouth, cette attaque répond-elle à une profonde divergence de fond entre les membres de l'exécutif palestinien ?

Même s'il ne s'agit, comme on le murmure, que de divergence sur la forme, les Palestiniens, une fois de plus, apparaissent comme tenant un double langage ou, au mieux, trop divisés pour avoir une position cohérente lors d'une conférence internationale.

L'OLP ne va pas non plus faciliter la tâche des pays arabes modérés qui, comme l'Arabie saoudite et la Jordanie, à travers leur presse, ou le Koweït, directement, avaient approuvé ces déclarations et demandé aux Etats-Unis de répondre à l'appel des Palestiniens. En refusant de cautionner officiellement ce texte, qui n'a pu être écrit sans son accord, M. Arafat a laissé planer un doute qui se retourne aujourd'hui contre l'OLP.

Ces propositions ont été très bien accueillies par les personnalités modérées des territoires occupés, qui ont salué les déclarations de M. Abou Charif comme la concrétisation politique du soulèvement dans ces territoires. *« C'est le droit de ceux qui soutiennent le peuple palestinien de savoir ce que les Palestiniens veulent »*, écrivait ainsi, lundi, le directeur d'*Al-Talia*, hebdomadaire de gauche basé à Jérusalem-Est. Pour M. Fayez Abou Rahmeh, l'avocat de Gaza qui a rencontré M. Shultz à Washington, ce texte *« représente un pas dans la bonne direction et reflète les opinions des habitants des territoires occupés »*.

En Israël même, plusieurs voix se sont élevées pour souligner les aspects nouveaux de ce texte et affirmer qu'il mériterait d'être examiné avec prudence, mais sérieux, au moins par ceux qui acceptent le principe de la paix en échange des territoires,

FRANÇOISE CHIPAUX.

Six propositions

Les propositions avancées par M. Abou Charif peuvent se résumer ainsi :

● Les objectifs d'Israël, comme ceux du peuple palestinien, sont une paix durable et la sécurité.

● Les moyens par lesquels les Israéliens désirent assurer une paix durable et la sécurité sont des conversations directes qui empêchent toute partie extérieure d'opposer un veto à un règlement. Les Palestiniens sont *d'accord*.

● L'OLP accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce qui l'empêche de dire sans réserve n'est pas ce qui est dans les résolutions, mais ce qui n'y est pas. *Celles-ci* ne comportent aucune mention des droits nationaux du peuple palestinien.

● S'il existe une crainte qu'un Etat palestinien puisse constituer une menace pour son voisin, les Palestiniens seraient ouverts à l'idée d'une brève période transitoire, mutuellement acceptée, pendant laquelle un mandat international serait imposé aux territoires occupés.

● Les Palestiniens acceptent des garanties internationales pour la sécurité de tous les Etats de la région, y compris la Palestine et Israël. C'est pourquoi ils demandent que les conversations bilatérales avec Israël soient conduites dans le cadre d'une conférence internationale sous les auspices de l'ONU.

● Les Palestiniens sont prêts à accepter le déploiement d'une force-tampon de l'ONU sur le côté palestinien de la frontière israélo-palestinienne, *dans le but* d'assurer la sécurité de leur Etat et celle de leur voisin.

Un juge fédéral américain interdit la fermeture des bureaux de l'OLP à l'ONU

WASHINGTON
correspondance

Le juge fédéral Palmieri a annoncé, le mercredi 29 juin, que le gouvernement américain n'avait pas l'autorité légale de fermer les bureaux de la mission d'observation de l'OLP auprès des Nations unies à New-York. La loi américaine anti terroriste de 1987 ne saurait prévaloir sur les engagements pris par les Etats-Unis dans le cadre de l'accord de 1947 avec les Nations unies, dit en substance le juge, en précisant : *« Sans aucun doute l'accord de 1947 impose aux Etats-Unis l'obligation de ne pas gêner le fonctionnement de la mission d'observation de l'OLP. »*

Auparavant, cependant, le juge avait rejeté les arguments des avocats de l'OLP l'invitant à solliciter l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye.

La décision du juge a été accueillie avec satisfaction par M. Terzi, chef de la mission de l'OLP, qui l'a saluée comme une *« victoire pour le droit international »*. M. Perez de Cuellar, le secrétaire général de l'ONU, s'est déclaré quant à lui satisfait d'un jugement qui *« témoigne du respect des obligations internationales des Etats-Unis »*.

Il n'est pas sûr que le ministère de la justice fasse appel de la décision du magistrat. Certes, elle est jugée contestable et même dangereuse dans la mesure où la priorité donnée à la loi internationale sur une législation nationale antiterroriste risque d'encourager l'action des groupes extrémistes. Mais politiquement, la décision sort d'embarras le gouvernement. La controverse juridique lui avait donné un bon prétexte pour retarder la fermeture des bureaux de l'OLP.

Le département d'Etat envisageait mal de s'aliéner la majorité des Nations unies, et particulièrement les Etats arabes modérés. *D'autre* part, les récentes déclarations d'Abou Charif, proche collaborateur de M. Yasser Arafat, entretiennent ici un certain optimisme quant à l'évolution de l'OLP. Certes, le dialogue est exclu tant que cette organisation n'aura pas reconnu explicitement l'existence d'Israël. Mais on espère toujours qu'une discussion multilatérale avec la participation de l'OLP pourra s'engager pour tenter de trouver une solution au problème palestinien.

Dans ce contexte, on pense que la fermeture des bureaux de l'organisation à New-York aurait sensiblement compliqué la relance de la diplomatie américaine au Proche-Orient. Bref, l'OLP n'est pas considérée exclusivement comme une *« organisation terroriste et une menace pour les intérêts des Etats-Unis »*, comme le spécifie la loi de 1987. Finalement, dans l'optique officielle, la décision du juge Palmieri intervient à un moment très opportun.

HENRI PIERRE.

« La Querelle des jardiniers et du gouverneur militaire »

JÉRUSELEM
de notre correspondant

Des soldats israéliens ont tué, le mercredi 29 juin, un Palestinien de quinze ans en Cisjordanie lors d'incidents ayant éclaté à la suite d'un incendie allumé, selon des sources palestiniennes, par les colons juifs. Les habitants du village de Taibe luttaient depuis trois heures contre le feu dans une oliveraie, sous le regard de colons et de soldats qui se tenaient à distance. La colère des villageois a alors éclaté, des pierres ont été lancées et les soldats ont ouvert le feu, tuant Ibrahim Ghassan Aranki d'une balle dans le ventre.

L'histoire pourrait s'appeler la Querelle des jardiniers et du gouverneur militaire. Au-delà de son aspect Clochemerle, c'est l'histoire d'un affrontement moins spectaculaire que la « guerre des pierres », mais dont la portée politique n'est peut-être pas moins importante.

Premiers protagonistes, donc, les jardiniers. En fait, il s'agit d'un groupe d'amis d'enfance, une demi-douzaine de bourgeois palestiniens du village de Beit-Sahur (près de Bethléem, en Cisjordanie), partenaires de bridge et amateurs éclairés en matière de jardinage. Le chef de file est M. Jad Isaac, la quarantaine, diplômé en biologie végétale d'une université américaine et ancien doyen du département « sciences » de la faculté de Bethléem.

Partant du principe que *« le jardinage c'est bon pour le moral et pour l'écologie »*, M. Isaac et ses amis ont commencé, en mars, à vendre graines et semences à leurs voisins. L'activité ne dépassait pas les bornes du village.

Court-circuiter l'administration

Ils achetaient dans les environs ou même en Israël et revendaient à Beit-Sahur. *« Ça a commencé comme cela, et nous avons demandé à l'administration s'il n'y avait rien d'illégal à notre activité »*, explique M. Isaac. *« Le succès a été très rapide,* poursuit-il ; *nous avons dû louer un champ et une cabane pour entreposer nos graines. Au bout d'un moment, nous nous sommes retrouvés non plus seulement à vendre, mais aussi à conseiller nos clients sur l'emploi des fertilisants, des pesticides et sur les méthodes d'irrigation nécessaires à la culture des concombres, des radis et du persil, toujours à l'échelle du potager familial. »*

En plein soulèvement, on pouvait penser que c'était là une entreprise de nature à permettre aux familles de faire face à toutes sortes de difficultés matérielles dues à la grève des commerçants ou au fait que nombre de Palestiniens des territoires avaient cessé d'aller travailler en Israël. C'était donc, indirectement, apporter son soutien au soulèvement, en faciliter la poursuite en apprenant aux villageois de Beit-Sahur à être moins dépendants d'Israël sur le plan économique.

Mais là n'était pas l'essentiel. Ce qui a paru subversif aux autorités – et elles en conviennent, – c'est la constitution de cette *« structure alternative de conseil »* se substituant à l'administration territoriale en matière de « politique » agricole (même au niveau du potager...). L'importance de l'affaire était politique, symbolique et économique ; elle résidait dans cette volonté de se passer de l'administration territoriale, de la court-circuiter.

« Structures parallèles »

« Ils encourageaient la population à se détacher de l'administration territoriale », dira un responsable israélien ; ils participaient à ce combat pour la mise en place de *« structures parallèles »* dans les territoires, qui est un des aspects du soulèvement que le gouvernement n'entend pas tolérer.

On a ainsi accusé les Cisjordaniens de Beit-Sahur – qui n'en demandaient pas tant – d'avoir formé un « comité populaire » – un comité populaire d'horticulteurs, s'entend, et dont les dangereuses activités devaient impérativement cesser, même si aucun texte de loi ne les prohibait. Ce fut le début d'une campagne de pressions menée par le gouverneur militaire de la région.

Le 17 mai, à 4 h 30 du matin, l'armée entoure la maison du chef des « jardiniers ». Sans mandat d'arrêt, sans chef d'inculpation, les soldats conduisent M. Isaac au gouvernorat, où il restera en cellule jusqu'à 0 h 30 : *« Vous êtes libre »,* lui dit-on alors sans la moindre explication. Le 1er juin, nouvelle interpellation et nouvelle garde-à-vue durant la journée. Le téléphone du chef des « jardiniers » est coupé, sa maison placée sous surveillance militaire. La nuit, raconte-t-il, *« les soldats faisaient hurler les moteurs de leurs véhicules devant la maison; ils nous interpellaient avec un haut-parleur, puis braquaient les phares sur nos chambres ».*

Après plusieurs jours de ce régime, M. Isaac a craqué. A la mi-juin, le comité populaire des horticulteurs » cessait ses activités. Une esquisse de gestion autonome de leurs propres affaires par les Palestiniens a été cassée : l'administration territoriale a réaffirmé que rien ne se fait sans elle, serait-ce dans le domaine du jardinage. *« Ils ont gagné,* dit Jad Isaac, *j'en conserve une grande amertume tant cette entreprise nous avait passionnés. »*

Les Palestiniens auront tiré eux-mêmes la leçon de cette histoire. Chaque fois qu'une initiative locale met en avant certains d'entre eux, le gouvernement israélien n'a d'autre préoccupation que de les neutraliser et, sans craindre la contradiction, se plaint ensuite amèrement de ne pas avoir d'interlocuteurs dans les territoires...

ALAIN FRACHON.

Caricatures arabes à Paris

Même si le dessin n'est pas ressemblant...

Une caricature dénonçant d'une manière générale les dictatures dans le monde a suscité des remous dans la communauté diplomatique et intellectuelle arabe de Paris et a débouché entre l'ambassade l'Irak en France et l'Institut du monde arabe (IMA) sur une épreuve de force qui a failli perturber le déroulement de la première exposition tenue à Paris sur la caricature politique arabe.

L'un des dessins représentant un général bardé de décorations et un mendiant porteur d'une assiette vide, dans laquelle le *militaire verse des médailles en* guise de nourriture, a mis le feu aux poudres. Œuvre d'un Syrien, Ali Farzad, le dessin a été considéré par les représentants de Bagdad comme une *« agression caractérisée »* contre l'Irak. M. Abdelrrazzak El-Hachémi, a réclamé son retrait.

Pour les Irakiens la caricature du général dessiné ne pouvait être que celle du président Saddam Hussein, alors que le portrait ne présente aucune similitude avec lui. Au bout d'une semaine de tractations, l'ambassadeur d'Irak n'en démordait pas : ou l'œuvre était retirée ou il en tirait les conséquences quant à la participation de l'Irak au fonctionnement de l'IMA.

Mercredi 29 juin, en signe de protestation, ordre était donné à l'IMA, par des exposants, de retirer « l'objet du délit », mais peu après le personnel de l'Institut esquissait un mouvement de grève et occupait la salle où se déroulait l'exposition. Jeudi matin, cependant, l'IMA fonctionnait normalement après que son président, M. Paul Carton, eut publié un communiqué indiquant : *« L'exposition sur la caricature arabe se poursuit comme prévu et dans son intégralité jusqu'au 4 septembre. »*

On attend maintenant les *éventuelles réactions irakiennes.*

(Lire page 23 l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur les expositions arabo-islamiques visibles actuellement à Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944.*

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

هكذا من الأصل

CORÉE DU SUD

La réunification au cœur du nouveau débat politique

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Depuis la reprise des manifestations étudiantes dans la capitale sud-coréenne, les passants ont ressorti leurs mouchoirs, les journalistes leurs masques à gaz. L'odeur irritante des grenades lacrymogènes employées généreusement par les forces de l'ordre et les éclats de verre laissés par les cocktails Molotov témoignent du renouveau de violence dans les campus après plusieurs mois d'un calme relatif.

Mais cette fois, le mouvement ne rassemble plus qu'une minorité de radicaux – estimée par des politologues de Séoul entre dix mille et quarante mille sur un million – ayant la sympathie du tiers ou du quart des étudiants. De plus, l'appui que leur apportait la population lorsqu'ils défiaient les tenants du régime militaire il y a un an s'est fortement réduit.

Après les élections présidentielle et législatives, les slogans en faveur du rétablissement de la démocratie ne font plus recette, pas plus que ce propos d'un dirigeant étudiant de Kwangju pour lequel la seule différence entre l'ancien dictateur Chun Doo Hwan et son successeur, le président Roh Tae Woo, serait que *« le premier est chauve, l'autre non »*.

Les militants ont donc adopté deux thèmes de lutte plus populaires : l'antiaméricanisme et la réunification d'une péninsule coupée en deux depuis la guerre de Corée, qui débuta le 25 juin 1950. Xénophobes par tradition, les Coréens ne semblent guère porter dans leur cœur, ces jours-ci, l'allié américain, dont quarante-trois mille soldats protègent le 38e parallèle. Ils lui reprochent, pêle-mêle, son protectionnisme économique, son *« arrogance »* et, chez les opposants, d'avoir soutenu les dictatures militaires, voire d'être responsable de la division du pays.

Les tabous tombent

Le gouvernement, par la bouche de son ministre adjoint aux affaires étrangères, M. Kim Jong Kyu, minimise la gravité du problème, et le ministre de la défense affirme que Séoul aura besoin du *« parapluie »* américain jusqu'au début du prochain millénaire. Mais les pressions de Washington pour obtenir une plus grande contribution à l'entretien de ses GI et l'accès au marché coréen pour ses cigarettes et sa viande de bœuf ont braqué une opinion très nationaliste (1). D'autant que, pour la première fois depuis la guerre, les Coréens peuvent discuter librement de la réunification, devenue le sujet de toutes les conversations.

Les tabous tombent les uns après les autres : un universitaire s'est prononcé en faveur de la légalisation d'un PC sud-coréen au cours d'un colloque organisé par le Parti de la démocratie et de la justice du président Roh. Le secrétaire général de ce même parti, l'ex-général Park Jun Byung, qui n'a pas la réputation d'un libéral, a suggéré devant nous la diffusion de plus d'informations sur le régime du maréchal Kim Il Sung et la création de *« chaires d'études nord-coréennes »*.

Malgré tout, *« nous avons été pris par surprise par le mouvement étudiant »* en faveur de l'établissement de contacts directs avec le Nord, reconnaît M. Hyun Nong Joo, ministre des affaires législatives. Ce que des universitaires et des journalistes appellent l'*« indécision »* ou *« l'immobilisme »* du pouvoir a laissé le champ libre aux étudiants. Le président Roh a réagi aux manifestations en proclamant sa compréhension pour les aspirations de la jeunesse, tout en affirmant qu'il fallait laisser au seul gouvernement le soin d'organiser des rencontres entre Coréens du Sud et du Nord.

Déclaration commune des « trois Kim »

On peut comprendre que Séoul entende se prémunir contre les réactions de Pyongyang : les 115 morts dans l'explosion de l'avion de Korean Air en novembre dernier justifient cette prudence. *« Il faut persuader les étudiants de notre bonne foi en faisant des pas concrets »*, dit M. Hyun, tout en admettant qu'*« il est compréhensible que les étudiants doutent de notre sincérité »*. L'opposition en doute également, même si ses chefs – les « trois Kim » – ont publié une déclaration commune demandant aux étudiants d'annuler la marche qu'ils avaient voulu programmer le 10 juin sur Panmunjon pour rencontrer leurs camarades du Nord. Cette marche a été repoussée au 15 août, jour de la fête nationale.

Soucieux de satisfaire son opinion publique et d'assurer le bon déroulement des Jeux olympiques, qui s'ouvrent à Séoul le 15 septembre, M. Roh paraît décidé à reprendre l'initiative. Il a lancé une offensive tous azimuts, passant outre aux réticences de certains conservateurs et militaires vivant toujours à l'heure de la « guerre froide ».

Confiante dans sa supériorité économique écrasante sur le Nord, sûre de la consécration diplomatique apportée par des JO boycottés par Pyongyang, auréolée de son label tout frais de régime démocratique, la Corée du Sud est en train de perdre ce complexe d'infériorité qu'elle traînait depuis des lustres face au régime du vieux maréchal Kim Il Sung.

Pour neutraliser les principaux soutiens de Pyongyang, le président Roh multiplie les gestes en direction de Moscou et de Pékin. Si l'établissement de relations diplomatiques demeure exclu, des *« missions commerciales »* chinoise et soviétique pourraient s'ouvrir à Séoul après les Jeux olympiques.

Déjà le commerce sino-sud-coréen est de plus de deux fois supérieur à celui entre Pékin et Pyongyang (*le Monde* du 25 mai). Séoul compte qu'il en sera bientôt de même avec le bloc soviétique, ce qui contribuerait à isoler encore plus le Nord. Mieux encore, les deux *« grands frères »*, désireux d'engranger en paix leurs médailles, ont mis Pyongyang en garde contre toute tentation de créer des troubles pendant les JO.

Par ailleurs, nous avons appris de bonne source que les Chinois avaient clairement dit à leurs alliés : nous ne vous soutiendrons que si vous êtes attaqués, mais en aucun cas si vous êtes l'agresseur.

Le 7 juin, le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Choi Kwang Soo, s'est déclaré prêt à rencontrer son homologue nordiste *« n'importe quand, n'importe où »* pour discuter de la participation de Pyongyang aux JO et des moyens de réduire la tension dans la péninsule. Le 10, à la tribune des Nations unies, il a proposé un plan en trois points pour le désarmement de la Corée et offert au Nord de signer un pacte de non-agression.

Sur le plan intérieur, le gouvernement tente d'associer l'opposition et les étudiants à sa stratégie, ou du moins de contrôler leurs initiatives. Les « trois Kim » ont ainsi reçu leur premier « briefing » sur les questions de sécurité. Mais les rivalités politiques, le manque de coordination et de dynamisme de l'administration, l'impatience des étudiants radicaux ou les déclarations provocantes de certains conservateurs ne facilitent guère ce processus.

Pour les Nord-Coréens, la prise de distance de la part d'alliés de toujours est d'autant plus dommageable que leur armée ne semble plus guère en mesure de soutenir un conflit prolongé avec une machine militaire sudiste qui ne cesse de se renforcer. La faiblesse de sa population – 20 millions contre 40 millions – et le retard de son économie face au « miracle » sudiste paraissent avoir rendu Pyongyang incapable d'autre chose que d'une opération éclair désespérée, d'actes terroristes ou de commando.

Contacts secrets

Tout cela explique peut-être la discrète visite qu'aurait effectuée en mai à Séoul, malgré les démentis des deux côtés, une haute personnalité nordiste – sans doute M. Ho Dam, numéro trois du régime – qui aurait proposé à ses interlocuteurs le marché suivant : accordez-nous une aide économique et nous vous laisserons tranquilles pendant les Jeux. On parle d'une somme de 4 milliards de dollars, ce qui équivaudrait au total de la dette extérieure de Pyongyang.

Ces conversations s'inscriraient néanmoins dans une longue série de contacts secrets. Reprenant la balle au bond, des Sud-Coréens suggèrent maintenant que Séoul fasse un geste de bonne volonté envers Pyongyang en remboursant les dettes que cette dernière est incapable d'honorer. Ce qui confirmerait par-dessus le marché avec éclat la supériorité du Sud sur le Nord. *« Il faut savoir ce que l'on veut,* nous disait le rédacteur en chef d'un quotidien de Séoul. *Si la réunification est si bonne, achetons-la, nous en avons les moyens ! »*

Pyongyang, qui y perdrait la face et verrait s'évanouir à jamais son rêve de réunifier la Corée sous sa houlette, a d'autres fers au feu. Il est, en effet, troublant d'entendre des alliés de Pyongyang apporter de l'eau au moulin des officiels de Séoul qui affirment que le Nord a infiltré le mouvement étudiant dans le but de semer le trouble avant et pendant les JO. On ne saurait douter de la sincérité – peut-être naïve – de la grande majorité des étudiants, favorables à une réunification unanimement désirée. Mais certains militants ne cachent plus que leurs prochains objectifs sont les JO, accusés d'être les *« diviseurs »* de la Corée, et terrain de choix pour *« diffuser* [leurs] *vues sur la réunification »* qui rejoignent celles du Nord.

Le compte à rebours jusqu'à l'ouverture des Jeux a commencé. Harcelé par l'opposition, le régime multiplie les mises en garde contre le danger venu du Nord et les risques de déstabilisation. Ayant misé gros sur les JO, il ne peut plus se permettre qu'un grain de sable se glisse dans les rouages. D'où une mobilisation sans précédent des forces de l'ordre qui fait craindre à beaucoup de Coréens, et pas seulement dans l'opposition, qu'une fois les projecteurs éteints ne ressurgissent les vieux démons de l'autoritarisme.

PATRICE de BEER.

(1) Selon un récent sondage organisé par le *Dong A Ilbo* de Séoul, l'*Asahi Shimbun* de Tokyo et l'Institut Louis-Harris, 51 % des Sud-Coréens n'aiment pas les Japonais et 62 % les Américains, contre respectivement 39 % et 30 % il y a quatre ans.

AFGHANISTAN : selon l'agence Tass

L'URSS a rapatrié vingt mille soldats

Moscou. – L'URSS a retiré *« environ vingt mille hommes »* d'Afghanistan depuis le 15 mai et *« il ne reste pas un seul soldat soviétique dans les provinces frontalières avec le Pakistan »*, a affirmé, le mercredi 29 juin, le général Boris Gromov, commandant des troupes soviétiques en Afghanistan, selon un compte rendu de l'agence Tass. Lors d'une conférence de presse tenue au ministère de la défense à Moscou, le général a par ailleurs indiqué que dix militaires soviétiques avaient été tués et quinze blessés depuis le début du retrait. Il a toutefois ajouté que ces pertes n'étaient pas survenues lors des opérations de rapatriement des troupes déployées par l'URSS, mais au cours de *« bombardements de garnisons et de diversions »*.

L'URSS a ainsi retiré un cinquième de ses soldats engagés en Afghanistan, comme il ressort du chiffre avancé par le général Gromov. Le chef de l'état-major des forces armées soviétiques, le maréchal Sergueï Akhromeev, avait, en effet, annoncé le 26 mai que les effectifs des troupes soviétiques, juste avant le 15 mai, étaient de cent mille trois cents hommes. Il avait ajouté que neuf mille cinq cents militaires avaient quitté avant le 26 mai le territoire afghan. Ces données ne correspondent pas à celles auparavant citées par des officiels soviétiques, selon lesquelles un quart du contingent a été retiré. Le général Gromov avait lui-même annoncé, le 14 mai à Kaboul, que l'URSS rapatrierait 25 % de ses troupes avant le 29 mai, date du sommet de Moscou entre M. Gorbatchev et M. Reagan. – *(AFP.)*

PAKISTAN : chef de file de l'opposition

Benazir Bhutto prise de vitesse par les initiatives du président Zia Ul Haq

L'instauration de la loi islamique au Pakistan a provoqué de vives réactions de la part d'organisations féminines. Des centaines de femmes ont manifesté contre la charia à Karachi et à Lahore. Le ministre de la justice a cependant assuré que l'application de la loi islamique n'empêcherait pas les femmes d'accéder à des postes de responsabilité dans un pays où la principale figure de l'opposition est une femme, Mme Benazir Bhutto.

KARACHI
de notre envoyé spécial

Tout en devisant, Benazir Bhutto étale un miel onctueux sur un toast. Un serviteur s'approche pour déposer sur une table roulante une autre théière bouillante. Au plafond, des ventilateurs brassent lentement un air moite.

Parfois la fille d'Ali Bhutto, le « martyr » pendu par l'actuel président Zia Ul Haq, s'interrompt pour répondre brièvement à l'une de ses secrétaires venue lui annoncer un énième solliciteur. Elle remonte une nouvelle fois son voile sur ses cheveux désormais coupés à la garçonne puis, d'un geste volontaire, elle insiste : *« Bien sûr que Zia Ul Haq est l'homme le plus impopulaire de tout le continent ; vous en doutez ? »* C'est dit comme toujours sans acrimonie, avec ce sourire et ce charme qui sont ses principaux atouts, ce qu'elle n'ignore pas...

Pour le reste, Benazir Bhutto, depuis décembre dernier Mme Zardari, utilise largement l'« image du père ». A la porte de cette grosse villa sans grâce et étroitement protégée située à Clifton, un quartier résidentiel de Karachi, la plaque de l'ancien président du Pakistan est restée en place. Dans le salon où le chef de file de l'opposition pakistanaise tient audience, rien ne paraît avoir été dérangé depuis la mort d'Ali Bhutto. Le premier ministre en devient étrangement omniprésent, incontournable, d'autant qu'il est une référence permanente dans le discours de sa fille, son souvenir étant, à lui seul, tout un programme politique.

« Dérive pro-américaine »

Benazir a-t-elle dilapidé l'héritage paternel ? Plusieurs cadres de son parti, le PPP (Parti du peuple pakistanais) le pensent, prenant prétexte du faible score réalisé lors des élections locales de novembre dernier (moins de 20 % des suffrages, y compris dans le Sind, le fief de la famille Bhutto) et dénonçant ce qu'ils appellent une *« dérive pro-américaine »* de la part de la fille de celui qui fut le promoteur d'une sorte de « populisme socialiste » à la pakistanaise.

Celle à qui l'on reproche d'être aussi autoritaire que son père est également l'héritière de son charisme. Si des élections générales ont lieu, le PPP et sa présidente joueront leur va-tout. L'hypothèque vient d'être levée avec la décision de la Cour suprême d'annuler une disposition qui prévoyait que les partis n'ayant pas déposé leurs statuts après la levée de la loi martiale (c'était le cas du PPP) ne pouvaient prendre part à des élections. Légèrement agacée d'entendre ou de lire que son influence au sein du parti n'est plus tout à fait ce qu'elle était (*« qu'ils le prouvent ! »* dit-elle), Benazir Bhutto se montre d'un optimisme à toute épreuve. *« Si les élections sont organisées sur la base des partis, et de façon impartiale,* dit-elle, *nous les gagnerons sans aucun doute. »*

Les jeux, pour autant, ne sont pas faits. La Ligue musulmane, bien que divisée en de nombreuses chapelles, reste le parti au pouvoir, avec tout ce que cela suppose d'appuis. Le président Zia a, en outre commencé à reprendre les choses en main : le nouveau chef-ministre de la province du Nord-Ouest, un ancien général, est devenu membre de la Ligue musulmane le 15 juin. Le 22, il en était élu président *« unanimement »* pour toute la province... Dans le Pendjab, qui représente 57 % de la population, M. Nawaz Sharif cumule les fonctions de chef-ministre et de président de la Ligue musulmane. Les deux autres provinces du Pakistan, le Sind et le Balouchistan, n'ont toujours pas d'exécutif local, mais là aussi la Ligue musulmane va être l'objet de toutes les attentions du général Zia.

Le président de la Ligue, l'ancien premier ministre, M. Junejo, a beau affirmer qu'il ne laissera pas *« pirater »* son parti, c'est exactement ce qui est en train de se produire. Déjà le général Zia a envoyé son conseiller politique, l'ancien général Mohammad Asghar, à Karachi pour rencontrer M. Junejo et tenter de reprendre le fil d'un dialogue brutalement interrompu. Benazir Bhutto, de son côté, entretient des « contacts » avec l'ancien premier ministre.

Le PPP est le parti dominant d'une alliance regroupant une dizaine de formations politiques de l'opposition, le (MRD) Mouvement pour la restauration de la démocratie, qui essaie de toute urgence de retrouver unité et crédibilité. L'opposition, de toute façon, éprouvera bien des difficultés à se démarquer du parti au pouvoir dès lors que la campagne électorale doit être centrée sur le thème de l'islamisation. Benazir Bhutto, comme la plupart des opposants sans liens avec les partis islamiques fondamentalistes, est persuadée que les Pakistanais, dans leur ensemble, ne demandent pas cette islamisation que veut à tout prix leur offrir leur président. Selon elle, le général Zia, souvent présenté comme un musulman très pratiquant, est surtout *« un acteur »*, l'islamisation visant à *« embrouiller »* les gens et à retarder le retour à un processus démocratique.

L'opposition craint que le général Zia ne court-circuite les élections en rééditant le procédé de 1984 : un référendum sur l'islamisation du pays, les réponses – évidemment positives – ayant valeur de plébiscite. Dans ce cas, à quoi bon s'embarrasser d'élections *« à l'occidentale »* qui n'ont pas court dans un Etat islamique ?

LAURENT ZECCHINI.

CHINE

Une audacieuse série télévisée

Comment a-t-on pu en arriver là ?

PÉKIN
de notre correspondant

Il a fallu douze ans, après la mort de Mao Zedong, pour que la question soit abordée publiquement : où en est la Chine, une fois jetée aux orties les défroques des idéologies successives dont elle s'affubla depuis un siècle ? Une série télévisée, qui promet d'avoir un retentissement considérable, vient enfin de poser le problème, au cœur de la tragédie chinoise moderne : cette civilisation multimillénaire n'est peut-être plus autant un atout qu'un carcan, dont le pays doit se dégager.

En six parties diffusées à une heure de grande écoute, le soir, l'auteur Xia Jun (vingt-cinq ans, l'âge du biberon pour les réalisateurs chinois), démontre, avec force plans de pauvreté et d'eaux boueuses et tumultueuses, que la géniale culture du fleuve Jaune va à sa perte si les tourbillons ne parviennent pas à se libérer enfin dans la mer. D'où le titre : « Le fleuve tari ». L'allégorie est résumée dans une adresse aux intellectuels : « L'espoir de la Chine réside dans le reste du monde. »

Le plus frappant dans cette œuvre, qui se veut électrochoc salutaire, est la tonalité nationaliste qui s'en dégage. La question du socialisme n'est pour ainsi dire pas abordée. Le film ne fait que demander : comment la Chine a pu en arriver à son présent état de misère ? L'image de Mao est naturellement associée aux vingt ans de désastres qui ont clôturé son règne.

Le programme conclut même sur un étonnant rapprochement de trois femmes, présentées comme responsables de l'isolement de la Chine : l'impératrice Ci Xi (Tse-Hi), la célèbre Mme Song Mei-ling, épouse de Tchiang Kaï-shek, et Mme Jiang Qing, l'égérie de la révolution maoïste. Le défunt généralissime nationaliste, lui, a droit au titre de « Monsieur », parfaitement incongru quand on se souvient des insultes qui accompagnaient son nom il n'y a pas si longtemps. Ce n'est plus un courant d'air qui souffle sur la Chine, c'est une bourrasque.

FRANCIS DERON.

Deux condamnations à mort pour l'assassinat d'un étudiant

Deux personnes ont été condamnées à mort, dont l'une avec sursis, le mercredi 29 juin, par un tribunal de Pékin pour le meurtre d'un étudiant. Wang Jian, vingt-six ans, et Ha Enming, dix-huit ans, ont été reconnus coupables de *« meurtre avec préméditation »* et de *« hooliganisme »*. Trois complices, dont une femme, ont été condamnés à des peines de prison. L'assassinat de l'étudiant avait été à l'origine de manifestations, le 1er juin, à Pékin.

Par ailleurs, les autorités chinoises ont démenti que trois paysans aient trouvé la mort au cours d'affrontements avec la police, le 21 juin (*le Monde* du 30 juin). Elles ont cependant confirmé l'incident, qui n'a pas été rapporté par la presse locale. La cause de ces heurts est le déversement de déchets toxiques par l'usine pétrochimique de Yanshan dans un réservoir servant à la fois à la consommation et à l'irrigation. Ces déchets menacent à la fois la santé des paysans – qui se plaignent de troubles respiratoires – et leurs cultures maraîchères, qui alimentent la capitale. Il s'agit des heurts les plus violents entre paysans et policiers depuis deux ans. – *(UPI, AP.)*

Europe

Les débats à la conférence de Moscou

Les conservateurs du Parti communiste se drapent dans la « glasnost »

MOSCOU
de notre correspondant

Il se passe, à la conférence du Parti soviétique, une chose encore jamais vue. Non seulement, on y exprime des opinions et points de vue divers et souvent totalement divergents, mais on y voit aussi une salle se chercher, pencher d'un extrême à l'autre au gré des interventions, couper la parole à un conservateur à force de l'applaudir et applaudir aussi à tout rompre les attaques contre la trop grande liberté que manifesterait aujourd'hui la presse.

Dans les interventions de la tribune, le conservatisme domine, même s'il se drape le plus souvent non seulement dans la « perestroïka », mais aussi dans la « glasnost » qu'il faut défendre, air bien connu, contre les excès qui les menaceraient. Mais cette salle dans son ensemble ? Ces cinq mille délégués qui hurlent de rire et applaudissent frénétiquement — comme dans un cabaret politique, — ce directeur d'usine réformateur qui dénonce le « *cretinisme* » du système de production soviétique, appelle a lutter contre la paperasserie en « *tuant les bureaucrates* » et compare les ministères industriels a de gras matous qu'il n'y a pas de raison de nourrir s'ils ne servent même pas à attraper les souris ?

Cette salle, que pense-t-elle au fond ? Personne ne pourrait vraiment le supporter aujourd'hui ni même vendredi, quand on sera passé au vote des résolutions, car si la base a maintenant son mot à dire ce n'est pas déjà elle qui décide — et cela bien qu'il s'agisse, en fait, de la base de l'appareil. Pour les choses vraiment sérieuses, c'est toujours là-haut, a la direction, qu'on marchande et s'entend après avoir testé les rapports de force.

Ce qui se passe est en réalité smple : si l'on excepte quelques irréductibles, chacun, dans cette conférence sait bien que l'URSS ne peut se passer de réformes si elle veut « *rester*, comme dit M. Sakharov, *un grand pays* ». Mais dans le même temps, le changement fait peur car il bouscule trop de certitudes rassurantes, oblige à penser par soi-même, menace, en un mot, un confort matériel et plus généralement encore, intellectuel.

A ôté de tous ceux qui embrassent les réformes pour mieux les étouffer, la majorité ne saiat donc pas trop à quel saint se vouer. Dans une telle situation, le secrétaire général a tout l'avantage de l'autorité de sa fonction mais les dirigeants conservateurs — au prix d'un minimum d'habileté — jouent aussi sur du velours.

Cela s'est bien vu quand M. Gorbatchev s'est senti obligé de dclarer qu'un « *nouveau groupe* » (les réformateurs) ne devait pas prétendre au monopole sur la presse qu'avaient, hier, les conservateurs. Cette phrase répondait à un sentiment dominantde la salle, mais dans le même temps, M. Gorbatchev a très vigoureusement plaidé pour la transparence : « *Si nous renoncions à aller de l'avant dans les processus de développement de la Glasnost, de la critique et de l'auto-critique, ce serait la fin de la Perestroïka* », a-t-il notamment dit en approuvant chaleureusement une intervention très radicale, d'un célèbre acteur, Mikhaïl Oulianov, dont l'intervention a beaucoup marqué la journée.

« *Aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *nous sentons le souffle de l'Histoire (...) car nous sommes vraiment a un tournant : ce sera soit le diktat de l'apparatchik avec toutes ses conséquences, soit le pouvoir du peuple ou dominera la loi et non pas l'arbitraire.* » Lorsqu'il a évoqué le plus connu des articles jamais publiés dans la presse soviétique — le manifeste conservateur signé, en mars dernier, par Mme Andreeva, M. Gorbatchev l'a interrompu a nouveau pour annoncer qu'elle a adressé une lettre à la Conférence par laquelle elle persiste et signe et que cette lettre sera lue.

La crainte du désordre

« *Vous voyez bien*, rétorque M. Oulianov qui est un ami personnel du secrétaire général, *ce n'est pas d'elle qu'il s'agit en fait, le problème c'est que nous ayons été effrayés par son article. C'est cela qui est terrible* », ajoute-t-il et la salle — la même salle que la liberté de la presse irrite tant — applaudit. Dans l'esprit au moins de ces délégués, il n'y a pas place pour l'exaltation du stalinisme a laquelle Mme Andreeva est désormais identifiée, mais il y a une formidable place pour la crainte du désordre.

Entre beaucoup d'autres, une intervention montre bien l'ambiguité de la situation, celle de M. Bakatine, premier secrétaire de la région de Kemerovo. Il est totalement d'accord, dit-il, avec le constat fait par M. Gorbatchev en déclarant que l'application de la réforme économique était trop lente et que les « *entreprises n'avaient pas été dégagées de la tutelle du centre* ». Il faut, dit-il avec beaucoup de passion, que la conférence prenne des décisions à ce sujet, et que ce soit « *l'objectif principal* », car aucune réforme électorale ne pourra donner « *tout le pouvoir* » aux Soviets des républiques, des régions et des villes tant que les industries ne dépendront pas d'eux, mais des ministères de Moscou.

Il est absolument partisan aussi, comme M. Gorbatchev, de procéder à une vérification des cartes. Mais qu'on ne lui parle pas (applaudissements) de « *tous ces jolis mots* » sur le « *parti de la restructuration* », le « *parti des sans-partis* » — bref, sur le Mouvement patriotique national dont M. Gorbatchev avait appelé à débattre des « *formes d'activité* ». Un demi-conservateur ? Un demi-réformateur ?

Partie d'échecs historique

Il ne le sait probablement pas lui-même, mais à côté de M. Smirnov, « *ajusteur dans une usine d'équipements radio de Leningrad* », il pourrait, *à priori*, passer pour un radical. Pour M. Smirnov, en effet, il n'est pas question de procéder à une vérification des cartes avant le prochain congrès et il ne faudrait pas que la délimitation des fonctions du Parti et de l'Etat et la restauration des pouvoirs des Soviets en fassent « *l'enjeu d'une bataille politique* ».

Il ne faudrait pas qu'on laisse triompher ce slogan déjà « *subreptcement* » mumuré « *Pour les Soviets, sans communistes !* », ajoute-t-il, mais voilà que ce même M. Smirnov sera le seul délégué à s'être prononcé de la tribune, mercredi, en faveur de l'érection d'un monument aux victimes de Staline. Ce mémorial, a-t-il dit, « *servira la cause de l'approfondissement et du développement des principes démocratiques dans notre société* ».

Il y a des conservateurs et il y a des réformateurs qui avancent leurs pions dans une partie d'échecs tout ce qu'il y a de plus historique en effet et il y a surtout, dans la majorité des têtes, un conservateur et un réformateur qui s'opposent. Comme la *Perestrïka*, l'évolution des esprits est un processus complexe et à bien des égards mystérieux tant la sociologie et l'histoire sociale de l'URSS restant à étudier.

Heureusement, il y a aussi des délégués dont les choix sont parfaitement claires, comme M. Karpov, le président de l'Union des écrivains. C'est le prototype du conservateur masqué et mal masqué qui soutient les « *merveilleuses idées* » de M. Gorbatchev et part au bulldozer contre le mauvais usage de la *Glasnost*, la volonté de noircir toute l'Histoire soviétique et cette lutte contre la bureaucratie qui fait de tout dirigeant un bureaucrate. Et il est applaudi quand il demande « *toute la vérité* [sur l'histoire] *et pas seulement la vérité amère, une vérité mobilisatrice qui rende l'homme fort* [et] *ne biffe pas d'une croix noire tout notre passé* » ; applaudi quand il en appelle aux sections de propagande du comité central pour que la « glasnost » soit « *plus fermement dirigée* » ; applaudi encore quand il s'écrie : « *Il suffit qu'on t'ait nommé hier et ça y est, tu es déjà un bureaucrate* », et poursuit : « *Rappelez-vous les années 30 ; « Il a un chapeau ! Il a une cravate ! »* [car] *c'est un peu la même chose aujourd'hui : « Il a une voiture ! Il a un fauteuil ! »*

Fascinant moment car on voit bien là comme pratiquement tout le monde meurt de peur du stalinisme et comme tant de bureaucrates adorent le brejnevisme — le stalinisme sans terreur de masse, sans cette erreur qui les menaçait eux aussi — et pas seulement ces horribles dissidents.

Les premiers scrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan (anciens condisciples et amis de l'école du Parti) ont évité de s'opposer directement sur la question du Haut-Karabakh et préfère communier dans la dénonciation des méfaits de leurs prédécesseurs.

On a même vu la salle ne pas accepter la composition de deux commissions que proposait la tribune. Il y a débat, il y a confrontation mais la discussion n'est pas forcément l'antichambre de la démocratie. Elle y fait seulement prendre goût.

BERNARD GUETTA.

● **GRANDE-BRETAGNE : projet de loi sur les secrets officiels.** — Le gouvernement britannique a publié, le mercredi 29 juin, un projet de loi très attendu sur les secrets officiels qui vise à supprimer le caractère « *attrape-tout* » de l'actuelle législation. Il prévoit en revanche que, la divulgation d'informations touchant à la sécurité nationale par des agents des services secrets donnera lieu automatiquement à des poursuites. Ce projet de loi fait suite à la longue bataille juridique pour empêcher la publication de *Spycatcher*, un livre écrit par un ancien agent du contre-espionnage. — *(AFP.)*

HONGRIE

M. Pozsgay, chef des réformateurs, entre au gouvernement

Le chef de file des réformateurs au sein du Parti communiste hongrois, M. Imre Pozsgay, a été nommé ministre d'Etat, un poste nouvellement créé, au cours de la première séance de la session du Parlement, le mercredi 29 juin, à Budapest.

Entré au bureau politique à l'issue de la conférence du parti de mai dernier, qui avait procédé au remplacement de M. Janos Kadar par M. Karoly Grosz à la tête du PC, M. Pozsgay, cinquante-deux ans, a indiqué que sa nouvelle tâche était de « *renforcer les contacts entre le législatif et l'exécutif* ». Il devrait en fait décharger d'une partie de son travail M. Grosz, qui cumule depuis mai le poste de secrétaire général du parti et celui de premier ministre. Le poste de ministre d'Etat pourrait être un tremplin vers celui de chef de gouvernement, estiment certains à Budapest.

Le Parlement a, comme prévu, élu à la tête de l'Etat (poste essentiellement honorifique) M. Bruno Straub. Biochimiste de renom, soixante-quatorze ans, non membre du Parti communiste, il succède à M. Karoly Nemeth, un vieux compagnon de M. Kadar qui avait perdu son poste au bureau politique le mois dernier.

M. Kalmar Kulcsar, secrétaire général adjoint de l'Académie des sciences, a été élu ministre de la justice, en remplacement de M. Imre Markoja, et M. Tibor Czibere, professeur à l'université technique de Miskolc, ministre de l'éducation et de la culture, en remplacement de M. Bela Koepeczi.

Toutes ces nominations ont été soumises au Parlement après avoir été décidées la semaine dernière par le comité central du parti.

Pour la première fois retransmis en direct à la télévision, les débats de cette première séance ont été empreints d'une franchise sans précédent dans cette enceinte. Le président du Parlement, M. Istvan Stadinger, candidat unique du comité central, n'a été élu qu'avec 63 % des voix, score exceptionnellement bas pour un pays communiste. L'annonce de sa candidature unique a soulevé de bruyantes protestations de la part de nombreux députés.

Par ailleurs, le vice-président du Parlement hongrois, M. Peter Janos, a indiqué à la presse que son pays ne réagirait pas à la décision roumaine de fermer le consulat de Hongrie à Cluj-Napoca (Transylvanie) et d'en expulser les employés. — *(AFP.)*

TURQUIE

La gauche tentée par la social-démocratie

Le congrès du Parti populiste social-démocrate, principale formation d'opposition de gauche en Turquie, s'est achevé, le lundi 27 juin, à Ankara, par la victoire de la tendance étatiste modernisatrice. Cette victoire ouvre la voie à une évolution de type social-démocrate de la gauche turque et permet au SHP de se présenter comme une véritable solution alternative à l'actuel parti gouvernemental, l'ANAP (conservateur), du premier ministre Turgut Özal.

ANKARA
de notre correspondant

La préparation du congrès du SHP laissait prévoir des affrontements de personnes et de tendances, augurant mal de l'avenir d'un parti qui a regroupé, à partir de sa création en 1983, tous les courants de gauche privés, d'autres forums par le coup d'Etat de 1980. Etatistes modernisateurs, syndicalistes marxistes et nationalistes kurdes voisinaient dans un formation que l'ancien dirigeant du PRP, M. Bulent Ecevit, ne cessait de dénoncer comme un fourre-tout idéologique, incapable de se transformer en un vrai parti social-démocrate.

Son président, M. Erdal Inonu, professeur de physique nucléaire et fils d'Ismet Inonu — compagnon d'armes d'Atatürk et son successeur à la tête de la République — ne semblait pas disposer du charisme nécessaire pour s'imposer. Son autorité morale, le respect qu'inspire sa pondération, nouvelle dans la vie politique du pays, lui ont cependant permis d'être réélu contre son concurrent Ismaïl Cem à la présidence du parti. Mais des trois listes en présence pour l'élection des quarante-quatre membres du comité central, celle qu'il présentait comme essai de conciliation entre les deux autres a été défaite au profit des éléments soutenus par M. Deniz Baykal, ancien ministre de M. Ecevit, chef de file des « modernisateurs » étatistes. Elu mercredi 29 juin secrétaire général du parti, M. Baykal y détiendra de fait l'essentiel du pouvoir.

Pour cette tendance, l'industrialisation du pays, par une politique planifiée, est un préalable à toute transformation de ses structures sociales. Ses représentants ont désormais la majorité au comité central, où ils disposent de vingt-sept sièges contre dix-sept pour la troisième liste en présence, celle dite du « courant de gauche ». Cette dernière comprenait les dirigeants de la DISK, la confédération syndicale de gauche, dissoute après le coup d'Etat, et les députés qui avaient soulevé au Parlement, en des termes inédits, la « *gestion de la minorité kurde* ».

MICHEL FARRÈRE.

La Finlande commande à la France son système de défense aérienne

La Finlande vient de confier à des entreprises françaises, notamment les groupes Thomson-CSF et Matra, la réalisation de son système de défense anti-aérienne à courte portée, contre des offres concurrentes de sociétés britanniques et italiennes en particulier. Le montant de ce contrat n'est précisé ni par le client ni par ses fournisseurs.

Depuis 1948, date à laquelle la Finlande a signé avec l'Union soviétique un traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelles, les forces armées finlandaises ont cette particularité, en Europe, de s'approvisionner en matériels militaires auprès des Soviétiques comme des Occidentaux.

L'armée de l'air finlandaise, en particulier, dispose d'avions soviétiques, suédois ou britanniques, de missiles sol-air portatifs soviétiques (du type SAM-7) ou fixes (du type SAM-3) et de radars de construction nationale.

Le ministère finlandais de la défense vient de choisir le groupe Thomson-CSF comme chef de file industriel pour la réalisation de deux programmes majeurs d'armements.

La première commande concerne un système complet de défense aérienne à courte portée reposant sur des missiles sol-air Crotale (de Matra) avec leurs radars d'accompagnement.

Radars à longue portée

La seconde commande se rapporte à l'acquisition de radars à longue portée (dont le modèle n'est pas indiqué par Thomson-CSF) pour les besoins militaires et de radars secondaires pour les besoins propres à l'aviation civile.

Dans les milieux industriels français, on conserve une grande discrétion sur la nature précise de ce contrat avec la Finlande car le client tient à garder le secret sur cette transaction avec la France en raison de ses relations spéciales avec son voisin.

Trois F-16 américains s'écrasent en Allemagne fédérale

Trois chasseurs américains, du modèle F-16, se sont écrasés, le mercredi 29 juin, en Allemagne fédérale, portant à seize le nombre d'appareils — toutes armées confondues — perdus lors d'accidents en Allemagne de l'Ouest depuis le début de l'année.

Cette série d'accidents a ravivé la vive polémique sur les vols d'entraînement en Allemagne fédérale, où, en plus des appareils de la Luftwaffe, stationnent environ mille cinq cents avions des armées alliées de l'OTAN.

Deux des F-A6 se sont heurtés en plein vol : l'un des pilotes a été tué. Le troisième F-16 s'est écrasé dans un bois au cours d'un entraînement en vol de patrouille. Le pilote, qui en avait perdu le contrôle, est sain et sauf.

Depuis 1981, date à laquelle sont entrés en service les F-16 américains en Allemagne fédérale, l'armée de l'air américaine a perdu vingt des deux cent trente-cinq avions qu'elle y a entreposés.

Afrique

ANGOLA : après l'attaque du barrage de Calueque

Pretoria menace de se retirer des négociations

Selon un nouveau bilan publié par l'état-major de Pretoria dans la soirée du mercredi 29 juin, les pertes infligées aux Cubains et aux Angolais lors des affrontements dans le secteur du barrage de Calueque s'élèvent à trois cents morts, au lieu de deux cents comme annoncé précédemment (*le Monde* du 30 juin).

Le nouveau bilan a été fourni à la presse par le chef des opérations militaires, le général de brigade Pieter Gagiano. Il n'a toutefois fourni aucune indication quant à l'importance respective des pertes angolaises et cubaines. Il a indiqué que l'attaque du barrage de Calueque avait été menée par quelque six cents fantassins divisés en trois colonnes et appuyés par trente-cinq blindés. Cet assaut terrestre a été accompagné d'un bombardement effectué par douze chasseurs Mig, qui auraient largué de douze à dix-huit à bombes sur le barrage et à proximité, a précisé le général.

Par ailleurs, selon la radio d'Etat sud-africaine (SABC), les autorités de Pretoria attendent de connaître la réaction du gouvernement américain avant de prendre une décision quant à la prochaine séance de pourparlers quadripartites sur l'Angola et la Namibie, prévue le 11 juillet aux Etats-Unis.

A la suite de cette attaque, Pretoria a envoyé aux gouvernements américain et angolais des messages urgents dont la teneur n'a pas été révélée.

Citant une interview que lui a accordée le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, la SABC a affirmé que les ambassadeurs d'Afrique du Sud à l'étranger avaient reçu pour instruction de prévenir les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités que l'Afrique du Sud déclinait toute responsabilité pour les actions qu'elle pourrait être amenée à prendre pour protéger ses intérêts.

Effectivement, l'ambassade d'Afrique du Sud en France a diffusé mercredi un communiqué déclarant notamment : « *L'exceptionnelle gravité que revêtent ces attaques à la fois par terre et par air aux yeux de l'Afrique du Sud a été exprimée aujourd'hui, entre autre sujets, auprès du ministère français des affaires étrangères. La teneur d'une déclaration du chef de la diplomatie sud-africaine a été portée à la connaissance du Quai d'Orsay. En particulier, il est indiqué que l'action agressive et provocante des Cubains se trouve être directement en conflit avec l'esprit de paix présidant aux conversations qui se déroulent actuellement entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba (la dernière s'étant conclue au Caire sur une note positive, précisément la veille des attaques).* A cet égard, le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a précisé : « *(...) Si cette situation devait se » poursuivre, les conversations » n'auraient plus lieu d'être.* »

AFRIQUE DU SUD

Le « cadeau » d'anniversaire de Nelson Mandela

JOHANNESBURG
de notre correspondant

A l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, le 18 juillet, Nelson Mandela aura le droit de recevoir toute sa famille à la prison de Pollsmoor dans les faubourgs du Cap. Une visite d'une durée exceptionnelle de six heures.

Ce sera la première fois depuis son incarcération, il y aura vingt-six ans le 5 août, que le plus célèbre prisonnier politique du monde pourra passer un aussi long moment avec les siens. Normalement, il a droit à trente visites de quarante minutes chaque année, avec au plus deux personnes à la fois.

Comme l'a souligné son avocat, Me Ismaïl Ayob, « *apparemment, les autorités ne décompteront pas la durée de cette occasion spéciale de son quota annuel* ». Jamais auparavant il n'avait pu passer autant de temps avec notamment sa femme Winnie et ses deux filles réunies. Jusqu'en 1979, ses proches n'avaient pu le voir qu'à travers une paroi vitrée. Depuis cinq ans, son épouse peut s'asseoir dans la même pièce, en compagnie toutefois d'un gardien.

Nelson Mandela a été condamné en juin 1964 à la détention à perpétuité pour trahison. Le régime lui reprochait d'avoir voulu renverser le gouvernement par la force.

M. B.-R.

SOMALIE

Amnesty International dénonce la « torture systématique » des prisonniers politiques

Londres. — Amnesty International a accusé, jeudi 30 juin, le gouvernement somalien de tortures et d'assassinats et a demandé au président Syaad Barre d'y mettre un terme.

L'organisation humanitaire affirme : « *La police militaire et les forces de sécurité procèdent à la torture systématique de centaines de prisonniers politiques. (...) Des méthodes de torture identiques auraient été employées contre les prisonniers politiques au moins depuis dix ans et peut-être depuis la mise en place de ce gouvernement, il y a dix-huit ans.* »

Selon Amnesty, il s'agit de chocs électriques, du supplice de la baignoire, de sévices sexuels et d'une technique baptisée « Mig » — du nom des bombardiers soviétiques — consistant à plier les victimes en deux et à les rouer de coups. De nombreuses victimes ont indiqué qu'elles ont subi ces tortures au quartier général du service national de sécurité à Mogadiscio. — *(Reuter.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême maintient le système des « procureurs indépendants »

Washington. – La Cour suprême des Etats-Unis a décrété constitutionnel le système des « procureurs indépendants » nommés spécialement par des tribunaux pour enquêter sur les crimes des hauts fonctionnaires. Cette décision, votée le mercredi 29 juin par sept voix contre une, constitue un revers de taille pour l'administration Reagan, qui estimait que cette loi portait atteinte aux prérogatives du pouvoir exécutif. Elle rendra valide les condamnations des anciens collaborateurs de la Maison Blanche, MM. Michael Deaver et Lyn Nofziger, à la suite d'enquêtes de procureurs indépendants.

L'arrêt de la Cour suprême élimine également l'un des obstacles principaux à la tenue du procès – résultant du scandale de l'Irangate – des anciens membres du Conseil national de sécurité, le lieutenant-colonel Oliver North et le vice-amiral John Poindexter, et permet aussi la poursuite de l'enquête sur les opérations financières et interventions contestées du ministre de la justice Edwin Meese. M. Lawrence Walsh, procureur nommé par le Congrès pour enquêter sur le scandale de l'Irangate, s'est immédiatement félicité de cette décision qui invalide celle d'une cour d'appel fédérale prise le 22 janvier dernier. La loi permettant aux tribunaux de nommer des procureurs indépendants, prérogative auparavant réservée à l'exécutif, avait été votée peu après le scandale du Watergate, qui avait provoqué la démission du président Richard Nixon en 1974.

Dans une autre de ses décisions, prise le même jour, la Cour suprême n'a pu se prononcer, en revanche, sur la constitutionalité de l'exécution de criminels ayant commis leur assassinat alors qu'ils avaient moins de seize ans. La Cour a annulé la peine de mort prononcée à l'encontre de William Wayne Thomson, condamné pour un crime commis à l'âge de quinze ans, mais ne s'est pas prononcée sur le fond. La majorité de cinq membres, sur les neufs que compte la plus haute autorité judiciaire des Etats-Unis, n'a en effet pas pu être atteinte. – *(AFP.)*

CHILI

La pollution atteint un niveau alarmant dans la capitale

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

« Santiago convertie en chambre à gaz », *« Accroissement alarmant des maladies des voies respiratoires »*, *« 3 tonnes de particules de plomb en suspension sur la capitale »* : à grands renforts de vues panoramiques montrant la ville noyée sous un épais nuage gris, les journaux consacrent actuellement leur « une » à la préoccupation commune à ses quatre millions d'habitants, la pollution de l'air, qui a atteint ces dernières semaines un niveau alarmant.

Lorsque, en 1541, le conquistador Pedro de Valdivia découvrit la vallée centrale du Chili, encaissée entre la cordillère des Andes à l'est et la cordillère de la côte à l'ouest, séduit par son climat tempéré et ses conditions favorables à l'agriculture, il y fonda sa capitale. Quatre siècles après, Santiago est malade de son encaissement. En l'absence d'une aération suffisante, fumées industrielles, monoxyde de carbone et autres substances nocives stagnent en permanence sur la capitale. Le *smog* – cet anglicisme fait partie du vocabulaire national – place la capitale chilienne au premier rang mondial de la pollution atmosphérique, à égalité avec Mexico et Sao-Paulo.

Le seul « remède » à cette accumulation de déchets toxiques a, jusqu'à présent, été la pluie, qui dissout les gaz et grand nombre de particules ? Mais alors qu'il pleut habituellement dès l'automne (austral) sur toute la région centrale, cette année la sécheresse sévit.

« La mort lente »

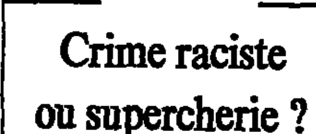
Une perturbation annoncée – et espérée – pour le début juin est passée en ne laissant tomber qu'une ondée insipide sur la capitale, suscitant l'inquiétude.

De nombreuses associations multiplient les mises en garde contre les dangers courus par la population et reprochent aux pouvoirs publics de ne pas prendre les mesures susceptibles de faire baisser l'indicateur de pollution. Il ne se passe guère une journée sans qu'un cri d'alarme ne soit poussé par les employés travaillant dans le centre ville qui manifestent contre la *« mort lente »*, ou par le tout nouveau parti des Verts, qui distribue des masques protecteurs aux passants, par l'ordre des médecins dénonçant la prolifération des affections des voies respiratoires, comme par la Commission des droits de l'homme revendiquant le droit à la santé, voire par les moines franciscains lisant, dans une rue du centre, une supplique aux autorités.

Mis sur la sellette, le gouvernement fait observer que les chiffres mesurant la pollution sont encore loin du rouge. *« Faudra-t-il une catastrophe comme celle qui coûta la vie à quatre mille Londoniens en 1952 pour qu'on fasse quelque chose ? »*, s'indigne un dirigeant des Verts. Pour le moment, la seule mesure adoptée est la limitation – à tour de rôle – de la circulation des véhicules particuliers dans le centre ville. *« Insuffisant*, estiment les écologistes, *il faudrait appliquer la restriction à toute la ville et immobiliser quotidiennement la moitié du parc automobile. Il faudrait aussi s'attaquer au lobby des propriétaires d'autobus, dont les machines vétustes constituent l'un des principaux facteurs polluants. »*

Mission difficile. La municipalité de Santiago en sait quelque chose, pour avoir pris l'an dernier, sans succès, des mesures draconiennes de contrôle de la carburation des bus. Refusant de financer le réglage de leurs machines, les propriétaires avaient simplement suspendu leur circulation. Après une demi-journée de chaos urbain, ils gagnèrent la partie : le contrôle fut considérablement assoupli et le maire de la capitale, s'estimant désavoué par le gouvernement, remit sa démission. Quelles que soient les parades immédiates, une véritable décongestion de Santiago exigerait beaucoup de rigueur et un investissement considérable. En attendant, ses habitants restent on ne peut plus attentifs aux bulletins météorologiques, qui n'annoncent toujours pas la pluie.

GILLES BAUDIN.



Crime raciste ou supercherie ?

WASHINGTON
correspondance

Il y a sept mois, Tawana Brawley, une jeune Noire de seize ans, était découverte dans un sac d'ordures en plastique, la tête recouverte d'excréments de chien... Sa mère affirma alors que sa fille avait été enlevée et violée par six Blancs, dont certains officiels du comté de sa résidence. Des écriteaux portant des inscriptions injurieuses, fixés sur le corps de Tawana, indiquaient qu'il s'agissait d'un crime raciste. Mme Brawley et sa fille refusèrent ensuite systématiquement de coopérer avec les enquêteurs, qui, sur la base des premières indications recueillies, commencèrent à entretenir les plus grands doutes sur la véracité des accusations de la famille Brawley.

Ce refus de coopérer leur avait été recommandé par leurs trois avocats noirs et notamment par le révérend Sharpton, une extrémistes militant du mouvement de défense des Noirs, bien décidé à exploiter au maximum l'affaire pour dénoncer la *« justice raciste »* de l'Etat de New-York. Sharpton se surpassa par ses attaques véhémentes contre le procureur spécial Abramans, chargé de l'affaire, assimilé à Hitler. Il qualifia le gouverneur Cuomo de raciste, ayant des liens avec la Mafia, suggéra que l'Etat de New-York avait conspiré avec la Mafia, le Klu-Klux-Klan et l'armée irlandaise pour *« dissimuler le crime »*.

Outrances de langage

Sensibilisé par un incident récent, où un jeune Noir pourchassé par des Blancs avait été écrasé sur la route, et de peur d'être accusés de se conduire comme des « Oncle Tom », traîtres à la cause noire, les dirigeants noirs modérés gardèrent le silence sur ces outrances de langage.

Mais un ancien policier noir, qui avait travaillé pour Sharpton, a déclaré sous serment que l'affaire Brawley était une supercherie, montée par les avocats. L'un d'eux lui aurait déclaré : *« Les faits ne m'intéressent pas; je ne poursuis pas l'affaire du point de vue juridique, mais politique. »* Du coup, s'il est établi qu'ils ont délibérément organisé et entretenu la supercherie, les avocats et Mme Brawley risquent d'être poursuivis pour obstruction à la justice.

Mais, surtout, les dirigeants noirs sont sortis de leur mutisme pour condamner les avocats, dont le comportement, disent-ils, fait du tort à la cause des Noirs et est préjudiciable à la paix sociale. M. Jesse Jackson refusa prudemment de participer à la controverse, indiquant que, à son avis, les enquêteurs s'acquittaient convenablement de leur tâche.

HENRI PIERRE.

Politique

La déclaration de politique générale

Discours de proximité

DEVANT un hémicycle où les places vides étaient rares, le premier ministre a fait, le mercredi 29 juin, sa déclaration de politique générale. Pour la première fois depuis le début de cette nouvelle législature, les bancs du gouvernement étaient garnis. De nouveaux ministres, comme MM. Alain Decaux et Léon Schwarzenberg, découvraient les banquettes rouges. M. Jean-Pierre Soisson devait sentir sur sa nuque le regard ironique ou peu amène de ses anciens amis.

Les chefs de file de l'opposition étaient tous là, de M. Jacques Chirac à M. Valéry Giscard d'Estaing, en passant par MM. Raymond Barre, Pierre Méhaignerie et François Léotard.

Cette déclaration n'a pas été suivie d'un vote. En commençant, peu après 15 heures, son discours par la Nouvelle-Calédonie, le premier ministre a voulu indiquer que la méthode Rocard n'était pas la méthode Coué et pouvait avoir des résultats tangibles. Personne ne l'a contesté sur ce point, et les orateurs de droite comme de gauche (à l'exception du PCF) ont salué l'accord. Seul, M. Gaudin a précisé que lui et ses amis nourrissaient des *« réserves »* sur la procédure référendaire.

Le premier ministre a pu développer ensuite son discours de réconciliation des Français ; réconciliation entre eux et avec la politique. Prenant à contre-pied ceux qui l'accusent souvent d'être « fumeux », le premier ministre a fait ce que l'on pourrait appeler un discours de proximité, en se situant résolument au plus près des préoccupations des Français. L'évocation d'un certain nombre de détails très concrets de leur vie quotidienne a provoqué dans l'opposition quelques rires et sourires.

Se refusant à polémiquer avec ceux qui étaient au pouvoir hier, M. Rocard a utilisé à plusieurs reprises les mots *« espoir »* et *« rêve »*. Son propos n'a pas soulevé, sauf à la fin, les applaudissements déchaînés des élus socialistes. Leurs manifestations venaient plus souvent en riposte à des interruptions ou bruits divers sur les bancs de droite qu'en soutien chaleureux et spontané au premier ministre. Il est vrai que son propos du début pouvait surprendre par son refus de tracer de grandes lignes politiques. Le ton de M. Rocard ne se prête pas, non plus, aux applaudissements. Le phrasé est parfois difficile à suivre, comme si la parole avait du mal à suivre les méandres de la pensée. Mais, au-delà, la volonté pédagogique était évidente. Le geste a sans cesse accompagné le mot, comme pour mieux souligner la force de conviction.

La fin de l'intervention du premier ministre suscita enfin sur les bancs socialistes un soutien spontané et réellement enthousiaste, tandis que sur les bancs de l'opposition l'attention était de nouveau de mise après une longue période de désintérêt. *« Je rêve d'un pays où l'on se parle à nouveau »*, dira M. Rocard, faisant partager à ce moment sa foi. Les députés socialistes debout lui feront à la fin de son intervention une longue ovation. Au « perchoir », M. Laurent Fabius avait le sourire du mandarin.

Dans les couloirs, les réactions étaient mitigées. *« C'était une aimable conversation sur la vie quotidienne »*, estimait Christian Pierret, fabiusien. *« C'est un bon discours que j'ai aimé. Je regarde ce gouvernement avec un esprit ouvert »*, expliquait M. Alain Carignon (RPR), tandis que François d'Aubert (PR, barriste) trouvait l'intervention *« beaucoup plus sympathique que ce que disaient Mauroy ou Fabius ». « Il ne fallait pas sourire lorsqu'il parlait de la vie quotidienne, des cages d'ascenseur. Mais je suis déçu parce qu'il n'a pas eu de grands projets sur l'éducation, l'Europe, la défense. »* Quant à M. Jack Lang, ministre de la culture, c'est *« le souffle, la force, en même temps que la simplicité »* du discours qui l'ont frappé.

Au cours d'une suspension de séance, avant les interventions de MM. Pons, Gaudin, Mauroy, Méhaignerie et Lajoinie, le premier ministre a eu un bref entretien détendu avec M. Raymond Barre et quelques personnalités centristes. Au pied de la tribune, M. Rocard s'est retrouvé au centre d'un cercle formé par MM. Barre, Soisson, Stasi et Barrot...

Au début de la soirée, répondant aux orateurs, M. Rocard a fait part de sa *« résolution inébranlable »* de gouverner. Il a renvoyé la balle à ceux qui, dans l'opposition, l'ont accusé de ne pas avoir les moyens de sa politique. *« M. Pons me soupçonne de préparer l'union avec le Parti communiste. Le PCF me soupçonne de préparer l'union avec M. Méhaignerie. M. Méhaignerie a des problèmes d'union avec M. Gaudin, lequel règle ses problèmes d'union à sa manière. Formez donc les unions que vous souhaitez, quant à nous, nous avons ce qu'il nous faut »*, a expliqué le premier ministre.

P. S.

« Construire un nouvel espoir »

Voici le texte intégral de la déclaration de politique générale prononcée le mercredi 29 juin par le premier ministre à l'Assemblée nationale :

« Depuis le 10 mai, pas un jour ne s'est achevé sans que mon action et mes pensées ne soient tournées vers la Nouvelle-Calédonie.

» Cinq jours auparavant, ce territoire lointain du Pacifique avait été une fois de plus ensanglanté par l'enchaînement des incompréhensions et des violences.

» C'est pourquoi la première mesure que j'ai prise, en accord avec le président de la République, a été d'envoyer sur place la mission que l'on sait.

» Les personnalités qui la composaient, à l'exception des préfets Blanc et Steinmetz, ne représentaient pas l'Etat. Elles ont engagé l'autorité personnelle et morale qui est la leur, pour rétablir la paix des cœurs, des esprits et des âmes avant toute recherche de solutions juridiques ou administratives.

» Voilà des hommes très divers, parfois opposés naguère, qui ont su s'enrichir de leurs différences et atteindre un rayonnement collectif qui n'a pas été étranger au résultat de leur mission. Je veux ici leur rendre un hommage personnel et chaleureux. Je crois qu'ils ont bien mérité de la nation.

» Renouant les fils d'un dialogue qu'on pouvait craindre rompu à jamais, ils ont fait en sorte que des dirigeants courageux et responsables acceptent d'entrer dans cette démarche nouvelle. Oui, il est des cas où il faut du courage pour faire preuve de raison !

» Le résultat, vous le connaissez. Vous aurez d'ailleurs à en délibérer dès lundi prochain, avant qu'à l'automne le peuple français, à la demande du président de la République, soit appelé à apporter directement sa garantie solennelle à nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie.

» De ces heures intenses de discussion, j'ai retenu deux phrases.

» La première est de M. Jacques Lafleur : « Il est temps d'apprendre à donner, il est temps d'apprendre à pardonner. »

» La seconde est de M. Jean-Marie Tjibaou : « La souveraineté, c'est la capacité de négocier les interdépendances. »

Vivre bien ensemble

» Elles expriment à mes yeux, l'une et l'autre, la volonté de paix et de reconnaissance mutuelle de communautés dont le destin est bien de vivre ensemble, et non de mourir l'une par l'autre.

» Au moment où s'ouvre, je l'espère, une page nouvelle de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, où les armes le céderont au dialogue, au travail, à la volonté, mes pensées vont à tous les morts, trop de morts, dans toutes les communautés humaines, parmi les fonctionnaires, dans les rangs de la gendarmerie et des forces armées, et les victimes civiles de ce drame en voie d'achèvement.

» Si vous m'accordez votre concours et si les Françaises et les Français le confirment par leurs suffrages, le 14 juillet 1989 verra se mettre en place à Nouméa un cadre institutionnel nouveau qui donnera, j'en suis sûr, une densité plus forte à la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

» J'ai bien conscience que l'accord qui est intervenu dimanche 26 juin ne règle pas tous les problèmes. Mais au moins permet-il de regarder l'avenir de la Nouvelle-Calédonie avec un nouvel espoir.

» Quel que soit le choix que feront nos compatriotes lors du scrutin d'autodétermination de 1998, ils le feront librement et avec les moyens d'assumer leur destin. Si le corps électoral où, du fait du temps qui avance, les Mélanésiens seront majoritaires, choisit de rester dans la République, la France pourra en être fière. Et s'il choisit les chemins de l'indépendance, la France pourra aussi regarder la tête haute ce qu'elle aura entrepris.

» L'important est qu'il n'y ait, demain comme aujourd'hui, ni vainqueur ni vaincu, et que seule triomphe une certaine idée que nous pouvons, en commun, nous faire de notre pays.

» Oui, mesdames et messieurs, la France unie c'est d'abord la Nouvelle-Calédonie réconciliée.

» La réélection de M. François Mitterrand a signifié avec force que l'espoir d'une France plus juste et plus performante passait d'abord par la réconciliation des Français.

» On a baptisé cette démarche d'un mot déjà galvaudé. Je ne vous parlerai donc pas de l'ouverture. Vous la jugerez, vous me jugerez, non sur des intentions mais sur des actes.

» Aucune formation ne détient la majorité absolue dans cette Assemblée. Les socialistes dont j'ai la fierté d'être y sont majoritaires mais de manière seulement relative. Ainsi en ont décidé les Français.

» Notre tâche, dès lors, n'est pas simplement de nous en accommoder, d'essayer tant bien que mal de rassembler des voix au hasard des projets.

» Les Français ont exprimé ce qu'ils voulaient, leur volonté est notre loi et j'entends l'appliquer.

» Cela signifie en premier lieu que la politique conduite sera conforme aux valeurs qui font les socialistes. La tolérance, la justice, le progrès, la solidarité.

» Tous mes amis qui siègent sur ces bancs y sont acquis. Mais ils savent aussi que les idées qu'ils défendent ne sont jamais si belles, si rayonnantes, que quand elles valent pour tous. Nos priorités ne sont pas celles d'une moitié de la France contre l'autre moitié, mais celles de tous les Français. Défaire ce que les autres ont fait, faire ce que d'autres déferont, voilà bien le type de politique dont les électeurs ne veulent plus.

» Nous ne demanderons à personne de nous rejoindre par intérêt ni de trahir ses convictions. (Sur les bancs de l'opposition : « Soisson, Soisson, Soisson. ») Tous les socialistes qui sont ici entendent bien le rester. Et nous comprenons donc que d'autres, qui sont centristes, communistes, libéraux ou gaullistes n'envisagent pas non plus de renoncer à l'être.

» Mais avec ceux qui sauront être ouverts, nos différences s'accorderont, sans que nul n'ait besoin de renoncer à ce qu'il est. C'est là ce que veulent les Français et c'est à leur égard que chacun devra donc prendre ses responsabilités.

» J'ai pris les miennes dans le règlement du dossier néocalédonien : en me refusant à toute polémique partisane à l'égard de mes prédécesseurs, en informant et associant ceux des responsables politiques de l'opposition qui l'ont bien voulu.

» A convictions anciennes, fidélité maintenue. Mais à temps nouveaux, pratiques résolument nouvelles.

» La *Lettre à tous les Français* de François Mitterrand est l'illustration de ce que plus on est assuré de ses valeurs et de ses convictions, plus il est simple d'être tolérant et disponible à autrui.

» Je crois, en effet, qu'une certaine forme de combat politique a vécu. La société française a évolué plus rapidement que n'a su le faire le système politique. Les trois alternances successives de 1981, 1986 et 1988 ont remis les choses à leur place, et les abstentionnistes des 5 et 12 juin derniers nous l'ont dit à leur manière.

» Vous êtes toutes et tous des femmes et des hommes de terrain, qui connaissez bien les réalités, qui mesurez bien les problèmes des gens, qui devinez bien leurs aspirations réelles.

» Pourtant, cette somme de savoir accumulé et d'expériences vécues disparaît presque totalement du débat politique national.

» A quoi cela tient-il ? Beaucoup d'explications sont possibles. Mais une seule réponse est valable, celle d'un retour aux sources de la démocratie, une démocratie qui ne soit pas seulement faite pour nos principes fondamentaux, enfermée dans nos codes et une pratique occasionnelle. Non, ce qu'il nous faut, ce à quoi les Français aspirent, c'est à l'apparition de la démocratie de tous les jours.

» Qu'on songe à la situation que notre pays fait aux femmes ! Grâce au travail accompli, notamment par Yvette Roudy, l'urgence n'est plus à des réformes législatives. Elle a conduit toutes celles qui étaient indispensables.

» Mais aucune loi n'abolira jamais le fait que la femme plus que le mari se soucie chaque jour de l'avenir des enfants, que la femme plus que le mari souffre de l'exiguïté ou de la mauvaise conception d'un logement, que la femme plus que l'homme soit victime de la délinquance. Et qu'on ne s'y trompe pas, je parle ici de toutes les femmes et pas seulement de celles qui sont privées d'emploi.

» Or elles restent exclues de ce qu'on appelle pourtant le dialogue social. Où sont écoutées, où sont entendues, les deux millions de femmes chefs de famille, célibataires, veuves ou divorcées ?

» Si l'on sort un instant de nos perspectives habituelles, qui tendent à découper la vie en tranches, que voyons-nous ?

» Nous voyons, autre exemple, qu'il y a un grand problème des villes. Ceux qui y résident sont devenus étrangers les uns aux autres. La convivialité de jadis a laissé place à l'indifférence quand ce n'est pas à la méfiance.

» On ne se parle plus. On ne connaît plus ses voisins, qui, pourtant, vivent et partagent les mêmes problèmes : la difficulté de trouver une place de crèche, le logement trop petit ou trop bruyant, les problèmes d'emploi, les résultats scolaires des enfants, la sécurité dans le quartier, en un mot : la vie.

» Je pourrais vous dire qu'il faut réconcilier urbanité et urbanisme. Réapprendre à se parler et que cela ne dépend pas que de nous. Je pourrais m'en tenir à l'annonce de la création d'une mission interministérielle de la ville qui aura pour tâche de coordonner les actions jusqu'ici trop dispersées de tous les départements ministériels concernés.

» C'est un moyen, ce n'est pas une réponse.

» Ma réponse est dans les mesures que j'ai prises au cours des six semaines écoulées.

» En consacrant plus de 1 milliard de francs à des travaux d'urgence dans les quartiers dégradés, au réaménagement de la dette des organismes HLM, j'ai voulu permettre d'agir directement sur l'entretien des logements, sur les réparations des cages d'escalier, des ascenseurs, des halls d'entrée, sur la modération de la hausse des loyers et sur un effort particulier pour le logement des plus démunis.

» Cent mille foyers pourront en bénéficier dès cette année. Trente-cinq mille logements supplémentaires seront réhabilités.

» Ce n'est pas une grande réforme du logement social. Ce n'est pas une mise à plat, qui sera pourtant nécessaire, du financement de l'aide personnalisée au logement. Mais pour eux, dont la réalité quotidienne est faite d'ascenseurs en panne, de boîtes aux lettres cassées, de logements trop vétustes, de loyers trop chers, j'ai la conviction qu'il s'agit d'un nouvel espoir.

» La formation est notre priorité des priorités. Pourtant, je n'ai pas engagé de refonte des programmes, de réforme du baccalauréat ou de négociation sur la revalorisation de la condition enseignante.

» Ce qui est nécessaire sera fait, mais j'ai commencé par dégager plus de 1,4 milliard de francs pour repeindre des salles de classes – sourires ironiques à droite, – éviter qu'il ne pleuve sur les livres dans certaines bibliothèques, donner des moyens supplémentaires aux collèges qui ont entamé une rénovation pédagogique, mettre en œuvre le fonds d'aide à l'innovation pour ceux qui se lancent dans une adaptation de leur métier aux exigences de l'avenir.

» Je sais qu'il faut du courage et de l'obstination aux enseignants d'aujourd'hui pour sortir de la routine et donner aux jeunes tout ce qu'ils attendent de l'école et de l'université. Trop souvent, ils ont le sentiment que l'Etat, leur employeur, ne leur en saura aucun gré sur le plan de leur rémunération ou de leur carrière, et qu'en plus il leur faudra affronter d'innombrables obstacles matériels ou administratifs.

» Contre la résignation, une salle de classe refaite, de nouveaux livres à la bibliothèque, des allégements d'horaires dans les zones d'éducation prioritaires, des crédits pour l'innovation, c'est encore un nouvel espoir.

» La prolongation des stages de formation professionnelle, la recon-

Les principales mesures

Lors de sa déclaration de politique générale prononcée devant l'Assemblée nationale le mercredi 29 juin, M. Michel Rocard a annoncé plusieurs mesures concrètes.

- Création d'une mission interministérielle de la ville.
- Création d'une délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion.
- Consultation des professions concernées par l'échéance du marché unique européen de 1992, qui sont invitées à envoyer chacune à M. Rocard avant la fin de 1988 un document synthétique dont la réunion formera un Livre blanc.
- Constitution d'un Corps français du développement.
- Confirmation de la création d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel.
- Dépôt au conseil des ministres du 13 juillet des projets de loi créant un revenu minimum d'insertion et rétablissant un impôt sur les grandes fortunes.

Un peu seul

INSTANTANÉ d'un débat : M. Michel Rocard, au banc des ministres, écoute le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, lui donner des leçons d'ancrage à gauche, sous l'œil impassible de M. Laurent Fabius installé au « perchoir ». La marge de manœuvre du premier ministre est étroite. Il le sait.

Le débat de politique générale de mercredi a montré que les choses n'avaient pas bougé en profondeur au Parlement. A quelques exceptions près, chacun aspire à retrouver ses marques. Le RPR, qui, par la bouche de M. Pons, ne rêve que de voir l'union de la gauche renaître de ses cendres afin de pouvoir retrouver le moelleux des bons vieux affrontements droite-gauche. Le PCF, qui, avec le discours de M. Lajoinie, a fait écho au RPR : même langue de bois, même manichéisme de fond. Chacun retrouve ses campements, même si la mode, cette année, pour la rentrée parlementaire est à l'*« opposition sérieuse ou constructive »*. De l'art d'accommoder les restes.

MM. Gaudin et Mauroy se sont également retrouvés, de part et d'autre de l'hémicycle, sur une même ligne : il ne faut pas mélanger les torchons et les serviettes, ont-ils dit en substance. Le centre, c'est nous !, a prévenu le député de Marseille. Hors de la gauche, point de salut !, a insisté le maire de Lille. Bref, à chacun son rôle, ont-ils dit à un premier ministre suspect de vouloir transcender les clivages d'antan.

M. Rocard avait l'air un peu seul, hier, même si ses amis se sont empressés de lui apporter leur soutien. La topographie des applaudissements dans l'hémicycle montrait à l'évidence les clivages de pensée, par exemple quand le premier ministre a abordé la question de l'impôt sur les grandes fortunes en insistant sur la nécessité de ne pas sacrifier la solidarité à l'efficacité économique. Les applaudissements qu'il a recueillis étaient essentiellement rocardiens et barristes.

Un semblant de dialogue s'est toutefois instauré entre deux chantres du « parler vrai » : MM. Rocard et Méhaignerie. Le président de l'UDC est celui qui a salué avec le plus de chaleur *« la sincérité »* de la démarche du premier ministre. Mais paraphrasant M. François Mitterrand répondant à M. Chaban-Delmas, premier ministre en 1969, lors de son discours sur la nouvelle société, le député centriste n'a pas caché son scepticisme en voyant la majorité qui entourait M. Rocard : *« Autour de vous, il y a le PS, ses congrès, la magie des mots et les ambitions personnelles. »*

Le dialogue aurait pu se poursuivre en début de soirée quand M. Rocard a répondu aux différents orateurs. Mais – acte manqué ou distraction, – le premier ministre a oublié de lire la réponse qu'il avait préparée pour le leader centriste. Dans cette réponse, le premier ministre saluait *« la loyauté »* de M. Méhaignerie dans sa façon de prendre acte des intentions du gouvernement. *« A mon tour un hommage,* avait-il écrit sur sa réponse. *Vous avez, dans le ton et l'ouverture d'esprit un discours souvent proche de celui que j'aurais aimé pouvoir prononcer moi-même comme opposant hier. Mais l'attitude du gouvernement alors le rendait impossible, à mon plus grand regret. »* Un propos égaré, à l'image peut-être des rendez-vous manqués qui, depuis le 8 mai, jalonnent le chemin de l'ouverture.

PIERRE SERVENT.

Police : de l'intérieur à l'extérieur

Appuyé, l'hommage du premier ministre à son ministre de l'intérieur inscrit l'action présente de M. Pierre Joxe dans la continuité de celle qui fut, déjà, la sienne, de juillet 1984 à mars 1986, au même poste. Le passage de la quantité – augmenter les effectifs policiers – à la qualité – accroître la rentabilité du service public policier – s'était alors traduit par l'élaboration d'un plan de modernisation pluri-annuel engageant les gouvernements de 1986 à 1990. M. Joxe avait su traduire en volonté politique ce qu'avaient ébauché, depuis 1981, des parlementaires – MM. Jean-Michel Bélorgey et Gilbert Bonnemaison, – des hauts fonctionnaires – MM. Jean-Marc Erbès et Pierre Verbrugghe – et des syndicalistes – M. Bernard Deleplace notamment.

Toutes ces réflexions parallèles avaient en commun de critiquer l'absence d'engagement financier cohérent de l'Etat en faveur de la police et de juger peu rentable l'action de cette dernière. Présenté par M. Joxe en juillet 1985, le rapport annexé au projet de loi de modernisation résume sans fioritures ce constat : *« La France a bâti ses villes et ses banlieues sans se soucier de leur sécurité (...). De même que les théoriciens de la gestion dans le secteur privé ont construit le concept d'« entreprise fantôme », facteur de mauvaise qualité et d'improductivité, il ne faut pas plus cacher l'existence d'une « administration fantôme », source d'inefficacité. »* Et la programmation pluri-annuelle des crédits soumise au vote des parlementaires voulait signifier *« le passage d'une croissance extensive des services de police à une croissance intensive : l'augmentation des effectifs cède la place à des gains de productivité internes à l'institution »*.

L'opposition de l'époque vota contre, tout en accusant les socialistes de se convertir à sa démarche. Nul doute qu'aujourd'hui l'attitude de l'opposition serait moins uniformément négative. Pour l'heure, on ne sait trop quel sera le premier test choisi par le ministre de l'intérieur, qui attend septembre – le temps de la réflexion, d'un état des lieux et d'une évaluation de la modernisation à mi-parcours – pour annoncer plus précisément ses projets. Mais, d'ores et déjà, M. Rocard a laissé entrevoir une évolution de la démarche en présentant la police comme *« un important service de proximité sociale »*. D'une action d'abord tournée vers la police elle-même, sa professionalisation et sa technicité, on semble vouloir passer à une action insistant sur l'insertion des policiers parmi la population. En d'autres termes, plus tournés vers l'extérieur.

E. P.



Politique

du premier ministre au Parlement

« Une solidarité bien gérée »

duction des mesures d'exonération de cotisations sociales pour les employeurs embauchant un jeune en contrat de qualification, pour plus de 200 000 jeunes dont la formation ou l'embauche risquaient d'être interrompues, c'est aussi un nouvel espoir.

» La démocratie de tous les jours, c'est également celle qui ne néglige aucune difficulté de la vie réelle des Français, et qui sait qu'il n'y a pas d'un côté des petits problèmes et de l'autre les grands, mais qu'il y a d'un côté un nombre extrêmement restreint de problèmes insolubles et de l'autre une infinité de problèmes qui pourraient être réglés.

» Elles ne sont pas très nombreuses, par exemple, les familles écartelées par les séparations de conjoints qui vivent l'un en France, l'autre en Algérie. Mais au cœur de ce déchirement, il y a des enfants et leur mère. La convention négociée à Alger ces dernières semaines par Georgina Dufoix, qui y a mis la force de conviction et de caractère d'une femme de cœur, représente aussi pour ces mères et ces enfants un nouvel espoir.

» Sentiment d'espoir, sentiment de sécurité, ce sont les deux facettes d'une même volonté. Longtemps la politique s'est saisie du problème de la sécurité avec les instruments les plus immédiats : la loi, le règlement, le budget. On a renforcé les dispositifs, on a renforcé les effectifs. Mais c'est Pierre Joxe qui, le premier, a mis l'accent sur la qualité.

» Les policiers ne sont pas faits pour perdre des heures à dactylographier des formulaires sur des machines vétustes. Ils sont faits pour être dans la rue au contact constant de la population, qui doit mieux les connaître, pour être mieux aidée par eux.

» La présence massive, mais irrégulière, est toujours moins utile à la lutte contre la délinquance qu'une présence plus discrète, mais plus constante, de policiers restant suffisamment longtemps dans le même quartier pour y faire une prévention efficace.

» Enfin, le commissariat doit être un lieu où l'on pénètre avec aussi peu de réticences que dans un bureau de poste. (Sourires sur tous les bancs.) La police n'est pas seulement un instrument de prévention et de répression, elle est aussi un important service de proximité sociale. (Applaudissements à gauche.)

» L'espoir s'inscrit dans la démocratie de tous les jours, s'enracine dans la réconciliation de l'action politique et de la vie quotidienne, dans la réconciliation de l'Etat et de la société civile, il tire sa force de la réconciliation de l'instant et de la durée.

» Nous vivons sous l'empire de l'image, et d'abord celle de la télévision. Pas un attentat, pas une guerre, pas une catastrophe qui ne nous soient rendus immensément proches. Pas un événement qui ne nous soit connu dans le moment même où il se produit.

» Et pourtant, tout cela reste fort lointain de notre vie quotidienne. Une image chasse l'autre, un événement chasse l'autre. Le rythme politique auquel nous vivons tous, passant de l'élection au sondage, de la petite phrase au coup médiatique, érigera, si nous n'y prenons garde, la myopie en art de gouvernement et rabaissera la responsabilité du citoyen à l'opinion passagère du « sondé ».

» Une telle paupérisation intellectuelle de la société politique et de l'Etat produit des effets graves dans la conduite de politiques et de décisions qui exigent une vision à long terme.

Un rôle transformé pour le Plan

» *« Donner du temps au temps »*, selon la belle expression du président de la République, c'est retrouver le sens de la durée.

» C'est savoir ne jamais sacrifier l'avenir et le moyen terme aux opportunités du moment.

» C'est ici qu'il nous faut redonner au Plan un rôle transformé, mais équivalent à ce qu'il a représenté à la Libération. Créer pour assurer la modernisation d'un pays encore essentiellement rural, il doit aujourd'hui s'adapter et imaginer des outils de prospective qui devront accorder à la création d'activités dans les services touchant à la formation, à la santé, à l'insertion sociale, aux personnes âgées, une importance au moins comparable à celle qui est accordée à la modernisation industrielle. A la fin du siècle, 73 % de la population active travaillera dans le secteur des services, 21 % dans l'industrie et le bâtiment, 6 % dans l'agriculture.

» C'est à cet univers en mutation qu'il nous faut nous préparer. Et nous ne le ferons que si nous savons évaluer correctement ce que nous mettons en œuvre. L'évaluation des politiques publiques sera un aspect essentiel de la modernisation politique.

» C'est aussi une des conditions indispensables pour rendre à l'action politique la dignité qu'elle mérite. *« Il faut*, disait Victor Hugo, *que la défaite de la démagogie soit la victoire du peuple » (applaudissements à droite et à gauche)*. Ce nouvel espoir viendra si les Français constatent que l'action et le discours sont réconciliés.

» L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont le plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion.

» Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la Sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration du minimum vieillesse et des allocations chômage, c'est construire le dernier étage, franchir la dernière étape.

» Qu'on y songe, notre pays a déployé des décennies d'efforts pour lutter contre la pauvreté, contre le dénuement complet. Il entreprend maintenant de les attaque, avec une vigueur nouvelle. Il n'est pas digne de notre passé, ni concevable pour notre avenir, que tant de gens survivent dans la misère et se voient rejetés aux franges d'une société qui les frappe d'exclusion sans appel.

» La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite. Parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine..

» Oh, certes, le montant de l'aide sera insuffisant au regard du souhaitable. Mais il offrira à tous ceux qui en disposeront une nouvelle chance, un nouvel espoir. Une chance d'échapper à la misère. Une chance de retrouver sa place dans le monde des autres. C'est pourquoi le revenu minimum doit être étroitement lié à un effort d'insertion.

» Il faudra, là encore, bousculer nos habitudes, briser les rigidités de l'Etat-providence, mobiliser les énergies de tous, celles des collectivités locales, celles des services sociaux, celles des associations. Car seule une démarche concrète adaptée à chaque situation permettra de franchir les difficultés. Dans de nombreux cas, cet effort s'adressera à certains qui n'ont même pas d'état civil, que l'illettrisme empêche de lire un formulaire ou de signer un chèque, que le repli sur soi a coupés depuis longtemps du monde extérieur. Dans d'autres cas, il s'agira de chômeurs depuis peu en fin de droits, ou de familles provisoirement privées de toutes ressources. Il nous faudra donc renouveler profondément nos habitudes de penser et d'agir, être plus participatifs, moins cloisonnés, bref mieux ouverts sur la société.

» Il nous faudra également veiller à ce que cette réforme atteigne bien ses buts, sans créer des abonnés de l'assistance, sans négliger la volonté tenace de l'insertion. C'est pourquoi va être parallèlement créée une délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion qui aura pour tâche d'impulser sa mise en place et de veiller à en évaluer l'efficacité, afin que d'ici trois ans un réexamen du dispositif soit entrepris sur la base d'informations sérieuses et suivies.

C'est le 13 juillet que le projet de loi sera adopté au conseil des ministres pour être aussitôt déposé sur le bureau de votre assemblée.

Puis, c'est le 4 octobre au plus tard que la représentation nationale examinera le texte en séance publique après avoir disposé, conformément à vos compétences et à nos engagements, du temps nécessaire à un travail approfondi en commission.

Le financement du revenu minimum d'insertion sera assuré pour partie par le rétablissement d'un impôt sur la fortune.

Il faut ici lever toute équivoque : l'impôt sur la fortune est une contribution de solidarité, pas une revanche contre les riches.

C'est pourquoi, selon nous, le principal problème posé, mais il est très épineux, concerne non pas le principe de l'impôt, mais la définition du meilleur équilibre entre la solidarité nécessaire et la pertinence économique.

» C'est une simple question de bon sens : une imposition trop forte, à l'heure où s'ouvrent les frontières, inciterait à la fuite des capitaux, conduirait à ce que le potentiel d'investissement aille irriguer les entreprises de nos concurrents de préférence aux nôtres, en même temps que cela pourrait décourager les activités qu'il nous faut stimuler.

» En sens inverse, une taxation symbolique — qui, elle, serait purement idéologique — ne produirait pas les sommes nécessaires à la solidarité voulue par tous.

» C'est dans cet esprit résolu, mais lucide, que le gouvernement travaille.

» C'est dans cet esprit qu'il s'apprête là aussi à vous saisir le 13 juillet et qu'il a voulu, là encore, se hâter sagement en n'oubliant jamais que rien ne fait perdre plus de temps que la précipitation.

S'adapter à l'évolution des marchés

» Une solidarité bien gérée, c'est le sens de notre action dans le domaine de la sécurité sociale aussi. Il sera sans doute nécessaire et il est légitime que nous assurions par la solidarité entre actifs et inactifs l'équilibre fragile de l'assurance-vieillesse. L'assurance-maladie, pour sa part, peut et doit être équilibrée par une attention vigilante portée à l'évolution de la consommation de soins, par une responsabilité accrue des médecins à l'égard des prescriptions qu'ils formulent, par une information renforcée des usagers, sur l'utilisation des biens de santé. C'est au prix de cet effort opiniâtre et quotidien — dont Pierre Bérégovoy nous a montré en son temps le chemin — que sera préservée l'égalité de chacun devant la maladie. C'est avec ce souci et c'est à ce prix que mon gouvernement corrigera dans les tout prochains jours les mesures supprimant le remboursement à 100 %, qui ont pénalisé les plus vulnérables mais aussi les plus silencieux, parmi les personnes âgées et les grands malades. Nous n'oublions pas que dans la société aussi les plus grandes douleurs, ce sont souvent les plus muettes.

» La nécessité pour notre agriculture de s'insérer totalement dans les politiques communautaires n'est plus guère contestée aujourd'hui. Les conséquences en sont notre lot commun. Il faut maintenant mettre les agriculteurs en situation d'y faire face en donnant à ceux qui sont en difficulté les moyens de leur reconversion et en assurant aux exploitations performantes les moyens d'un financement moderne et diversifié.

» Voilà deux chantiers urgents que je souhaite voir rouvrir rapidement. Henri Nallet, homme de fermeté, de patience et de dialogue, les mènera à bien.

» La solidarité est également un lien essentiel qui unit les hommes et les femmes face aux grandes mutations industrielles. Elle est la condition de la modernisation de notre économie. Nos entreprises doivent continuer et continueront de s'adapter sans cesse à l'évolution de leurs marchés. Mais, au cœur de ces grandes transformations, doit demeurer constante l'attention portée à ceux qui travaillent. Jacques Chérèque, qui a su donner un nouvel espoir à la Lorraine et dont l'action est étroitement associée à celle du ministre de l'industrie, est parmi nous l'un des gardiens de cette exigence.

» La solidarité est enfin que chacun, et particulièrement les plus modestes, ait une part équitable des fruits de la croissance. La revalorisation du SMIC, décidée ce matin par le conseil des ministres, pour modeste qu'elle soit n'a pas d'autre signification. Ce n'est qu'ainsi que nous obtiendrons l'adhésion de tous à une croissance saine et équilibrée.

» Je viens de vous parler de solidarité. Elle ne sera forte et durable que grâce aux performances de notre économie.

» Ce nouvel espoir, c'est une France retrouvant le chemin de l'avenir.

» L'an dernier, les discours convenus sur le déclin de notre pays m'avaient agacé : résignation devant le chômage ; autoflagellation sur la paresse des salariés ; refus de nos responsabilités européennes ou mondiales au prétexte de ce que nous serions devenus « un petit pays ». Autant de thèmes d'abattement plutôt que de débat.

» Comment croire que nous gagnerons l'avenir si nous le regardons avec frilosité et inquiétude devant les contraintes qui nous enserrent ? J'ai la réputation d'avoir prêché pour la rigueur et la prise en compte des nécessaires grands équilibres économiques et financiers. Mais jamais la rigueur ne sera ni mon ambition ni ma soumission. Elle est là pour nous guider vers une autre croissance.

» Si une gestion rigoureuse de l'économie s'impose, c'est qu'il n'y a pas de trésor caché. Ni à gauche dans la relance ni à droite dans la déréglementation. Le respect de la contrainte extérieure n'est pas une simple exigence financière, c'est une condition de notre indépendance. La maîtrise des dépenses publiques et sociales s'impose, car tout alourdissement de la dette publique se paye un jour par une limitation de notre taux de croissance. La lutte contre la hausse des prix, dont le succès doit beaucoup à la modération salariale, ne saurait être relachée. Elle doit s'appliquer aux marges du secteur abrité comme des services, dont l'augmentation est aujourd'hui trop rapide. Est-il normal, comme l'établit une étude récente du CERC, que certaines professions aient enregistré une augmentation de leurs revenus de 7 à 25 % quand les salaires évoluaient tout juste comme l'inflation ?

» Nous ne changerons donc pas de politique économique en nous cachant la réalité : c'est pour cela que j'ai décidé de limiter le déficit prévisionnel du budget de l'Etat à 100 milliards de francs en 1989, soit 15 milliards de moins qu'en 1988, de ne pas présenter de collectif budgé-

(Lire la suite page 8.)

Au PS, l'ouverture passe très mal

« Ne dites à personne que je suis socialiste, j'aurai peut-être une chance de devenir ministre. » Plus d'un député socialiste était prêt à reprendre cette phrase à son compte, le mercredi 29 juin, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, pour commenter la composition du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. A entendre vanter la répartition égale des portefeuilles entre socialistes et non-socialistes, grâce à l'augmentation de la part des seconds par rapport à ce qu'elle était dans l'équipe précédente, bien des députés du PS en concluaient avec amertume que, par les temps qui courent, le mérite d'un gouvernement semble être inversement proportionnel au nombre de socialistes qui en font partie.

Ce douloureux paradoxe était décliné de diverses manières, en fonction des situations locales ou personnelles qui s'en trouvaient assombries. Pêle-mêle, on observait qu'un socialiste battu aux élections législatives perd son maroquin (cela a été le cas de MM^mes Georgina Dufoix et Catherine Trautmann), tandis qu'un non-socialiste qui n'est pas parvenu à se faire élire conserve le sien (par exemple : MM. François Doubin, Brice Lalonde et Bernard Kouchner) ; que pour être ministre il vaut mieux ne pas avoir fait de politique, voire s'être fait remarquer par des diatribes méprisantes et médiatiques à l'encontre des partis et des militants ; qu'un transfuge de la droite (M. Jean-Pierre Soisson) est considéré comme plus qualifié qu'un socialiste pour s'occuper des relations entre les salariés et les employeurs, etc.

Certains s'interrogeaient sur leur destin. Un vrai crève-cœur : M. Christian Pierret, vainqueur par deux fois dans les Vosges, aux élections législatives de 1978 et de 1981, d'un Lionel Stoléru alors puissamment soutenu par l'« Etat-Giscard », voit son ancien adversaire au gouvernement, tandis qu'il est lui-même écarté non seulement de tout poste ministériel, mais de toute responsabilité à l'Assemblée, avant d'apprendre qu'une des vedettes de la seconde équipe Rocard n'est autre que le président de droite du conseil régional de Lorraine, M. Jean-Marie Rausch. Le cas Rausch est, d'ailleurs, des plus problématiques. M. Jean Laurain, député de la Moselle, ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a décidé de réunir à Metz, le 2 juillet, les élus socialistes lorrains pour discuter de la situation créée par l'« ouverture » faite au sénateur centriste.

S'agissant de la Lorraine, le choix fait en faveur de M. Rausch pose la question des alliances. Des députés élus avec un fort contingent de voix communistes, dans le bassin sidérurgique, peuvent se demander comment cette partie de leur électorat va réagir en voyant privilégier l'entente avec un des chefs de file du camp d'en face. La question se pose aussi pour un député comme M. François Hollande, élu en Corrèze dans une circonscription largement dominée par une gauche dans laquelle le PCF tient une place importante. Si l'on admet que le thème de l'ouverture avait favorisé, aux élections législatives déjà, la remontée des communistes, il y a lieu de se demander si la même cause, aggravée, ne va pas renforcer le même effet.

Les analyses varient toutefois selon les régions. Si les Lorrains l'ont mauvaise, comme on dit, les Alsaciens sont plutôt contents de l'entrée au gouvernement de M. Théo Braun, un ancien adversaire certes, mais pas de premier rang, et surtout une référence qui peut influer sur le comportement des électeurs démocrates chrétiens. Pour M. Jean-Marie Bockel, réélu député à Mulhouse, s'il était indispensable d'écarter l'éventualité d'un « cadeau » socialiste à M. Joseph Klifa, le maire de la ville, lors des élections législatives, le fait que M. Braun apporte son concours au gouvernement est la démonstration rêvée de l'idée selon laquelle le PS peut chercher dans cette région, pour les élections municipales, l'appui d'une partie au moins de l'électorat centriste.

Sombres présages

Telle est la problématique : s'agit-il de gagner des électeurs, jusqu'à présent annexés par la droite, ou bien de conforter l'emprise de certaines personnalités de la droite sur ces mêmes électeurs ? Les analyses, sur ce point, diffèrent. Tel député socialiste estime que la méthode suivie par MM. François Mitterrand et Michel Rocard a pour effet de renforcer M. Raymond Barre, qui, dit-il, *« s'enrichit politiquement à mesure qu'il s'appauvrit en partisans, qui entrent au gouvernement »*. Tel autre estime que M. Rocard se constitue un capital pour l'avenir, en essayant de contourner, à son habitude, un Parti socialiste auquel, selon cette analyse, il jugerait ne pouvoir s'imposer que de l'extérieur.

Vient à l'appui de ces sombres présages une certaine déception devant le discours de politique générale du premier ministre, jugé excellent dans sa première partie (*« J'ai entendu pour la première fois un premier ministre de la quotidienneté »*, résume un mauroyiste, M. Jean-Pierre Balligand, député de l'Aisne), mais manquant de souffle, d'envolée, voire tout simplement de projet dans sa seconde partie, politique. Certains jugeaient que M. Rocard n'avait pas traité les priorités, telles que l'éducation nationale, la revalorisation de la fonction enseignante ou le problème des « noyaux durs » des entreprises dénationalisées par M. Jacques Chirac, soit en faisant silence sur certaines d'entre elles, soit en ne dégageant pas une hiérarchie nette et politiquement significative.

Chacun constate que l'action des socialistes s'oriente aujourd'hui selon deux lignes : l'une est celle de l'« ouverture », l'autre est celle de la majorité de gauche, dont l'existence a été soulignée lors de l'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale et, encore, lors de la répartition des présidences de commission (M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, estimant que celle de la commission de la production et des échanges avait été proposée aux communistes au titre de la majorité et que, refusée par eux, elle devait rester à la majorité, donc revenir à un socialiste). Ces deux lignes ne sont pas nécessairement incompatibles, mais leur articulation demande à être précisée.

La préparation de la réunion du comité directeur du PS, fixée au 2 juillet, est l'occasion d'amorcer ce débat. Deux réunions informelles ont déjà rassemblé les représentants des divers courants pour tenter de s'entendre sur un texte commun, comme M. Pierre Mauroy l'avait proposé au bureau exécutif le 22 juin. Si le premier secrétaire souhaite voir confirmées, à cette occasion, les orientations de la motion adoptée par le congrès de Lille, l'an dernier, d'autres jugent que cela ne peut suffire. Il y aurait même quelque impudence pour le PS à proclamer aujourd'hui son refus de toute alliance centriste. Il faut donc intégrer les événements de ces dernières semaines et les mettre en perspective.

L'hypothèse d'un comité directeur réaffirmant d'une seule voix l'« ancrage à gauche » du PS n'est pas à exclure, mais elle paraît à certains désespérante. Du côté des rocardiens, en revanche, on ne verrait pas d'un mauvais œil le Parti socialiste se cantonner dans son « créneau » propre et, pour le reste, laisser les mains libres au gouvernement et à son chef.

PATRICK JARREAU.

Audiovisuel

La recherche du consensus

« La grande misère qualitative de la télévision est lourde de menaces. »... En quelques phrases, le premier ministre a ainsi résumé le jugement sévère porté par les socialistes sur la politique audiovisuelle menée ces deux dernières années. *« Répétition des séries américaines, massacre des films à la tronçonneuse de la publicité » :* M. Michel Rocard a mis d'emblée le doigt sur les dérives dont souffre le système français, commercial à l'excès. Un système dont la CNCL devait précisément assurer la régulation.

Largement condamnée par le président Mitterrand, la Commission apparaît donc en première ligne des réformes à venir. Et le conseil supérieur de l'audiovisuel va lui succéder. Mais encore cette nouvelle instance devra-t-elle reposer, a précisé M. Rocard, *« sur le consensus le plus large de toutes les familles politiques »*. C'est d'ailleurs une exigence, puisque son inscription dans la Constitution — annoncée dans la *Lettre aux Français* — est aujourd'hui confirmée. Ce choix implique l'adoption du projet de loi dans des termes identiques par les deux Assemblées, puis sa ratification soit par référendum, soit à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés par députés et sénateurs réunis en Congrès. C'est cette dernière formule qui sembla avoir la préférence du chef du gouvernement.

Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, devrait faire, lors du prochain conseil des ministres, une communication sur la méthode choisie et les grandes lignes de la réforme.

A. Co.

Politique

La déclaration de politique générale

« Un pays dont les habitants redécouvrent

(Suite de la page 7.)

taire de printemps et de prolonger les mesures de financement exceptionnel de la protection sociale.

» Cette rigueur n'a de sens qu'au service de l'emploi, c'est-à-dire du rétablissement de la compétitivité et de l'économie française.

» La clé de la compétitivité est dans l'exigence de la qualité. Qualité des produits, qualité des hommes, qualité des organisations. Encourager partout, à tous les niveaux, dans l'administration, dans le secteur public comme dans les entreprises privées, la formation et la mobilisation pour la qualité doit devenir une exigence collective.

» C'est en partant de cette évidence mais aussi parce que je crois aux hommes et aux femmes qui travaillent dans nos administrations, comme à la capacité de leurs syndicats de devenir des forces de proposition, parce que je crois à l'aptitude des agents à s'organiser et à réfléchir à partir de leur expérience du terrain, parce que je crois à leur sens du service public, parce que je crois, enfin, aux vertus de la déconcentration, que j'entends demander à l'ensemble de nos responsables administratifs — à commencer par les membres du gouvernement — d'entreprendre une action d'envergure nationale.

» Chaque service en contact avec le public réfléchira, selon les modalités qu'il déterminera lui-même, à la manière de mieux prendre en considération les besoins et les demandes de ses usagers. Il formera un petit projet d'entreprise en vue de régler, avec les moyens du bord pour commencer, deux ou trois des problèmes les plus criants qui enveniment ses relations avec ses usagers. J'irai moi-même, le 29 juin 1989, visiter les services où les plus grands progrès auront été accomplis.

» Dans l'entreprise, les rapports sociaux prennent une autre dimension quand les objectifs sont négociés, quand la transparence existe dans les règles du jeu, dans le partage du travail ou des revenus. La liberté de l'entreprise appelle l'exercice des libertés dans l'entreprise. Les lois Auroux ont codifié les instruments de ces libertés, et tous les chefs d'entreprises modernes en ont compris la portée et l'efficacité. C'est par la négociation que l'on peut aujourd'hui aller plus loin, et c'est ce que le ministre du travail, Jean-Pierre Soisson, devra inviter les partenaires sociaux à faire pour ce qui concerne les règles du licenciement.

» Qualité des hommes, qualité des produits. Nous allons aussi lancer une grande campagne sur le commerce extérieur, des actions de promotion du tourisme à l'usage des clients étrangers, en particulier européens, mettre en chantier une fiscalité plus favorable au renforcement des fonds propres des entreprises et donc aux bénéfices non distribués ; nous allons aider à la constitution de véritables pôles d'entreprises à taille mondiale par le jeu d'actionnariat dynamique et concentré et la recherche de partenaires européens.

» Quand, aujourd'hui, j'entends le débat économique se limiter à la question des fameux « noyaux durs », j'ai envie de demander : dans quel pays sommes-nous ? Faut-il attendre que nos entreprises soient absorbées, faute de leur avoir permis d'augmenter leur capital et leurs fonds propres, et de constituer de vrais pactes d'actionnaires pour une stratégie : la conquête des marchés, la croissance externe, l'implantation judicieuse à l'étranger, le partenariat européen ?

» C'est pourquoi mon gouvernement encouragera la constitution de sociétés françaises ou européennes de taille critique minimum, seules susceptibles à terme, chacune dans son créneau, de garantir l'emploi et le développement des richesses dans notre pays.

» Partout, je traquerai les marges de manœuvre, les gisements inexploités de productivité ou de soldes extérieurs favorables. L'action de Pierre Bérégovoy, pour la baisse des taux d'intérêt, la recherche d'économies pour le budget de l'Etat et des collectivités publiques, et une fiscalité qui encourage l'investissement, est un gage de confiance pour l'ensemble des acteurs économiques.

» La recherche constitue l'investissement prioritaire pour notre pays. Elle doit s'inscrire dans la continuité : un programme de recherche est un acte long, dont les retombées ne sont pas immédiatement perceptibles, mais qui, s'il n'est pas engagé, obère gravement l'avenir. La recherche redevient une des grandes priorités de l'action gouvernementale, et, à ce titre, ses moyens humains et financiers feront l'objet d'une programmation dans la durée.

» L'effort de recherche-développement en France a connu une importante progression dans la première partie des années 80, passant de 1,82 % du PIB en 1980 à 2,27 % en 1985. Nous devons reprendre cette marche en avant en gardant l'ambition affichée en 1985 d'atteindre rapidement un objectif global de 3 % du PIB.

Une France forte dans une Europe forte

» Mais la recherche n'est pas seulement une affaire de crédits, elle doit être une affaire d'état d'esprit.

» La création d'un ministère plein de la recherche confié à cet homme d'autorité scientifique indiscutée qu'est Hubert Curien, correspond à cet impératif. La nécessité de rééquilibrer les efforts de recherche publique-recherche industrielle, et surtout de favoriser l'ouverture de cette recherche publique vers les entreprises participe du même souci.

» La recherche publique doit bénéficier pleinement de la nouvelle mobilisation de nos forces, mais il est essentiel que les travaux effectués par les entreprises progressent encore davantage.

» Cela exige d'encourager la mobilité des hommes et, par exemple, favoriser l'embauche de chercheurs par les entreprises. Mais aussi d'envisager la « mobilité des projets », c'est-à-dire favoriser les développements industriels des découvertes et pousser à des travaux, en coopération entre les organismes publics, les laboratoires universitaires et les entreprises.

» Enfin cela suppose de développer des structures de contact entr les laboratoires publics et industriels.

» C'est en favorisant l'osmose entre les richesses de notre recherche universitaire, des organismes publics et celles des entreprises que nous tirerons le meilleur de nos forces. Nous allons en avoir besoin, et nous n'aurons pas trop de mille six cent quarante-six jours pour y parvenir. Et encore l'effort devra-t-il se poursuivre longtemps.

» La France forte est mon ambition.

» Mais notre monde est devenu terriblement interdépendant : la croissance, le chômage, le terrorisme, les pollutions ne dépendent pas que de décisions nationales, loin s'en faut. Cette interdépendance est parfois vécue comme une contrainte : elle fait souvent peur. Il faut donc que la France puisse occuper toute sa place, puisse exprimer pleinement sa vocation internationale, puisse entraîner et convaincre.

» A l'étranger, la France a des intérêts, mais aussi une audience, un rayonnement. Elle porte beaucoup d'espoirs.

» Et d'abord en Europe.

» 29 juin 1988-1er janvier 1993. Il nous reste mille six cent quarante-six jours pour nous préparer au grand marché : c'est donc demain.

» Cela inquiète ceux qui craignent de ne pouvoir s'y adapter, ceux qui ont peur d'avoir plus à y perdre qu'à y gagner, ceux qui se laissent atteindre par les poisons du corporatisme.

» Cette crainte naturelle, mesurons-la, car l'ignorer ou la sous-estimer nous conduirait à un échec. Je ne crois pas, en effet, que l'Europe puisse se faire sans que le veuille une opinion publique convaincue. Et sur ce point, la partie doit être gagnée. Encore faut-il calmer les appréhensions sans celer pour autant les difficultés. L'Europe est avant tout une chance et elle est notre avenir. Encore faut-il le faire savoir et le préparer.

» Je suis inquiet des difficultés de l'harmonisation fiscale mais moins que je ne suis heureux d'être titulaire d'un passeport européen.

» La concurrence allemande ou hollandaise me préoccupe, mais moins que ne me satisfait la perspective ouverte depuis la semaine dernière que mes deux derniers fils puissent parfaire leur formation ou s'installer indifféremment à Gênes, Heidelberg, Salamanque ou Cambridge.

» Le taux du deutschemark me soucit mais moins que le succès d'Ariane ne me procure d'espoir et de fierté.

» L'Europe sera celle que nous voulons, celle que nous construirons. Dans chaque secteur, qu'il s'agisse de transport ou d'agro-alimentaire, d'assurances ou de télécommunications, nous nous opposerons à ce que le marché intérieur se traduise par une dérégulation sauvage. Nous veillerons à ce qu'à chaque étape, harmonisation et unité du marché aillent de pair avec libéralisation et à préserver, vis-à-vis des pays tiers, l'équilibre des avantages accordés.

» Les ministres des finances viennent de conclure sur ce point un accord exemplaire, alors que, il faut bien le dire, ce dossier avait été laissé en friche.

» Créer les conditions de réussite de cette entreprise incombe au gouvernement tout entier, mais aussi à tous les acteurs de la vie économique du pays. Il ne faut pas attendre tout de l'État. Il nous faut mesurer toutes les implications, les préparer dans le détail, dans le concret, avec la compétence de tous au sein d'un organisme créé pour préparer et éclairer l'avenir : le commissariat du Plan.

Mobilité des hommes mobilité des projets

» C'est pourquoi j'invite chaque profession concernée à se mobiliser, à réfléchir, à dresser la liste des questions qu'elle se pose face à l'échéance de 1992 et à me l'adresser avant la fin de l'année, sous la forme d'un document très synthétique qui ne devra pas dépasser deux ou trois pages.

» C'est munis de ce Livre blanc de leurs espoirs et de leurs craintes que nous pourrons efficacement être sur tous les fronts et négocier dans de bonnes conditions.

» Cependant, sur le terrain de la cohésion sociale, l'initiative appartient aussi aux partenaires sociaux. La relance du dialogue social à l'échelon européen, la négociation de conventions collectives entre syndicats et chefs d'entreprise de la CEE forgeront l'armature de l'espace social européen. Non seulement la France ne s'y dérobera pas mais elle fera de la progression de l'espace européen une condition des progrès enregistrés dans d'autres domaines.

» La France ne sera forte que dans une Europe forte. C'est sur le marché intérieur européen, dans une relance concertée entre les Douze en particulier et en direction de nos partenaires méditerranéens qu'elle consolidera son espace de croissance.

» Nous en prenons le chemin. Hier même à Hanovre, le président de la République a, en notre nom à tous, tracé la voie qui nous conduira progressivement vers l'Europe monétaire, vers le moment où la Communauté pourra jouer un rôle de premier plan dans un système monétaire international amélioré. Elle doit dans ce but se doter d'une monnaie qui puisse constituer un pôle fort comme le sont aujourd'hui le dollar et le yen.

» Une Europe forte fera entendre sa voix et sentir son poids. Cela ne se peut sans la France, dont la responsabilité reste primordiale dans la construction européenne.

» Vis-à-vis du tiers-monde, ce tiers-état du monde, notre responsabilité est peut-être plus lourde encore, car il s'agit de la survie de la planète. Là vivent en réalité, souvent dans des conditions dramatiques, les quatre cinquièmes de la population du globe.

» Je tiens à souligner ma détermination à rendre à la France sa place au tout premier rang des pays soutenant le développement du tiers-monde, en particulier des pays les plus pauvres. C'est dans cet esprit que lors du récent sommet de Toronto, le président de la République a fait adopter par les Sept des propositions généreuses et réalistes

M. Soisson : Ne pas taire ses convictions

M. Jean-Pierre Soisson, nouveau ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a souhaité, le mercredi 29 juin sur TF1, *« être l'un de ceux qui contribueront au déblocage de la vie politique française »*. Interrogé à propos de son *« ralliement »* au gouvernement, l'ancien ministre de la jeunesse et des sports de M. Raymond Barre a expliqué que M. Michel Rocard est *« le type même du premier ministre de l'ouverture »*. Les ministres centristes de l'actuel gouvernement ne sont pas là *« pour ne pas exprimer leur pensée »*, a ajouté M. Soisson, qui a précisé : *« Le président de la République ne nous a pas demandé de taire nos convictions. »* *« L'ouverture,* a-t-il conclu, *c'est le fait que nous allions dans un gouvernement en étant ce que nous sommes. »*

M. Soisson a, par ailleurs, insisté sur le fait qu' *« il n'a pas démissionné du Parti républicain »*, mais que, *« en accord avec François Léotard »*, il s'est *« mis en congé du parti »*. *« Je suis le fondateur du PR »*, a-t-il rappelé, en souhaitant qu' *« un jour, le parti puisse le rejoindre dans cette action qu'il engage d'ouverture et de rassemblement des Français »*.

Faisant allusion aux dossiers dont il a la charge, M. Soisson a estimé qu' *« il y a une pratique de l'ouverture qui est d'abord de donner à la société civile le droit à la parole et de lui demander de traiter elle-même les dossiers par un dialogue social beaucoup plus profond »*.

A Auxerre

Le fantôme de Guy Mollet

AUXERRE
de notre envoyée spéciale

Le premier secrétaire fédéral du Parti socialiste de l'Yonne, M. Jean-Paul Rousseau, n'a pas pleuré mardi soir lorsqu'il a appris que le *« fédérateur de la droite locale »*, M. Jean-Pierre Soisson, avait été appelé au gouvernement par un premier ministre de gauche. Il est entré en résistance contre ce *« putcsh idéologique »* : *« Michel Rocard a voulu imiter Mendès France. Il joue à Guy Mollet. »* L'instituteur n'a pas eu une larme parce qu'il avait déjà pleuré. Le jour, précisément, où le ministre de l'agriculture Henri Nallet, élu de la circonscription voisine, lui a annoncé la mauvaise nouvelle au téléphone : *« On risque d'avoir Jean-Pierre Soisson au gouvernement »*. C'était juste après le deuxième tour de l'élection présidentielle. Le secrétaire fédéral ne trouvait que des encouragements dans son courrier : *« On a battu la droite. En voiture, on continue. »*

Eût-il été *« confucianiste »*, M. Rousseau se serait *« suicidé dans la cour de l'Elysée »*. *« Marxiste »*, il a envoyé des *« kilos de papier »*, qui n'ont servi à rien, à la direction parisienne du PS. Il veut bien être *« archéo »*, *« fossile »* à quarante-six ans, *« homme de rang »* mais pas de droite : *« On ne peut pas demander à un militant socialiste d'oublier cet aspect de la personnalité de Jean-Pierre. »* Après avoir pris l'avis de quelques amis, M. Rousseau a donc laissé déborder sa colère mardi soir, dans un communiqué publié par *l'Yonne républicaine*, où il fait état de *« honte »* et se plaint de l'*« attitude criminelle »* de la direction du PS.

A côté de l'emportement de M. Rousseau, la réaction du secrétaire départemental de l'Yonne du RPR, M. Jean-Louis Hussonnois, dans les mêmes colonnes du quotidien fait pâle figure. Le chirurgien considère qu'une partie de l'électorat de M. Soisson, élu sous l'étiquette URC, *« peut se sentir trahie »*. Il glisse une perfidie sur un homme de cinquante-trois ans *« qui peut rester dans le coup »* et *« qui veut du pouvoir »*. Mais tout cela le rend seulement *« un peu triste »*.

On ne trouve plus à la base, dans la rue du Temple, fief commerçant de l'électorat du maire, de fureur avouée contre un « traître » qui est maire depuis 1973 et qui fait actuellement refaire la chaussée. Le patron du café entend dire depuis le matin que *« Soisson a retourné sa veste »*, mais lui-même aimerait surtout être débarrassé *« de la droite, de la gauche et du centre »* et que *« tout le monde s'accorde »*. Le buraliste reproche principalement à l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, passé chez les barristes, d'avoir laissé s'installer cette année un nouvel hypermarché. Un chef d'entreprise proche du RPR est *« déçu »* mais plein d'interrogations sur le nouveau paysage politique : *« C'est peut-être mieux comme cela, non ? »*

Nul ne voit pour l'instant de réelle menace peser sur la mairie de M. Soisson, qui n'a pas, dans sa ville, de concurrents sérieux. *« Il faudra qu'il nous amène une ou deux usines »*, conseille cependant un vieil ami de la famille, le bijoutier Pierre Lecland.

« Va-t-on s'embrasser sur la bouche ? »

Au lendemain de la nomination du nouveau ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le responsable de la fédération socialiste de l'Yonne est donc le seul à se laisser aller. Sa susceptibilité, il est vrai, n'a pas été ménagée. Fin mai, quelques heures avant la réunion de désignation du candidat PS aux législatives, un « sous-permanent » du parti l'a appelé de Paris pour lui demander de *« geler »* la circonscription. Autrement dit, de la réserver à l'adversaire de quinze ans devenu soudainement ministrable. La direction a récidivé par un télégramme, puis le projet a été reporté, et M. Rousseau, mitterrandiste, a été désigné à la candidature devant un rocardien, M. Michel Bonhenry. M. Soisson a de toute façon été réélu avec près de 58 % des voix, mais M. Rousseau déduit de toute l'affaire que les méthodes du PS ne sont *« pas plus reluisantes que celles du PC »*.

Dans le local de la fédération, derrière la cathédrale Saint-Etienne, les tracts critiquant la politique du maire en matière scolaire ou de prévention de la délinquance sont affichés au mur, fossilisés en un mardi soir, et l'instituteur ne sait pas quoi en faire. *« Va-t-on continuer au conseil municipal dans une logique d'opposition ou va-t-on s'embrasser sur la bouche ? Cela n'a jamais été discuté dans le parti. »* Le premier secrétaire fédéral ne compte pas démissionner. Il attend des explications surla *« ligne politique »* puisque les militants ont choisi le *« rassemblement à gauche »* au congrès de Lille il y a moins d'un an, qu'ils n'ont pas donné leur avis depuis, mais qu'elle semble avoir changé. Il a convoqué une assemblée générale des militants pour vendredi et invité un membre de la direction pour faire de la pédagogie mais il n'est pas sûr que quelqu'un vienne : *« Paris a le comité directeur de samedi à préparer. »*

Les rocardiens, on s'en doute, sont moins désemparés. *« Je ne vais pas pleurer parce que Soisson est d'accord avec nous »*, dit M. Michel Bonhenry. Professeur d'allemand, M. Bonhenry a affronté M. Soisson lors des trois dernières élections municipales et M. Mitterrand est venu le soutenir en 1983. Il n'a jamais eu l'*« impression de fréquenter le diable »*. Le rocardien espère que, siégeant chaque mercredi au conseil des ministres, le maire d'Auxerre, qui fait déjà du ski aux Arcs avec M. Rocard, fera preuve de *« moins de sectarisme »* au conseil municipal. Les socialistes auxerrois sont au moins d'accord sur un point : il y aura des candidats PS aux cantonales de l'automne et aux municipales de 1989. Les investitures sont déjà disputées. *« Mais,* ajoute M. Bonhenry, *si Soisson estime qu'une collaboration plus étroite est nécessaire, j'étudierai ses propositions »*. La situation, pour l'instant, est donc *« un peu bizarre »* et Auxerre, une capitale de l'ouverture perplexe. D'autant que M. Soisson a demandé à son suppléant, Serge Franchis, de s'inscrire au groupe UDF de l'Assemblée nationale. Le suppléant sera donc amené, peut-être, à voter contre un texte présenté par un ministre qui fut son colistier. Les énarques, eux, s'y retrouveront.

CORINE LESNES.

A Metz

L'ouverture perturbe les militants

METZ
de notre correspondant

« J'espère réunir Jean-Marie Rausch et Jacques Chérèque », affirmait un industriel lorrain à la veille du second tour des élections législatives, au cours d'une réception à Metz. C'est chose faite autour de la table du conseil des ministres.

La nomination de M. Rausch au ministère du commerce extérieur a surpris les Messins. L'homme de la rue n'attendait tout simplement pas que l'ouverture soit géographiquement si proche de lui. Les milieux politiques et économiques s'y préparaient déjà pour leur part. Au lendemain du 12 juin, le maire de Metz, tout en prévenant qu'il convenait de ne pas *« se jeter tête baissée dans l'ouverture »*, ne disait-il pas : *« Il serait criminel de refuser le dialogue. Il est nécessaire d'arriver à un consensus minimum pour s'occuper des problèmes des Français et non plus de ceux des hommes politiques. »*

L'entrée au gouvernement du maire de Metz n'en a pas moins plongé les responsables politiques messins et lorrains dans une réserve plus que prudente. En fait, leur position est principalement tactique, en attendant d'analyser plus posément les modifications de l'échiquier politique.

Le Parti socialiste est le plus mal à l'aise sur le terrain. Le premier secrétaire de la fédération de Moselle, M. Jean-Pierre Masseret, qui est aussi conseiller municipal de Metz, explique surtout à l'intention de ses troupes : *« Lui c'est lui, nous c'est nous. »* Cette petite phrase traduit tout son embarras, d'autant que M. Rausch a déjà annoncé une ouverture vers les socialistes à la mairie de Metz. *« Nous ne serons pas derrière Jean-Marie Rausch, mais avec nos idées »*, affirmait par avance M. Masseret.

M. Dominique Gros, porte-parole du groupe socialiste à la mairie de Metz, tout en qualifiant avec ses formules toujours très vives la position de M. Rausch de *« saut de l'ange »*, ne cache pas que *« les cartes sont brouillées et les militants perturbés »*. L'explication en est simple : les rapports ont parfois été très crispés entre socialistes et centristes à Metz.

Au PR, où certains responsables mosellans se déclarent *« stupéfaits »* et estiment que M. Rausch a *« pris des risques »*, M. Denis Jacquat, député, adjoint au maire de Metz et chef de file de son parti, observe prudemment : *« Je pense jusqu'ici être dans l'équipe du maire. »* Il dit également préférer que *« chacun reste dans son parti »*.

Au RPR, l'événement est qualifié d'important. *« C'est une décision individuelle de M. Rausch »*, explique M. Philippe Leroy, porte-parole du groupe RPR au conseil régional (présidé par M. Rausch), pour qui la majorité régionale UDF-RPR, qui a *« fait ses preuves jusqu'à présent »*, n'a pas lieu d'être modifiée.

Dans les milieux économiques que M. Rausch a rencontrés et consultés à plusieurs reprises ces dernières semaines, les responsables préfèrent s'en tenir à une analyse technique. Si certains d'entre eux s'étonnent que le maire de Metz n'ait pas été nommé au ministère des télécommunications, en général les chefs d'entreprise accueillent favorablement la participation d'un ministre lorrain de plus au gouvernement.

M. Pierre Dap, président du comité économique et social et conseiller du commerce extérieur depuis 1965, remarque ainsi : *« La Lorraine est la seule région qui soit frontalière avec trois pays dont un paradis fiscal* [le Luxembourg]. *Si l'Europe est une opportunité, il ne faut pas oublier qu'à court terme il y a pour nous des risques. L'ouverture complète des marchés de change, l'harmonisation fiscale, sont nos préoccupations auxquelles le ministre du commerce extérieur ne peut être insensible. »*

JEAN-LOUIS THIS.

du premier ministre au Parlement

le sens du dialogue, de la fête et de la liberté »

d'allégement de la dette des pays les moins avancés.

» Parallèlement, le gouvernement s'assurera les moyens financiers indispensables pour permettre à la France d'atteindre progressivement, comme le président de la République s'y est engagé, l'objectif d'une aide publique au développement représentant 0,7 % du produit national.

» D'ores et déjà, j'ai décidé de lancer autour de l'Association française des volontaires du progrès, la constitution d'un véritable « corps français du développement ». Ainsi, de jeunes Français venant d'horizons les plus divers, agriculteurs, gestionnaires ou tout simplement agents d'alphabétisation, pourront apporter leur contribution à l'immense tâche de développement.

» De l'état dramatique où se trouvent beaucoup de pays du tiers-monde, notamment africains, nous pouvons pourtant retenir un élément positif : les leçons des erreurs passées ont été tirées.

» Elles l'ont été tant par les pays offrant leur aide que par les organisations internationales et, plus encore, elles l'ont été par les dirigeants des pays du tiers-monde eux-mêmes : il faut aujourd'hui leur en rendre hommage. Ils ont su en effet procéder aux révisions de leurs politiques et aux ajustements économiques indispensables, malgré le coût social et politique parfois très lourd qui en résultait.

» Un plus grand réalisme marque aujourd'hui, dans la confiance et le respect mutuel, les rapports internationaux en matière de coopération. Il faut s'en féliciter, mais aussi savoir en tirer les conséquences en manifestant à notre tour une solidarité réelle.

» Dans le dialogue Est-Ouest, une Europe forte fera également entendre sa voix et sentir son action.

» Il lui revient d'offrir un modèle autre que ceux qui dominent aujourd'hui. Il lui revient aussi de ne pas être un frein au désarmement. Il lui faut pour cela progresser vers une vision commune de sa propre sécurité.

» La France en ce qui la concerne continuera à se doter des moyens de son indépendance, de sa sécurité, et de la protection de ses intérêts où qu'ils se situent.

» Le gouvernement veillera à ce que les forces armées soient en mesure d'accomplir leur mission, et maintiendra l'effort dans le sens imprimé par la loi de programmation militaire. Il accompagnera cet effort d'une réflexion de fond sur l'adaptation de notre concept de défense aux nouvelles données techniques et budgétaires. L'évolution de l'alliance à laquelle nous appartenons, le développement de relations privilégiées avec nos alliés européens, le rôle et la nature de nos forces dans ce contexte, constitueront un des axes importants de cette réflexion. Garantie irremplaçable de la paix en Europe, la dissuasion doit continuer à jouer son rôle sans que cela empêche de rechercher un équilibre stable à des niveaux d'armements inférieurs.

» La France et l'Europe doivent également être présentes sur tous les lieux où la guerre, la faim, la dictature menacent des vies humaines. *(applaudissements à gauche et à droite.)*

» Au Proche-Orient, où le fossé s'est encore creusé entre les acteurs du drame, révélant plus que jamais l'urgence d'une solution négociée.

» Au Liban, où la France exercera sa vigilance et sa disponibilité pour la sauvegarde de l'intégrité de ce pays déchiré.

» En Iran, où notre pays a renoué des relations diplomatiques, honorant ainsi sa parole dans la continuité, sans que cela n'implique aucune révision ni des amitiés de la France dans cette région ni de ses positions au sujet des conflits qu'elle endure.

» En Afrique du Sud, dont nous devons tous condamner le régime d'apartheid, cette plaie ouverte dans la conscience humaine. *(Les députés de gauche applaudissent. A droite, MM. Barrot (UDC), Stasi (UDC), Daillet (UDC), Méhaignerie (UDC) et Charbonnel (RPR) font de même.)*

» Dans tous ces domaines des relations diplomatiques, l'action est conduite avant tout par le président de la République, qui a su y déployer un talent auquel la communauté internationale rend hommage.

» C'est à lui qu'il revient de définir les grandes orientations qu'il nous faudra mettre en œuvre, dans ce domaine plus que tout autre sujet de consensus.

» La France est forte de sa défense, de sa place en Europe et dans le monde. Elle est forte aussi du savoir de ses chercheurs et de ses inventeurs, du talent de ses travailleurs, de la diplomatie de ses exportateurs. Elle est forte d'Ariane et de ses industries agro-alimentaires, du TGV et de la recherche océanographique, de l'Institut Pasteur et de ses télécommunications.

» Mais c'est dans notre histoire, dans le génie de notre langue et de notre culture qu'elle puise ses ressorts.

» Il y a deux siècles, la langue de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen était la langue universelle. Aujourd'hui, la bataille de la francophonie n'est pas un combat nostalgique pour défendre Montaigne et Corneille, Molière et Chateaubriand, Victor Hugo et Saint-John Perse. Ne se défendent-ils pas très bien tous seuls ? Ce combat représente bien davantage : car notre force réside aussi dans le fait qu'on écrive dans notre langue les notices et les modes d'emploi de nos produits, les brevets de nos laboratoires, les documents financiers de nos entreprises.

» Parce que pour vendre il faut échanger et que pour échanger il faut parler ; la promotion d'un bilinguisme à l'échelle des échanges internationaux est une condition de notre présence et de notre force.

» Nous ne gagnerons pas la bataille de la langue et de la culture si nous ne prenons pas rapidement les moyens d'éviter un complet délitement de nos industries et de nos moyens de communication audiovisuels.

» Redonner à la création cinématographique les moyens, les ambitions, les circuits de production et de diffusion qui permettent d'enrayer la chute de fréquentation — signe le plus manifeste de la crise du cinéma — doit être une dimension majeure de l'action culturelle de la France. Vous le savez, 70 millions de francs ont été consacrés au plan de relance du cinéma dès le mois de juin 1988.

» Préserver le patrimoine que nous avons hérité des siècles passés est indispensable. Mais aurons-nous un patrimoine représentatif de la création du vingtième siècle à léguer à nos descendants ?

» La grande misère qualitative de la télévision est lourde de menaces. Déjà les téléspectateurs ont jugé sévèrement l'accumulation et la répétition des séries américaines, le massacre des films à la tronçonneuse de la publicité, *(sourires et applaudissements à gauche et autour de M. Barre)* — et la possibilité de sauter d'une chaîne à l'autre l'indique aussi sûrement que les sondages d'opinion.

» Ne faudrait-il pas que les chaînes de télévision se penchent sur ce phénomène avec autant d'attention que nous-mêmes nous interrogeons sur les abstentions des dernières élections législatives ?

» Comme l'a souhaité le président de la République, un Conseil supérieur de l'audiovisuel sera créé selon des modalités qu'annonceront prochainement les ministres chargés de la culture et de la communication.

» La sanction constitutionnelle permettra que ne soit plus défait ce qui avait été fait, et il faudra par conséquent que la création de cette instance de régulation, de transparence et d'incitation repose sur le consensus le plus large de toutes les familles politiques.

» Mesdames et Messieurs, je me suis, dans cette déclaration, soigneusement abstenu de toute mise en cause, de toute dénonciation. Rien ne serait plus contraire à la passion de la France unie que nous fait partager François Mitterrand. Rien enfin ne serait moins conforme aux besoins des Français.

» En tant que responsable, mon propos est sans doute austère. En tant que citoyen et tout simplement en tant qu'homme, mon enthousiasme est entier, mon espoir est intact.

» Je rêve d'un pays où l'on se parle à nouveau. Je rêve de villes où les tensions soient moindres. Je rêve d'une politique où l'on soit attentif à ce qui est dit plutôt qu'à qui le dit. Je rêve tout simplement d'un pays ambitieux dont tous les habitants redécouvrent le sens du dialogue — pourquoi pas de la fête — et de la liberté. *(Applaudissements chaleureux sur les bancs socialistes.)*

» Je suis de ceux qui croient, au plus profond d'eux-mêmes, que la liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement.

» Chérir la liberté de cette manière-là, c'est, autour des thèmes que je vous ai proposés — la réconciliation, la solidarité, les chemins de l'avenir — construire un nouvel espoir pour que vivent les Français et pour que vive la France. » *(Les députés socialistes se lèvent et font une ovation au premier ministre.)*

Les cahiers du tiers Etat

Homme de terrain, qui aura fait ses meilleures classes comme maire d'une commune de trente mille habitants, M. Rocard a abandonné sa défroque de visionnaire. Loin de nous gratifier d'un programme économique en bonne et due forme, comme aimaient à le faire les chefs de gouvernement tributaires d'une investiture parlementaire, il s'en est tenu au quotidien du quotidien. Réparons d'abord les ascenseurs, comme le suggère Harlem Désir, et le reste nous sera donné par surcroît. Le bonheur au jour le jour.

Une fois repeinte la cage d'escalier, il faudra bien lever le regard. A l'horizon, apparaît l'Europe : mille six cent quarante-six jours nous séparent de l'échéance européenne. Comment allons-nous nous y présenter ? M. Rocard a sa méthode. Il s'y tient, tout en feignant d'user des moyens les plus classiques. Le recours au Plan, annoncé par deux fois, ne peut pourtant tromper personne.

L'institution est déjà contournée, comme elle le fut entre 1981 et 1983, quand le maire de Conflans-Sainte-Honorine se trouvait en charge de la planification. Il quitta la place sans avoir préparé le neuvième Plan, que le Parlement était censé voter quelques mois plus tard. Le vrai travail avait été mené hors des bureaux de la rue de Martignac, grâce aux rapports commandés à des personnalités extérieures. L'excellence de ces travaux n'échappa à personne ; ils restèrent cependant lettre morte, faute d'être pris en compte par ces indispensables commissions, jadis actives, mais alors moribondes, sans lesquelles on n'imaginait pas de planifier.

S'il avait pu rester seul maître du jeu, M. Rocard aurait sans doute cherché à appliquer les recommandations de ses experts. On ne lui en laissa pas le loisir. Ses fonctions de premier ministre lui donnent les coudées plus franches, comme on l'a vu dans l'affaire de la Nouvelle-Calédonie.

Un pari sur la qualité

C'est la tactique de la task-force, qu'il privilégie à nouveau, en créant, par exemple, une délégation interministérielle pour la rénovation de la ville, là où eût pu intervenir n'importe quel ministre du logement, ou en instituant un « corps français du développement » chargé d'aller porter la bonne parole hors de nos frontières.

La démocratie directe inspire mieux ce favori des sondages que les arcanes du Palais-Bourbon. Mais quel appel au peuple peut-on lancer quand le pays ne croit plus aux lendemains qui chantent ? Comment « tirer le meilleur de nos forces » si les grands desseins politiques ont perdu leur pouvoir de séduction ? Le premier ministre connaît la formule : que chacun donne son avis, que « *chaque concernée dresse la liste des questions qu'elle se pose face à l'échéance de 1992 et me l'adresse.* »

Nous voici, bicentenaire oblige, revenus aux cahiers du tiers état. Peut-on pour autant parler de révolution ? Les réglages macro-économiques sont réalisés ou en voie de l'être : la monnaie est redevenue solide ; l'inflation ne menace plus ; les sociétés ont retrouvé leurs profits d'antan ; l'investissement reprend. Sur quoi donc porter notre effort pour que, tout de même, recule le chômage et s'équilibrent nos échanges extérieurs ? Sur la qualité, pense M. Rocard.

Qualité dans l'administration, d'abord. Le chef ira en personne féliciter les services les plus performants. Qualité dans les produits, ensuite. Mais rien de cela ne s'obtient sans l'adhésion de tous, et le premier ministre aimerait être compris à la fois des chefs d'entreprise — c'est partie gagnée — et des salariés. Suffira-t-il à ces derniers de savoir que « *la liberté de l'entreprise ne va pas sans libertés dans l'entreprise* » ? Le drame serait qu'après avoir réussi à se faire admettre par le patronat, les socialistes ne parviennent plus à se faire entendre du monde du travail et confondent la lassitude avec l'adhésion.

FRANÇOIS SIMON.

Faire face à la défiance et aux doutes

(Suite de la première page.)

M. Pierre Mauroy parlait déjà de démocratie au quotidien, et admettait à demi-mot que la loi, les règlements, les discours, n'ont pas la force que les socialistes leur prêtaient. Puis petit à petit, on s'est intéressé, chez les mêmes socialistes, à ce que l'on a appelé « *le traitement social* » du lépénisme, à ce que Harlem Désir considérait comme l'essentiel, les « *boîtes à lettres cassées* », les cages d'escalier insalubres, « *les ascenseurs en panne* ».

La classe politique, qui consacre son temps — pendant les campagnes électorales — au porte-à-porte dans les cages d'escalier, n'avait pas l'habitude d'en entendre parler entre deux scrutins. Si peu que, sur les bancs de la droite, on a entendu quelques ricanements qui devraient résonner très fort dans les HLM.

D'une façon générale, cette vision humble de l'action prend la classe politique à contrepied, ne serait-ce que parce qu'elle n'apprécie guère d'être renvoyée à sa propre impuissance dans la gestion jacobine d'une société, ni d'être dépassée par la société civile. Les interventions des deux porte-drapeaux de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Pons (RPR) et M. Gaudin (UDF), en témoignent. Elles sont apparues « *déphasées* » et subitement archaïques.

Le discours rocardien, au contraire, retient l'attention parce qu'il paraît, à tort ou à raison, neuf et réaliste. Mais il pêche par absence de calendrier. Reprenant une formule chère à François Mitterrand — « *donner du temps au temps* » —, M. Rocard omet de se fixer un horizon temporel, autre que l'inévitable ouverture du grand marché européen, et omet ainsi de rythmer sa propre action. Or, le réalisme, et surtout la séparation des fonctions présidentielle et gouvernementale, s'accommodent mal de l'intemporel. Le président de la République peu, en effet, demander « *du temps au temps* », mais le premier ministre n'a pas le droit de le laisser filer.

Cette incertitude sur le calendrier est peut-être le révélateur d'une faiblesse : le temps donné à M. Rocard est entre les mains de M. Mitterrand. Avec son « *nouvel espoir* », est-il ou non, dans la même situation que Jacques Chaban-Delmas et sa « *nouvelle société* » face à Georges Pompidou ? M. Mitterrand adhère-t-il à la démarche et à la méthode rocardiennes ? Il est curieux que le président de la République ait été si discret — deux phrases du bout des lèvres, hors micro — pour approuver la première manifestation de cette méthode, l'accord de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie.

Le meilleur levier de l'ouverture

En d'autres termes, quelle est la nature du contrat qui lie les deux hommes ? S'agit-il pour le chef de l'Etat de donner véritablement sa chanace au nouveau premier ministre ? Ou s'agit-il au contraire, comme le disent et l'espèrent beaucoup de dignitaires socialistes, de « *lever l'hypothèque Rocard* » pour mieux préparer la succession dudit président de la République ? A ce jour, il n'y a qu'une seule certitude : M. Rocard est, pour M. Mitterrand, le meilleur leveir de l'ouverture, celui qui peut soulever la chappe de béton qui paralyse depuis un quart de siècle la vie politique française. M. Mitterrand voudrait être, comme le général de Gaulle des années 1958-1962, celui qui recompose, pour un nouveau quart de siècle, un nouveau paysage. Et il sait que l'ouverture doit se jouer rapidement, pendant que le rapport des forces le lui permet. Le président de la République et son premier ministre devront donc vaincre deux forces contraires dont la résultante, dans le pire des cas, pourrait être l'immobilisme. A sa droite, M. Rocard se heurte, au Parlement, aux conservateurs qui n'entendant partager avec lui aucun « *nouvel espoir* », et qui cherchent à ressouder les composantes de la droite, centre compris. A sa gauche, le premier ministre est flanqué d'une base militante socialiste que le « *nouvel espoir* », quand il se traduit par l'entrée au gouvernement de ce qu'elle considère comme la vieille droite (M. Soisson, en l'occurrence), n'est pas loin de désespérer.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

Inflation ministérielle pour les dossiers sociaux

Un trop subtil partage des tâches ?

L'inflation ministérielle est... sociale, dans le nouveau gouvernement de M. Michel Rocard. Peu importent les définitions retenues : ce sont au moins une demi-douzaine de ministres et de secrétaires d'Etat qui sont chargés d'intervenir, peu ou prou, dans ce vaste secteur.

L'inflation s'accompagne aussi d'un subtil partage des dossiers qui confine parfois à l'équilibrisme. A l'usage, les attributions des uns risquent d'empiéter sur celles des autres entre la famille, les handicapés, les personnes âgées, la santé ou la protection sociale, par exemple. Parfois, également, le tracé des frontières de compétences pourra nourrir des rivalités.

Ainsi le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Soisson, pourra se trouver en concurrence avec son secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, M. André Laignel. Notamment quand il voudra faire le lien entre sa politique de lutte contre le chômage et les stages utilisés pour le traitement social, indispensable. Cela sera d'autant plus possible que M. Soisson s'est imposé, à droite comme à gauche, comme un bon spécialiste des questions de formation et que ses vues ne correspondent pas nécessairement avec celles de M. Laignel, moins averti.

Mais il y a également des indices plus préoccupants. Distingué par sa promotion, M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et porte-parole du gouvernement, pourrait être victime des exigences contraires de sa double fonction. Il pourrait connaître le même sort que Mme Georgina Dufoix — puisqu'il y a un précédent, parfaitement identique — qui, dévorée par son rôle de porte-parole, n'était plus qu'un ministre des affaires sociales à mi-temps. Une position embarrassante pour quelqu'un qui doit suivre de près la Sécurité sociale...

Toutefois, c'est sur le dossier jugé prioritaire du revenu minimum d'insertion que les difficultés sont les plus probables. M. Michel Rocard a certes annoncé la mise en place d'une délégation interministérielle spécialisée, aux contours encore imprécis, mais le trouble demeure. Le projet de loi qui sera présenté au conseil des ministres du 13 juillet a été préparé par une équipe de ministres et de conseillers, aujourd'hui dissoute. M. Michel Delebarre, parti aux transports, Mme Georgina Dufoix, rentrée à Nîmes, le problème de la continuité de l'action gouvernementale se pose avec acuité. Théoriquement, M. Claude Evin devrait se saisir de l'affaire, bien qu'il y ait peu travaillé jusqu'à présent. Mais l'assistance technique lui fera défaut alors que doivent encore être rédigés décrets et circulaires, puis organisées les méthodes de suivi pour une réforme qui mobilisera les pouvoirs publics pendant de longs mois. Un tel changement, « *au milieu du gué* », pour reprendre une expression de M. Soisson, a de quoi surprendre. Surtout quand il s'agit du projet-phare d'une nouvelle équipe gouvernementale.

ALAIN LEBAUBE.

Politique

Les réponses à la déclaration de politique générale de M. Rocard au Parlement

M. Pierre Mauroy : « Restons sérieux ! »

« Vous disposez dans cette assemblée, monsieur le premier ministre, d'une majorité. C'est ce que je suis venu aujourd'hui confirmer à cette tribune avant que la preuve n'en soit administrée au fil de nos travaux », a déclaré M. Pierre Mauroy en parlant du groupe socialiste.

Le premier secrétaire du PS a poursuivi : *« Vous avez été, monsieur le premier ministre, chargé de mettre en œuvre les orientations publiées dans une fameuse lettre, bien connue de tous les Français et surtout largement ratifiée par le pays. C'est de ce contrat que nous entendons être les garants. C'est à l'application de ces orientations que nous allons travailler avec vous (...)*

« La victoire du 8 mai dernier, et le rassemblement autour de ce contrat, c'est d'abord celui de la gauche. Mais ce n'est pas seulement celui de la gauche. C'est vrai, des hommes et des femmes, sensibles à la volonté de justice qui nous anime et inquiets de la montée des tensions en métropole comme outre-mer, nous ont rejoints. Ils sont présents au sein du gouvernement comme dans notre majorité.

« Ils peuvent compter sur notre solidarité et connaissent l'exigence qui est la nôtre à l'égard de nos valeurs et de notre histoire », a expliqué le député du Nord.

A propos de l'étape du marché unique européen de 1992, M. Mauroy a récusé l'idée selon laquelle la nécessité de la construction européenne devait donner naissance en France à des gouvernements d'union. *« D'autres étapes importantes de la construction européenne ont déjà été franchies sans que les gouvernants de l'époque se soient crus obligés d'en appeler à l'union sacrée ! »*

« Restons sérieux. La démocratie, pour son bon fonctionnement, a besoin que s'établisse une dialectique entre majorité et opposition. Je dirai même que la démocratie, inséparable de la démocratie parlementaire est indissociablement liée à cette opposition entre ceux qui gouvernent et ceux qui aspirent à le faire. Entre ceux qui prennent leurs responsabilités et ceux qui les critiquent (...). Nous savons bien que nos itinéraires sont différents, que nos idées sont différentes. Nous sommes les uns et les autres fiers de ce que nous sommes. Le respect mutuel n'implique pas la confusion des responsabilités (...). » (Applaudissements sur les bancs socialistes.)

« Ce n'est pas parce que la droite se décompose avant de se recomposer que le gouvernement doit composer avec l'opposition ! D'ailleurs, cette position est partagée sur tous les bancs, car si l'annonce d'une opposition constructive a été souvent proclamée, l'affirmation de la nécessaire opposition est toujours privilégiée (...). »

« Il est temps, en effet, d'œuvrer pour que le discours comme l'action politique trouvent le chemin des préoccupations quotidiennes qui sont celles de nos concitoyens (...). Vous, monsieur le premier ministre, commencez à y répondre par la présence dans votre gouvernement de personnalités représentatives, sous différents critères, des grands champs de notre vie nationale. Je les salue comme l'ensemble de vos ministres. »

« C'est d'abord un état d'esprit »

« Mais, a ajouté le maire de Lille, *les recompositions ne s'ordonnent pas. Elles se vivent. L'ouverture ne s'impose pas. Elle se propose (...). Mieux vaut rester différents dans la clarté que d'être ensemble dans la confusion. L'ouverture c'est d'abord un état d'esprit. »*

« Il peut sans doute y avoir des évolutions parmi les représentants du peuple comme elles se sont manifestées. Mais, c'est à travers l'action gouvernementale et les débats parlementaires que ces évolutions se percevront et s'apprécieront. L'ouverture se mesurera aussi à l'aune des voix qui seront émis par notre assemblée », a-t-il estimé.

« Nous socialistes, qui pensons que l'évolution de l'humanité, l'évolution d'un pays, résultent d'une volonté, d'une ambition plus que d'une quelconque fatalité, nous croyons à la loi », a-t-il dit en rappelant certaines de celles adoptées quand il était premier ministre de 1981 à 1984 (loi Auroux, suppression de la peine de mort, etc.) *« Les parlementaires socialistes sauront être à vos côtés pour utiliser la loi à bon escient. »*

M. André Lajoinie : « Pas d'état de grâce »

« La question qui continue d'être posée c'est l'alternative suivante : ou bien poursuivre la politique ancienne menée par la droite ou bien mettre ne œuvre une orientation nouvelle. Une majorité existe pour cela. Va-t-on mener une véritable politique de gauche, et pour cela les communistes sont disponibles pour prendre leurs responsabilités, ou va-t-on au contraire poursuivre une politique d'austérité, de précarité, de surarmement dans l'objectif de l'Europe du capital de 1992, avec la participation de la droite ? C'est malheureusement cette dernière alternative qui est choisie tant que le président de la République que par le gouvernement [...] », *a protesté M. Lajoinie.*

Le président du groupe PCF a estimé en outre que M. Michel Rocard préférait « un gouvernement minoritaire comportant plusieurs anciens *ministres de Giscard ou des* barristes notoires, appliquant sa politique grâce à l'appui des voix centristes, à un gouvernement majoritaire de gauche qui mènerait une politique nouvelle. [...] »

« Les communistes ne sauraient prendre place dans une telle entreprise, et de ce fait ils ne peuvent faire partie de la majorité gouvernementale », *a prévenu M. Lajoinie, qui a ajouté :* « Nous appuierons toute mesure, même minime, qui ira dans le sens des intérêts populaires et nationaux et combattrons toutes les décisions négatives. Nous avancerons des propositions constructives en fonction des objectifs de notre programme de justice, de liberté et de paix, qui gardent toute leur valeur. Beaucoup ont rencontré un grand soutien populaire. »

« Monsieur le premier ministre, *a conclu le président du groupe PCF en se tournant vers les bancs du gouvernement,* en 1988, il n'y aura pas d'état de grâce, les travailleurs ne peuvent pas donner aujourd'hui un chèque en blanc alors que les promesses d'hier se sont traduites par un recul de leurs droits. Les communistes sont disponibles pour tout ce qui va dans le sens de la solution des *problèmes des gens et* du pays. Ils sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités pour une politique claire, répondant aux vœux profonds des Français, pour mener une lutte *effective contre le chômage,* la pauvreté et pour l'élévation du pouvoir d'achat des travailleurs, des pensions et prestations sociales, pour une croissance nouvelle de l'économie, une politique de liberté préservant les droits des salariés et l'indépendance de la France, pour la paix et le désarmement.

» Cette démarche unitaire, les députés communistes emploieront toutes leurs forces à la réaliser en refusant de cautionner ce qui peut entretenir l'illusion ou renforcer la résignation. »

M. Pierre Méhaignerie : « S'opposer autrement »

« Nous n'avons pas l'habitude de juger les hommes et les idées sur des a priori. *C'est dans cet esprit que nous venons de vous écouter,* a expliqué au début de son intervention, M. Pierre Méhaignerie. *J'ai toujours dit que* [seuls] *les actes sont les juges des intentions (...) Vous serez* [jugé], *monsieur le premier ministre, sur ce que vous ferez pour résoudre les problèmes auxquels le pays est confronté. »*

« Comme vous, monsieur le premier ministre, — et nous croyons à votre sincérité, — nous n'avons qu'un intérêt : l'intérêt du pays. Nous n'avons qu'une attitude : combattre les excès de l'esprit partisan. Il y a dans cette Assemblée une majorité. Il y a dans cette Assemblée une opposition. Vous êtes la majorité et nous sommes l'opposition. Cela ne nous empêche ni de nous parler ni de travailler, les uns, les autres, dans l'intérêt du pays. »

« Vous avez à plusieurs reprises exprimé votre intention de gouverner autrement. Nous avons décidé, quant à nous, de nous opposer autrement, a insisté le président du CDS. *Les discours politiques répondent de plus en plus mal à l'attente des Français. Le langage de la critique systématique, de l'idéologie, de l'esprit de parti, les Français n'en veulent plus. Que l'élection présidentielle ait donné lieu à autant de votes de rejet, que l'élection législative ait connu un tel taux d'abstentions, voilà un double signal qui exige une autre pratique du débat politique. Les Français attendent un discours plus modeste, plus réaliste, plus clair, qui les aide à comprendre les enjeux et la logique des politiques auxquelles on leur demande de s'associer (...). »*

« Gouverner autrement, monsieur le premier ministre, ce n'est pas la recherche de ralliements individuels qui discréditent très vite l'idée même d'ouverture. Notre conception de l'ouverture, c'est au contraire le respect de l'identité des partenaires politiques, c'est la recherche du dialogue au Parlement sur des projets », a-t-il estimé.

Vers une société plus ouverte

M. Méhaignerie, qui a, d'autre part, esquissé cinq fronts économiques sur lesquels il jugera la politique économique du gouvernement :

1) La croissance des investissements privés et publics;

2) La maîtrise des dépenses publiques;

3) La baisse de l'impôt indirect et l'allégement des charges des entreprises seront-ils poursuivis ?;

4) Le recentrage du rôle de l'Etat sur ses fonctions essentielles;

5) L'allègement des contraintes et règlements qui pèsent sur l'initiative et l'action économique.

M. Pierre Méhaignerie a également précisé que les efforts du gouvernement seront particulièrement attendus dans les domaines suivants : la solidarité et la lutte contre les inégalités (chômage, pauvreté, etc.), l'adaptation de notre système éducatif, l'ouverture nécessaire de notre société.

Sur ce dernier point, M. Méhaignerie a expliqué : *« Nous avons l'ambition d'aller vers une société plus ouverte, moins hiérarchique, où il y ait moins de distance entre les hommes et plus de considération pour chacun, une société plus mobile et plus responsable. »*

« Pour nous, monsieur le premier ministre, ces questions constitueront, dans les temps qui viennent, autant de rendez-vous sur lesquels nous jugerons votre action et celle de votre gouvernement. Nous saurons apprécier les deux qualités majeures que sont pour nous le courage et la volonté qui permettront aux Français d'être plus responsables. Mais nous serons aussi très sévères et sans concession envers tout ce qui pourra entraîner la France vers la faiblesse et le déclin et donc les Français vers la dépendance. Vous avez vos idées, mais, autour de vous, il y a le PS, ses congrès, la magie des mots et les ambitions personnelles. Nous n'oublierons pas qu'à un congrès du PS l'un des dirigeants socialistes vous a dit que vous étiez dans l'erreur et qu'entre le plan et le marché il y avait le socialisme. » Au perchoir, M. Laurent Fabius sourit.

« Etes-vous sûr qu'aujourd'hui d'autres archaïsmes, d'autres pressions ne vous conduiront pas à faire des arbitrages plus inspirés par les restes de l'idéologie que soucieux de l'intérêt de la France ? Vous comprendrez, dans ces conditions, les inquiétudes, les interrogations, la vigilance du groupe de l'Union du centre. C'est dans l'opposition que nous pèserons avec tous nos moyens sur vos choix. Le groupe UDC exercera une opposition vigilante et intelligente. C'est ainsi que l'UDC a décidé de servir notre pays. »

Au Sénat

Nul enthousiasme

Une quinzaine de ministres et de secrétaires d'Etat ont écouté au banc du gouvernement la déclaration de politique générale lue au palais du Luxembourg par M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement. Cinq des six sénateurs entrés au gouvernement — un record sous la Ve République — étaient présents : outre M. Faure, MM. Jacques Pelletier, Michel Durafour, Jean-Marie Rausch et André Méric. Seul manquait M. Michel Charasse.

Quelque cent soixante sénateurs ont eux aussi écouté cette déclaration applaudie par les socialistes et les radicaux de gauche, mais aussi par quelques UDF appartenant à la Gauche démocratique comme MM. Jean François-Poncet et Pierre Laffitte. Après que Mme Hélène Luc eut promis que les communistes, dont elle préside le groupe sénatorial, *« feraient tout pour faire échec à la droite »*, et avant que M. Gérard Delfau fasse part du *« soutien total »* de ses collègues socialistes au premier ministre, M. Daniel Hoeffel a rappelé que, le 9 novembre dernier, dans la même enceinte, il avait souhaité l'atténuation progressive de certains clivages et que le débat politique porte sur les *« vrais enjeux et l'avenir »* du pays. Le président de l'inter-groupe UDF et du groupe de l'Union centriste a affirmé que son propos d'alors reste *« vrai »*.

Au nom du groupe RPR, M. Josselin de Rohan promettait ni *« intransigeance »* ni *« complaisance »*, mais *« vigilance »* par fidélité aux *« engagements pris devant les électeurs »*. Quant à M. Marcel Lucotte, président des RI, il observait que le discours-programme de M. Rocard vise *« à satisfaire le maximum de parlementaires, pas toujours les mêmes »*.

Dans les couloirs, le ton n'était guère plus acerbe que dans l'hémicycle. Mais le discours du premier ministre ne suscitait nul enthousiasme. *« Brillant devoir d'un brillant élève de l'ENA »*, commentait le socialiste Michel Dreyfus-Schmidt tandis que le centriste André Fosset se contentait d'un laconique *« du vent »*. *« C'est un discours qu'aurait pu faire Alain Carignon »* (député RPR et maire de Grenoble), imaginait M. Jean Descours, sénateur RPR de l'Isère, alors que M. Jacques Larché (RI) ironisait sur l'engagement pris par le premier ministre de repeindre les salles de classe, tâche que les collectivités territoriales sont censées remplir depuis les lois de décentralisation.

Mais les sénateurs, du moins certains d'entre eux, avaient un autre sujet de préoccupation : les nominations au gouvernement de MM. Pelletier et Méric obligent leurs collègues respectifs de la Gauche démocratique et du PS à se choisir de nouveaux présidents de groupe.

Côté socialiste, l'affaire semble « ficelée » et M. Claude Estier, sénateur de Paris, devrait être élu mardi. La succession de M. Pelletier devait être réglée dès jeudi 30 juin. Deux candidats étaient en lice : le radical-barriste Jean-Pierre Cantegrit et l'adhérent direct barriste de Paul Girod.

A. Ch.

Le contentieux électoral des législatives

Quatre nouvelles requêtes

Le *Journal officiel* du mercredi 29 juin publie une liste complémentaire de quatre requêtes en contestation d'élections législatives adressées *au Conseil constitutionnel*.

M. Jean-Paul Virapoullé (CDS, cinquième circonscription de la Réunion) voit son élection contestée par son adversaire communiste M. Pierre Hoarau.

En métropole, MM. Jean Tardito et François Asensi (PC, élus respectivement dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône et la onzième circonscription de Seine-Saint-Denis) sont tous les deux l'objet d'une troisième requête en contestation. D'autre part, l'élection de M. Pierre de Bénouville (RPR, huitième circonscription de Paris) fait aussi l'objet d'un recours.

Ces nouvelles contestations portent à quatre-vingt-treize le nombre des recours adressés au Conseil constitutionnel après les élections législatives des 5 et 12 juin.

M. Bernard Pons : « La complicité du PCF »

[...] *« A l'ambiguïté de la France unie et rassemblée, sans que l'on ait jamais su sur quels objectifs, vous avez ajouté l'appât de l'ouverture devenue en quelques jours le maître mot de la politique française. Ouverture sur quoi ? Ouverture en direction de qui ? »*, a demandé le président du groupe RPR, M. Bernard Pons. *« Vous avez préféré la tentative de débauchage ou l'invitation au ralliement [...]. L'ouverture, ce fut essentiellement pour vous le recours à quelques personnalités placées en trompe-l'œil dans un gouvernement dominé par la fine fleur du Parti socialiste* [...].

» La clarté voudrait que, dans cette enceinte, une majorité se prononce en faveur de la politique que vous entendez conduire. Mais l'inconfort de votre position ne vous permet pas de solliciter ce vote de confiance dont tout gouvernement a besoin pour asseoir sa légitimité dans un régime parlementaire. Vous êtes donc condamnés à louvoyer de scrutin en scrutin [...]. *Pouvez-vous raisonnablement espérer que certains éléments de l'UDF et du RPR, qui ont soutenu sans défaillance le gouvernement qui vous a précédé, qui ont sollicité le suffrage universel sur la foi de son bilan, de ses options parfaitement claires, en proposant de prolonger son action, pourraient vous apporter leur concours et assurer ainsi votre survie? Si cette éventualité se produisait, elle supposerait un reniement de votre part, ou de la leur. Pour ce qui nous concerne, ai-je besoin de préciser que ce n'est pas notre conception de la démocratie, ni même tout simplement de la morale... »* Interruptions sur les bancs socialistes : *« Ouvéa, Ouvéa, Ouvéa ! »*

« Votre force d'appoint c'est donc bien le Parti communiste, que vous le voulliez ou non, et que lui-même en fasse ou non l'aveu. C'est avec son soutien, son concours ou tout au moins sa complicité, que vous êtes appelé à gouverner. »

« Nous sommes dans l'opposition »

M. Pons a ensuite défendu le bilan du gouvernement Chirac estimant qu'il *« n'avait été contesté sérieusement par personne »*. [...] *« Nous n'acceptons pas que vous remettiez en cause la base du progrès qui a été acquise entre 1986 et 1988. »*

« Nous sommes donc aujourd'hui dans l'opposition, résolument, mais pas systématiquement, pas aveuglément. Nous considérons qu'il n'y a pas d'alternative possible à notre politique pour poursuivre le redressement du pays et le préparer à relever dans les meilleures conditions les défis qui l'attendent. »

S'agissant de la Nouvelle-Calédonie, le président du groupe RPR expliqua que les députés RPR *« ne feront rien »* pour gêner le premier ministre, M. Rocard, dans ses tentatives pour parvenir à un règlement du dossier. L'ancien ministre des DOM-TOM a toutefois estimé que l'accord signé entre les deux parties étaient *« un peu de façade »*.

« Je constate simplement que pendant deux ans, nous avons eu affaire à une situation particulièrement difficile et que souvent nous avons regretté que du côté de certains de vos amis, il n'y ait pas eu davantage de compréhension sur un dossier particulièrement angoissant et difficile. Si le projet que vous allez présenter au Parlement respecte la Constitution, s'il respecte les règles de la majorité, s'il assure l'autorité de l'Etat et le respect de la loi républicaine, alors sans hésitation aucune, vous nous trouverez à côté de vous pour résoudre ces problèmes. »

M. Jean-Claude Gaudin : « Un gouvernement socialo-publicitaire »

« Appliqué dans les circonstances présentes, un débat sans vote est aujourd'hui un signe de faiblesse, a estimé M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF. *Certes, vous vous présentez aujourd'hui devant l'Assemblée nationale avec un gouvernement remanié. Mais celui-ci ne gomme pas vraiment les excès du précédent. C'est un gouvernement socialo-publicitaire. Les postes essentiels restent entre les mains du comité directeur du Parti socialiste. Quant à l'ouverture, elle consiste à confier à des hommes politiques venus de l'opposition les deux dossiers les plus difficiles : le chômage et le commerce extérieur. Merci pour eux. »*

Le gouvernement est *« fragile, sans majorité et sans projet politique »*, a ajouté M. Gaudin, en se demandant quelle était *« exactement la marge d'initiative et de décision »* du premier ministre, placé *« entre le président de l'Assemblée nationale qui [le] surveillera du haut de son « perchoir »; le premier secrétaire du Parti socialiste, qui entretiendra la flamme de l'union de la gauche ; le président du groupe parlementaire socialiste, qui sera le gardien de l'orthodoxie présidentielle ; et le premier [des] ministres d'Etat qui [lui] distillera ses conseils dans les colonnes du* Monde *pour « gouverner mieux »*.

« Vos responsabilités, c'est de clarifier vos choix politiques, de clarifier votre programme d'action, de clarifier vos soutiens, *a déclaré M. Gaudin.* Nos responsabilités, c'est d'être une opposition de progrès. L'opposition ne fera pas la politique du pire. Elle ne sera pas un instrument de blocage. Elle ne s'opposera pas à celles de vos actions qui iront dans le sens du rassemblement et du redressement. Elle ne s'opposera pas à vos actions qui iront dans le sens du message des Français. L'opposition sera le gardien scrupuleux de ce message (...).

» Etre l'opposition, c'est notre rôle institutionnel. C'est un rôle nécessaire pour l'exercice de la démocratie parlementaire (...). Nous sommes l'opposition, car les députés de l'Union du rassemblement et du centre ont tous été élus sur le thème du contrepoids et de l'équilibre, et pas sur le thème de la roue de secours du socialisme. Nous serons l'opposition, mais une opposition de progrès. Malgré la faiblesse congénitale de votre gouvernement, il faut que les mois à venir soient utiles pour la France et les Français. Il ne faut pas que les difficultés politiques gênent les évolutions et les progrès nécessaires. Nous ne serons pas, une force de blocage, mais une force de construction, à égale distance de la complaisance et de l'obstruction ».

« Clarifier vos choix politiques, cela implique d'abord de cesser la comédie du débauchage, la politique des clins d'œil, la politique des entretiens furtifs, à la nuit tombée, la politique des visites par des portes dérobées, *a expliqué M. Gaudin, tandis que sur les rangs de la gauche fusaient ! « Le Pen ! Le Pen ! Le Pen ! »*... Car sinon, comme vous l'avez dit vous-même, « il y aura des gens qui se sentiront trahis et d'autres qui afficheront des visages de traîtres ». Les Français n'ont pas confiance dans les hommes qui changent de camp. (...) Pour leur part, les députés du groupe UDF seront les garants du message des Français : un message d'équilibre en faveur d'un gouvernement au centre. Et nous préparerons les conditions politiques d'un gouvernement capable d'obtenir la confiance que vous ne pouvez pas demander aujourd'hui : nous préparerons le gouvernement par le centre. »

Le Prix des perles

Le Club de l'humour politique, fondé par Mme Jacqueline Nebout, conseiller de Paris, vient de désigner ses lauréats.

— Un Prix de logique à Raymond Barre, qui avait déclaré à « L'heure de vérité » du 7 janvier 1987 : *« Quand le moment est venu, l'heure est arrivée. »*

— Un Prix de bonne conduite à Jacques Toubon, qui avait dit, pour définir les rapports entre les journalistes et son mouvement pendant la campagne présidentielle : *« Même en avion nous serons tous dans le même bateau. »*

— Un Prix de sciences naturelles à Pierre Mauroy, qui confiait au *Figaro*, le 10 avril 1988 : *« La droite et la gauche, ce n'est pas la même chose. »*

— Un Prix d'excellence a été attribué à Alain Juppé pour avoir déclaré le 26 mars 1988 : *« François Mitterrand est le spécialiste du piège à consensus. »*

— Enfin, un Prix du souvenir a été accordé à Edgar Faure pour avoir affirmé : *« Voici que s'avance l'immobilisme et, nous ne savons pas comment l'arrêter. »*

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée nationale adoptera lundi le premier volet des accords de Matignon

Le projet de loi visant à confier à l'Etat le soin d'administrer directement la Nouvelle-Calédonie pendant un an, à partir du 14 juillet, a été adopté le mercredi 29 juin par le conseil des ministres, et il sera examiné dès le lundi 4 juillet par l'Assemblée nationale. Son adoption ne fait aucun doute.

L'accord conclu le 26 juin à l'Hôtel Matignon par les délégués du RPCR et ceux du FLNKS n'a fait l'objet d'aucune critique, mercredi après-midi, au palais Bourbon, après la déclaration du premier ministre, M. Michel Rocard, qui s'est notamment réjoui des concessions réciproques acceptées par MM. Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou : *« Elles expriment à mes yeux,* a-t-il souligné, *la volonté de paix et de reconnaissance mutuelle de communautés dont le destin est bien de vivre ensemble et non de mourir l'une par l'autre. »*

Avant de quitter Paris, mercredi soir, M. Tjibaou et le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, ont été reçus par le nouveau ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec. Celui-ci a estimé que l'accord de Matignon a *« largement débroussaillé la route »* et qu'un *« grand pas »* avait été fait. Il a aussi rendu hommage à l'*« extraordinaire courage »* du chef du gouvernement, au travail accompli par le préfet de Seine-et-Marne, M. Christian Blanc, artisan du compromis, ainsi qu'à la *« profonde sagesse »* manifestée, en la circonstance, par le président du RPCR et le président du FLNKS. *« Pour ma part, et sous l'autorité du premier ministre,* a dit M. Le Pensec, *je m'efforcerai de mettre en application l'accord conclu et d'en assurer une correcte exécution. C'est une mission qui m'honore et c'est en soi un travail considérable. »*

M. Tjibaou a estimé, pour sa part, que le nouveau ministre des DOM-TOM est *« un homme déterminé, qui a prouvé au ministère de la mer qu'il est efficace »* et qu'il *« peut réussir »*.

Dans l'entourage du ministre des DOM-TOM on faisait savoir que *« le contact a été très riche »* et qu'il *« s'est bien passé »*. M. Le Pensec compte se rendre *« très prochainement »* en Nouvelle-Calédonie avec M. Rocard, vraisemblablement à la fin du mois.

Les nominations préfectorales intervenues à l'occasion du conseil des ministres confirment la volonté du gouvernement d'aller vite en besogne.

A Washington, les Etats-Unis et l'Australie ont exprimé, dans un communiqué conjoint, leur *« soutien aux efforts du gouvernement français pour consulter toutes les parties en Nouvelle-Calédonie »* et *« réaffirmé leur appui à un acte d'autodétermination qui conduira à une solution politique multiraciale viable, et à long terme, et qui soit acceptable par toutes les parties »*.

A La Havane, le chef de l'Etat cubain, M. Fidel Castro, qui s'exprimait pour la première fois officiellement sur ce sujet, a qualifié de *« miracle »* l'accord de Matignon, au cours d'une conversation avec l'ambassadeur de France.

Cinq nominations

Le conseil des ministres du mercredi 29 juin a procédé, sur propositions du premier ministre, à trois nominations.

M. Bernard Grasset, préfet du Finistère, a été nommé délégué du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, ayant aussi autorité sur le territoire de Wallis-et-Futuna. Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, il succède à M. Clément Bouhin, nommé préfet hors cadre *« pour exercer d'autres fonctions »*.

[M. Bernard Grasset, né le 23 décembre 1933 à La Rochelle (Charente-Maritime), a commencé sa carrière en qualité de chef de cabinet du préfet des Ardennes, en mai 1959. Appelé sous les drapeaux en juillet de la même année, il est nommé chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne en 1961, secrétaire général des Basses-Alpes en 1967, sous-préfet de Saint-Benoît l'année suivante, secrétaire général de la Réunion en 1972, secrétaire général adjoint des Bouches-du-Rhône en 1974. Conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM du début avril à la fin mai 1974, il devient en juillet conseiller technique auprès du directeur central à la sécurité publique. Chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications en 1977 et en 1978 sous-préfet hors cadre, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications et à la télédiffusion. Il fut nommé préfet des Hautes-Alpes le 31 décembre 1980. Préfet de police du Rhône le 8 juillet 1981, il manifesta dans ses activités locales un grand souci de la prévention de la délinquance, en particulier dans le quartier Lyonnais des Minguettes. Sa rigueur pour le respect de la discipline par les forces de l'ordre lui valut d'ailleurs d'être critiqué par certains syndicats de policiers d'extrême droite. Il fut ensuite nommé préfet de la Charente-Maritime en juillet 1984, puis préfet du Finistère le 23 avril 1986.]

∴

M. Jean-François Denis, sous-préfet hors classe, a été nommé préfet délégué pour le développement économique auprès du haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

[Né le 9 décembre 1938, au Tréport (Seine-Maritime), ingénieur de l'école de l'air et ancien élève de l'Ecole atomique de Cherbourg, M. Jean-François Denis a commencé sa carrière comme officier de l'armée de l'air avant de devenir, en 1975, directeur de cabinet du préfet du Tarn, puis, titularisé dans le corps des sous-préfets, en 1977, directeur du cabinet du préfet de la Charente-Maritime.

Sous-préfet de Largentières (Ardèche), en 1978, il fut mis, en 1981, à la disposition du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM et nommé chef de la subdivision est de la Nouvelle-Calédonie. En septembre 1983, il devient commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Guingamp, puis chargé de mission temporaire auprès de M. Edgar Pisani, en Nouvelle-Calédonie, de septembre 1983 à décembre 1985, date à laquelle il fut nommé secrétaire général pour les affaires régionales en Languedoc-Roussillon. Depuis novembre 1987, il était sous-préfet hors classe.]

∴

M. Gérard Belorgey, préfet hors cadre, a été nommé directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer.

[Né en 1933 à Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1958-1960), M. Belorgey est, en 1963, directeur du cabinet du préfet du Rhône et, deux ans plus tard, directeur adjoint des stages à l'ENA. En 1967, il entre au cabinet de M. Jacques Chirac, alors secrétaire d'Etat aux affaires sociales, et devient sous-directeur de cabinet lorsque l'actuel premier ministre est nommé secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. En décembre 1969, M. Belorgey est nommé sous-préfet de Palaiseau, et, en 1973, il devient conseiller technique au cabinet de M. Messmer, premier ministre, tout en étant également commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord. En juin 1974, M. Belorgey était directeur du cabinet du préfet de la région parisienne. Il est nommé en juin 1975 préfet de Loir-et-Cher, en avril 1977 préfet de la Dordogne, avant d'être nommé hors cadre en mai 1981. Délégué à l'emploi en septembre 1985 il est de nouveau placé hors cadre en septembre 1987. Il est l'auteur de deux ouvrages, l'un sur *le Droit de grève et les services publics*, l'autre sur *le Gouvernement et l'administration de la France.*]

∴

A l'occasion de la même réunion du conseil des ministres ont été annoncées deux autres nominations.

M. Jacques Iékawé, sous-préfet en disponibilité, a ainsi été nommé secrétaire général du territoire de la Nouvelle-Calédonie. Ce sera la première fois qu'un Mélanésien accèdera à ces responsabilités.

[Issu d'une famille originaire de la petite île de Tiga (îles Loyauté), M. Iékawé est né à Nouméa le 10 avril 1946. Après des études primaires et secondaires en Nouvelle-Calédonie, il a été l'un des premiers bacheliers canaques et est parti effectuer des études supérieures à Bordeaux. Il en est revenu muni d'une maîtrise de droit et d'un diplôme de sciences politiques.

Après avoir été nommé, en 1978, chef du service du développement et de l'éducation de base, il est appelé, à trente-cinq ans, au poste de secrétaire général adjoint de la Nouvelle-Calédonie, qu'il occupe de 1981 à 1985 avant de prendre des fonctions administratives à la SLN (Société Le Nickel).

Ce fonctionnaire très proche des indépendantistes a toujours œuvré pour l'intégration des Mélanésiens dans les circuits économiques du territoires. Il était au nombre des fonctionnaires qui ont suivi à Paris les conversations qui ont abouti à l'accord conclu entre le premier ministre, le président du FLNKS, M. Tjibaou et le chef de file du RPCR M. Jacques Lafleur.]

∴

Enfin, sur décision du ministre de la défense, le colonel Pierre Joncour, qui a déjà séjourné en Nouvelle-Calédonie, notamment lors des événements de 1984-1985, a été nommé commandant de la gendarmerie territoriale.

M. Le Pensec veut assurer l'égalité sociale outre-mer

Dès son installation, le mercredi 29 juin, le nouveau ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, s'est assigné cinq grands objectifs pour la législature. Il entend décider *« des étapes qui conduiront définitivement à l'égalité sociale »* – et non à la *« parité sociale globale »* que souhaitait le gouvernement de M. Chirac, – poursuivre la politique de décentralisation, favoriser une meilleure insertion des DOM-TOM dans leur environnement géographique, enfin un meilleur ancrage de l'Europe *« au service du développement de l'outre-mer »*.

M. Tjibaou se montre convaincu d'obtenir l'aval des militants du FLNKS

Selon le FULK (Front uni de libération kanak), l'accord de l'hôtel Matignon *« n'engage que quelques personnes et nullement le mouvement indépendantiste »*, a affirmé, jeudi 30 juin, à Nouméa, dans un communiqué, le bureau politique de cette composante minoritaire de la coalition indépendantiste.

Ce texte dénonce *« l'attitude personnelle de Jean-Marie Tjibaou »* qui a *« préféré soumettre au gouvernement français ses propres propositions et non celles du FLNKS »*. De l'avis du FULK, le président du FLNKS n'a pas été mandaté dans les règles pour aller négocier à Paris et aurait dû attendre qu'une convention du mouvement propose un *« projet d'indépendance »* et précise *« le cadre et les conditions de discussion avec le gouvernement français »*.

Le FULK appelle en conséquence les militants indépendantistes à *« réagir fermement à cet accord pour éviter [...] de retomber dans le même piège de 1984 »*. Il a annoncé qu'il demanderait que des *« mesures disciplinaires »* soient prises à l'encontre de M. Tjibaou lors de la prochaine convention du FLNKS prévue le 16 juillet.

Le FULK s'est fréquemment opposé, ces derniers temps, aux initiatives de M. Tjibaou et de son parti, l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS. La crise larvée entre le FULK et la plupart des autres formations du mouvement avait notamment conduit l'an dernier à l'éviction de M. Yann Céléné Uregeï, chef du FULK, de ses fonctions de « ministre des relations extérieures du gouvernement provisoire de Kanaky ». La mise à l'écart de M. Uregeï – actuellement aux Fidji – avait été décidée en raison de ses liens jugés trop étroits avec la Libye.

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, ne s'émeut guère des réactions de scepticisme et de déception exprimées, à chaud dans son propre entourage et dans les milieux indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, au vu de l'accord qu'il a conclu avec le gouvernement et le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, sur l'avenir de sa terre natale. Il est convaincu d'être compris par ses militants, même si, comme il l'admet volontiers, il lui faudra peut-être *« un peu de temps »*. Et il ne doute pas de la solidarité totale de ses deux principaux lieutenants, MM. Yeiwéné Yeiwéné et Léopold Jorédié, qui n'ont pas caché leurs états d'âme (*le Monde* des 28 et 29 juin).

Interrogé dès lundi par Radio-Djiido, l'organe radio du FLNKS, M. Tjibaou soulignait l'importance que revêt à ses yeux le fait que par l'accord de Matignon les représentants des caldoches envisagent maintenant de *« construire l'avenir »* de la Nouvelle-Calédonie *« avec les Canaques »* : *« Ça, c'est nouveau ! »* Il insistait aussi sur l'ampleur des mesures qui permettront, dans les « provinces » que le FLNKS contrôlera, de *« mettre en place les outils et les moyens de l'indépendance »*. *« La technique d'irréversibilité que le gouvernement préconise,* ajoutait-il, *c'est le référendum national, qui suppose l'accord d'une majorité importante, liée à un accord le plus largement partagé. C'est une garantie sur l'avenir et cela aussi est très important. Il faut considérer nos positions mais aussi les positions de ceux qui ont voté le statut Pons et qui acceptent aujourd'hui sa remise en cause. Ça, c'est une démarche qui peut ramener la paix (...) « Le choix n'était pas large. Il fallait bâtir l'avenir ou faire la guerre. Le contenu du référendum, ce seront les mesures qui permettront la décolonisation et donneront les chances les plus grandes pour que le scrutin d'autodétermination soit l'acte d'indépendance. »*

Devant les étudiants canaques de Paris, mardi, M. Tjibaou a souligné que dans dix ans – compte tenu des dispositions envisagées dans l'accord de Matignon pour réduire le nombre des fonctionnaires métropolitains sur le territoire et du « gel » de toute immigration – les Canaques seront très nettement majoritaires en nombre, ce qui offrira au mouvement indépendantiste des possibilités de victoire électorale. Il a insisté sur la nécessité pour les caldoches et les Canaques de *« préparer ensemble »*, dans la paix, cette échéance.

M. Jorédié a évoqué ses réserves sur le contenu de l'accord mais il l'a fait pour dire que, de toute façon, il s'agissait moins maintenant de *« se poser des questions »* que d'agir pour tirer le meilleur profit de l'accord. Son intervention a conforté l'impression selon laquelle les adjoints de M. Tjibaou feront bloc avec lui pour défendre cet accord devant la base militante.

M. Tjibaou est également assuré du soutien du fondateur du LKS (mouvement de Libération kanak socialiste), M. Nidoïsh Naïsseline, qui trouve, lui aussi, que la conclusion du compromis a été *« trop précipitée »* mais qui juge que MM. Lafleur et Tjibaou ont eu *« une attitude courageuse »* et qu'ils ont eu *« raison de faire ça »*.

M. Lafleur critiqué par... l'Action française

Dans le numéro d'*Aspects de la France* journal de l'Action française (droite monarchiste) daté du30 juin, l'éditorialiste Pierre Pujo, estime, à propos de l'accord de Matignon, que *« M. Rocard a entrepris une formidable opération d'intoxication de l'opinion métropolitaine »*, et que M. Lafleur, pour sa part, *« aurait été avisé de ne pas entrer dans ce jeu »*. Pierre Pujo ajoute, à l'adresse du président du RPCR : *« On regrettera que la Calédonie française n'ait pas eu un défenseur plus énergique que M. Lafleur, dont la santé, certes, est chancelante, mais qui est entré dans les vues du gouvernement et a accepté de discuter d'égal à égal avec le chef terroriste Tjibaou (...). Pour le moment, il faut prendre acte de la carence de l'Etat pour assumer sa mission essentielle, qui est de garantir l'intégrité du territoire (...). Il faut donc que la résistance s'organise en Nouvelle-Calédonie et en métropole (...). A l'idée d'indépendance brandie par le FLNKS, il convient d'opposer celle d'une Calédonie française pour toujours. »*

Etat de grâce

C'EST la première fois depuis fort longtemps qu'un plan gouvernemental pour la Nouvelle-Calédonie ne subit aucune critique à l'Assemblée nationale. Cette performance honore les parlementaires et elle est à porter à l'actif de MM. Rocard, Lafleur et Tjibaou. Elle augure bien des prochains débats sur le déroulement du processus de paix lancé par l'accord de Matignon.

Il serait donc dérisoire d'insister sur la propension de M. Pons à réécrire à sa façon l'histoire du territoire. Mieux vaut ne retenir que l'assurance de l'ancien ministre des DOM-TOM selon laquelle les députés du RPR ne feront pas obstacle à cette tentative de règlement du problème calédonien.

M. Rocard bénéficie donc d'un exceptionnel état de grâce sur un difficiel champ de bataille.

La nomination à Nouméa au poste très exposé de haut-commissaire de l'ancien préfet de police du Rhône, M. Bernard Grasset, qui s'est taillé dans ses activités lyonnaises, entre 1981 et 1984, une solide réputation de solidarité morale, d'homme de caractère et de diplomatie, habitué aux confrontations délicates depuis les « étés chauds » du quartier des Minguettes, apparaît judicieuse. De même que le choix de son adjoint, M. Jean-François Denis, qui connaît bien, déjà, le territoire et qui aura la tâche difficile de gérer les ambitions économiques et sociales du gouvernement.

Quant à l'accession de M. Jacques Iékawé aux fonctions de secrétaire général du territoire, elle symbolise parfaitement la volonté de M. Rocard de rééquilibrer la gestion de la Nouvelle-Calédonie au profit de la communauté canaque, victime, jusqu'à présent, d'un ostracisme latent, tout en fournissant à un homme de dialogue la possibilité de donner enfin la pleine mesure de ses talents au service de sa terre natale.

Voilà les principaux ténors en place sur la scène administrative, comme sur la scène politique, du Caillou. La parole est maintenant à la troupe des acteurs, autrement dit à tous les Calédoniens. C'est de leur réponse collective aux lourdes responsabilités prises à Paris, conjointement, par leurs porte-parole et par les représentants de l'Etat que dépendra en premier lieu le sort d'un projet de société original, adapté à la complexité du problème, et dont la réussite contribuerait, en effet, à ouvrir de la plus belle façon les fêtes républicaines du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

A.R.

La limitation du cumul des mandats

M. Michel Giraud a présidé sa dernière session au conseil régional d'Ile-de-France

Alors que beaucoup s'attendaient à des passes d'armes lors de la dernière session, avant les vacances, du conseil régional d'Ile-de-France, la discussion, les 28 et 29 juin, de plusieurs dossiers économiques et technique s'est effectuée, somme toute, dans une certaine courtoisie. Ni les vingt et un conseillers du Front national, ni les soixante-cinq membres du PS et des radicaux de gauche, qui forment le groupe le plus important, n'ont voulu mettre en difficulté excessive la majorité relative UDF-RPR et le président Michel Giraud.

Ce dernier, qui a anoncé, il y a dix jours, son intention d'abandonner la présidence du conseil au plus tard le 1er octobre, occupait donc, pour la dernière fois, le perchoir de la rue Barbet-de-Jouy ; et c'est avec une certaine nostalgie qu'il a remercié tous ses collègues, souhaité la bienvenue à la dizaine de nouveaux conseillers, qui en remplacent d'autres en situation de cumul, et déclaré que *« les étapes de l'Ile-de-France se confondaient avec les étapes de ma vie »*.

L'assemblée a approuvé plusieurs rapports sur des opérations complémentaires d'investissement dans les lycées pour la rentrée et sur la réforme de la fiscalité régionale. Sur ce dernier point, l'Ile-de-France est en passe d'aligner son régime fiscal sur celui des autres régions de province et a décidé de supprimer progressivement les zones d'abattement qui servent aux calculs des impôts directs locaux. Du coup, les impôts que payent les habitants des zones rurales de la région seront légèrement relevés.

Mais les débats qui intéressaient le plus les observateurs et les conseillers eux-mêmes ont eu lieu, non dans la salle des séances, mais dans les couloirs, avec, pour question centrale, la procédure de succession de M. Michel Giraud et le ou les noms des candidats au fauteuil présidentiel.

Alors que M. Giraud assurait qu'il accepterait de rester en place jusqu'au 20 septembre au plus tard, si ce délai permettait au RPR et à l'UDF de se mettre d'accord sur un candidat unique, les conseillers du FN assuraient qu'en aucun cas ils ne toléreraient la candidature de Mme Michèle Barzach (RPR), ancien ministre.

Chez les chiraquiens, la situation est d'ailleurs confuse et on avance successivement les noms de Mme Nicole Catala, ancien ministre, qui a fait une brève apparition mardi, à la séance ; de MM. Didier Julia, Marc Lauriol, Pierre-Charles Krieg, président du groupe, ou même de M. Lucien Lanier, ancien préfet de l'Ile-de-France. Le PS, lui, affirme avoir le temps pour choisir son candidat qui, en toute logique, devrait être l'actuel président du groupe, M. Yannik Bodin.

Enfin, à l'UDF, qui, avec trente et un élus, compte beaucoup moins de conseillers que le RPR, M. Michel Elbel vient brouiller les cartes, alors que M. Jean-Pierre Fourcade semble à beaucoup le meilleur candidat possible, y compris au-delà des frontières mêmes de l'UDF. Le maire de Saint-Cloud représente aussi la banlieue, ce qui satisferait nombre d'élus qui souhaitent que la région, pour équilibrer le poids de la capitale, ne soit pas dirigée par un ou une élue de Paris. Mais M. Fourcade, aux yeux de nombreux gaullistes historiques ou influents, a le tort d'avoir voulu fonder, au printemps 1987, un groupe des élus d'Ile-de-France, qui se réclamaient de la majorité d'alors, sans faire partie du RPR. Ce qui avait d'ailleurs provoqué des remous, notamment dans les milieux UDF de Paris.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Quatre évêques intégristes consacrés à Ecône

Mgr Lefebvre excommunié

(Suite de la première page.)

D'ailleurs, dès le début de la cérémonie à Ecône, la question rituelle avait été posée à l'évêque consécrateur : *« Avez-vous un mandat apostolique ? »*, c'est-à-dire une délégation du pape. Mgr Lefebvre arépondu : *« Que l'autorité de l'Eglise est soumise au modernisme, j'ai mandat de par l'Eglise et je considère comme nulles toutes les sanctions que seront portées contre nous. »*

Le sacre, qui dure quatre heures, se poursuit et, alors que monte vers lui la fumée des encens, le visage de Mgr Lefebvre reste lisse et figé. A quatre-vingt-trois ans, sa succession est assurée. Depuis l'annonce le 15 juin dernier de cette quadruple ordination épiscopale, il avait retrouvé la sérénité, assurent ses proches. Il a reçu cent cinquante lettres par jour. La moitié pour l'inciter à renoncer, l'autre moitié pour l'encourager à persévérer.

Confident de Paul VI, ancien médiateur dans l'affaire d'Ecône, Jean Guitton a été l'un de ses derniers visiteurs. Mais pas plus que les pressions amicales, la *« monition »* transmise le 19juin par le cardinal Gantin, préfet de la congrégation romaine des évêques, ni les appels émouvants et solennels de Jean-Paul II à la réconciliation et à l'unité de l'Eglise, n'avaient ébranlé sa résolution. Elle était devenue *« granitique »*, dit l'abbé Alain Lorans, directeur du séminaire d'Ecône.

Orgues et trompettes

Les chantres déclinent tout le répertoire grégorien. L'orgue ronfle de satisfaction et les trompettes sonnent. A l'autel pontifical, sous le dais doré, Mgr Lefebvre célèbre la grand-messe du sacre. Autour de lui, comme dans un ballet minutieusement réglé, s'exécutent l'archidiacre et les porte-insignes (crosse, mitre, bougeoir, livre) reconnaissables à leur chape, puis une cohorte de diacres et de sous-diacres couverts de leur tunique ou de leur dalmatique. A chaque fonction correspond un ornement liturgique dans une cérémonie qui semble remonter du fond des âges, d'un temps de chrétienté aujourd'hui oublié ou ignoré.

Dès que Monseigneur se lève, résonne le claquoir et, dans des envols de surplis blancs, de soutanes et de mantilles noires, le chœur et l'assemblée se lèvent comme un seul homme. Les prêtres de la Fraternité (260), les séminaristes (près de 300) sont aux premières loges. Mais tous les amis de la grande famille traditionaliste, sauf les signataires de l'appel « Fidélité et résistance » (2) sont présents. On reconnaît aussi les bénédictins du Barroux (Vaucluse), Dom Gérard Calvet en tête, les dominicains d'Avrillé (Deux-Sèvres) avec le Frère Innocent-Marie, les capucins de Morgon (Côte-d'Or), tous en rupture ou sans lien avec l'ordre dont ils portent le nom. Sont là aussi les dominicaines de Fanjeaux (Aude), de Brignolles (Var), les supérieures des carmels intégristes de Mère Marie-Christine, sœur de Mgr Lefebvre, échappées pour l'occasion de leur clôture.

« Le devoir de désobéir »

Les fidèles égrènent sans fin leur chapelet, se mettent à genoux ou se frappent la poitrine, feuillettent leur bon vieux missel Feder pour qui le temps liturgique s'est arrêté avant le concile Vatican II. Des fleurs séchées et des images pieuses, dentelées, servent encore de marque-pages. Ils s'agenouillent sur un prie-Dieu, devant un prêtre confesseur ceint de l'étole violette, ou à même l'herbe pour communier, sur la langue, des mains de seuls prêtres. Ils se jettent encore aux pieds des nouveaux ordonnés pour recevoir l'imposition des mains et « des indulgences ».

« En face (expression courante à Ecône pour désigner l'Eglise moderniste), *on traite de ce sacre d'évêques comme d'un événement lugubre. Mais c'est un événement heureux, une fête pour l'Eglise »*, jubile un professeur de dogmatique, l'abbé Jean-Marc Rulleau, ancien ingénieur des ponts et chaussées de Saint-Etienne. De fait, parmi ces familles, qui de Saint-Nicolas du Chardonnet, de Florence ou de Libreville – où Mgr Lefebvre a été missionnaire avant de devenir archevêque de Dakar, – ont fait le pèlerinage d'Ecône, une totale indifférence se manifeste à l'égard des sanctions annoncées par le Vatican (3). Ni rancune ni défi. La vie va continuer comme avant. *« Vous serez persécutés, mais vous avez le devoir de désobéir »*, déclare d'ailleurs à tout bout de champ Mgr Lefebvre à ses prêtres et à ses nouveaux évêques.

Mgr Bernard Tissier de Mallerais fait partie des quatre. Il est prêt, dit-il, à remettre son épiscopat au pape si une régularisation intervenait, demain ou plus tard, avec Rome. Comme lui, ils sont tous prêts à attendre le temps qu'il faudra pour que *« le pape revienne à la tradition »*. Les traditionalistes sont entrés dans le schisme comme on entre dans la résistance.

Celle du nouvel évêque français a commencé dès l'âge de seize ans, quand son père, ingénieur agronome, lui donnait, atterré, des nouvelles du concile. La fin de l'Eglise telle qu'il l'avait toujours connue, c'était pour lui la fin d'un monde. Bernard Tissier de Mallerais affirme qu'au lendemain du concile, dans son église parisienne, Saint-Sulpice, on a retiré les statues des saints *« pour les fracasser »*. Après ses études à Louis-le-Grand, à Henri-IV, à la faculté de sciences, il est l'un des premiers disciples de Mgr Lefebvre à Fribourg puis à Ecône.

Il passe pour l'intellectuel du groupe, le théologien qui décortique les textes du concile et du magistère de Rome, pour mieux les mettre en pièces dans ses cours ou dans sa prédication. *« La liberté religieuse a signifié la mort des Etats catholiques »*, affirme-t-il doctement. Il ne revendique pas *« les dragonnades, ni la Saint-Berthélemy »*, mais comprend la révocation de l'édit de Nantes. *« Il n'y a aucune raison que, dans un pays comme la France, on tolère le culte public d'autres religions. »*

Ecône, c'est ainsi un tissu d'aventures personnelles, de règlements de compte avec un passé mal digéré ou un présent qui fait peur. Richard Williamson, nouvel évêque également, a *« abjuré »* sa foi anglicane pour épouser la cause du traditionalisme catholique. Guillaume de Tanoüarn, encore séminariste, héritier d'une famille de noblesse rurale bretonne, né l'année de l'ouverture du concile (1962), a été élevé chez les Frères des écoles chrétiennes à ssy-Buzenval (Hauts-de-Seine), il s'est révolté contre eux parce que leur catéchisme n'était pas *« assez strict »*. *« Je ne rêve pas de revenir à l'Eglise des années 50*, dit-il, *je ne sais pas ce que c'est. Mais je ne veux pas du catéchisme humanitaire de Jean-Paul II. »*

Quant à Mgr Lefebvre, l'explication de son geste schismatique tient en ces mots, adressés aux nouveaux évêques de la Fraternité Saint-Pie X : *« Rome, poursuivant son œuvre destructrice du règne de Notre-Seigneur, comme le prouvent Assise et la confirmation des thèses libérales de Vatican II sur la liberté religieuse, je me vois contraint, par la Providence divine, de transmettre la grâce de l'épiscopat catholique que j'ai reçue, afin que l'Eglise et le sacerdoce catholique continuent à subsister. »*

La Providence divine a de curieux desseins. Pendant les trois jours qui ont précédé ce sacre historique d'évêques, à kilomètres d'Ecône, des centaines de catholiques *« conciliaires »* avaient envahi la basilique du Valère, du nom de la colline qui surplombe la ville de Sion. Pour éviter le schisme, messes et veillées de prières se sont succédé sans désemparer. La Providence n'avait pas trouvé mieux que cette verdoyante région du Valais, aux collines gorgées de vignes, pour renvoyer à l'Eglise le miroir de sa nouvelle division.

HENRI TINCQ.

(2) Ce nom a été choisi par un groupe de responsables catholiques traditionalistes (comme Bruno de Blignières, desservant de l'église Saint-Louis de Port-Marly, ou M. Bernard Antony, député européen du Front national) qui ont exprimé leur désaccord avec les ordinations épiscopales d'Ecône (*le Monde* du 29 juin).

(3) Le canon 1365 prescrit que *« la personne coupable de participation interdite à des célébrations sacrées – et c'est le cas lorsqu'il s'agit de prêtre ou d'évêque excommunié – sera punie d'une juste peine, à la discrétion de l'évêque du lieu » (le Monde* du 17 juin).

Ultime appel

La nonciature de Berne a transmis, le mercredi 29 juin à 15 heures, à Mgr Lefebvre un message du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ainsi rédigé :

« Pour l'amour du Christ et de son Eglise, le Saint Père vous demande paternellement et fermement de partir dès aujourd'hui pour Rome, sans procéder le jeudi 30 juin aux ordinations épiscopales que vous avez annoncées. Il prie les saints apôtres Pierre et Paul [fêtés le 29 juin] *qu'ils vous inspirent de ne pas trahir l'épiscopat dont vous avez reçu la charge ni les serments que vous avez prononcés de demeurer fidèle au pape, successeur de Pierre. Il demande à Dieu de vous garder d'égarer et de disperser ce que le Christ Jésus est venu rassembler dans l'unité. Il vous confie à l'intercession de la Vierge Marie, mère de l'Eglise. »*

Un concert supprimé au Vatican

ROME
de notre correspondant

La note dominante au Vatican est la *« profonde douleur »*, comme l'a exprimé, le mercredi 29 juin, dans une note officielle, le cardinal Luigi Dadaglio, pénitencier majeur de l'Eglise et président du comité pour l'année mariale. Le même texte annonce la suspension d'un concert qui devait être donné jeudi 30 juin, en soirée, en l'honneur du pape, par l'orchestre et les chœurs de la RAI (radiotélévision italienne). Dirigée par le maître Giuseppe Sinopoli, la *Missa solemnis* de Beethoven, exécutée en l'honneur de l'année mariale, qui s'achèvera le 15 août, devait aussi compter la participation du chœur de la radiotélévision polonaise. Cette décision, *« prise à contre-cœur »*, déclare la note, veut souligner combien *« l'Eglise universelle, en ce moment particulièrement difficile, ressent de souffrances »*.

Jean-Paul II, lui-même, a fait plus qu'une allusion à cette affaire, mercredi en fin d'après-midi, à l'occasion d'une cérémonie sur la place Saint-Pierre de Rome, au cours de laquelle il a remis le traditionnel anneau d'or aux vingt-quatre cardinaux consacrés lors du consistoire de l'avant-veille. Le 29 juin est la fête de saint Pierre et Paul, les patrons de la ville de Rome.

« Depuis le jour du martyre des apôtres Pierre et Paul, l'Eglise de Rome, consciente de l'héritage qu'elle leur doit, ne cesse de supplier humblement l'Esprit Saint de concéder unité et fidélité à cet héritage », a déclaré Jean-Paul II avant de rendre hommage à Paul VI dont les partisans de Mgr Lefebvre ont fait leur principale cible.

JPC.

Dissidences en tout genre

par Emile Poulat
Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

En consacrant quatre évêques, Mgr Lefebvre consommera le schisme, lit-on un peu partout. *« Il n'y a pas plus de schisme que d'arêtes dans un rôti de dinde »*, réplique en chaire le curé traditionaliste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ainsi, même sur ce point décisif, précis, limité, aucun langage commun ne semble plus exister. A cela, rien d'étonnant pour les historiens et les sociologues qui connaissent la complexité du dossier et les incertitudes de la langue.

Schisme : mot du vocabulaire religieux et d'origine grecque, d'un verbe qui signifie fendre, séparer, partager en deux. De la même famille, schiste en géologie et tous les schizos de la psychiatrie. D'accord avec le Grand Robert, le *Dictionnaire des religions* (PUF, 1984), publié sous la direction du cardinal Poupard, n'en connaît que deux : au onzième siècle, le schisme byzantin, qui sépara Grecs et Latins, l'Orient et l'Occident, Constantinople l'orthodoxe et Rome la catholique ; aux quatorzième et quinzième siècles, le « Grand Schisme » qui, près de quarante ans, coupa la chrétienté occidentale en deux obédiences rivales au temps de la papauté d'Avignon.

Ces deux-là n'épuisent pas, tant s'en faut, la longue liste des divisions chrétiennes. Longtemps y figura le « schisme anglican » d'Henri VIII. Au seizième siècle, Luther et Calvin ont été versés aux *hérésies*.

Les vieux-catholiques

Peut-on parler de schisme dès qu'une minorité se coupe de la grande Eglise, et toute division fait-elle schisme ? Le langage courant le pense. Les deux ouvrages cités réservent le terme à ces grandes partitions historiques où la politique et la culture tiennent plus de place que le dogme. Les sociologues préfèrent un terme moins marqué et plus général : *dissidence*. Les politologues, eux, voient le phénomène proliférer sur leur terrain sous le nom de *scission*, dont celle du congrès de Tours (1920) est restée emblématique, ou de *sécession*.

L'histoire de l'Eglise catholique depuis deux siècles tient ainsi entre deux « schismes » que beaucoup hésitent de plus en plus à reconnaître pour tels, parce qu'aucun des deux n'a jamais entendu rompre avec le pape et la papauté malgré leurs graves désaccords. A un bout, sous la Révolution française, l'Eglise constitutionnelle : reposant sur la Constitution civile du clergé (1790), elle en appelait à la discipline ancienne et aux libertés gallicanes. A l'autre, en Chine populaire, l'Association patriotique des catholiques chinois (fondée en 1957 et juridiquement distincte de l'Eglise) : sourcilleuse sur l'indépendance nationale et les ingérences étrangères, elle a toujours revendiqué une « triple autonomie ».

Si le concordat de 1801 a réglé le sort de la première en imposant une réconciliation religieuse, il a néanmoins suscité dans plusieurs départements une résistance protestataire ultra-catholique, connue sous divers noms et génériquement sous celui de Petite Eglise : bientôt privée d'évêques, puis de prêtres, elle a survécu jusqu'à nous, en petits groupes très fermés qui ne désarment pas. A Lyon, la famille Berliet (les automobiles et camions) était connue pour lui appartenir.

Une poussière d'Eglises

En 1870, le dogme de l'infaillibilité pontificale proclamé par Pie IX au premier concile du Vatican provoquera une nouvelle scission : l'Eglise vieille-catholique ou (comme on dit en Suisse) catholique-chrétienne, qui demandera ses évêques à l'Eglise janséniste d'Utrecht (et par là se rattache à la lignée de Bossuet) : aujourd'hui membre du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, elle n'a jamais trouvé en France qu'une audience très réduite.

Puis vint en 1905 la loi de séparation des Eglises et de l'Etat : condamnée par Pie X, elle a favorisé un court moment des tentatives schismatiques d'associations cultuelles, toutes éphémères sauf une à Bordaux, appelée à un certain développement sous le nom (récemment modifié) d'Eglise orthodoxe, apostolique et gallicane. Si cet épisode évoque le souvenir de Mgr Vilatte, comment ne pas évoquer Mgr Winnaert, déchiré entre catholicité et orthodoxie,ou Mgr Heiler (Friedrich, l'historien des religions), entre Rome et Luther ?

On arrive là, il faut le dire, au seuil d'un phénomène étrange, d'un univers effroyablement complexe et mouvant de petites, toutes petites Eglises catholiques non romaines, chacune préoccupée de légitimer sa succession apostolique et de l'assurer au besoin par des consécrations multiples (plus précisément des « commissions additionnelles »), sans craindre l'enflure des titres et des appellations.

La première tentative semble remonter à l'Eglise catholique française de l'abbé Chatel, qui dura une douzaine d'années sous la monarchie de Juille, qui par son intervention y mit fin. Elle n'a jamais cessé de faire des émules : Eglises de sable sur un terrain catholique à l'origine, où le mot orthodoxie perd vite tout sens et tout contenu, où tout va un peu au gré de qui les mène.

Ce phénomène est à rapprocher d'un autre, typiquement africain et assez différent : ces milliers d'Eglises indépendantes que connaît l'Afrique australe et orientale. Lui-même nous renvoie à ce qu'on pourrait nommer les « schismes nationaux ». Les deux plus connus sont l'Eglise philippine indépendante (1902), très liée aux épiscopaliens américains, et l'Eglise nationale tchécoslovaque (1920), très vite éclatée entre deux orientations : l'une moderniste et libérale, l'autre à l'origine de l'Eglise orthodoxe tchèque. L'Eglise mariavite de Pologne (1906), soutenue par le gouvernement du tsar, est encore un autre cas, comme diverses tentatives en Italie.

Dissidences en tout genre et de tous calibres, elles abondent. Accrocs à l'unité, échecs à la communion, oui. Schismes, laissons aux théologiens dont le mot relève le soin de s'y retrouver et d'en décider. Pour leur part, les disciples de Mgr Lefebvre sont divisés : ceux qui poussent à la rupture déclarent n'y pas voir ce schisme qui incite les autres à la refuser.

Reste le diagnostic auquel on peut se risquer : une aventure sans grand avenir prévisible sur la lancée qu'elle prend ; une dérive culturelle croissante à la façon de deux continents entre traditionalisme pur et catholicisme réel, celui qui se déploie à l'échelle du monde, à l'heure de l'humanité et de ses problèmes. Mais qui dérive ainsi ? L'autre, toujours, bien sûr, c'est-à-dire, vu d'Ecône, une Eglise livrée au *modernisme*, cette épineuse querelle jamais vidée, jamais clarifiée.

Moyenne d'âge : trente-huit ans

Les quatre prêtres qui ont été consacrés jeudi sont les abbés Richard Williamson (Grande-Bretagne), Bernard Tissier de Mallerais (France), Bernard Fellay (Suisse) et Alfonso de Galarreta (Espagne). Leur moyenne d'âge est de trente-huit ans.

● **RICHARD WILLIAMSON :** né à Londres en 1940, il a été élevé dans l'anglicanisme. Diplômé de Cambridge, il entre, en 1972au séminaire d'Ecône et est ordonné prêtre en 1976. Depuis 1983, il dirige, à Ridgefield (Etats-Unis), un séminaire de Fraternité Saint-Pie-X.

● **BERNARD TISSIER DE MALLERAIS :** né à Sallanches (Haute-Savoie) en 1945, il a obtenu en 1969 à Paris une maîtrise de biologie végétale. Prêtre à Ecône en 1975, il est, depuis 1984, secrétaire général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

● **ALFONSO DE GALARRETA :** né en janvier 1957 à Torrelavega en Espagne, il entre à Ecône en 1978 et est ordonné prêtre par Mgr Lefebvre deux ans plus tard à Buenos-Aires. Depuis 1985, il est supérieur du district d'Amérique du Sud de la Fraternité.

● **BERNARD FELLAY :** né en 1958 à Sierre (Valais, Suisse), il est entré à dix-neuf ans à Ecône et est devenu prêtre en 1982. Il est économe général de la Fraternité à Richenbach (Suisse).

MÉDECINE

Une découverte de chercheurs mexicains

Le premier médicament efficace contre la cirrhose alcoolique

La colchicine, un médicament utilisé depuis plusieurs siècles dans le traitement de la goutte, pourrait, dans certains cas, être efficace contre la cirrhose du foie. Une équipe de chercheurs du Salvador Zubiran National Institute of Nutrition (Mexico), dirigée par le célèbre hépatologue Marcos Rojkind, vient en effet de démontrer que ce médicament augmente sensiblement la survie des malades. Certains ont même, semble-t-il, totalement guéri à la suite de ce traitement.

La cirrhose, qui est une grave maladie du foie, se caractérise par une fibrose hépatique s'accompagnant d'une distorsion de l'architecture du foie. Dans 75% à 80% des cas, elle est d'origine alcoolique. En France, 150 000 à 300 000 personnes souffrent de cette maladie, qui tue chaque année 12 000 à 14 000 malades.

Jusqu'à présent, le seul moyen vraiment efficace de lutter contre la cirrhose était l'arrêt de la prise de boissons alcooliques. L'abstinence s'accompagne en effet souvent d'une régression des lésions du foie. L'idée d'utiliser la colchicine dans le traitement de la cirrhose remonte à une vingtaine d'années, depuis que le docteur Rojkind avait réussi à démontrer, expérimentalement, que ce médicament permet de réduire la fibrose hépatique. Mais pour envisager son utilisation chez l'homme, il fallait en passer par de très longs essais thérapeutiques.

C'est un essai de ce type que vient de réaliser pendant quatorze ans l'équipe mexicaine. 100 malades y ont participé : 154 ont reçu de la colchicine et 46 un placebo. Les résultat, qui sont publiés dans la revue médicale américaine *The New England Journal of Medicine*, font apparaître que, au bout de dix ans de traitement, 56 % des patients du premier groupe sont toujours en vie, contre 30 % de ceux du deuxième groupe. Des biopsies du foie faites sur neuf malades soumis à la colchicine montrent de nets signes d'amélioration. Les foies de deux d'entre eux avaient même repris un aspect tout à fait normal.

On connaît mal le mécanisme d'action de la colchicine au niveau du foie. On sait seulement que ce médicament ne provoque que peu d'effets secondaires (nausée, diarrhée, douleurs abdominales), qui finissent toujours par régresser.

Ces résultats, *« très spectaculaires »*, selon l'expression des professeurs James Boyer et David Ransohoff (université de Yale), inciteront-ils les médecins à prescrire de la colchicine à leurs patients cirrhotiques ? *« Rien*, a priori, *ne s'y oppose*, nous a déclaré le professeur Jean-Pierre Benhamou (hôpital Beaujon, de Paris). *Les hépatologues vivaient jusqu'à présent dans une situation paradoxale : bien que connaissant les effets bénéfiques de la colchicine sur la cirrhose du foie, ils ne l'utilisaient pas en pratique médicale courante.*

» Aujourd'hui, après la publication de cette étude, de nombreux médecins vont certainement prescrire de la colchicine à leurs patients atteints de cirrhose. Non sans leur avoir rappelé que le principal traitement de la cirrhose demeure, et demeurera toujours, l'arrêt de la prise de boissons alcooliques. »

FRANCK NOUCHI.

L'étonnement des scientifiques après la découverte du docteur Benveniste

« Croire à l'incroyable »

Comme on pouvait s'y attendre, la publication par l'équipe du docteur Jacques Benveniste (unité 200 de l'INSERM), dans l'hebdomadaire scientifique *Nature*, d'une étude tendant à montrer qu'une information biologique spécifique peut être transmise par de l'eau *a priori* pure (*le Monde* du 30 juin) n'a pas manqué de provoquer de nombreuses réactions.

Dans un communiqué publié le mercredi 29 juin, la direction de l'INSERM estime que c'est à la communauté scientifique qu' *« il revient de faire le tri, par ses méthodes habituelles d'évaluation où la controverse scientifique a sa place, entre ce qui se révèle en fin de compte n'être qu'illusion et ce qui constitue une réelle avancée des connaissances »*. L'INSERM *« considère que la publication dans une revue aussi prestigieuse que* Nature *des résultats évoqués constitue une étape importante dans le processus d'évaluation ainsi engagé »*.

Sous le titre « Comment croire à l'incroyable », *Nature* revient, dans un éditorial, sur les travaux de l'équipe du docteur Benveniste. Rendant hommage au chercheur français, qui s'est plié, explique la revue scientifique, à toutes les demandes de vérification, l'article souligne que ce travail est *« saisissant »*, non pas seulement parce qu'il met en évidence un phénomène nouveau, *« mais aussi parce qu'il met en cause deux siècles d'observation et de rationalisation des phénomènes physiques »*.

Evidemment, les réactions sceptiques n'ont pas manqué. Ainsi, le biophysicien Pierre Joliot, de l'académie des sciences, estime, sans *« avoir analysé en détail le protocole de l'expérience »*, que *« l'hypothèse selon laquelle l'eau garderait la mémoire ou l'empreinte de molécules qui ont été présentes puis éliminées par dilution ne peut en aucun cas être retenue »*.

Le débat sur la réponse des professions juridiques et judiciaires

Un choc salutaire pour les avocats

Pour la première fois dans son histoire, l'ordre des avocats de Paris a invité ses membres à une réunion publique pour débattre de l'avenir de la profession, après la publication du rapport controversé de Me Daniel Soulez-Larivière (*le Monde* du 9 juin). Ils étaient un millier, le mercredi 29 juin, au Palais des congrès, à répondre à l'appel de leur bâtonnier, Me Philippe Lafarge.

Si la plupart des propositions de Me Soulez-Larivière en faveur de la création d'une grande profession d'avocat-conseil ont été adoptées par l'ordre, une polémique très vive s'est développée dans la profession depuis leur publication dans la presse. Séduit par le système américain, convaincu que les mentalités et les structures de la profession doivent changer au plus vite – avant l'Acte unique européen en 1992 – à moins de vouloir laisser mourir la profession, Me Soulez-Larivière a établi un bilan consternant de l'archaïsme et du conservatisme des avocats. *« Morbide »*, *« inexact »*, lui ont répondu quelques avocats. D'autres se sont sentis injuriés, *« inculpés de mercantilisme »*. *« Ce rapport est une agression intolérable. Me Soulez-Larivière se moque de nous »*, ont estimé certains de ses détracteurs.

Dans nos colonnes (*le Monde* du 21 juin), Me Jacqueline Socquet-Clerc Lafont, présidente de la Confédération syndicale des avocats (CSA), a dit, de son côté, tout le mal qu'elle en pensait. Mais, curieusement, alors que l'on pouvait s'attendre à une levée de boucliers parmi les avocats qui avaient pu ou voulu se rendre à l'invitation de leur bâtonnier, nombreux ont été ceux qui se sont félicités de la démarche du rapporteur et du bâtonnier. Si les propositions de Me Soulez-Larivière et le ton délibérément provocateur qu'il se plaît à utiliser ont souvent irrité et choqué, ce choc, pour beaucoup, a semblé salutaire. *« Ces propositions n'ont rien de révolutionnaire, elles ne méritent ni le sarcasme ni l'invective »*, a estimé le bâtonnier Lafarge.

En attendant que soit examiné le texte sur la protection des usagers du droit déposé au Conseil d'État, les discussions vont continuer avec les avocats parisiens et les barreaux de province.

A la chancellerie, l'initiative et le dynamisme du barreau de Paris ont reçu un écho favorable. De part et d'autre, on souhaite visiblement éviter que la concurrence des avocats étrangers ne fasse de la profession d'avocat une profession sinistrée, même si parfois le ton et les méthodes des « rénovateurs » peuvent heurter.

Ag. L.

POINT DE VUE

Il faut savoir céder à la provocation

Par Me François-Xavier Matteoli
président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA).

ON pourrait être surpris par l'ampleur du battage médiatique qu'ont suscité les propositions, somme toutes banales, faites par Me Soulez-Larivière à son bâtonnier, si l'on n'avait conscience qu'il ne s'agit là que d'une nouvelle manifestation du parisianisme. La presse a joué son rôle ; celui de la provocation par une information involontairement imparfaite, inexacte et orientée.

● *Imparfait,* car si l'auteur de *l'Avocature* et des *Juges dans la balance* a fait, une fois encore, la démonstration de son sens aigu de la publicité, s'il en possède le savoir-faire et le faire-savoir, il *n'a* pas le monopole de la réflexion ni celui des propositions concrètes et pratiques *ni lui ni* d'ailleurs le barreau de Paris ; mais les ouvriers de la dernière heure seront toujours les bienvenus.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir que c'est ce même barreau de Paris qui fut en partie responsable de l'échec de la fusion avec les conseils juridiques en 1971. Pendant que ceux-là mêmes gardaient précieusement les « clés de leurs palais », les jeunes avocats de Bordeaux, de Lille, de Marseille, de Paris et de la Roche-sur-Yon, qui vivaient, eux, la concurrence directe des hypermarchés, réfléchissaient ensemble au sein de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), comprenant quatre mille membres, et formulaient des propositions qu'ils ont le plaisir de voir aujourd'hui reprises dans leur quasi-intégralité par Me Soulez-Larivière.

● *Inexacte,* car le phénomène décrit dans le rapport de Daniel Soulez-Larivière, dans un souci salutaire de provocation, laisse entendre que seuls les avocats seraient menacés, mais c'est oublier qu'ils n'ont pas perdu « les clés » et que si beaucoup disparaissent, les épiceries de quartier restantes pourront avec un peu d'effort se transformer en épiceries fines.

En sera-t-il de même pour nos amis conseils juridiques qui sont, par nature, et de notre fait, en première ligne ? Les superettes occupent le même créneau que les hypermarchés. Leur situation sera d'autant plus difficile qu'à la concurrence existante et prochaine viendra inexorablement s'ajouter celle de nos jeunes confrères qui ont depuis longtemps compris que ni le judiciaire ni le juridique n'étaient l'accessoire de l'un ou de l'autre et que la vraie compétence exigeait que l'on fasse l'un et l'autre.

● *Orientée,* enfin, car laissant filtrer un relent de corporatisme désuet. Une telle unification ne vaut que si elle correspond à l'intérêt des usagers : la seule justification de nos efforts de cohérence est de répondre à la demande de nos concitoyens et de nos voisins de la Communauté.

Ils ont droit, comme chez nos voisins, à un minimum de sécurité lorsqu'ils sont confrontés à un problème de droit. Pourquoi exiger plus d'un boucher ou d'un coiffeur qui, lui, doit justifier d'une qualification spécifique ? Pourquoi n'importe qui en France peut-il constituer une société, préparer une fusion ou monter une OPA ? Rien ne le justifie, si ce n'est la division des professionnels du droit.

Il est grand temps que le public sache à qui il a à faire, et que sa liberté, sa sûreté, celle de sa famille et de son patrimoine, valent bien la qualité de sa coupe de cheveux.

Voilà pourquoi, il est urgent de nous unir d'abord avec ceux qui nous sont le plus proche dans leur domaine d'activité, pour parvenir ensuite à une seule et même grande profession regroupant exclusivement tous les professionnels du droit. Voilà pourquoi, nous ne voulons pas d'un monopole, mais d'une véritable protection de l'usager du droit.

Le huitième rapport d'activité de la CNIL

Recherche médicale et droit à l'anonymat

« Préserver le respect de la vie privée et des libertés, équilibrer les droits de l'individu et ceux de la société : la loi du 6 janvier 1978, conçue à une époque où l'informatique était « lourde » et la télématique embryonnaire, répond aisément aux technologies nouvelles. » C'est en ces termes que M. Jacques Fauvet introduit le huitième rapport d'activité, portant sur l'année 1987, de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), présenté à la presse à Paris, jeudi 30 juin.

Désormais, la télématique permet la consultation de fichiers à tout moment et dans tous les domaines. Encore faut-il garantir le caractère confidentiel des informations transmises. Dans cette optique, la CNIL s'est particulièrement intéressée, cette année, au secteur de la santé et à celui de la recherche médicale. Cette dernière fait ample usage de l'informatique.

Le SIDA, notamment, mobilise les énergies, et les moyens d'investigation contre ce fléau posent des questions d'éthique que la CNIL s'est attachée, en 1987, à résoudre. Ainsi a-t-elle autorisé, pour deux mille patients volontaires séropositifs, la constitution d'un fichier. Mais elle a imposé, au nom du droit à l'anonymat de ces malades, un système de cryptage. De même, en matière de génétique ou de toxicomanie...

La CNIL ne s'est pas contentée d'intervenir dans les projets les plus en pointe de la recherche médicale. Des actes aussi ordinaires que les analyses biologiques pratiquées par un centre de transfusion sanguine sur la demande de médecins posent parfois problème. Leurs résultats transmis par minitel – Télésang 34 – présentent quelques quelques erreurs. Une légère variation dans la transmission peut altérer le message. La CNIL exige donc un dispositif de sécurité et des mesures de confidentialité.

Saisie par la Commission, la direction générale des télécommunications a prévu, sur chaque poste minitel, l'installation d'un dispositif de correction automatique des erreurs. Encore faut-il que le « serveur » ait un dispositif similaire. Le centre de transfusion sanguine de Montpellier ignorait l'exigence de la CNIL. Cette dernière rendit un avis défavorable à l'utilisation de Télésang 34, jusqu'à ce que ce centre s'incline.

Détournement d'informations

Autre préoccupation de la CNIL : s'opposer à des utilisations de certaines informations dans un but qui n'est pas toujours clairement déclaré. Ainsi, sous l'autorité du rectorat de Paris, des élèves reçus au baccalauréat avaient-ils répondu à un questionnaire informatisé – « Ravel » – sur leurs « vœux ».

Ils ignoraient, bien sûr, que les destinataires de l'enquête – à savoir les universités – pourraient s'en servir pour affiner la sélection des candidats à l'entrée de leur établissement. Alertée, la CNIL a exigé une formulation plus claire du rectorat. Et les universités qui procéderont à une exploitation automatisée des données transmises par « Ravel » devront faire une demande auprès de la CNIL.

Ses avis n'épargnent pas le ministère des postes et télécommunications. Ce dernier a dû, sur demande de la CNIL, informer plus clairement les abonnés de leurs droits à ne pas figurer dans l'annuaire électronique dont les listes sont commercialisables. Mais la CNIL n'a pas, à ce jour, obtenu la gratuité qu'elle exige, pour tout abonné, de l'inscription sur la liste rouge. Le ministère tarde à respecter le droit.

La CNIL se veut dissuasive plus que coercitive. Elle n'exclut pas, cependant, le recours en justice. Ainsi trois décisions intervenues en 1987 sont-elles particulièrement symboliques de ce souci de la commission à expliciter l'interprétation de la loi de 1978.

Un exemple : trois ans après le début de son action en justice, la Commission a obtenu gain de cause contre la société SKF d'Ivry. Dans cette entreprise existait un fichier manuel comportant des informations sur la vie privée, les opinions syndicales et politiques des candidats à l'embauche. Procédé parfaitement illégal, que le tribunal de grande instance de Créteil a sanctionné en 1987.

La CNIL, avec un budget stable, fait face à la demande. Pour 1987, la Commission a reçu 20 236 déclarations et demandes d'avis. Elle a adopté 125 délibérations, dont 96 avis défavorables. Son souci, à l'heure du bilan 1987 ? Peut-être *« améliorer le contrôle. Encore faut-il en avoir les moyens en effectifs »*, déclare son président.

DANIELLE ROUARD.

★ CNIL, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 45-44-40-65.

(1) *Commission nationale de l'informatique et des libertés, 8e rapport d'activité 1987*, publié à « La Documentation française ».

Au Sénat

Une amnistie équilibrée

Que les automobilistes indisciplinés se rassurent. Si le projet de loi portant amnistie est revu et corrigé par le Parlement, ce ne sera pas dans le domaine des contraventions dressées avant le 22 mai 1988. Les sénateurs qui ont commencé l'examen du texte mercredi 29 juin ont, sans en dire un mot, avalisé ce coup d'effaceur législatif qui ne touche pas, en revanche, la délinquance routière notamment avec la circonstance aggravante de l'alcoolémie.

Quels critères retenir en matière d'indulgence ? Que le législateur contribue à la clémence qui accompagne traditionnellement l'entrée en fonction d'un chef de l'Etat n'est pas remis en cause. *« Nous aurions tous souhaité voir dispenser le pardon et l'oubli avec une générosité sans frein »*, a déclaré M. Pierre Arpaillange, mais, a-t-il ajouté, *« l'état des choses ne nous le permet pas et nous oblige au discernement »*. Pour l'ancien procureur général auprès de la Cour de cassation, qui passait son baptême de l'air parlementaire, *« l'amnistie n'est pas l'amnésie »*. Nul ne viendra contredire cette formule.

Mais le rapporteur de la commission des lois, M. Marcel Rudloff (Un. cent. Bas-Rhin), a voulu s'interroger sur les questions que pose l'amnistie en général. Tout en reconnaissant qu'elle est *« indispensable politiquement »*, le maire de Strasbourg observe qu'elle constitue une *« immixtion du législatif »* dans la marche de la justice. Son souhait : que l'amnistie ne soit pas une sorte de droit acquis, *« une procédure automatique et routinière »*, ni non plus la source d'un droit pénal nouveau, ni enfin un moyen de résoudre les problèmes pénitentiaires.

Conférant à son projet une vertu d'équilibre *« entre trop de faiblesse et trop de rigueur »* au profit d'une *« volonté d'apaisement et de concorde »*, le ministre de la justice n'a pu que se satisfaire d'entendre en écho M. Rudloff expliquer que ce texte doit *« être discuté dans un climat de conciliation et de sérénité propice au respect de toutes les convictions »*.

M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, en est convaincu : *« Porteur de générosité* (le projet qu'il juge *« équilibré »*)*, ne doit pas être porteur de désordres. »* M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) se montre beaucoup moins convaincu que ses collègues des autres groupes des qualités d'un dispositif qui, à ses yeux, est bien trop complaisant à *« l'arbitraire patronal »*.

Nombre de sénateurs partagent le souci de privilégier son caractère exceptionnel à l'amnistie en ne la faisant intervenir que pour des événements particuliers, malgré l'opposition des socialistes, des communistes et de M. Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie). Dans cette optique, le Sénat a exclu de l'amnistie les délits en matière d'avortement et de provocation à l'avortement, estimant que la législation existant en ce domaine devait absolument être respectée.

A. CH.

L'enquête sur la catastrophe de la gare de Lyon

Dépositions contradictoires d'un technicien de la SNCF et du conducteur du train tamponneur

Les policiers du septième cabinet de délégation judiciaire chargés, sous la direction de M. Jean-Paul Valat, juge d'instruction à Paris, de l'enquête sur la catastrophe ferroviaire de la gare de Lyon, ont entendu, le mardi 28 et le mercredi 29 juin, M. Daniel Saulin, le conducteur du Paris-Melun, et un technicien du poste de commandement régional, dont les témoignages sont contradictoires.

Ces deux agents de la SNCF donnent en effet une version différente de la conversation radio qu'ils ont eue, quelques minutes avant la collision, lorsque le train Paris-Melun se trouvait à l'arrêt en gare de Vert-de-Maisons. A ce moment-là, le mécanicien du Paris-Melun, train qui avait été stoppé après qu'un inconnu eut actionné le signal d'alarme, s'était efforcé, pendant vingt-six minutes, de remettre en état le système de freinage (*le Monde* du 30 juin). Puis, selon ses dires, il aurait pris contact avec le poste de commandement régional, l'équivalent d'une tour de contrôle, pour indiquer à son interlocuteur qu'il avait des *« problèmes de freinage »*. Selon M. Saulin, le technicien auquel il a eu affaire lui aurait alors ordonné de poursuivre sa route, le train étant en retard et cet incident jugé *« mineur »* selon les éléments fournis par l'agent de conduite à son interlocuteur. M. Saulin a affirmé qu'il lui avait été indiqué que ce problème de freins pourrait être *« réglé à la gare de Lyon »*.

Cette version des faits a été contestée par le technicien du poste de commandement et par la SNCF. Selon les responsables de l'entreprise nationale, il est exact qu'après l'utilisation intempestive du signal d'alarme par un inconnu, le conducteur du Paris-Melun a eu des difficultés pour débloquer les freins et qu'il en a prévenu le poste de commandement régional de Paris-Sud-Est pour expliquer le retard du train. En revanche, il est faux, précisait-on à la SNCF que le poste de commandement ait demandé au mécanicien de repartir, malgré ses doutes sur l'état du système de freinage. Selon la SNCF, le conducteur est *« souverain »* et n'a pu repartir en direction de la gare de Lyon que parce qu'il estimait le convoi en état de marche.

Une confrontation entre les deux agents de la SNCF devait avoir lieu, le 30 juin, les policiers ayant d'abord pris connaissance du contenu des conversations enregistrées par les deux boîtes noires, dites boîtes de « détections techniques », du Paris-Melun, saisies par les enquêteurs. En toute hypothèse, indique-t-on, l'enquête policière qui *« s'avère très délicate »* va durer plusieurs semaines.

Les autorités ont précisé, mercredi soir 29 juin, que le bilan de cette catastrophe était un peu moins lourd qu'annoncé précédemment. La collision aurait provoqué la mort de cinquante-six personnes et non cinquante-neuf comme il avait été indiqué mercredi matin, avant la reconstitution des corps des victimes à l'institut médico-légal de Paris.

Le président de la République, M. François Mitterrand, a, lors du conseil des ministres de mercredi, demandé au gouvernement que *« la lumière soit faite le plus rapidement possible sur les causes »* des deux accidents, ferroviaire et aérien, qui viennent d'endeuiller le pays. Le chef de l'Etat a également souhaité que les pouvoirs publics *« tirent les conséquences »* de ces deux catastrophes *« pour la sécurité des usagers »*.

La CFDT demande une « table ronde » sur la sécurité

Les réactions syndicales à la catastophe de la gare de Lyon se sont succédé depuis le 28 juin.

Représentant de la CGT au conseil d'administration de la SNCF, M. Pierre Vincent a exprimé le vœu que les salariés de l'entreprise soient *« partie prenante dans l'enquête »* menée par la SNCF. « Lorsqu'il s'agit de sécurité, a-t-il ajouté, *rien ne doit être négligé, mais c'est une question trop grave pour être l'objet d'une utilisation polémique ou partisane.* »

Le syndicat CFDT-transports a demandé de son côté que *« les pouvoirs publics réunissent d'urgence une table ronde sécurité »* en vue de *« la mise en place de moyens nouveaux de renforcement de la capacité de transport en région parisienne avec des matériels de qualité entretenus »*.

Au nom de Lutte ouvrière Mlle Arlette Laguillier a déclarée notamment que *les responsables de cette tragédie, comme de nombreux accidents mortels dont sont victimes les cheminots, sont ceux qui font des économies criminelles sur le personnel, l'entretien du matériel, c'est-à-dire la sécurité, en privilégiant des dépenses de prestige... »*

L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône

L'avocat général a demandé la réclusion perpétuelle contre Checchi et Girard

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Sans élever la voix, sur le même ton mesuré, l'avocat général André Viangalli a demandé, mercredi 29 juin, aux jurés de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône de condamner François Girard et François Checchi à la réclusion criminelle à perpétuité, en précisant qu'il souhaitait que la peine soit assortie d'une mesure de sûreté destinée à empêcher toute mise en liberté avant dix-huit ans. Contre Jeanne Girard et Jeannine Filippi, il a demandé une peine de dix ans de réclusion criminelle. *« Les assassins sont toujours là, les trafiquants aussi, prêts à continuer. Mais il y aura toujours des forces pour les combattre, vous avez le devoir de les protéger »*, a conclu le magistrat. Après les plaidoyers des défenseurs de Girard, la cour rendra son arrêt jeudi en fin d'après-midi.

M. Viangalli est un homme méthodique. De l'énorme dossier placé devant la cour il a extrait les pièces nécessaires comme autant de fils pour enserrer chaque accusé. François Checchi, en reconnaissant avoir tiré sur le juge Michel, ne s'est pas pour autant mis à l'abri de la démonstration du magistrat selon laquelle l'assassin savait parfaitement sur qui il tirait.

Cependant, le plus long développement a concerné François Girard, trafiquant de drogue accusé d'avoir commandité le crime depuis la prison des Baumettes, à Marseille, où il avait été écroué par Pierre Michel au début du mois de juillet 1981, pour trafic de stupéfiants. Rappelant tous les dossiers similaires instruits à l'époque par le magistrat, M. Viangalli a expliqué que le juge était parvenu à faire le lien entre eux. Girard, arrêté dans le cadre d'une affaire relativement modeste, avait donc pu espérer une libération rapide ou, au pire, une condamnation modérée jusqu'au moment où il s'est rendu compte que le juge se préparait à l'impliquer dans un important trafic avec l'Italie. *« Arrêté confiant »*, il se serait affolé au point d'ordonner l'assassinat du juge. Pour l'avocat général, les mobiles de Girard seraient donc *« la peur, la vengeance et l'intérêt »*.

Il a ensuite étayé l'accusation à partir des déclarations figurant dans le dossier, dont celles du « chimiste » de l'équipe, Philippe Wiesgrill, qui est venu confirmer à l'audience les propos que lui avait tenus Charles Altieri, le pilote de la moto. Mais Altieri s'est évadé de sa prison suisse et M. Viangalli n'a pu que s'appuyer sur des affirmations tenues par des personnages en fuite ou assassinés depuis. Les preuves devenaient donc des présomptions et il lui a fallu parler des absents, à commencer par Gaëtan Zampa, tenu par l'avocat général pour le traducteur de l'un des messages codés sortis des parloirs par Jeanne Girard et Jeannine Filippi.

« C'est Scapula »

Ses aveux et la précision du réquisitoire ne permettent à François Checchi qu'un seul espoir : tenter d'éviter la réclusion criminelle à perpétuité en obtenant les circonstances atténuantes. Me Daniel Martino s'est employé à convaincre les jurés de lui éviter la *« mort civile »*, alors que Me Jean-Michel Pesenti a insisté sur la nécessité de juger *« un homme manipulé et robotisé par Charles Altieri »*.

La surprise est venue de Me Jacques Vergès. Tout en détruisant systématiquement les charges invoquées par l'accusation contre Mme Filippi, l'avocat a ramené dans la salle d'audience l'esprit de François Scapula, ce trafiquant toujours écroué en Suisse *« qui a dénoncé tout le monde sans se dénoncer lui-même »*. Pour l'avocat, il s'agit du *« vrai manipulateur qui a bénéficié de protections qui m'échappent »*. Et Me Vergès a martelé des constatations relevées dans le dossier : *« Quel est le vrai destinataire des messages ? Altieri le dit : c'est Scapula ! Qui, bien qu'en cavale, est présent dans les Bouches-du-Rhône au moment de la décision ? C'est Scapula ! Qui a choisi Checchi ? C'est Scapula ! A qui Altieri rend-il compte ? A Scapula ! »*

MAURICE PEYROT.

● **Le docteur Gianfranco Pancino ne sera pas extradé.** – La chambre d'accusation de Paris a rendu, le mercredi 29 juin, un arrêt par lequel elle émet un avis défavorable à la demande italienne d'extradition du docteur Gianfranco Pancino. Les autorités de Rome invoquaient quarante-trois mandats d'arrêt délivrés contre M. Pancino en exécution de condamnations pour des faits vieux de plus de dix ans, et considérés comme des actes terroristes. La chambre d'accusation a répondu que les faits ayant fait l'objet des condamnations avaient un caractère politique. M. Pancino était installé en France depuis 1972. Chercheur au CNRS, il avait été soutenu par ses collègues lorsqu'il fut arrêté en décembre 1987. – (*le Monde* du 15 janvier.)

● **L'ancien footballeur Di Nallo condamné pour escroquerie.** – Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, mercredi 29 juin, l'ancien footballeur international Fleury Di Nallo à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis. Di Nallo était impliqué dans une affaire d'escroquerie à la carte bleue avec la complicité de six commerçants de la région lyonnaise. – (*le Monde* du 10 juin.)

…me rapport d'activité de la CNIL

…echerche médicale
droit à l'anonymat

Le Monde
DES LIVRES

Friedrich Gorenstein à la naissance du jour

La veine prophétique d'un écrivain soviétique qui vit à Berlin-Ouest

« *TANT que les bourreaux n'ont pas été châtiés, il est trop tôt pour juger les victimes. Cependant, le temps viendra où elles aussi, elles auront à répondre des crimes perpétrés contre elles.* » Pour Friedrich Gorenstein, les hommes ont trop défiguré l'humanité, trop abîmé et torturé la figure de l'homme, leur propre figure, pour que la justice divine puisse, sans autre forme de procès, séparer au dernier jour, d'une frontière infranchissable, le bourreau et la victime. Non pas que le Bien et le Mal se confondent, s'égalent ; mais le crime a sali jusqu'au bien, semé le mal jusqu'au cœur de l'innocence.

C'est une vision sombre et tragique de l'humanité que Friedrich Gorenstein, écrivain soviétique exilé à Berlin-Ouest depuis 1980, a peint dans *le Rachat*, son deuxième livre traduit en français (1). Cette vision, il l'avait déjà adaptée aux dimensions d'un vaste « *roman-méditation sur les quatre fléaux du Seigneur* », *Psaume* (2).

Le froid et la faim, la pauvreté : décor presque banal dressé dans le dénuement d'un village russe aux premiers mois de l'après-guerre. Les canons se sont tus mais la mort frappe encore : vengeances, assassinats, pogromes... Comme si la soif du mal ne pouvait jamais être étanchée, l'instinct de vie ne se manifester qu'en son contraire, en une animalité sauvage et destructrice.

L'humanité, Gorenstein la représente en cet état chaotique, réduite à la plus simple expression de ses instincts primaires, portés par eux au pire d'elle-même. Quelques personnages pitoyables tentent de survivre à la faim, à la misère : la jeune Sachenka, belle d'une vie et d'une sensualité qui s'éveillent et la débordent mais portée aussi à la méchanceté, au ressentiment ; sa mère qu'elle dénonce pour un vol dérisoire de nourriture ; un couple de mendiants afin de montrer que l'on peut trouver toujours plus misérable ; Auguste, un lieutenant hanté par l'esprit de vengeance après le meurtre atroce de sa famille...

Dans l'impunité de la guerre, dans le désordre qui a suivi et face auquel les fonctionnaires communistes imposent leur ordre, aussi lourd qu'impuissant, des villageois sont assassinés ; des enfants, des vieillards, une famille juive... tous ensevelis à la hâte dans des charniers de boue et de neige, dans les cours des maisons, dans des fossés. Le lieutenant, un groupe de prisonniers et Sachenka entreprennent de les déterrer pour leur donner une sépulture : nuit d'effroi et de réparation, abîme de détresse où il faut descendre avant de pouvoir remonter à la lumière.

Le mouvement perpétuel de la vie

Le roman de Gorenstein atteint là à une sombre grandeur. Les thèmes de la nuit et de la rédemption sont traités sur un mode à la fois réaliste – jusqu'à l'épouvante – et halluciné.

« *Le châtiment, la vengeance, sont à la portée de n'importe qui, mais le rachat ne l'est qu'à celle des justes à côté desquels se range la vérité.* » Du tréfonds nocturne de la peur et de la haine, de l'esprit de vengeance et de la tentation du suicide, peut encore naître le jour qui renouvelle la vie, même au prix de la mort, comme celle de ce personnage, le professeur, expirant sur une dernière intuition philosophique.


D.R.
Friedrich Gorenstein à Paris.

Aux longs chapitres nocturnes du livre, succède un bref épisode final, diurne celui-là. Aux « *hommes fatigués de perpétuer leur race* », la force de ce qu'il faut bien appeler l'instinct maternel vient imposer ses droits : trois enfants viennent au monde, trois petites filles, symboles du mouvement perpétuel de la vie. « *Par nature le plus proche du Christ* », l'amour maternel est « *un amour qui non seulement n'exige pas, mais, en raison de sa plénitude même, exclut absolument la réciprocité, un amour sans fond, aveugle, dépourvu des tourments et des doutes qui sont le lot de l'amour charnel* ».

Livre prophétique, *le Rachat* ne doit pourtant pas être lu comme la simple transposition romanesque d'une conception chrétienne du monde. Les interprétations bibliques – celles de Job ou de la trahison de Judas – ne relèvent guère d'une stricte orthodoxie et donnent même lieu à quelques développements un peu confus. C'est le drame humain dans ses dimensions individuelles et métaphysiques que le roman de Gorenstein nous donne à lire. Par cette dimension, et par elle seulement, il est possible d'accéder à la compréhension des drames dont l'histoire jalonne son cours.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LE RACHAT, de Friedrich Gorenstein, traduit du russe par Lily Denis, Gallimard, 200 p., 88 F.**

(1) Les éditions de Fallois et l'Age d'homme publient un autre roman de Friedrich Gorenstein, *Compagnons de route*. D'une veine nous semble-t-il inférieure, usant des ressorts de la satire et de l'humour, ce roman décrit d'une manière critique la réalité soviétique, de la guerre aux décennies qui ont suivi : une réalité où « *les notions d'homme vivant, d'âme et de cœur restent suspectes* » (traduit du russe par Luba Jurgenson, 178 p., 90 F).

(2) Gallimard (1984).

Le cirque de John Irving

L'Epopée du buveur d'eau : les grandes orgues du roman-spectacle.

LORSQU'IL publie en 1972 *l'Epopée du buveur d'eau*, son second roman, John Irving est encore un petit jeune. Il a tout juste trente ans et surtout une énorme chance : il fait ses premiers pas dans l'écriture à une époque où la littérature américaine est en pleine ébullition. Hawkes, Pynchon, Vonnegut, Brautigan, Bartheleme, Barth déploient leurs drôles de machines. Héritiers aveugles (et involontaires) de la Beat Generation, ils ont laissé tomber ses aspects messianiques et dépassé ses horizons. Kerouac faisait *la Route*. Eux, ils vont faire les fous, piochant dans le surréalisme, l'histoire, la philosophie, les sciences, bousculant le réalisme social pour mieux imposer, à travers leurs prismes et autres dispositifs optiques déformants, la vision d'un univers moderne menacé d'éclatement.

John Irving apparaît un peu comme la branche cadette de cet arbre luxuriant. Moins intellectuel, plus pragmatique, l'auteur du *Monde selon Garp* a très bien compris que la littérature, c'est d'abord affaire de recettes. Avant de raconter une histoire, il applique une méthode, rideau de fumée destiné à masquer les arcanes du récit. Sérieux, Irving ? Certainement. Même quand il nous fait rire.

Les problèmes de « Bogus »

Et il nous fait sacrément rire avec son *Epopée du buveur d'eau*, maintenant traduite en français. Une sorte de farce dont le héros, Fred « Bogus » Trumper, un étudiant racorni de vingt-cinq ans, est confronté à un problème majeur : il souffre d'un rétrécissement du méat urinaire. A titre de thérapie provisoire, il avale des tonnes d'eau. Là-dessus, il apprend que son épouse (une ancienne championne de ski taillée comme une armoire à glace) veut le quitter et que son amante (confort oblige) veut qu'il lui fasse un enfant.

Dur ? Ce n'est pas fini. Sa situation matérielle étant des plus délicates, il se lance, pour décrocher un diplôme universitaire, dans la traduction d'une saga nordique. Entreprise périlleuse dont il finira par triompher, non sans avoir trafiqué quelques-uns des passages du texte.

Le spécimen du mâle américain

L'aventure de Bogus est finalement exemplaire. Bien sûr, comme toujours chez Irving, on est au cirque : ça part dans tous les sens et l'on succombe au spectacle de l'illusion. Mais il faut se glisser derrière le décor pour apercevoir Bogus tel qu'il est : le spécimen du mâle américain des années 70. Cet *homo sapiens*-là a un œil fixé sur ce qui lui pend entre les jambes et l'autre sur un horizon où se découpe inéluctablement la silhouette de l'épaisse femme castratrice. Vu sous cet angle, il ressemble à M. Natural, ce petit bonhomme cinglé, héros des bandes dessinées que signait Robert Crumb à la même époque.

Bogus a, cependant, un avantage. Il est bête. Tellement bête qu'il acceptera même d'être le héros d'un film ayant pour thème l'échec. Du Irving tout craché ! Ses personnages principaux sont toujours ses souffre-douleur. Une manière, sans aucun doute, d'indiquer que chacun de ses romans figure une allégorie. Celle d'un monde chamboulé que le romancier se refuse à analyser. A travers ses farces, ses sarcasmes, ses arguties, il se contente de le représenter. Irving est finalement un écrivain de son temps. Il écrit des romans-spectacles. Les grandes eaux, les grandes orgues, tout est là. Le lecteur ne peut qu'être ébloui. Ce n'est déjà pas si mal. Mais est-ce suffisant ? Pour les amateurs de cinématographe en couleurs, certainement.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **L'ÉPOPÉE DU BUVEUR D'EAU, de John Irving, traduit de l'anglais par Michel Lebrun, Seuil, 372 p., 99 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Dostoïevski, Kafka

Nouvelles traductions, nouvelles trahisons

HASARD ou symptôme (de quoi ?), il se publie ces jours-ci beaucoup de « traductions nouvelles ». Trois au moins concernent des monuments : *l'Eternel Mari*, de Dostoïevski ; *l'Amérique*, de Kafka ; *Au-dessous du volcan*, de Lowry, rebaptisé *Sous le volcan*.

Certaines questions préalables viennent à l'esprit devant de telles entreprises. Pourquoi retraduire ? Si les versions françaises existantes étaient gravement fautives, que ne les a-t-on révisées plus tôt ? Nos connaissances des langues d'origine auraient-elles progressé, et leurs experts gagné en talent ? L'air du temps, lors des premières transcriptions, nous a-t-il égarés ? Celui d'aujourd'hui porte-t-il à plus de respect, à moins de franco-centrisme ? Faudra-t-il revoir demain un travail par essence inachevé ?

Une chose paraît probable : nous nous sommes défaits, en quelques décennies, d'un préjugé qui viciait la notion de fidélité, et qui voulait que le mot-à-mot fût ensuite « arrangé » en ce qu'on appelait naguère, dans les classes de version latine, du « bon français ». Quitte à rogner les aspérités de l'original, qui en constituaient parfois le génie, il convenait d'aboutir à des élégances bien de chez nous. Passer du littéral au littéraire, à tout prix : cet apprivoisement forcé a causé plus d'un faux-sens, et éloigné les œuvres de nous, sous couvert de les rapprocher et de les flatter.

L'*Eternel Mari* est connu, depuis une bonne trentaine d'années, par la version de Boris de Schoelzer, dans « La Pléiade » (Gallimard, 1956). Ne lisant pas le russe, je ne saurais porter d'appréciation, sinon de « confort ». Il est important qu'une traduction dont on ne peut vérifier l'exactitude offre une sensation de sécurité, que les idiotismes maintenus le soient intentionnellement et non par impuissance à vaincre la barrière des langues. C'était le cas, à mes yeux de profane.

Il faut croire que Bernard Kreise en a jugé autrement, puisqu'il a trouvé utile de publier une version de son cru. Sans incriminer personne, il laisse entendre dans sa préface qu'on ferait fausse route à vouloir polir et franciser à outrance la rudesse de l'écriture russe, à en faire du Flaubert.

La comparaison avec le texte de Schoelzer, si tant est qu'il soit licite de mettre en regard deux équivalences françaises sans se référer à leur source commune, n'a rien de probant. Une gaucherie reste une gaucherie, en toutes langues : le « *presque indiscutable* » choisi par Schoelzer, au début, pour qualifier le procès qui tourmente Veltchaninov, semble mieux venu que le vilain « *quasiment indiscutable* » préféré par Kreise. De même, « *en général tout va de mal en pis* » (Schoelzer) a meilleure allure de proverbe que, chez Kreise, « *tout se mettait à changer pour le pire* ».

DANS le corps du livre, une phrase-clef donne lieu aux variantes suivantes : selon Veltchaninov, le caractère de certains hommes « *consiste à être, pour ainsi dire, d'éternels maris, ou pour mieux s'exprimer, à n'être dans l'existence uniquement que des maris* » (Schoelzer, p. 980) ; ou bien : « *...l'essence de ces maris consiste à être, si l'on peut dire, des éternels maris ou, plus exactement, de n'être dans la vie que des maris et rien de plus* » (Kreise, p. 38). Qui a raison ? Personne et tout le monde !

Il y a la conformité du détail, et il y a le climat général, l'aise ou le malaise suscités. Au bout du compte, Kreise laisse une impression de moins grande fluidité. Et cela lui donnerait paradoxalement raison, si on en croit Marie-Françoise Kempf, qui signe en postface une étude sur *l'Eternel Mari*. Dostoïevski n'a que faire, ici, des règles stylistiques occidentales qui déconseillent les répétitions. Il ressasse exprès et utilise à dessein une langue « rocailleuse », « enchevêtrée », afin d'immerger le lecteur dans du délirant, dans l'anormal. Si tel est bien l'effet recherché, alors Kreise se montrerait peut-être plus fidèle que Schoelzer, aidé par une sensibilité d'époque plus ouverte au névrotique qu'il y a trente ans...

LA même évolution des esprits peut avoir amélioré notre compréhension intime de Kafka. C'est en tout cas ce que semble sous-entendre Bernard Lortholary, quand il retraduit, pour GF-Flammarion, *Amerika*, révélé il y a quarante ans par Alexandre Vialatte (Gallimard, 1956).

(*Lire la suite page 20.*)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

POÉSIE

Les mille voix d'Edmond Jabès

Chaque jour qui passe et nous éloigne du temps d'Auschwitz ou, qui sait, nous y reconduit, l'œuvre d'Edmond Jabès acquiert une résonance nouvelle, dévoile une nécessité plus vive. La réédition dans la collection « L'imaginaire » des trois premiers tomes du cycle intitulé *le Livre des questions* engage à une relecture qui n'est en rien la répétition de trois lectures passées. En effet, la présentation en un seul volume de ces textes multiplie les perspectives, amplifie les thèmes, offre à la trame du récit un espace à sa mesure : un champ de mémoire à la fois au dehors et dans les limites du temps.

Car la voix d'Edmond Jabès, présente, actuelle, est porteuse du souffle des âges. Dans sa voix, mille voix qui sont comme un cri sans cesse avivé : le cri des exclus, des humiliés, des exilés, des déportés, le cri des hommes effacés, des êtres niés. De ceux qui furent dépossédés même de leurs noms et de ceux qui demeurent dans l'ignorance de leurs noms. Né au Caire dans une famille juive qu'un hasard bureaucratique avait dotée d'un passeport italien, Jabès avait choisi d'écrire en français. Quand les nationalistes égyptiens le désignèrent comme un homme à exclure, il sut que lui, le militant antifasciste, l'agnostique, recevait son lot d'exil, précisément, parce qu'il était juif.

Du fait de cette rupture forcée, il cessait d'être poète ou écrivain, pour devenir juif et écrivain, pour devenir l'écrivain qui allait sans cesse interroger le *« judaïsme après Dieu »*, celui qui allait renouer avec la tradition du questionnement des textes et situer sa quête au centre exact de la modernité. *« Le livre de l'homme est à la taille du livre de Dieu »*, disait-il. Et de dialogues en méditations, de citations attribuées à des rabbins imaginaires en récits blessés, Jabès ouvrait à ses livres la terre des questions errantes.

Tissage de voix et de souffrances, mémoire piétinée, amour fondateur, échos et murmures reflétés à l'infini, bribes de passé jetées à l'avenir, le grand œuvre d'Edmond Jabès développe l'écriture la plus haute, obéit à l'exigence la plus vive.

ANDRÉ VELTER.

★ LE LIVRE DES QUESTIONS, d'Edmond Jabès (volume regroupant *le Livre des questions, le Livre de Yukel et le Retour au livre*) collection « L'imaginaire », Gallimard, 448 p., 56 F.

200 titres pour « L'imaginaire »

QUOI de mieux dans vos valises de l'été que des volumes de la collection « L'imaginaire » de Gallimard ? Presque des livres de poche — par le format et par le prix, — une maquette élégante, des textes de qualité (citons, au hasard, Queneau, Borges, Faulkner, Capote, Caillois, Paulhan, Aragon, Artaud), et une édition soignée : *« Nous nous efforçons de proposer dans « L'imaginaire », chaque fois que c'est possible, une édition améliorée »*, explique Ulrike Bergweiler, qui anime, avec la rigueur et la minutie lui venant de sa formation universitaire, cette collection, créée par Antoine Gallimard en 1977.

« Nous estimons, précise-t-elle, *que les éditions dites de poche ou de demi-poche ne doivent pas nécessairement être de simples reprises de textes déjà parus. Si nous pouvons présenter une version définitive, comme ce fut le cas notamment pour* le Mont analogue, *de René Daumal* (nº 72, 31 F), *si nous jugeons qu'on peut refaire la traduction, ajouter une préface, etc., nous le faisons toujours. »*



Le deux centième titre de « L'imaginaire », les *Lettres à Milena* de Kafka, est un bon exemple de ce travail. La première version avait paru chez Gallimard en 1956, dans une traduction d'Alexandre Vialatte. Le volume qui vient de sortir reprend certes cette traduction, mais contient environ 20 % de texte en plus (nº 200, 56 F). En effet, certaines lettres avaient été exclues de la première édition, pour ménager des personnes encore vivantes. Une nouvelle édition a paru en Allemagne en 1983, chez Fischer. C'est sur ce texte-là que repose le volume *« revu et augmenté »* de « L'imaginaire » (les lettres complémentaires ont été traduites par Claude David).

De même, *le Livre des êtres imaginaires*, de Borges, propose trente-neuf textes de plus que le *Manuel de zoologie fantastique*, paru chez Julliard en 1965 et repris en 10/18 (nº 118, 49 F). Le *Lesbia Brandon* de A.-C. Swinburne est agrémenté d'une excellente préface de Diane de Margerie (nº 180, 38 F). On pourrait multiplier les exemples. Signalons seulement qu'en septembre vont paraître dans « L'imaginaire » l'édition définitive du *Somnambule* d'Hermann Broch (en un seul volume) et *Perturbation* de Thomas Bernhard, dans une nouvelle traduction (1).

Jo. S.

(1) Parmi les titres parus cette saison, mentionnons aussi l'unique et bouleversant roman de Sylvia Plath, *la Cloche de détresse* (traduit de l'anglais par Michel Persitz, nº 192, 40 F), *l'Asphyxie*, de Violette Leduc (nº 193, 32 F), et *Précieuse porte*, de William Goyen (traduit de l'anglais par Patrice Repusseau, nº 196, 38 F).

ROMAN

Le voyage du Chien

Ancien médecin, militant en rupture de compassion pour les peuples en souffrance, le Chien — l'homme n'a pas d'autre nom — entreprend un voyage vers Keren, vieille citadelle turque assiégée où se livrent de violents combats. La caravane s'ébranle dans le matin, des enfants s'excitent autour des méharis, les dromadaires prennent leur allure dédaigneuse. Le trajet sera long de Tokar à Keren. Pourtant la caravane semble n'être jamais partie. Plutôt toujours en partance. Jamais voyage n'a paru plus immobile.

C'est que le Chien, qui, à force de partir, finit par être de nulle part, entame plus qu'une traversée qui le mène d'un point à un autre. Il amorce un véritable parcours initiatique qui le conduit vers les traces du père et qui le fait glisser du dévouement humanitaire au dénuement de lui-même. En errance, en équilibre entre la gratitude dont il se rassasiait autrefois et le désir de s'arracher au passé, poussé par la volonté de ne plus être un exilé au bord de l'Histoire, le Chien tente de rompre avec l'illusion des causes à défendre.

« Déposé par un avion, bientôt repris par un autre, il traversait en biais des vies verticales, glissait sur des surfaces, errait finalement entre des temples et des ports, des marais ou du sable, pagodes, carnavals blindés, colères indiennes, tumultes, bonheurs jaloux du mystère, tendresses cachées dans les replis et les ombres d'une langue, d'une culture — l'exotisme, quoi ! »

Le danger repéré comme un mal enfin localisé, le Chien s'acharne à le conjurer et à s'en libérer. L'expérience et la vie passées réapparaissent sans cesse à la fois comme une menace dont il faut se méfier et un signal d'alarme qui invalide, à chaque moment, la démarche du héros. Se souvenir d'avant afin de mieux contraindre le présent à devenir différent, creuser l'écart entre ce qui fut et ce qui sera : voilà le vrai voyage vers Keren.

C'est avec une précision de miniaturiste qui soigne les détails et qui échappe aux formules stéréotypées que Jean-Claude Guillebaud, qui signe là son deuxième roman, décrit les lieux, les populations, les odeurs... Un beau voyage.

V. Ca.

★ LE VOYAGE A KEREN, de Jean-Claude Guillebaud, éd. Arléa, 164 p., 79 F.

REVUE

Place à l'injure

Les jeunes gens qui dirigent la revue *Nyx*, dont le numéro 6 s'intitule *« Les injures »*, ont voulu manier l'offense sous toutes ses formes *« de l'insulte la moins pardonnable au juron le plus innocent »*, comme nous en prévient l'(espèce d') éditorial.

Nyx, revue littéraire trimestrielle, porte en sous-titre : *« Dernières lettres avant la nuit »* (*Nyx*, « la nuit » en grec). Inventée par des normaliens pour leur plaisir, cette publication accueille les auteurs connus ou inconnus.

Pour ouvrir ce dossier « Injures », donc, un maître, Pierre Gripari, avec des « modèles » de lettres (*« Monsieur. Ceci est une lettre d'injures. Je préfère vous le dire tout de suite, car, bête comme je vous sais, vous êtes capable de ne pas vous en apercevoir du premier coup, ce qui vous obligerait à relire »*) ; suivent Alain Nadaud *« L'injure dans l'Iliade)*, Marc-Edouard Nabe *(Sur mes grands chevaux)*, Georges Kolebka *(Petits maux)*, Medard de Chinon revu par Stephane Mollardmerde (?) *(Ingère mes injures)*, Jacques Bens *(Contribution de l'Oulipo au développement des injures)*, ainsi qu'un petit dictionnaire des injuriés célèbres et quelques citations des séances du Palais Bourbon...

Enfin, on remarquera l'« exhumation » par Romain Boeldieu, spécialiste de l'histoire des techniques et des mentalités, du virulent *Testament d'injures* de Louis Lesueur (1843-1911), inventeur d'une *« machine à injurier »* que *« le vieillard le plus sénile, l'enfant le plus crétin, le plus ahuri par la masturbation peuvent fabriquer »*.

Pour amateurs de calembours, de carambars, de canards, de canulars, aux yeux desquels l'injure est un genre littéraire.

N. Z.

★ NYX, nº 6, 40 F. 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris.

Oublis...

DANS les inévitables oublis que chacun a dû remarquer dans l'article « Ce que les Français ont lu cette année » (*le Monde* du 24 juin), certains étaient particulièrement fâcheux à commencer par celui du livre de Valéry Giscard d'Estaing, *le Pouvoir et la Vie*, qui caracole en tête des listes des meilleures ventes depuis plusieurs mois déjà (Cie 12).

Parmi les autres omissions de taille, citons, pêle-mêle : *les Corbeaux et les Renardes*, de Françoise Dorin (Flammarion) ; *l'Histoire de France-Hachette, l'Almanach Hachette*, et, toujours chez Hachette, *l'Atlas historique*, dirigé par Pierre-Vidal Naquet.

Il aurait mieux valu ne pas passer sous silence le joli succès de *A ma mère, soixante écrivains parlent de leur mère* (Pierre Horay, 20 000 exemplaires sortis) et ne pas négliger les Editions Michel de Maule, qui fêtent leur premier anniversaire, et ont eu l'excellente idée de publier, cette saison, *le Capitaine au long cours*, de l'Italien Roberto Bazlen, un « fou » de lecture qui fut à l'origine des Editions Adelphi.

Enfin, M. Michel Deguy nous demande de préciser que son « pamphlet autobiographique », *le Comité*, publié chez Champ Vallon, a déjà eu deux tirages : 3 000, puis 1 500 exemplaires.

D'autre part, dans notre sélection « 60 livres pour l'été », une erreur s'est glissée dans le titre du roman de Louise Erdrich, publié chez Robert Laffont. Le titre exact est *la Branche cassée*.

LA VIE LITTÉRAIRE

Le Mans mise sur la francophonie

APRÈS le Grand Prix annuel de la francophonie, d'un montant de 400 000 F, fournis principalement par l'Etat canadien et décerné depuis deux ans par l'Académie française, vient d'être institué le Grand Prix biennal des littératures d'expression française. D'un montant de 100 000 F, réunis auprès d'entreprises ou institutions généralement françaises, cette distinction est destinée à *« un auteur francophone vivant, déjà reconnu dans son pays mais n'ayant pas encore de consécration internationale »*.

Ce prix a été attribué pour la première fois, fin juin, au Mans, au cours du quatrième congrès de la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF) (1), que préside l'essayiste belge Guy de Bosschere. Le jury, composé de sept écrivains de divers pays et présidé cette année par Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 1987, a désigné *ex aequo* l'Algérien établi en France Mohamed Dib et le Belge Gaston Compère. Les lauréats seront couronnés à Paris, en décembre.

Né en 1920, auteur d'une vingtaine de romans ou recueils de poésie publiés depuis 1952, généralement au Seuil, ancien interprète anglais-français auprès des armées alliées en Algérie, ancien professeur à l'université de Californie, Mohamed Dib, original tant dans sa vie que dans une œuvre très marquée par le sol natal *(la Grande Maison, la Danse du roi*, etc.), ne correspond pas tout à fait aux critères de la sélection, puisqu'il est largement lu dans nombre de pays utilisant le français, outre l'Algérie.

Quant à Gaston Compère, qui est à peu près de la même génération que Mohamed Dib, il n'est, lui, guère connu hors de son terroir wallon que grâce à son assez récent *Robinson 86 (le Monde* du 24 octobre 1986), où il a su approfondir le fond philosophique et sensuel du héros de Defoe.

Le congrès de la FIDELF au Mans a d'autre part mis en lumière le rôle culturel joué par cette ville de deux cent mille habitants, qui essaie de dépasser son image de « capitale » de la mécanique, due aux Vingt-Quatre Heures automobiles créées en 1923. Ces dernières années, l'Association Lire et vivre (2) a réussi à implanter en octobre les Vingt-Quatre Heures du livre et le Festival des littératures francophones (trente-cinq mille visiteurs, 700 000 F de livres vendus en 1987).

En juin, s'est, de plus, ouverte dans le centre du Mans, à l'initiative d'un Réunionnais et d'un Congolais et à l'enseigne dépaysante de « Baobab et Balafon », une *« librairie-galerie de la culture francophone »* (3), approvisionnée en auteurs de graphie française du monde entier.

Des livres pour Haïti

Les assises de la FIDELF ont également été l'occasion de débats entre auteurs sur le mécénat culturel et sur les littératures francophones, animés notamment par l'écrivain français d'origine tunisienne Albert Memmi. La présence de ressortissants de pays où les plumes sont soumises aux ciseaux d'Anastasie, et qui souhaitaient pour une fois s'exprimer librement — tel le Haïtien Gerald Bloncourt ou le Camerounais Kumba Ndumbé, — a souvent conduit les participants à mettre sur le tapis les questions politiques les plus brûlantes.

A propos de Haïti, Tahar Ben Jelloun, qui a visité récemment ce pays, est sorti de sa réserve habituelle : *« Depuis des décennies, on laisse assassiner lentement ce peuple par des pervers qu'entretiennent les grandes puissances. Tant pis si maintenant ça fait ringard, mais il faut dénoncer l'extrême saloperie de l'impérialisme américain, qui, d'une manière ou d'une autre contrôle tout ce qui respire en Haïti, nation pillée, vendue, déboisée, déchiquetée. »*

Passant ensuite au rôle de Paris dans cette île francophone, le romancier marocain s'est écrié : *« Il faut alerter la France, qui joue aussi un rôle considérable dans l'affaire haïtienne. Il faut qu'elle contrôle mieux la destination de son aide, qui, de toute façon, ne devrait être que culturelle. Cent mille ouvrages envoyés à Port-au-Prince par le ministère français de la culture pourrissent dans un dépôt, faute d'avoir prévu l'acheminement jusqu'aux lecteurs par le donateur. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Fondée en 1982, la FIDELF, dont le siège est à Montréal, regroupe environ vingt mille écrivains répartis entre vingt et une associations nationales. Le « Fonds FIDELF » d'auteurs francophones non français est géré à Paris par la librairie « Epigramme », 26, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

(2) M. François Plet, 97, Grand-Rue, 72000 Le Mans.

(3) 11, rue Richebourg, 72000 Le Mans.

Rencontre poétique

Nombreux à écrire et à publier mais peu à vendre et à être lus, les poètes ont une soif légitime de reconnaissance. Le Marché de la poésie, organisé par Jean-Michel Place et l'association Circé, est devenu, au fil de ses six dernières années d'existence, l'un des principaux espaces où les poètes et leurs éditeurs peuvent respirer et rencontrer les lecteurs réels ou potentiels, être reconnus.

Près de trois cents éditeurs de revues et de livres français ou étrangers, ont participé à cette manifestation qui s'est tenue (du 23 au 26 juin), et pour la troisième année consécutive sur la place Saint-Sulpice, dans le sixième arrondissement de Paris. Quinze mille visiteurs en 1987, peut-être le double cette année ; un public d'amateurs — non seulement de poésie, mais aussi de littérature — et, souvent, de connaisseurs, d'acheteurs aussi, les éditeurs présents (les petits mais aussi quelques grands) ne cachaient pas leur satisfaction, sans pour autant crier au miracle économique !

P. Ke.

● EN BREF

● Le prix de l'essai-Andrée-Gautier et le prix d'histoire littéraire-Andrée-Gautier ont été décernés à BÉATRICE COMMENGÉ pour *la Danse de Nietzsche* (Gallimard) et à DONALD PRATER pour *Stefan Zweig*, traduction de Pascale de Mézamat (La Table ronde).

● MICHEL FLAYEUX, dont le texte *Sortes de bleu* a été publié intégralement dans le nº 75 de la revue *Sud*, a remporté le prix de poésie Jean Malrieu qui récompense chaque année un auteur français choisi sur manuscrit.

● Le prix Maeterlinck du comité belge de la Société des gens de lettres, présidé par Pierre Mertens, a été attribué à LOUIS-RENE DES FORETS pour l'ensemble de son œuvre.

● Le Premier Prix de la meilleure traduction de littérature portugaise en français, doté d'une somme de 15 000 F, vient d'être décerné à MICHELE GIUDICELLI pour sa traduction de *Signes de feu*, roman de Jorge de Sena publié en 1986 chez Albin Michel. Le jury, présidé par M. Liberto Cruz, conseiller culturel à l'ambassade du Portugal, a également *« salué la qualité de la plupart des traductions présentées »*.

● LIS UN PEU POUR VOIR est une association dont l'objectif est de faire vivre la littérature à l'échelle d'une commune. Des ateliers d'écriture destinés aux enfants ont été créés, ainsi qu'un cercle littéraire donnant lieu à de véritables manifestations culturelles (siège : 71, avenue Auguste-Renoir, 78000 Chatou).



• ROMANS

La passion de Roberte

« J'AURAI bientôt cinquante ans et, dans le monde où j'ai vécu, c'est bien plus que la vieillesse, c'est déjà presque la mort. Je n'ai jamais aimé personne ; et puis il est venu quelqu'un que je n'aurais pas pensé aimer. » François, le narrateur, commence ainsi son récit, l'inscrivant d'emblée dans cette « presque-mort », dans un temps advenu où les choses sont déjà parvenues à leur point de non-retour. Et parce que les situations ne sont pas relatées en elles-mêmes, mais telles qu'elles sont envisagées par lui, le *Roman de Roberte* se déploie — ou plus exactement se rétrécit — dans cette marque de désespoir, de « trop tard » et de regrets d'amours non partagés.

Ainsi, François se souvient-il du jour où il a rencontré Roberte. Elle est française, vient de s'installer à New-York et désire y rester définitivement. Pour l'aider à régulariser sa situation, François lui propose un mariage blanc. Ils deviennent un couple sans devenir amants. Roberte s'enferme dans la passion d'un homme qu'elle a aimé et qui l'a quittée. Elle en fait l'essence de son existence et son unique raison de vivre, jusque dans la mort. Elle s'y désagrège, se momifie. *« Sans doute il est terrible de perdre l'homme qu'on croyait aimer. Mais la passion même, qui est à nous, en nous et qui est finalement nous-mêmes... Elle est notre seul bien, sans elle on est nu, démuni. (...) Elle est la consolation d'une douleur qui n'appartient qu'à nous et quand elle se perd, elle nous fait glisser avec elle au néant. (...) Perdre sa passion, c'est perdre ce qui faisait le prix même de la vie. C'est s'évanouir, s'absenter, disparaître, se perdre soi-même, enfin. »* Cette passion perd Roberte, mais, dans un même mouvement, la sauve car elle est sa seule vérité, la seule vérité du roman tout entier.



Françoise Bouillot vue par Berenicee Cleeve.

Tous les personnages dans *Roman de Roberte*, loin d'être secondaires, nourrissent la cohérence du livre : celle d'un monde des apparences, des mensonges et des faux-semblants qui trouve son expression la plus brutale dans le flou des identités. En effet, que ce soit dans l'homosexualité de Caleb et de François, dans la transsexualité de Marilyn et de Pat, dans le prénom ambigu de Roberte, seule femme véritable du livre, le *Roman de Roberte* déploie un univers fantomatique où les êtres ne parviennent à se définir, à devenir vivants qu'en se heurtant à des excès. Sans cela, ils vivraient dans la béance d'une vie que rien ne justifie.

L'auteur pousse à son paroxysme des sentiments qui se vivent dans l'absence de l'autre, dénonçant une solitude irrémédiable. Son roman est le roman d'une anti-quête. Ses personnages sont d'avance figés. Les événements qui ont lieu autour d'eux les laissent dans l'alternative de se résigner ou de faire preuve qu'ils sont capables de vivre seuls. Françoise Bouillot jette le dernier cri humain — voire inhumain — du mal de vivre et d'aimer au milieu d'un naufrage plus universel qu'individuel, avec ce que cela suppose de dureté, de désespoir et de déchirures. Et tout au plus se résigne-t-elle à dominer d'une écriture intransigeante, sèche et âpre dont on ne revient pas si facilement, le vertige du non-sens et le trop-plein de malheur. L'auteur signe là son premier roman. Elle est désormais de celles dont on attend avec impatience le prochain livre.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

★ ROMAN DE ROBERTE, de Françoise Bouillot, éditions Maren Sell & Cie, 180 p., 88 F.

Dans la peau de l'autre...

L'étrangeté radicale de Jean-Daniel Baltassat.

JEAN-DANIEL BALTASSAT a publié l'an dernier, trop discrètement, un beau recueil de nouvelles, *l'Orage des chiens*, et un premier roman, *la Falaise* (1). Il revient avec un livre plus achevé, *la Peau de l'autre* : récit, mené en parallèle, chapitre après chapitre, de deux itinéraires, de deux tragédies qui ne sont aucunement liées, et qui, pourtant, trouvent une conclusion commune, leurs héros finissant par se rejoindre au hasard des chagrins et des blessures de la vie. « Du destin », dirait le personnage central de l'une des deux histoires, Angelo Zagara, le Sicilien. Un terme que récuse Michel Vesselinger, le Français de l'autre histoire : *« Le destin, c'est toutes vos saloperies de lâche et d'impuissant »*, hurle-t-il à l'adresse d'Angelo, lors de leur unique conversation.

Tout commence à Paris le 5 avril 1979, et se termine à Ustica, petite île au large de la Sicile, le 22 avril 1979. Entre-temps, des existences dévastées, des morts, des espoirs déçus, des amours brisées avant même d'avoir pu se vivre ; bref, un univers du désastre, dont Jean-Daniel Baltassat sait jouer pour construire une étrange fiction qui, fort heureusement, déjoue le roman réaliste pour devenir une sorte de parabole. Sinon, ces morts en chaîne, cet acharnement du malheur sur les héros, auraient un goût d' « un peu trop ».

A Paris, Michel Vesselinger habite seul avec sa petite fille Antonine, devenue mutique depuis le suicide de sa mère, Pauline. Dans leur vie difficile arrive, comme par effraction, Hanna, une Allemande fort séduisante qui se trouve être la demi-sœur de Pauline : leur père, soldat allemand pendant la seconde guerre mondiale, avait une enfant en Allemagne, Hanna, et en a eu une seconde avec une femme française. On imagine le sort qui fut réservé à cette femme à la fin de la guerre. Elle est morte folle, quelques années plus tard. Pauline, Hanna et aussi Antonine, sans le savoir, ont à vivre avec cette terrible histoire, née de la tragédie de l'Europe entre 1939 et 1945.

Plus au sud de ladite Europe, en Sicile, Angelo Zagara coule des jours plutôt heureux, sinon paisibles (l'atmosphère sicilienne n'incite guère à la paix). Il a une femme, belle ; un enfant, qu'il aime, le petit Bernardo, il ne manque pas d'argent. Il n'a pas d'excessifs états d'âme et doit même avoir du mal à comprendre qu'il existe des êtres déchirés, torturés, blessés à vie, comme Michel Vesselinger.

Le malheur qui colle à sa vie

Pour tout dire on se demande, au départ, ce que Jean-Daniel Baltassat veut faire avec ce Zagara, qui « parasite » l'histoire que l'on veut suivre, comprendre, et dont on attend une fin heureuse : celle d'Hanna, de Michel et d'Antonine. Car Michel se met à croire que tout n'est pas perdu. Qu'il va aimer de nouveau, et qu'Antonine va lui parler, comme « avant ». Il se laisse convaincre par Hanna d'aller passer les fêtes de Pâques en Italie.

Michel Vesselinger et Angelo Zagara sont dans le même pays, désormais, mais tandis que l'un reprend goût à son existence, l'autre voit la sienne détruite. Dans l'explosion de sa voiture — un geste criminel — meurent sa femme et son fils Bernardo. Mafia, affaires de drogue, amours illicites, vengeances... On cherche à l'éliminer, et il règle ses comptes. Lui qu'on disait lâche convoque son frère Pino, *« un vrai homme »*, pour le tuer.

Vesselinger non plus n'échappera pas au malheur qui colle à sa vie depuis le suicide de Pauline. Mais il ne faut rien en révéler, pour ne pas casser la tension qu'a fait si bien naître Jean-Daniel Baltassat. Tout ce qui a été dit, et qui ressemble à une narration trop détaillée de ce roman, n'en est que le squelette, que l'apparence. Le récit de Jean-Daniel Baltassat est beaucoup plus touffu, beaucoup plus allusif. Il faudrait pouvoir parler du rappport de Vesselinger à la parole et à l'écrit (il a été un brillant critique), ou de l'importance de la peinture dans la vie d'Hanna — restauratrice de tableaux, — et dans celle d'Antonine — dont le seul mode d'expression est le dessin, depuis qu'elle ne parle plus.

Jean-Daniel Baltassat raconte avec simplicité, et avec un vrai plaisir de romancier — il sait faire monter l'angoisse, le malaise; et doser le « dévoilement » progressif du dénouement, — ces histoires qui sont dans le droit fil de son premier roman et installent sa « manière » : le conte sous le masque du récit réaliste, l'étrangeté radicale sous l'apparente banalité des situations, l'obsession des images et des objets symboliques (ici des tableaux, dans *la Falaise*, des livres), la fascination du suicide.

La Peau de l'autre finit, comme le précédent livre de Baltassat, par une chute du haut d'une falaise... Mais, cette fois-ci, il reste des survivants et une possibilité d'ajouter encore une « pincée » d'insolite pour affirmer que la vie continue. Si tout cela vous apparaît comme une suite d'énigmes, un écheveau inextricable, la solution est dans *« la peau de l'autre »*, une formule qui pourrait constituer la morale de ce curieux roman.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA PEAU DE L'AUTRE, de Jean-Daniel Baltassat, éd. Bernard Barrault, 316 p., 98 F.

(1) Editions Bernard Barrault.

Juste une histoire d'amour

Rock casher : *un homme, une femme au pays des « branchés ».*

QUOI de plus commun, en littérature, qu'une belle histoire entre deux personnes qui s'aiment mais devront néanmoins se séparer ? Pourtant, si ancien que soit ce scénario, il peut encore produire le meilleur et le pire. A la lecture du roman de Michel Munz, un jeune auteur âgé de vingt-six ans, auteur-compositeur de profession, on a du mal à comprendre ce qui différencie son livre de tant d'autres que l'on n'a jamais achevés. Son écriture est un peu hâtive et, cependant, *Rock casher* (malgré ce titre un peu irritant) est un roman attachant et séduisant.

A l'origine, une bande de copains, d'éternels adolescents, agaçants tant ils se complaisent dans leur univers protégé, hors de toute réalité. Leurs soucis se cantonnent à leurs dernières rencontres féminines, aux restaurants à la mode et aux soirées « branchées ». Un univers, communément appelé le Sentier, où les vendeurs de falafels et d'apfel strudel jouxtent les boutiques de *« souitcheurtes »* californiens, où l'on distingue les *« feuj »* des *« goy »* et où *« jurer sur la Torah »* fait office de code de reconnaissance. Un milieu qui apparaît comme une caricature de lui-même.

Ces quelques amis ne nourrissent pas d'interrogations métaphysiques sur le monde qui les entoure; « cools », ils vibrent sur les airs mélancoliques de Billy Joël.

Arthur Kosinski, *« pianiste d'ambiance tous les lundis, mercredis et samedis, à partir de 22 heures »* n'est pas différent de ses compagnons nocturnes. Il vient de vendre une des chansons de sa composition à la vedette radio du moment, et son avenir semble tout tracé. Mais, au cours d'une de ces soirées où se nouent dix amours et s'en dénouent autant, il fait la connaissance d'une jeune fille qui répond au nom délicieux et gourmand de Clémentine, avec laquelle il s'engage dans une aventure passionnée, et, bien sûr, sans lendemain.

Malgré tout, Michel Munz parvient à nous attacher à son histoire. Il sait, avec un certain talent, nous faire passer de l'irritation à une réelle émotion, du rire à l'inquiétude. Comme il le dit lui-même, *Rock casher*, c'est juste *« une histoire d'amour avec un homme, une femme et quelques nouvelles de la météo »*...

SANDRINE TREINER.

★ ROCK CASHER, de Michel Munz, Flammarion, coll. « Rue Racine », 248 p., 79 F.

● HISTOIRE

La Révolution française entre utopie et inerties

Un atlas et un dictionnaire font l'état des lieux

L'UNE des entreprises d'édition les plus passionnantes et les plus utiles suscitées par le bicentenaire est aussi l'une des moins tapageuses. En une vingtaine de fascicules, l'*Atlas de la Révolution française*, placé sous la direction de Serge Bonin et de Claude Langlois, sera, en effet, bien plus qu'un inventaire visualisé des données en séries collectées et construites à partir des archives produites en masse dans la décennie 1790. Mobilisant les traitements graphiques et matriciels les plus neufs, l'*Atlas* entend apporter des éléments inédits à la compréhension même des héritages et des ruptures qui constituent, ensemble, la Révolution. Les deux volumes déjà parus, éblouissants d'érudition et de virtuosité, font bien augurer de la suite. Le premier, dû à Guy Arbellot et Bernard Lepetit, est consacré aux routes et communications ; le second, proposé par Dominique Julia, l'est à l'enseignement. Tous deux partagent le même parti d'une chronologie large, des années 1760 aux lendemains de l'Empire ; tous deux formulent les mêmes questions : celle des conditions de possibilité de l'événement, celle de ses effets durables sur les structures et les pratiques.

La centaine de cartes et graphiques présentées par Guy Arbellot et Bernard Lepetit atteste que la France de la fin du XVIIIe siècle est un pays où la communication des nouvelles et le déplacement des hommes sont devenus plus aisés et les plus rapides. Le développement du réseau routier (25000 km, en 1789, pavés ou empierrés) comme celui de la poste (1320 bureaux) ont marqué une première et, bien sûr, relative homogénéisation de l'espace national. C'est ainsi qu'un courrier postal expédié de Paris peut atteindre Lyon en trois ou quatre jours, Bordeaux en cinq jours, Marseille en sept. Pour un particulier qui voyage en diligence, les mêmes villes se trouvent, respectivement, à cinq, six et neuf jours de la capitale. Certes, les durées s'allongent lorsque l'on s'écarte des grandes voies qui rayonnent à partir de Paris ou lorsque le voyage se fait en fourgon où en coche, et non en diligence.

Les révélations de la cartographie

Mais il paraît sûr que c'est ce premier désenclavement du territoire, voulu par la monarchie après 1740 et payé par les communautés, de leur sueur ou de leurs deniers, qui a rendu possible la connaissance et l'imitation des événements parisiens (par exemple après le 14 juillet ou le 10 août). Si la Révolution n'est pas seulement une nouvelle Fronde ou une nouvelle Ligue, juxtaposant des conflits singuliers et hétérogènes, c'est aussi parce que les conditions matérielles existent qui donnent rapidement à tout événement une dimension nationale : en juin 1791, grâce aux cavaliers envoyés par l'Assemblée nationale, il ne faut pas plus de cinq jours pour que la nouvelle de la fuite du roi soit diffusée dans tout le pays. Avec le resserrement de la communication, la politique a changé d'échelle.

Une interrogation essentielle sous-tend le volume sur l'enseignement où Dominique Julia a rassemblé une immense collection de données : dans quelle mesure la Révolution a-t-elle pu, sur le terrain, imposer sa législation scolaire (au demeurant tardive) et construire le réseau hiérarchisé et rationnel d'établissements nouveaux auquel elle rêvait ? La carte et la mesure trouvent ici toute leur pertinence : « *La représentation graphique est un outil heuristique incomparable pour faire voir les inerties et les contraintes auxquelles les utopies révolutionnaires ont été confrontées et qu'elles ont en grande partie mésestimées.* »

Ce constat de Julia est pleinement validé par le matériau qu'il donne à voir et qui montre comment, gommant les innovations les plus radicales de la période révolutionnaire, l'université impériale reconstruit, avec plus de régularité et sous de nouveaux vocables, le système scolaire de l'Ancien Régime. Le semis des lycées et collèges communaux en 1812 est, par exemple, très différent de l'implantation des écoles centrales, établies à raison d'une par département, mais, en revanche, assez proche de la carte des collèges en 1789.



CAGNAT.

L'*Atlas de la Révolution française* a un effet décapant : en cartographiant les déterminations enracinées qui dictent leurs lois aux législateurs eux-mêmes, il met en garde contre l'illusion du politique, dont la Révolution française, par son volontarisme proclamé et son messianisme impérieux, est la première propagandiste. En face de la déchirure profonde qui instaure une nouvelle culture politique, il est des continuités fondamentales qui tiennent aux divisions culturelles de longue durée, aux inégalités de développement, aux récurrences des attentes sociales.

Parmi les dictionnaires, précis ou chronologiques de la Révolution, qui aujourd'hui s'accumulent un peu vainement sur les rayons des librairies, *l'Etat de la France pendant la Révolution* (dirigé par Michel Vovelle) mérite une attention toute particulière. Près de 600 pages, 195 articles, 95 auteurs : l'entreprise pourrait paraître émiettée et disparate, d'autant qu'elle rassemble des signatures peu habituées à se côtoyer... Ce qui en fait la cohérence est un ton particulier, libre, nerveux, tranchant. Les mises au point présentées, nécessairement brèves, sont généralement fort bien informées, et la Révolution qu'elles présentent n'est pas du tout glacée. Des entrées inattendues (sur le libertinage, le jeu, la cuisine), des synthèses neuves (par exemple sur l'économie), des partis originaux (ainsi les vingt-trois mini-histoires régionales de la Révolution ou la série de douze portraits d'anonymes, qui fait contraste avec la galerie des hommes célèbres demandée à Claude Manceron), une organisation qui bouscule la trame événementielle, tout cela fait que la consultation de cet ouvrage ne distille point l'ennui que, généralement, ses semblables réservent au lecteur.

ROGER CHARTIER.

★ **ATLAS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, sous la direction de Serge Bonin et Claude Langlois, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Tome I : *Routes et communications*, direction scientifique Guy Arbellot et Bernard Lepetit, conception graphique Jacques Bertrand, 91 p., 90 F ; Tome II : *l'Enseignement*, direction scientifique Dominique Julia, conception graphique Huguette Bertrand, Serge Bonin et Alexandre Laclau, 105 p., 90 F.**

★ **L'ETAT DE LA FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION 1789-1799, sous la direction de Michel Vovelle, Editions La Découverte, 598 p., 198 F.**

Petite bibliothèque révolutionnaire

Voici quelques-uns des nombreux livres parus ces derniers mois sur la Révolution française.

LES RÉVOLUTIONS DES PROVINCES.

● *De la Révolution à la chouannerie. Paysans en Bretagne 1788-1794*, de Roger Dupuy.

Un livre neuf, qui essaye de comprendre pourquoi la Bretagne patriote de 1788-1990 devient un bastion de l'anti-Révolution, avec la jacquerie de mars 93. L'explication associe quatre facteurs : une société rurale relativement autonome du fait d'une faible urbanisation, un fort paupérisme, un clergé paroissial nombreux et d'origine rurale qui forme une véritable « clérocratie », une noblesse politiquement active et parfois très riche. Là où toutes les données se croisent peut se forger la coalition de l'anti-Révolution populaire, spontanément dressée contre les exigences de l'État et les arrogances de ses partisans, et de la contre-Révolution nobiliaire qui entend restaurer l'ordre ancien. (Flammation, 365 p., 120 F.)

● *Les Horizons de la liberté : naissance de la Révolution en Provence (1787-1789)*, de Monique Cubells. (Aix-en-Provence, Edisud, 189 p., 100 F.)

● *Les Débuts de la Révolution française en Dauphiné (1788-1791)*, de Bernard Bonin, Robert Chagny, Gérard Chianéa, Vital Chomel, Jean Godel, Jacques Solé, Gérard Viallet. Textes réunis et présentés par Vital Chomel (Presses universitaires de Grenoble, 312 p., 175 F).

LES TEXTES ET LES IMAGES

● *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*, de l'abbé Grégoire.

Utile réédition du mémoire adressé par l'abbé Gregoire à l'Académie de Metz, en réponse à la question posée pour le concours de 1787 : « *Est-il un moyen de rendre les juifs plus utiles et plus heureux en France ?* ». Couronné avec deux autres, le texte fut publié en janvier 1789. (Préface de Robert Badinter, Stock, 303 p., 89 F.)

● *La Révolution française vue par les Allemands*, textes traduits et présentés par Joël Lefebvre.

Ce recueil de textes allemands des années 1789-1830, inédits ou retraduits, rend accessible un corpus essentiel pour l'histoire de la pensée politique du dix-neuvième siècle. (Presses universitaires de Lyon, 277 p., 109 F.)

● *La Glorieuse Révolution d'Angleterre (1688)*, présenté par Bernard Cottret.

Textes en main, un diagnostic aigu sur l'événement tenu, dès 89, comme l'inspirateur ou le contraire même de la Révolution de France. (Gallimard-Julliard, collection « Archives », 243 p., 82 F.)

● *Les Images de la Révolution française*, études réunies et présentées par Michel Vovelle.

Trente-neuf communications pour établir un premier repérage des problèmes, des corpus, des méthodes. Le meilleur concerne l'analyse des modes d'expression considérés comme mineurs : la caricature, les vignettes, les médailles, les faïences, les armes. (Actes du colloque des 25, 26, 27 octobre 1985, publications de la Sorbonne, 399 p., 150 F.)

RÉCITS

● *Grande histoire de la Révolution française*, de Georges Soria.

Avec ce dernier tome s'achève l'entreprise de Georges Soria. (Bordas, tome 3 ; *l'Irréversible*, 592 p., 480 F.)

● *La Révolution française. Chronologie commentée 1787-1789*, de Jacques Godechot. (Librairie académique Perrin, 392 p., 125 F.)

RÉÉDITION

● *Sur la Révolution française. Contributions à l'histoire de la révolution bourgeoise*, de Claude Mazauric.

Un classique des temps chauds de la polémique ouverte par le livre de François Furet et Denis Richet, *la Révolution* (Hachette, 1965-1966). Par rapport à la première édition de 1970, un seul changement mais d'importance : une note autocritique (p. 61), regrettant une phrase malheureuse sur le « parti pris antinational » attribué aux deux auteurs cités. (Messidor-Editions sociales, 239 p., 105 F.)

R. C.

Les compagnons de la carmagnole

Culture révolutionnaire ou révolution culturelle ? Une réponse à dix-sept voix.

DANS son grand discours du 7 mai 1794 « Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains », Robespierre ne ménage pas les coryphées de la « secte » des encyclopédistes : « *Ils ont combattu la révolution, dès le moment qu'ils ont craint qu'elle n'élevât le peuple au-dessus de toutes les vanités particulières ; les uns ont employé leur esprit à frelater les principes républicains et à corrompre l'opinion publique (...) ; les autres se sont renfermés dans une lâche neutralité. Les hommes de lettres en général se sont déshonorés dans cette révolution ; et à la honte éternelle de l'esprit, la raison du peuple en a fait seule tous les frais.* » Comme Platon bannissant les poètes de la République idéale, Robespierre tient pour inutiles à la sienne les faiseurs de livres pervers et mercenaires : « *Hommes petits et vains, rougissez s'il est possible. Les prodiges qui ont immortalisé cette époque de l'histoire humaine ont été opérés sans vous et malgré vous.* »

Un si radical discrédit jeté sur les hommes de lettres qui étaient devenus, au jugement de Tocqueville, « *les principaux hommes politiques du pays* », à partir du milieu du dix-huitième siècle, traduit-il la trajectoire de la création esthétique pendant la Révolution ? Et celle-ci est-elle véritablement ce tombeau des lettres et des arts si souvent décrit ? Ce sont là les questions qui fondent l'enquête de la petite équipe rassemblée par Jean-Claude Bonnet et à qui l'on doit déjà un excellent livre consacré à la mort et au culte de Marat (1).

L'ouvrage qu'elle nous propose aujourd'hui ne correspond peut-être pas tout à fait à ce que promet son sous-titre, *l'homme de lettres et l'Artiste dans la Révolution*. En effet, cette première approche n'a point tenté le long et minutieux travail prosopographique qui seul peut articuler origines familiales et trajectoires individuelles, positions sociales et choix esthétiques, situant chaque écrivain, peintre ou musicien dans les oppositions qui partagent, en un moment donné, le champ littéraire ou artistique. Les dix-sept contributions réunies, en revanche, mettent clairement en place un certain nombre des déterminations essentielles qui commandent toutes les pratiques culturelles pendant la Révolution.

La première est sans conteste l'abolition des monopoles et des censures qui bridaient la création dans l'ancienne société. La loi de janvier 1791, établissant la liberté des théâtres, entraîne la multiplication des salles (il y en aura trente-cinq à Paris en 1793, contre une dizaine en 1789), des productions (celle des opéras inédits ou anciens triple), des représentations. La liberté d'exposer au Salon qui est reconnue, en août de cette même année, à *tous* les peintres, qu'ils soient ou non membres de l'Académie, déclenche un afflux d'exposants (ils sont cent soixante-douze en 1791, deux cent cinquante-huit en 1793, contre cinquante-trois en 1789). Et, en août 1793, l'abolition de « *toutes les académies et sociétés littéraires patentées* » libère la vie intellectuelle et artistique des formes corporatives et inégalitaires qui l'enserraient.

Le retour de l'art oratoire

Le nouvel espace culturel ainsi dessiné a un double fondement : la parole publique d'un côté, la circulation de l'imprimé de l'autre. L'éloquence des assemblées et des clubs, les lectures et débats du Cercle social, qui rassemble plusieurs milliers de spectateurs dans le cirque du Palais-Royal, les programmes de conférences et de cours publics du Lycée des arts, les discours tenus sur la scène même par les héros de tragédie, marquent bien la force du retour de l'art oratoire dans la culture révolutionnaire. C'est d'ailleurs lui qui porte les succès politiques et populaires de ces professionnels de la parole, convertis à un rôle nouveau, que sont prédicateurs et avocats.

Parallèlement, la suppression de toute censure préalable, le démantèlement du régime ancien des privilèges et permissions et l'abolition des communautés de libraires et imprimeurs ont débarrassé la librairie de toutes ses entraves traditionnelles, ce qui multiplie et le nombre des ateliers (il y a peut-être quatre cents imprimeurs actifs à Paris entre 1790 et 1795) et celui des imprimés — en particulier tous les genres étroitement liés à l'actualité, du pamphlet au journal, du mémoire à la brochure (2).

Une écriture de l'urgence

La Révolution française a-t-elle été une révolution culturelle ? Les études minutieuses et neuves de *la Carmagnole des muses* versent de nouvelles pièces au dossier.

Elles montrent d'abord que les œuvres engagées, ostensiblement républicaines, ne sont qu'une minorité. Hors l'an II, quand l'incitation et le contrôle se font plus rudes, la production littéraire et artistique de la Révolution fait la part belle à des genres sans grande vertu morale ou civique : ainsi l'opéra-comique, le vaudeville, la peinture de genre ou encore — qui l'eût cru ? — la littérature licencieuse.

Par ailleurs, l'hypothèse risquée (après Rivarol) par Robert Darnton, qui voit la Révolution comme la revanche d'une plèbe intellectuelle, privée de places et d'honneurs par l'*establishment* des Lumières, tout-puissant dans l'Ancien Régime finissant, est éclairée d'un nouveau jour. Pas plus pour l'opéra que pour le théâtre, les carrières brillamment commencées avant 1789 ne sont interrompues, et les nouveaux venus doivent s'accommoder, bon gré mal gré, des succès durables de ces hommes qui autrefois, comme déclare Robespierre, « *déclamaient parfois contre le despotisme, et étaient pensionnés par les despotes* » et qui, moyennant prudence et concessions, se sont adaptés au nouveau cours.

La véritable novation, qui redéfinit la condition même des littérateurs et des artistes, tient à autre chose : à savoir le surgissement d'une écriture de l'urgence, qui fait délaisser les formes traditionnelles, voire la carrière des lettres elle-même, abandonnée pour l'action politique ; qui érode la hiérarchie canonique des genres (la Révolution connaît le triomphe des genres intermédiaires ou composites) ; qui établit l'hégémonie de nouveaux modes d'intervention : le journal, le pamphlet, le mémoire. Toutes les identités s'en trouvent déstabilisées, à commencer par celle, première, de la langue, qui devient l'enjeu d'un débat fondamental entre ceux qui veulent la « révolutionner », c'est-à-dire la redresser et l'enrichir, l'uniformiser et la régénérer, et ceux qui entendent la maintenir en ses usages anciens.

C'est d'ailleurs une semblable tension qui traverse les projets muséologiques de la Révolution, hésitant entre la conservation et l'épuration (ainsi au Museum ouvert dans le Louvre en août 1793), constituant la sauvegarde des monuments anciens à partir de leur démantèlement même (ainsi au musée des Petits-Augustins d'Alexandre Lenoir).

L'enquête de Jean-Claude Bonnet et de ses compagnons de Carmagnole ouvre donc des pistes originales, des interrogations situées hors les sentiers trop battus. Même si elle est incomplète ou inégale (comme il arrive toujours avec les livres collectifs), elle donne à penser et invite à travailler — ce qui est sûrement sain en ces moments où se publient tant de livres inutiles ressassant les vieilles histoires de la Révolution.

R. C.

★ **LA CARMAGNOLE DES MUSES. L'HOMME DE LETTRES ET L'ARTISTE DANS LA RÉVOLUTION, de Lise Andriès, Simone Balayé, Annie Becq, Georges Benrékassa, Jean-Claude Bonnet, Michel Delon, Marcel Dorigny, Pierre Frantz, Hervé Guénot, Tanguy L'Aminot, Jean-Rémy Mantion, Michel Noiray, Philippe Roger, Claude Thomas, Udolpho Van de Sandt, Anthony Vidler, Françoise Waquet. Armand Colin, 464 p., 179 F.**

(1) *La Mort de Marat*, travail collectif animé et coordonné par Jean-Claude Bonnet, Paris, Flammarion, 1986.

(2) Les actes du colloque *Livre et Révolution*, organisé en mai 1987 par Frédéric Barbier, seront publiés en 1989 comme premier numéro d'une nouvelle série des *Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne*, désormais spécialisés dans l'histoire du livre et des institutions scolaires.

● LA VIE DU LANGAGE, *par Denis Slakta*

« L'oignon fait la force ! »

LA police fait partie des passions françaises ; comme en témoigne ce sympathique *corpus* que chacun, dictionnaire en main, peut compléter à sa guise : on distinguera au moins *la police judiciaire ; la police de la route, des jeux* et *des frontières ; la police des mœurs* et *la police mondaine*. Il serait injuste d'oublier la police des polices, et naïf d'ignorer la police secrète. De quoi terroriser les honnêtes gens.

D'autant plus que, parmi *les polices parallèles*, il faut encore compter les policiers du langage ; au zèle souvent intempestif, et « maniaque ». Voudra-t-on le croire ? C'est un académicien, honorablement connu aussi sous le nom de Jacques Laurent, qui parle. Et qui dénonce dans un bref pamphlet, conduit *allegro vivace*, tous les *« fétichistes »* : professeurs, grammairiens, écrivains, etc., dont le rêve est de mettre *« le français en cage »*.

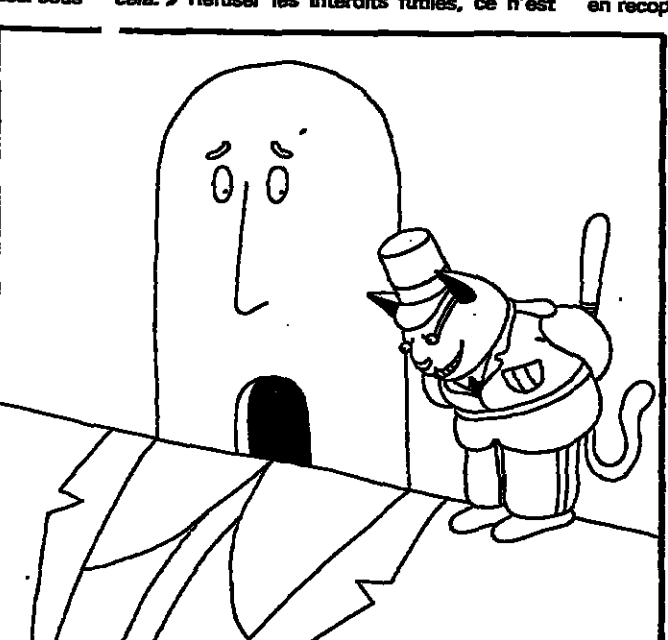
Autre *« signe ascendant »*, qui vient, d'ailleurs, de l'Université, décidée à s'ouvrir sur le monde comme il va, et la langue comme elle est : un livre savant et alerte de Henriette Walter, *le Français dans tous les sens*, met la libération à la portée de tous. Dans le droit fil, dirait-on, des *Observations* de Ferdinand Brunot *sur la grammaire de l'Académie*. Si l'on se trouve peu enclin à envenimer les conflits risibles, on se réjouira de retrouver enfin l'influence de Brunot, dont voici une « observation » de 1932 : *« Jamais grammairiens à férule n'ont été aussi exclusifs que nos hommes de lettres. »* Et Jacques Laurent remarque en 1988 : *« Souvent les écrivains sévissent encore plus que les grammairiens. »*

Dès lors, il serait faux de croire que le discours polémique de l'*Académicien* s'oppose aux visées pédagogiques de l'*Universitaire*. La polémique n'exclut ni l'analyse ni *l'éloge* ; le souci pédagogique ne manque pas de souligner les incohérences. Jacques Laurent consacre quelques pages subtiles à mettre en lumière les relations entre *se souvenir* et *se rappeler ;* et à défendre *se rappeler de*, « victime d'une cabale grammatico-mondaine », mais que Claudel *« tenait pour correct et même élégant »*.

A propos de *se rappeler de son enfance* ou de *pallier aux inconvénients*, Henriette Walter prend les puristes — c'est bien leur tour — en flagrant délit d'incohérence : *« Tout en comprenant parfaitement le sens de* (ces) *expressions* françaises, *à leurs yeux incorrectes, ils n'hésitent pas à déclarer contre toute logique qu'elles* ne sont pas *françaises. »* Quand *la Grammaire de l'Académie* condamnait *j'ai très faim, j'ai très soif, c'est très dommage* sous la forme classique d'un *« On ne dit pas, ou on ne devrait pas dire »*, Ferdinand Brunot commentait d'une simple exclamation : *« Et l'Académie prétend légiférer au nom de l'usage ! »*

On le voit, tout le mal naît d'une confusion bien établie entre *règle* et *contrainte, description* et *prescription* : il est en effet plus facile d'imposer un interdit que d'exposer les nécessités d'une règle. Pour pallier l'ignorance et la confusion, il suffit alors de faire craindre *la faute ;* d'ajouter quelques évaluations morales *(« crime contre la langue »)* ou sociales (inculte, vulgaire, populaire, etc.) ; et de constituer les sujets parlants en *« policiers de la langue »*. Comme les gendarmes, les parleurs vont au moins par deux ; l'un pour surveiller l'autre.

Pour autant il ne s'agit pas de prêcher je ne sais quelle *tolérance* de Bécassine ; pour le coup Claudel n'aurait pas tort de maugréer : *« La tolérance ? Il y a des maisons pour cela. »* Refuser les interdits futiles, ce n'est pas accepter toutes les innovations ou toutes les inepties. Chacun peut rester libre de ses plaisirs ; de ses goûts ou de ses dégoûts. Comme Jacques Laurent, personne n'est obligé d'apprécier *c'est pas évident* ou *c'est pas ma tasse de thé*. L'autre jour, cette *tasse* m'est venue aux lèvres, presque malgré moi : au moins *cup of tea* aurait fait linguiste polyglotte ; le fin du fin, comme on sait.



CEPENDANT, il n'est pas toujours aisé de distinguer *appréciation* et *description*. Deux exemples vont illustrer ce point. A la suite d'Yves Berger, Jacques Laurent dénonce le recours de plus en plus fréquent à la forme passive ; *« cet excès qui nous vient également de l'Ouest »*, nous inciterait à préférer *« au chat qui mange la souris la souris qui est mangée par le chat »*. L'appréciation est un peu rapide ; c'est faire bon marché d'une structure syntaxique qui présente des avantages considérables : elle permet entre autres de ne pas mentionner *l'agent*. Parce qu'on l'ignore : *cette maison a été cambriolée*, et la police devra à juste titre rechercher l'auteur du délit. Ou bien parce que *les agents* doivent, pour des raisons diverses, rester inconnus ; parlant de l'assaut contre la grotte d'Ouvéa, le général Vidal dit seulement : « (Les deux ravisseurs) *ont été tirés.* » On apprend tout de même que les casernes emploient transitivement le verbe *tirer* et que l'armée d'active préfère la forme passive

L'autre exemple est plus léger, puisqu'il touche en partie à l'orthographe, domaine par excellence de la faute. Henriette Walter prétend que la tentative *« alfonic »* d'André Martinet donne des résultats *« étonnants »*, que ce système *« permet de repousser à un stade ultérieur* (?) *l'apprentissage de notre difficile orthographe »*. En *alfonic* donc, *montagne* devient *mõtany ; camping, cãpig* et *abeille, abey*. J'ai failli faire plusieurs fautes d'alfonic en recopiant ; et je ne suis pas certain d'avoir envie de rédiger *« tout seul de longues histoires en alfonic »*. Bref, à partir d'une tentative semblable, élaborée en 1900 et en moins bien, Alfred Jarry demandait : *« Les intélijences moyènes apprendront à écrire plus facilement ; mais... les autres, dont le temps est bien aussi précieux, seront-elles forcées d'apprendre à LIRE ce volapük ? »*

RESTE à évoquer, pour le plaisir, un jardin secret où se retrouvent et se croisent les amoureux de la langue, les *« rêveurs de mots »*, la charmante universitaire et l'académicien libertin : l'étymologie qui, elle, *ne prouve rien*, disait Jean-Paulhan. Jacques Laurent lit les développements des *racines* comme *« autant de romans » ; « la luxuriance du langage »* s'y déploie à son rythme propre. Pour Henriette Walter, l'étymologie illustre l'hétérogénéité merveilleuse du français qu'il est agréable d'observer sans jouer du sécateur. Quant à Jean Paulhan, il avançait une hypothèse séduisante : *« Il n'existe guère de l'étymologie au calembour (...) qu'une différence morale : le même écart qui sépare le licite de l'illicite, le permis du défendu. »* Voici un dernier exemple. Pour renouveler le vocabulaire, on avait pris l'habitude, dit Henriette Walter, de puiser dans le lexique latin. C'est pourquoi *fragile* et *hôpital « côtoient »* les formes populaires *frêle* et *hôtel*. On pourrait songer aussi à *unio*, qui disait *oignon* et *union* ; et Remy de Gourmont ajoutait : *« Si le vieux français avait tiré un mot de* unionem (unir), *nous dirions sans rire* : L'oignon fait la force. »

Là-dessus, saluons la rencontre fortuite de l'*Académicien* et de l'*Universitaire*, fascinés tous deux *par le mouvement perpétuel de la langue française*. Et accordons les métaphores : que la *cage* de l'un, que le *corset* de l'autre, que le *képi* des autres se rejoignent : par-dessus les moulins.

★ LE FRANÇAIS EN CAGE, de Jacques Laurent, Grasset, 135 p., 65 F.

★ LE FRANÇAIS DANS TOUS LES SENS, d'Henriette Walter. Laffont, 384 p., 102 F.

★ LA PREUVE PAR L'ÉTYMOLOGIE (1953), de Jean Paulhan, réédité cette année par Le temps qu'il fait (20, rue du Clos, 16100 Cognac).

● LECTURES EN VACANCES/JEUNESSE

Pour réunir les familles

Les livres pour la jeunesse, de plus en plus, gomment les différences d'âge. Non pas pour infantiliser les uns et transformer les autres en animaux savants ! Mais pour que se comprennent mieux les « grandes personnes » et ceux que les Anglo-Saxons traitent respectueusement de « petites personnes ». Pour être, selon la dernière étude de Bruno Bettelheim *« des parents acceptables » (A good enough parent)*.

Ne rêvons pas ; et n'empêchons pas nos petits d'avoir d'autres rêves que les nôtres ! Il s'agit de ne pas bêtifier. Dans la première partie de la Sélection jeunesse que nous présentons cette semaine, nous avons choisi, exprès, des livres à lire ENSEMBLE, pour établir dans les familles, à une époque de l'année où on a plus de temps, des ponts, des intérêts communs. Sans tomber dans le didactique, le pédagogique, la gravité.

De beaux et bons livres. Si ça ne marche pas avec vos enfants à vous, ce n'est pas grave. Il faudra seulement leur trouver ce qui les intéresse. Et il y a toujours quelque chose qui les intéresse.

N. Z.

ARTISTES

Picasso-le Minotaure; Robert Delaunay-la Tour Eiffel. — L'atelier des enfants est, depuis l'ouverture, un lieu vivant, trop exigu mais accueillant, où les enfants trouvent tout. Depuis peu, en accord avec le Musée d'art moderne, il a créé sa collection de livres pour faire découvrir aux enfants l'art du vingtième siècle.

On peut jouer, comme le peintre, jouer avec les lignes et les couleurs de la tour Eiffel ou rendre sa tête au Minotaure. Très réussi pour esprits artistes, donc joueurs. Dans la même collection : Magritte, Léger, Arp, Braque. (Cartonné 20,5 × 21 cm. Ed. Centre Georges-Pompidou. Coll. « L'art en jeu », 32 p., 65 F. A partir de sept ans).

VOYAGEURS ET POLYGLOTTES

Venise, le Rhin, l'Australie, les pôles. — Des fleuves, des pays, des villes dont on raconte brièvement l'histoire, avec une chronologie, un lexique et des illustrations couleur très suggestives. Mon préféré : le Rhin. (Cartonné 13 × 18 cm. Larousse. Coll. « Globe-Trotter », 92 p., 49 F. A partir de huit ans).

Guide de Londres, de Moira Butterfield. — Un guide dans la tradition des Editions Usborne, bien dessiné, bien illustré, avec une foule de petits détails sur l'histoire mais aussi un petit guide du visiteur : les gares, les boutiques, les musées et leurs heures d'ouverture. A lire avant de partir. (Cartonné 20,5 × 26 cm. Ed. du Pélican. G. P., 64 p., 70 F. A partir de l'âge où on va en Angleterre).

Meg and Mog, par Helen Nicoll et Jan Pienkovski. — Pour ceux qui débutent l'anglais avant la sixième, une série de petits livres souples qui content en ombres chinoises et en couleurs des histoires sur Meg la sorcière, Mog son chat, la Lune, la mer. Il existe aussi une cassette de 35 minutes. (L'album 20,5 × 20,5 cm, Penguin Books Jeunesse. 32 p., 25 F. La cassette, 62 F).

The Tale of Peter Rabbit, de Beatrix Potter. — Reproduction de l'édition originale publiée il y a plus de quatre-vingts ans des merveilleux lapins Flopsyn, Mopsy et Cotton Tail. Dès la seconde année d'anglais. (L'album cartonné 11 × 14,5 cm. Penguin Books Jeunesse, 62 p., 32 F. La cassette 62 F).

Just so Stories, de Rudyard Kipling, ill. de Michael Foreman. — Un classique pour le niveau de la troisième année d'anglais. (Livre de Poche, 128 p., 30 F, la cassette 62 F).

The *Hairy Monster, Animal babies, Two Admirals.* — Des « Folios » Benjamin (à partir de sept ans) en français avec leur jumeau anglais et leur cassette bilingue (Gallimard « Jeunesse », le coffret, 95 F).

Et toujours : *Les Souris de l'Eglise*, de Graham Oakley. — Une méthode géniale pour apprendre l'anglais qu'on parle vraiment. (Cartonné 26 × 21 cm. Gallimard, 68 F).

RETRO

Le Convive comme il faut, de Philippe Dumas et le professeur Paul Hitaisse. — Un guide des usages de la table avec des illustrations montrant le « simple malotru », le « mufle », le « cochon », le « porc écœurant », la « créature innommable » et la façon de manger les spaghetti ou le potage. Complètement démodé mais si attendrissant; les grands-parents trouveront là une idée de cadeau éducatif. (Album cartonné 32 × 24 cm. L'École des loisirs, 40 p., 110 F. Dès l'âge où on sait manger seul).

DES BONS CONTES

Oiseau-sur-l'épaule, de Françoise Racxhmuhl. Images de Frédéric Clément. — Un curieux conte du Mexique à Tenochitlan, la capitale des Aztèques qui suit Oiseau-sur-l'épaule, la jeune fille qui sera sacrifiée à quinze ans avec un couteau d'obsidienne. (Messidor, La Farandole, coll. « Parolimages », 30 p., 51 F. A partir de huit ans).

La Belle et la Bête, de Madame Leprince de Beaumont, scénario de Jean Cocteau, ill. par Alain Gauthier. — Un grand album superbement présenté et illustré dans une collection pour adultes (album relié toile, 24 × 30 cm, Ipomée, coll. « Jardins secrets », 140 p., 320 F).

La semaine prochaine : des livres documentaires, de la littérature, des albums.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Isaac Bashevis Singer le grand sorcier

Le Fantôme : *vingt-deux nouvelles qui rendent magique la vie quotidienne*

SINGER professe des idées simples sur la littérature. Il les affirme avec la détermination tranquille d'une notoriété difficilement acquise, dans l'avant-propos de son dernier recueil de nouvelles : le conteur doit tenir compte des trésors de sa langue maternelle, s'inspirer du passé au lieu de *« planifier l'avenir »*, savoir que l'art d'écrire des histoires qui ont un début, un milieu et une fin n'est pas mort, même si certains critiques affirment le contraire. Les vingt-deux récits ainsi présentés illustrent parfaitement la démarche du prix Nobel de littérature.



ROLAND ALLARD/VU

Singer : à l'image de Cioran.

Le récit intitulé *Un jour de bonheur* nous fait connaître Fela, une jeune juive disgracieuse que personne ne veut épouser, qui vit un délire érotique dans un quartier misérable de la Varsovie somptueuse de jadis. Elle aime, en secret, un beau Polonais, poète célèbre et militaire à la fois. Lors d'une rencontre provoquée par Fela, il la viole et l'éconduit sans ménagement. Le jeu subtil du désir, magnifié par la frustration, risque de mal finir car la vierge, déçue et blessée, tente de se tuer. Lorsqu'elle se réveille dans les bras de ses parents, elle croit apercevoir l'ange de la mort : ce n'est qu'un brave soldat, les bras chargés de roses, messager de l'homme qui l'avait mise à la porte avec tant de brutalité. L'économie de cette nouvelle, éclairée de l'intérieur par une immense commisération, rend encore plus insoutenable sa férocité feutrée.

Dans *Miracles*, un pauvre hère, ayant exercé d'innombrables métiers, constate, un beau jour, que toutes ses prières se trouvent exaucées. Cet errant – qui lit Spinoza et Chestov, juifs hérétiques croyant en l'existence d'un Dieu amoral – provoque un miracle chaque fois que sa vie se trouve menacée. Mais cela ne lui suffit pas. Il sollicite et obtient, entre les deux guerres, l'accomplissement de ses vœux essentiels : l'amour, le confort, la sécurité. Pourtant, à partir de 1939, ce phénomène extraordinaire ne se reproduit plus aussi régulièrement. Ayant néanmoins survécu aux camps d'extermination, le miraculé comprend, en fin de parcours, que *« la vie, le jeu, les miracles, tout cela c'est pareil »*. Il atteindra ainsi la sérénité du plus profond désespoir. Par quel curieux cheminement Singer, qui ne connaît sans doute pas les écrits de Cioran, rejoint-il la pensée rigoureuse et ludique de notre grand moraliste ?

Après une carrière brillante et quelques spectaculaires succès féminins, un chirurgien dentiste, qui fuit l'Europe des chambres à gaz et s'est installé aux Etats-Unis, rencontre une femme mariée. Il croit avoir trouvé le grand amour de sa vie. Hélas ! son tempérament volage conduit leur romance à l'échec et cette femme suivra son époux à l'autre bout du pays. Peu après, le dentiste croit comprendre qu'elle vient de mourir. Les années passent. Un soir de Kippour, le jour du grand pardon chez les juifs, un coup de téléphone le réveille. A l'autre bout du fil, il entend la voix de celle qu'il avait cru tant aimer...

Simple d'apparence, *Un coup de téléphone le jour de Kippour* baigne, comme les autres récits, dans une atmosphère surnaturelle. Quel est donc le secret de Singer, ce grand sorcier ? Alors que les maîtres de la littérature fantastique, Poe, Mircea Eliade ou Borges, font entrer l'inexplicable dans la vie normale, d'une manière brusque et inattendue – en la déstabilisant –, Singer, lui, parvient à créer une aura de magie quotidienne qui accompagne et illumine des existences depuis longtemps indécises.

EDGAR REICHMANN.

★ **LE FANTOME, nouvelles d'Isaac Bashevis Singer, traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay, Stock, 345 p., 120 F.**

Ladislav Klima l'aventurier de la transcendance

Les brigandages philosophiques et littéraires d'un étrange écrivain tchèque

COMME tous les écrivains tchèques de la fin de l'empire austro-hongrois et du début de l'ère Masaryk, Ladislav Klima, né en 1878 à Domazlice, en Bohême, et mort à Prague en 1928, a sa légende. Admirateur, puis disciple iconoclaste de Schopenhauer et de Nietzsche, soûlographe, solitaire intégral, Klima est à la fois le grand roublard de la philosophie et des lettres et l'expérimentateur conséquent d'une seule et unique obsession : tout est illusion, hors le *moi* et le fouet de la volonté.

A quinze ans, il a déjà perdu ses frères, ses sœurs, sa mère, sa grand-mère. Il choisit d'être un orphelin volontaire et, à sa majorité, il quitte le foyer, emmenant avec lui la jeune épouse de son père. Il rédige son premier ouvrage en 1904 : c'est un fiasco, mais le titre, *le Monde comme conscience et comme rien*, a tenu ses promesses. Le ton est donné, la forge se met en marche.

Klima écrira coup sur coup, dans l'euphorie, à partir de 1906, des romans, des drames, des contes, des aphorismes, dont la grande masse ira au feu, jusqu'au jour où il aura la révélation de la praxis nouvelle, à Cholupice, petit village aux portes de Prague. Après l'épreuve du doute radical, Klima pénètre par la grande porte du château de la psyché. *« Il ne suffit pas de maîtriser les affects »*, écrit-il ; il faut aussi maîtriser la pensée qui les voit naître, les crampes du cerveau, les humeurs, et savoir provoquer, *« dans n'importe quelles circonstances »*, la volonté éternelle. Vivre, c'est savoir décider de ses états psychiques, comme dans un rêve posthume : être mort pour le monde, et vivant pour soi. Etrange vouloir. C'est celui de Klima.

Nous connaissions à ce jour, en français, le génie épistolaire de Klima (1), nous connaissions également son roman fantastique (2), mais il nous manquait des preuves de son brigandage philosophique. Deux livres, un recueil et un roman, nous les fournissent. La traductrice y a mis du sien, sans doute attirée par l'humour de l'auteur. *La Cochonne blanche ou solution finale du problème des origines du christianisme*, un extrait du grand roman que projetait Klima, suscite une réelle jubilation. La sainte mère de Dieu y joue le rôle d'une actrice déchue qui nous dévoile ses vies cachées à la manière d'anecdotes de bistrot. Et le Christ est présenté comme un charlatan...

Un culot suicidaire

Quant à *Némésis la glorieuse*, publié pour la première fois en 1932, c'est une approche ironique de l'appel transcendantal du fameux saut nietzschéen. L'abaissement du sublime, la dégradation des valeurs romantiques, les traits contre la psychiatrie et les symboles lourds comme des maisons sont de subtils procédés au service d'une seule idée fixe : la post-mortalie, l'unique demeure de Klima, son univers métaphilosophique. La volonté y règne en maîtresse absolue, ignorante du monde et de ses illusions. A la fin du roman, lorsque Sider, le héros, franchit l'abîme qui le sépare de l'éternité, il a épuisé tous ses doubles et liquidé les arrière-mondes ; il s'aperçoit que *« toutes les vies des autres n'étaient rien d'autre que ses vies à lui. Lui seul et unique... »*.

A l'inverse de Nietzsche, qui généralise l'apparence et fond l'être dans le devenir, Klima généralise le scepticisme et fabrique l'illusion. La finitude, et les oppositions qu'elle engendre, est une invention philosophique qui empêche l'homme de satisfaire sa volonté divine. Klima dénie le droit de la philosophie à fonder le réel, comme il dénie le droit de Masaryk à fonder l'Etat tchèque. Un tel culot est inévitablement suicidaire, mais il n'est pas sans effet dans l'histoire de la maladie européenne. Les aventures de la transcendance s'épuisent avec ce penseur hors du commun. L'Europe n'est plus qu'une grosse machine enrouée qui déglutit ses identités culturelles et s'étonne, après coup, d'être encore malade. Sévère leçon ; elle est dictée par un homme qui ne mâchait pas ses mots : *« L'étron tombé du cul d'un bûcheron robuste*, disait-il, *a plus de valeur que toute l'actuelle intelligentsia tchèque. »*

PHILIPPE PETIT.

★ **CE QU'IL Y AURA APRÈS LA MORT ET AUTRES TEXTES et NÉMÉSIS LA GLORIEUSE, de Ladislav Klima, traduits du tchèque par Erika Abrams, Ed. de la Différence, respectivement 340 p., 98 F et 132 p., 69 F.**

– Signalons aussi *le Triptyque de Prague*, de Johannes Wrdzil. Né en 1896, mort en 1970, l'auteur s'exila aux Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale. Journaliste et écrivain de langue allemande, il ressuscite sa jeunesse pragoise et fait le portrait d'une ville cosmopolite et magique. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand (Ed. Desjonquères, 230 p., 110 F).

(1) *Je suis la Volonté absolue*. Editions Café-Clima (2, rue Claude-Gillot, 52200 Langres.)

(2) Voir l'article de Roland Jaccard dans « le Monde des livres » du 10 juillet 1987, à propos des *Souffrances du prince Sternenhoch* (Ed. de la Différence).

Les maximes secrètes de Jerzy Lec

Polonais, il lutta contre l'oppression à coup d'aphorismes.

VOILA vingt-deux ans que Stanislas Jerzy Lec n'est plus. La France aura attendu tout ce temps pour le découvrir, et plus encore si l'on considère que, de son vivant, l'Allemagne de l'Ouest, les Etats-Unis et l'Italie, déjà, le publiaient.

Lec, que l'on prononce Letz (comme l'indique Claude Roy dans une chaleureuse et émouvante préface aux *Pensées échevelées*), aura beaucoup vu et enduré. Il aura connu le froid du tombeau avant même que la mort ne le frappe. D'abord parce qu'en Galicie, où il naquit, il vécut une guerre atroce dès son enfance ; puis, la trentaine venue, quand Allemagne et Union soviétique se partagèrent les dépouilles de la Pologne : un couvercle de cercueil se rabattait sur son pays.

Des espaces volés

Autre grand écrivain polonais, Stanislaw Ignacy Witkiewicz (qui voyait poindre l'homme-automate, l'homme-rouage façonné pour trouver le bonheur, grâce à son inaptitude à penser) se suicida le jour où nazis et staliniens se ruèrent vers Varsovie. C'était en 1939. Lec, lui, choisit de combattre. Juif, déporté dans un camp d'extermination dès 1941, il s'en évada deux ans plus tard. La Résistance l'accueillit. Et depuis ce temps, qui pourrait dire qu'il abandonna ce monde du courage et du refus un seul jour, jusqu'à sa fin ?

La paix venue, sa protestation contre l'horreur totalitaire, il la manifesta par de petites phrases semées dans les journaux. Oh ! des colonnes ne lui étaient pas offertes ! Pour Stanislas Jerzy Lec, uniquement des espaces volés, des aphorismes, synthèse née de l'émotion et de l'humour, legs d'une expérience que le désenchantement torturait. Et puis, bientôt, même ses maximes cachées lui furent interdites. L'énorme machine oppressive veillait.

Et la Pologne cessa de lire, comme on respire de l'oxygène, des phrases de ce type : *« Soyez réalistes : ne parlez pas de la vérité »* ; *« Il faut multiplier la quantité des pensées de telle façon qu'il n'y ait pas assez de gardiens pour les surveiller »* ; *« Qu'est-ce qui nous retient à ce globe en dehors de la pesanteur ? »* ; *« Dans certains pays, l'exil est la peine la plus douloureuse ; dans d'autres, il est des citoyens qui doivent lutter pour l'obtenir »* ; *« O, solitude, comme tu es surpeuplée »* ; *« L'administration de l'injustice se trouve toujours dans des mains adéquates »* ; *« Dans la lutte des idées, ce sont toujours les hommes qui périssent »* ; *« Un moineau, dans une cage pour aigle, est libre »*...

Voltaire, qui aimait Vauvenargues (*« Vous êtes l'homme que je n'osais espérer »*, lui écrivit-il), n'était pas féru de maximes. D'autres considérèrent l'aphorisme en passe-temps des plus mondains. Les Polonais qui, sous le joug, lisaient Lec ne se posaient sans doute pas ces questions.

LOUIS NUCERA.

★ **PENSÉES ÉCHEVELÉES, de Stanislas Jerzy Lec, traduit du polonais par André et Zofia Kosimor, préface de Claude Roy ; éd. Aldine, 219 p., 120 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Nouvelles traductions, nouvelles trahisons

(*Suite de la page 15.*)

Qu'un traducteur soit aussi et d'abord réputé comme écrivain constitue à la fois une raison de lui faire confiance, personne n'étant mieux placé qu'un créateur à part entière pour percevoir en profondeur les intentions d'un autre créateur ; et cela invite en même temps à se méfier, car la tentation doit être grande pour ce créateur, pense-t-on, de continuer sur sa lancée, d'en prendre à son aise, de « faire du untel » au lieu de servir strictement le modèle.

Tranquillité et soupçon vont de pair quand on doit la découverte d'un écrivain comme Kafka à un écrivain comme Vialatte. L'auteur des *Fruits du Congo* et des chroniques époustouflantes de *la Montagne* est à la fois le mieux placé et le plus mal pour nous restituer le monde du visionnaire praguois. Sauf à concevoir que le Massif *Central* prédispose à comprendre l'Europe du même nom...

LA comparaison des *incipit* laisse perplexe. Dès la première ligne d'*Amerika*, un des traducteurs, Vialatte, donne seize ans au héros, et l'autre dix-sept ! S'ils divergent sur un détail aussi peu discutable qu'un chiffre, comment se fier au reste ?

L'apparition de la statue de la Liberté à New-York donne lieu aux variantes que voici. Vialatte : *« ...la statue de la Liberté, qu'il observait depuis longtemps, lui apparut dans un sursaut de lumière. On eût dit que le bras qui brandissait l'épée s'était levé à l'instant, et l'air libre soufflait autour de ce grand corps. »* Lortholary : *« ...la statue de la Liberté qu'il regardait depuis un long moment lui parut tout d'un coup éclairée d'un soleil plus vif. Son bras armé d'un glaive semblait brandi à l'instant même, et sa stature était battue par les brises impétueuses. »*

Je ne sais pas plus l'allemand que le russe, et je n'ai pas eu la cuistrerie de me faire traduire mot à mot le texte de Kafka. Une chose est sûre : sans rien solliciter, apparemment, Vialatte maîtrise mieux la langue d'accueil. Son *« sursaut de lumière »* donne plus à voir et à rêver que le soleil *« tout d'un coup plus vif »* de Lortholary. *« Ce grand corps »* aide plus à épouser le regard du héros que la *« stature »* ; et *« l'air libre »* évite le côté version grecque bâclée des *« brises impétueuses »*. Bref, l'envie vient de donner Vialatte vainqueur...

MAIS la version de Lortholary a les avantages de ses inconvénients. Trop de brio dans le maniement du français va contre une rugosité dont on a des raisons de croire qu'elle était recherchée par Kafka, tout comme par Dostoïevski dans *l'Eternel Mari*. L'intitulé des chapitres lui-même décape ce que notre perception de l'œuvre pouvait avoir de trop aimable. Le *« chauffeur »* de Vialatte devient, chez Lortholary : *le « soutier » !*

Si on poursuit la lecture simultanée des deux interprétations, tout un climat distinct s'installe. L'équation personnelle de chaque traducteur s'affirme, un peu à la manière de celle des chefs d'orchestre colorant une partition. La main qui nous conduit n'est pas la même. Les significations bougent un peu, toujours dans la même direction, sous l'effet des sensibilités, des histoires de chacun. « Nouvelles traductions, nouvelles trahisons », pourrait-on dire pour reprendre le vieil adage...

Mais l'essentiel demeure. Les indications fortes ont le même poids relatif. Prenez par exemple un détail qui vous a peut-être échappé, comme à moi-même à la première lecture : dans le regard du héros, la statue de la Liberté ne brandit pas le flambeau que tout le monde peut voir, mais... un *« glaive » !* Qu'il s'agisse d'une erreur inconsciente – combien révélatrice, si c'est le cas ! – ou qu'il s'agisse d'une déformation volontaire, comme le laisse penser une rature du manuscrit consulté par Lortholary, tout Kafka est dans cette glissade hors du réel. Et sur ce dérapage capital, les variantes, finalement, se rejoignent, n'ont pas de prise.

★ **L'ÉTERNEL MARI, de Dostoïevski, traduction, préface et notes de Bernard Kreise, éditions L'Age d'homme, 214 p., 120 F.**

★ **AMERIKA, de Kafka, traduction et préface de Bernard Lortholary, GF-Flammarion, 346 p., 32 F.**



'anscendance

ouvelles trahisons

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Deux romans qui font voyager

★ **PRÉSUMÉ INNOCENT, de Scott Turow, traduit de l'anglais par Jean Clem, Albin Michel, 444 p., 120 F.**

★ **LE TRAIN VERT, de Herbert Lieberman, traduit de l'anglais par Marie-France de Palomera, Seuil, 416 p., 99 F.**

ET si les juges étaient des ripoux ?... Si les femmes-flics usaient de leurs charmes pour monter dans la hiérarchie ?... Pas chez nous, bien sûr. En Amérique. Le sujet a paru suffisamment alléchant pour que *Présumé innocent*, le premier roman d'un inconnu, Scott Turow, demeure en tête des ventes aux Etats-Unis depuis plus d'un an, en édition reliée puis en poche. Un « polar » sur une corporation — la police et la justice, — qui est un des phénomènes de l'édition 1987. Pour *Présumé innocent*, l'éditeur le plus « smart », le plus intello de New-York (Farrar Straus & Giroux), qui a édité Barthes, Susan Sontag, Joseph Brodsky, etc., a payé à l'auteur une avance de 200 000 dollars, environ 1 200 000 F. Le gros lot pour Scott Turow, sans compter les clubs de livres, l'édition de poche — sortie depuis dix semaines — et les droits cinématographiques pour 1 million de dollars !



ULF ANDERSEN/GAMMA

Originaire de Chicago, Scott Turow, trente-huit ans, est... procureur, *prosecutor*, disent les Américains. Cela se sent ; dès l'exposition des faits : *« Je suis le* prosecutor. *J'exerce les poursuites au nom de notre Etat. Je suis ici pour vous présenter les éléments d'un crime. (...) Je pointe l'index. Je cherche le regard de l'accusé. Je dis : « Cet homme est l'accusé. »* Bientôt, au fil d'une machination diabolique, l'accusateur deviendra l'accusé. Présumé coupable. Présumé innocent.

QUI a tué Carolyn Polhemus, une « femme-flic », retrouvée assassinée dans des conditions horribles, nue, ligotée et apparemment violée par un rôdeur, un clodo sans doute ?... *« Une môme intelligente, sexy »*, ambitieuse, qui ne s'embarrasse pas de scrupules. Quand commence le livre, par un printemps gris du Middle West, dans une ville aux ethnies multiples qui pourrait être Chicago, le « héros », d'origine yougoslave, Rozat K. Sabich dit Rusty, trente-neuf ans, marié à une mathématicienne depuis près de vingt ans, est l'adjoint dévoué, l'homme de confiance, l'homme à tout faire, de Raymond Horgan, le *prosecuting attorney* du Kindle County. Le *prosecutor*, selon la loi américaine, est un magistrat élu tous les quatre ans, donc soumis aux alliances politiques et au harcèlement des médias. Rusty va être chargé de l'enquête. Nous sommes en pleine campagne électorale, à trois semaines des « primaires ». Pour la première fois, Horgan est menacé par un de ses anciens collaborateurs, un Rital nommé Nico Della Guardia dit Délai. L'assassinat de Carolyn, une « collègue » de Rusty, une protégée de Horgan, va être le détonateur qui fera basculer la popularité de l'ancien procureur : corruption, retournements d'alliances, lâchages en série, crocs-en-jambe pour s'emparer de la place, pièces à conviction égarées ou bien fabriquées par le médecin légiste lui-même — un Japonais surnommé *« l'Indolore »* —, vont concourir à la chute inéluctable du fonctionnaire, tellement englué que tout le désigne comme coupable.

Le procès contre Rusty, assisté par un remarquable défenseur à l'accent argentin, ainsi que l'excursion dans les cuisines de la police, de la justice et de la politique sont menés avec un réalisme et une précision d'entomologiste disséquant des insectes dont il connaît parfaitement tous les rouages. Un juriste en l'occurrence. Comme Turow doué pour la narration, la psychologie, les arcanes de la procédure, les joutes entre l'accusation et la défense. L'enquête policière nous fait pratiquer les différentes « techniques » du crime ; elle est passionnante, même si la loi américaine ne nous est pas forcément familière et que le procès pourra paraître parfois un peu étiré, trop attaché à des vétilles, des parcelles de vérité qui font parfois écrouler des montagnes.

Le suspense bien mené de ce gros roman quasi ethnologique et « corporatiste » qui nous plonge dans le sordide de la politique municipale en fait une lecture parfaite pour les longs voyages. Même si le *happy end, féministe à sa façon — qu'il ne faut absolument, pas dévoiler — ne vogue pas vraiment vers le bonheur « cheese »* mais vers la grimace en laissant l'arrière-goût aigre-doux d'un moralisme sucré un peu écœurant. A propos tant des méfaits de l'adultère et de la liberté sexuelle dans la vie privée et publique, des couples désunis, des frustrations de l'instinct maternel que de la corruption des juges, de la pourriture en général. Initiation à la mentalité très américaine, ce mystère pourra sembler exotique. Connaissez-vous un best-seller traitant, même en roman policier, de la corruption des juges en France ? Dommage. N'empêche. Carolyn, présumée coupable de tous les vices — nous ne la connaîtrons qu'à travers le souvenir qu'elle a laissé chez ses amants véritables ou potentiels, — est une bien belle garce qui devrait trouver des amateurs.

AUTRE exotisme, à l'échelle mondiale cette fois, mais à l'ombre du pacte de Varsovie : nucléaire, comeconesque, otanesque et kaguébesque tout à la fois, le roman d'espionnage de Herbert Lieberman, *le Train vert*, nous transporte sur les bords du golfe de Finlande entre Leningrad et Helsinki. Le savoir-faire de l'auteur, plus proche du thriller à l'échelle planétaire que du roman psychologique provincial, nous est bien connu à travers à plusieurs traductions et notamment grâce au terrifiant New-York de *Necropolis* — Grand Prix de littérature policière en 1978 (1).

Le Train vert, train Est-Ouest, quitte la gare de Finlande de l'ancienne capitale russe (où est exposé le « Train de Lénine ») à 11 heures pour arriver cinq heures cinquante-cinq minutes plus tard dans la capitale finlandaise. Le roman commence comme ces livres de voyages ferroviaires redevenus tellement à la mode, dans le style d'un Paul Théroux, comme ces « croisières » de luxe sur l'Orient-Express ou le Transsibérien. L'auteur nous dit tout ce qu'il faut savoir sur la constuction de cette voie ferrée qui remonte à 1862 pour être achevée en 1870, qui devint *« une des principales artères d'un commerce florissant entre la Finlande et la Russie et dont l'importance grandit encore en 1914 »*. Nous sommes à la frontière finno-soviétique *« quelque part entre Vainikkala et Vyborg »*. Il est 13 h 15, heure finlandaise, il fait anormalement chaud : 30 °C. Au-dessus du train, un hélicoptère tourne en rond.

A bord du train vert, des passagers, « Intourist » ou indépendants, parmi lesquels un journaliste alcoolique soviétologue de longue date, bien connu des lecteurs anglais, Anthony Beech-

Herbert Lieberman :
à lire en train
pour se faire peur

Thomas — *« correspondant de son journal au Kremlin, il avait établi son quartier général à Leningrad »*, — qui se vante d'avoir connu tous les apparatchiks, leurs Tchaïka et leurs Zil noires, d'être allé dans leurs datchas de Crimée, d'avoir chassé à Zavidovo avec Kossyguine !!! Nous voilà donc en plein roman, avec des « clés » multiples qui n'ouvrent rien.

Comme dans *Mort sur le Nil*, Herbert Lieberman nous présente les voyageurs de chaque compartiment : un professeur américain spécialiste des fossiles de la troisième époque glaciaire, une chorale de Valladolid, deux couples d'Italiens, un couple à problèmes de l'Iowa, une famille californienne d'origine finlandaise, des Indiens d'une caste supérieure de Bombay, un Japonais, des Argentins, un Canadien qui appartient au *« groupe Intourist 409 »*. Des soldats font l'inspection. Un colonel soviétique chargé de l'interrogatoire des suspects va devenir le personnage principal, l'otage principal.

Pourquoi ce train vert va être arrêté à la frontière et ses passagers retenus comme des otages dans leur wagon, incident qui fait la une des journaux du monde entier, vous le saurez...28060516 en lisant ce roman d'espionnage soviétique « à l'américaine », même s'il ne vaut pas *la Traque* — sur les nazis installés au Paraguay — ou *3 heures du matin à New-York*, — un « polar » financier. Depuis Hitchcock, l'URSS est la terre bénie des thrillers. A lire en train pour se faire peur. Vous y trouverez aussi le mot le plus grossier de la langue russe (?), que vos charmantes guides Intourist n'emploieront jamais.

(1) De Herbert Lieberman, on peut lire *la Huitième Case* (Denoël, 1975), et aux éditions du Seuil et en Points-Roman : *Necropolis* (1978), *la Traque* (1979), *3 heures du matin à New-York, la Maison près du marais* (1984), *la Nuit du solstice* (1985).

Culture

LA 4e FÊTE DU CINÉMA

L'espoir sur grand écran

Près de deux millions de cinéphiles devaient participer le jeudi 30 juin à la 4e Fête du cinéma organisée par une profession qui hésite entre l'inquiétude – 1987 fut l'année la plus noire de son histoire – et l'espoir né du retour aux affaires d'une équipe qui la comprend mieux.

Le moins que l'on puisse dire est que le cinéma aura pâti de deux années de gestion libérale. *« C'est une révolution tranquille que nous avons commencée, loin du théâtre médiatique, dans les disques durs des logiciels comptables »*, écrivait M. François Léotard en préface de son ouvrage, *Culture, les chemins du printemps.* Désireux de mettre à plat les comptes de son ministère après cinq années de « subventions » et de « contraintes », l'ancien ministre de la culture et de la communication devait pourtant comprendre, mais assez tard, qu'en matière de politique culturelle, et donc de cinéma, il ne pourrait se contenter de conserver le pied au frein.

D'autant qu'amorcée depuis longtemps déjà, la crise du cinéma connaissait sous son autorité une accélération dramatique. Encore serait-il plus juste de parler d'abord d'une crise de l'exploitation. Effondrement des entrées en salles – de 1985 à 1987, le cinéma a perdu 42,5 millions de spectateurs, – effondrement des recettes aussi – dans le même temps, en francs constants, 832 millions disparaissaient des guichets, – et nombreuses fermetures de salles – 5 190 salles en 1985, tout juste 5 000 salles ces jours-ci.

Ce constat devait conduire la Fédération nationale des cinémas français à rassembler ses adhérents le 29 octobre dernier pour une assemblée générale où, au-delà d'un mot d'ordre, – *« Léotard, démission ! »*, – près d'un millier de professionnels constataient, par la voix de celui qui allait devenir leur président, M. Jean Labé, que *« le ministre a raté sa réforme de l'audiovisuel. La crise du cinéma, c'est son échec »*.

M. Léotard, après la nomination d'un médiateur, devait décider à la fin de l'an passé d'un plan d'urgence de 100 millions de francs visant à *« assainir la situation financière des exploitants »*. Malheureusement, la mise en œuvre de ce plan n'était pas financée et le nouveau gouvernement devrait très prochainement dégager, par le biais des décrets d'avance, une somme de 70 millions de francs dont l'essentiel, selon M. Jérôme Clément, directeur du Centre national de la cinématographie, irait aux exploitants.

Cette première décision de la nouvelle équipe emmenée par M. Jack Lang manifeste la volonté de reprendre en main un dossier capital. Le ministre se propose de travailler dans quatre directions : l'exploitation, prioritaire on vient de le voir – outre les crédits spéciaux, une réflexion est engagée avec les collectivités locales pour leur donner des moyens accrus afin d'empêcher la fermeture des petites salles, – le réexamen des rapports du cinéma et de la télévision dans le cadre d'une réflexion très large sur l'audiovisuel – M. Jérôme Clément n'hésite pas à parler déjà d'un *« durcissement des règles »* qui régissent l'achat, la diffusion et la rediffusion des films à la télévision, – l'étude approfondie du contexte européen – il faut veiller à ce que l'entrée en vigueur de l'acte unique en 1993 et le développement des satellites de télédiffusion ne rendent pas inopérant le dispositif français de protection des professions cinématographiques, – et enfin un débat avec les professionnels sur l'identité culturelle de nos produits. *« Il nous faut défendre les films de langue française, de culture française, et nous opposer à cette sorte de déviation mollassonne qui se cache sous le vocable de « production internationale » et qui s'avère n'être en fait qu'une américanisation des productions françaises »*, affirme M. Clément.

Une profession inquiète et divisée

Autant de sujets qui devraient être au centre des conversations ce jeudi 30 juin puisque le ministre de la culture et de la communication a invité mille cinq cents professionnels dans les jardins du Palais-Royal. Il lui faudra beaucoup de conviction pour rassurer ces gens inquiets, d'autant que, comme souvent en ces périodes à risques, ils se sont divisés : tensions entre exploitants (selon la taille de leurs salles), éclatement du Bureau de liaison des industries cinématographiques et création de trois organisations rivales de producteurs.

La gravité de la situation et ces discordances expliquent l'autre crise du cinéma, celle de la production et de la qualité des films. Là, point de statistiques, et donc point de rapides certitudes, même s'il est facile d'accuser la télévision, car, comme le notait *le Monde* du 8 décembre 1987, *« les chaînes font main basse sur la production »*.

De deux façons, essentiellement. Directement, en entrant dans le financement des films sous la forme d'un apport ou d'un droit de diffusion : en 1987, pour les films à 100 % français ou à majorité française, les chaînes ont contribué au montage de 113 longs métrages pour 123,5 millions de francs au titre de l'apport et 218,9 millions au titre des droits. Ces sommes représentent 21 % des financements totaux. Indirectement, en créant ou prenant des parts dans des maisons de production qu'elles contrôlent en tout ou partie. Au point que les socialistes sont favorables aujourd'hui à une législation anticoncentration, seule capable d'éviter une intégration verticale *« à la Berlusconi »* qui a conduit l'Italie où l'on sait.

En pesant toujours plus sur l'économie du cinéma, la télévision a désormais les moyens de peser sur la qualité des films (choix des scénarios, des comédiens...). Lorsque l'on sait l'importance qu'a prise la mesure de l'audience, on comprend qu'elle ne fait pas volontiers le pari de l'audace, de la créativité et de la nouveauté. De leur côté, les producteurs, les acteurs, les cinéastes, les comédiens, éprouvés par les difficultés que connaît leur art, sacrifient trop souvent, pour certains d'entre eux, au choix de la production pré-amortie par les droits de télévision, la sortie en salle n'étant plus qu'une opération de prestige ou de promotion. Comment s'étonner alors de la prolifération d'œuvres vides de sens qui vident les salles ?

La lecture du palmarès 86-87 des films français les plus populaires devrait pourtant encourager la prise de risques : *Jean de Florette* arrive en tête avec 7 140 000 spectateurs dans tout l'Hexagone, suivi de *Manon des sources* (6 534 000), *le Nom de la rose* (4 809 000), et puis, bien placés, *Tenue de soirée* (3 138 000), *le Grand Chemin* (2 597 000) et *Au revoir les enfants* (2 076 000). Tous ces succès n'ont rien du « format télé » et tous ont trouvé leur public. Parce que, comme le confiait au *Monde* Jean-Luc Godard, en décembre dernier, *« jamais la télévision ne pourra exister en grand (...). Le cinéma reste ce qu'il y a de plus proche de la vie »*.

OLIVIER SCHMITT.

Passeport pour la journée

Pour le prix d'un billet à plein tarif acheté dans n'importe laquelle des cinq mille salles de cinéma en France, on remettra aux cinéphiles un « passeport » qui leur permettra, de 13 heures à la dernière projection, d'assister, contre la somme de 1 franc, aux films de leur choix dans les salles de leur choix.

A l'occasion de la fête, Bac Films et la Générale d'images présentent en avant-première au cinéma Saint-Germain-des-Prés (sur la place du même nom, à Paris, dans le quatrième) quatre films dont trois « cannois » : *Drowning by numbers,* de Peter Greenaway (13 heures), *le Maître de musique,* de Gérard Corbiau (15 h 30), *Trois Sœurs,* de Margarethe von Trotta (18 heures), *le Sud,* de Fernando Solanas (21 heures) et au cinéma La Bastille (5, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris), *Toto et les Femmes,* de Steno Monicelli (18 heures), *Drowning by numbers* (20 heures) et *le Maître de musique* (22 h 30). A 0 h 30, au cinéma Max-Linder (24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris), Gaumont présentera pour la première fois en France en version originale non sous-titrée *la Nuit bengali,* de Nicolas Klotz.

En France, la bande-son est le parent pauvre

« Le cinéma français est devenu sourd. Il a oublié ce que des chansons comme les Feuilles mortes, Trois petites notes de musique *ou le fameux* Chabadabada *de* Un homme et une femme *avaient fait pour la carrière des films. Il laisse partir aux Etats-Unis les grands compositeurs français de Michel Jarre à Georges Delerue en passant par Michel Legrand ou Michel Colombier. »* Depuis des années, Marie-Claude Lagarde prêche dans le désert.

Difficile quand on est un petit éditeur de musique de lutter contre les mauvaises habitudes de toute une profession. Pour un Luc Besson ou un Bertrand Tavernier, qui construisent *Subway* ou *Around Midnight* autour de la musique, combien de metteurs en scène négligent purement et simplement la bande-son ?

Obsédé par le travail de l'image, le réalisateur français ne s'intéresse à l'illustration sonore que sur la table de montage. A ce stade de la production, les budgets sont le plus souvent largement entamés, voire dépassés. Faute d'argent, on demande alors à un éditeur de musique de prendre le relais financier de l'opération. A lui de prendre les risques de l'investissement en se rémunérant sur un pourcentage des recettes du film et la vente éventuelle des disques tirés de la bande sonore.

L'éditeur qui hérite de cette responsabilité ne peut pas faire de miracles. Le budget minimum d'une bande sonore est de 200 000 francs. Les recettes que l'éditeur peut attendre, après quatre ans d'exploitation du film en salles cassettes et sur le petit écran, n'atteignent pas 100 000 F. Alors, on réduit le cachet du compositeur et le nombre de musiciens, les séances d'enregistrement, ou on fabrique le tout directement sur synthétiseur. Le résultat final est, la plupart du temps, inexploitable en disques, ce qui prive l'éditeur de recettes complémentaires.

Principal atout commercial

« Les éditeurs n'ont pas les reins assez solides pour financer à perte la musique de film, explique Marie-Claude Lagarde. *En se déchargeant de cette responsabilité artistique et financière, la production française fait une mauvaise affaire. Elle se prive d'une arme de promotion commerciale que les américains du* Pont de la rivière Kwaï *à* Frantic *ont toujours su remarquablement utiliser. »*

Mais producteurs et réalisateurs ne sont pas les seuls responsables de la grande misère des bandes sonores françaises. Auditoriums spécialisés et professionnels n'ont pas suivi la grande révolution technologique qui secoue le secteur depuis une dizaine d'années. *« On n'a pas investi dans le son-cinéma depuis quinze ans »*, affirme William Flageolet, ingénieur des studios de Philippe Sarde, un des rares auditoriums qui offre, depuis deux ans, au cinéma les techniques numériques dont disposent déjà les studios de variétés. *« Depuis 1974 les Américains tournent en Dolby stéréo. Les films français, eux, continuent à être mixés en mono. »*

Un retard d'autant plus incompréhensible que plus de 500 salles sont déjà équipées en France de projection en Dolby stéréo et que les exploitants accélèrent la modernisation pour relancer la fréquentation. Comment s'étonner dans ces conditions que les films américains grignotent chaque mois davantage la part de marché du cinéma français ? De plus, l'industrie nationale risque ainsi de se couper des futurs marchés de l'électronique. Philips, qui lance à l'automne ses premiers compact disques vidéo et fait de son numérique son principal atout commercial, présente un catalogue presque exclusivement composé de films américains.

Les raisons de cette paralysie française sont complexes. Il semble que les professionnels du cinéma n'aient jamais accepté la technologie du son Dolby stéréo. Non seulement parce qu'ils étaient obligés de verser pour chaque film quelque 32 000 F de royalties à son inventeur, Sir Dolby, mais surtout parce qu'ils considéraient les copies optiques (propres au son Dolby) comme d'une qualité inférieure aux traditionnelles copies magnétiques. Les auditoriums, eux, ne se sont guère hâtés pour se moderniser. Liés aux grands laboratoires cinématographiques, ils bénéficient d'un véritable monopole sur la production française.

La crise qui secoue le cinéma français va peut-être permettre de sortir de l'impasse. Le Centre national du cinéma, les producteurs et les principales banques du secteur prêtent depuis quelques mois une oreille attentive aux analyses de Marie-Claude Lagarde. Ils soutiendront, en octobre, son festival, Musimages, consacré à la musique de film. Les studios, eux, savent que le grand marché de 1993 risque de faire voler en éclats les barrières protectionnistes à l'abri desquelles ils se sont quelque peu endormis : la concentration qui s'amorce entre laboratoires, auditoriums, studios vidéo sous l'égide de quelques grandes banques, permettra peut-être de favoriser une modernisation urgente.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Mort du comédien allemand Kurt Raab.** – L'un des acteurs des films de Fassbinder, Kurt Raab, est mort du SIDA le mardi 28 juin, à Hambourg. Avec un autre acteur, Hans Hirschmuller, il venait de tourner un film vidéo sur sa maladie. Il était âgé de quarante-six ans.

Rencontre avec Jean Henochsberg

« J'y crois ! »

Le cinéma va mal. Jean Henochsberg parie sur son rétablissement, rachète des salles parisiennes, devient distributeur et bientôt producteur. Courage !

Après avoir exercé ses talents dans l'hôtellerie et la restauration – et y avoir gagné quelque argent – Jean Henochsberg sert désormais depuis quinze ans les intérêts du cinéma de qualité. Cinéphile enragé, il a pu, petit à petit, assouvir sa passion. Au milieu des années 70, il rejoint *« l'équipe des hommes de l'ombre de Frédéric Mitterrand et des « Olympic », une très bonne école »*. En 1978, il crée avec lui une petite société de distribution, Jeric films, qui veut disposer de films récents ou classiques de qualité, objectif qu'il poursuit aujourd'hui à la tête de Ciné Classic, créée il y a peu à 50/50 avec un ami, Jean Hernandez, et qui vient de se signaler par le rachat, en plein accord avec sa veuve Bruna, du catalogue du producteur Georges de Beauregard.

A titre personnel, dès 1980, Jean Henochsberg achète des salles, toutes classées « art et essai ». Il commence sur la rive gauche par le Saint-Germain puis, sur la rive droite, par le Balzac. Viendront au fil des mois plusieurs salles dont certaines sont désormais fermées. Aujourd'hui, il possède huit salles en tout, le Saint-Germain, les trois Balzac, le Racine et les trois Luxembourg et emploie trente-quatre salariés.

Tout irait bien pour lui, et donc pour un certain nombre d'exploitants menacés ces jours-ci, s'il pouvait disposer d'un libre accès aux films. *« Tous les distributeurs veulent nous priver des films neufs, les Américains comme UGC, Gaumont ou Pathé. Il n'y a qu'avec AMLF et AAA que nous pouvons discuter. Ainsi, dans mon groupe, le Balzac, qui pourtant dispose d'une salle de 450 places super-confortable, équipée du dolby-stéréo, est complètement sevré de films nouveaux. Au point que son existence même est aujourd'hui menacée alors qu'il est le dernier cinéma « art et essai » de la rive droite. Si deux fois dans l'année, deux fois seulement, je pouvais disposer d'un grand film, même à égalité avec une ou deux salles des Champs-Elysées, je pourrais assurer le fonctionnement du Balzac.*

» Cette difficulté d'approvisionnement est incommensurable. Je me bats sans cesse avec les distributeurs qui me refusent des copies en raison de la capacité de mes salles, du nombre d'entrées, de la proximité d'autres salles et je vois arriver des films américains dans des salles de 80 places à l'Odéon. Ça me désole.

» Nous ne sommes plus que quelques indépendants à Paris. Il nous faut adopter une attitude nouvelle, pugnace, vis-à-vis des distributeurs et cesser de subir la loi qu'ils nous imposent depuis de longues années au nom de notre label « art et essai », label qui arrangeait bien les grands circuits. Cette condescendance amicale et aujourd'hui apitoyée en raison des nombreuses fermetures de salles ne doit pas masquer le vrai scandale actuel : les distributeurs refusent aux exploitants indépendants les copies en version originale de grands films américains qui trouveraient un autre public. »

Jean Henochsberg connaît pourtant de beaux succès. Dernier en date : la réédition de *A bout de souffle*, qui a totalisé 25 000 entrées dans une salle. *« Je n'ai pas besoin d'assistance. On a transformé les hommes de cinéma – et les exploitants en particulier – en assistés, on les maintient sous cette drogue douce en vie artificielle. Nous avons plutôt besoin d'une nouvelle législation qui régisse clairement les rapports entre les salles classées « art et essai » et les distributeurs. »*

Pour mettre toutes les chances de son côté, Jean Henochsberg mise aussi sur la production. *« La dégénérescence du cinéma a-t-elle pour origine la faiblesse des investissements des producteurs et donc leur déresponsabilisation ? Je ne le sais pas. Mais tous doivent s'affranchir de la télévision qui leur donne l'impression de pouvoir produire trop facilement trop de mauvais films. »* Alors, le néo producteur lit beaucoup. Et investit aussi : il vient de décider d'assurer la finition de *Tabataba*, de Raymond Rajaonarivelo, présenté lors de la dernière quinzaine des réalisateurs à Cannes.

Il n'oublie pas pour autant son rôle de distributeur. A l'automne, il ressortira *la Religieuse*, de Jacques Rivette, et il est bien décidé, pour l'occasion, à mettre au point un système de distribution qui permettra à un grand nombre de salles de la périphérie de bénéficier du film le jour de la sortie nationale, et non des semaines plus tard comme c'est le cas chez la plupart des grands distributeurs. L'avenir du cinéma, il veut y croire. Et se bat.

O. S.

THÉATRE

« Jean Chouan l'insoumis » à Lassay

L'histoire dans les bocages

Autour des châteaux de la France historique l'imagerie s'anime pour s'amuser avec les légendes.

Les bocages et les prairies de la France historique, les maisons de pierre autour de l'église plus ou moins romane avec monument aux morts de la Grande Guerre ou statue religieuse, on oublie que ça existe en dehors des téléfilms rétro pour vente à l'étranger. Pourtant, ça existe, à 300 kilomètres de Paris et loin de tout béton : en Mayenne. Avec des châteaux que les touristes en visite guidée arpentent pendant le jour et qui la nuit s'illuminent pour des spectacles racontant un haut fait d'histoire locale.

Pendant dix ans, à quelques kilomètres de Laval, le château de Lassau, qui date du quinzième siècle et appartient depuis 1935 à la famille de Montalembert, sert de décor à un son et lumière. L'association culturelle du lieu s'étant agrandie, les sponsors se montrant attentifs et le bicentenaire de la Révolution approchant, il a été décidé de produire un vrai spectacle. L'essentiel restait de flatter le patriotisme de clocher.

On a donc choisi un homme du pays, Jean Cottereau dit Jean Chouan, ainsi nommé parce que, comme tous les braconniers en révolte contre l'impôt du sel, il imitait le cri du chat-huant pour alerter ses complices sans se faire repérer des gabelous. Il a mené le soulèvement qui s'est appelé « chouannerie » et qui a précédé de six mois les guerres de Vendée.

Pierre Lunel, auteur de ce *Jean Chouan l'insoumis,* commence par décrire la rancœur des paysans floués et dérive bientôt dans le mythe. Il identifie son personnage à Lancelot, à l'image de tous les justiciers purs et sans reproches. Il ne prétend pas faire œuvre d'historien. En fait, il s'amuse.

Son texte, schématique comme des légendes de photo, sert de base au spectacle mis en scène par Francis Morane, qui utilise au mieux le décor : les murailles avec le chemin de ronde, une étroite bande de terre longeant la pièce d'eau qui sépare le public des acteurs, avec seulement deux dégagements, et derrière la forêt. Il y a des chevaux, des calèches, des cavalcades, des batailles, des scènes quotidiennes, des danses, la guillotine, une barque sur l'eau, des lasers, des jets d'eau et des feux d'artifice dont les effets spéciaux les plus sophistiqués n'atteindront jamais la magie.

Le spectacle va sur un rythme soutenu. Les acteurs – des amateurs – jouent en play-back sur les voix de Jean Rochefort, Suzanne Flon, François Périer, François Chaumette, François Delille... Francis Morane a su unir ces voix et ces corps. C'est une réussite dans ce genre quelque peu bâtard.

COLETTE GODARD.

MUSIQUES

« L'Italienne à Alger » au Festival de Strasbourg

Opéra-gags

En écoutant l'Italienne à Alger, *présenté par le Festival de Strasbourg, comment ne pas se demander, une fois de plus, si Rossini était bien le compositeur bouffe qu'on en a fait pendant si longtemps.*

Composée en 1813, juste après *Tancrède,* la partition de *l'Italienne à Alger* est beaucoup moins inspirée. Le sujet, évidemment, est de pure fantaisie. On pourrait le résumer ainsi : Mustafa, directeur des Mille et Une Nuits, l'équivalent strasbourgeois des Folies-Bergère, avec faux eunuques et ambiance rétro, las des vertus domestiques de son épouse, demande à son homme de confiance d'aller lui chercher de quoi s'amuser un peu.

Justement, le spectacle de Jérôme Savary se produit à Strasbourg, et rien n'est plus simple que de convaincre la troupe d'aller organiser, chez Mustafa, une petite farce avec narguilé explosif et stores vénitiens pour la couleur locale, girls en bas résille et porte-jarretelles pour le coup d'œil. Quand on lui présente l'addition du décor et des costumes, d'ailleurs fort beaux, Mustafa comprend que cette petite fantaisie coûte les yeux de la tête, mais il a une idée : si on allait tous à Paris au Théâtre de Chaillot la saison prochaine ?

Ce n'est pas là, dira-t-on, un compte rendu tout à fait fidèle du nouveau spectacle de Jérôme Savary ; mais rien n'étant plus ennuyeux à lire que la description d'une mise en scène inénarrable, mieux vaut aller directement au fond des choses. Dire par exemple que le public a ri quand Taddéo, coiffé d'une tête de lion, a poussé un faible « miaou » fera hausser les épaules au lecteur...

Le seul vrai reproche qu'on puisse adresser à cette production concerne le parti de ne donner aux personnages qu'une vie factice qui se dissout dans une brillante animation scénique purement décorative. Il n'y a ni tension ni enjeu, seulement des idées, et parfois des trouvailles. Et cependant, le spectacle a connu un gros succès ; il en aura sans doute à Paris, et c'est justice, ne serait-ce qu'à cause de la beauté charmante d'une dizaine d'esclaves demi-nues qui créent, par leurs danses lascives, un contrepoint continu aux évolutions des chanteurs.

« Tous les airs de Rossini se ressemblent, mais les filles sont vraiment jolies », résumait à l'entracte un spectateur heureux. Ces airs, il faut cependant les chanter. Et la distribution réunie est d'une excellente tenue. Raquel Pierotti (Isabella) possède une voix de mezzo-colorature et une technique infaillible ; il n'y manque, dans ses vocalises, qu'un peu de de cette souplesse qui transforme la virtuosité impeccable en bel canto, mais c'est déjà remarquable. Simone Alaimo (Mustafa), voix de basse singulièrement étendue elle aussi, semble davantage préoccupé de l'éclat que des couleurs multiples qu'il pourrait tirer d'un organe aussi généreux que le sien. Chez Bruce Ford (Lindoro) également, la sûreté d'une voix de ténor aigu ôte un peu d'humanité à l'interprétation. Tout cela, il est vrai, va trop dans le sens de la mise en scène pour qu'il soit possible de faire la part des choses.

L'Orchestre philharmonique et son chef, Theodor Guschlbauer, ont accompagné le spectacle avec un doigté et une maîtrise consommés.

GÉRARD CONDÉ.

★ Palais des congrès, dernière représentation jeudi 30 juin, 20 heures.

...re avec Jean Henochsberg

J'y crois ! »

...ger » au Festival de ...

...péra-gags

Culture

ARTS

Expositions islamiques à Paris

Le Grand Mogol dame le pion à Mahomet

A l'Institut du monde arabe, la religion sans l'art. A la Défense, la guerre dans tous ses arts.

Que penserait-on d'un institut européen créé dans une grande capitale arabe pour y faire connaître la culture de notre continent et qui, sitôt ouvert, organiserait en trois ou quatre mois ses principales expositions sur l'Evangile et sur les pèlerinages à Rome ou à Lourdes ? A commencer par ici, on crierait à la cléricalisation, voire à l'évangélisation, et on aurait bien raison.

Personne ne pipe mot, et c'est pourtant un peu ce qui se passe à l'Institut du monde arabe (IMA), fondé à juste titre par les Arabes et par la France pour nous montrer la civilisation arabe. Arabe et non pas islamique, même si plus de 90 % des Arabes sont musulmans ; si l'arabe est la langue liturgique de l'islam ; s'il est souvent difficile dans la culture arabe de distinguer le religieux des autres activités humaines.

Nous grognerions de la même façon si l'IMA n'avait offert jusqu'ici que des manuscrits arabes chrétiens ou un parcours à travers les sanctuaires mariaux maronites ou coptes. Et si l'exposition de corans (*le Monde* du 31 décembre 1987) se justifiait par la qualité artistique des pièces présentées, il n'en est rien pour celle sur La Mecque et Médine, assemblage de clichés panoramiques sur les deux cités saintes et de maquettes géantes sur les projets, y compris autoroutiers, de Sa Majesté wahabite, *« qui ne veut plus être appelée que « gardien des Lieux saints », qui a dégagé 60 milliards de francs pour agrandir les deux sanctuaires et aménager le pays pour l'accueil des pèlerins »*, etc.

Car cette exposition, organisée à la demande expresse et impromptue de Ryad, et pour laquelle il a fallu repousser une autre manifestation, d'une réelle portée artistique, sur les broderies palestiniennes, apparaît surtout comme une opération saoudienne de relations publiques, essentiellement à l'intention des musulmans de France, comme lorsque, il y a un an et demi, il fallut en quatrième vitesse – Jack Lang l'a rappelé finement en inaugurant les photos mecquoises – libérer le Grand Palais pour qu'y prenne place une pharamineuse exhibition sur le Royaume saoudite (*le Monde* du 17 décembre 1986).

Il ne faut pas être totalement négatif ; une manifestation même de pure propagande dynastique ou religieuse fournit toujours des enseignements, et c'est le cas à propos de La Mecque et Médine, villes interdites aux non-musulmans. Abîmons-nous donc dans la contemplation du grandiose morceau d'étoffe noire brodée d'or et d'argent, *« objet sacré du culte islamique et par conséquent invisible habituellement par des personnes de religion non islamique »*.

Si vous voulez redescendre sur terre, allez dans le sous-sol de l'IMA et vous y verrez (jusqu'au 3 septembre) une rétrospective de caricaturistes arabes pour laquelle on n'a alerté ni Jack Lang *ni les* journalistes, mais qui prouve, et c'est très réconfortant, que même sous les régimes les plus tragiquement fermés comme ceux de Libye ou de Syrie, l'humour, telle une plante vivace écrasée sous une pierre, parvient à se frayer un chemin, y compris dans la presse officielle.

Dagues et étendards

Mais si vous êtes en manque d'art islamique proprement dit, prenez le RER jusqu'à la Défense, émergez sur la grande esplanade, replongez en sous-sol dans la galerie Art-4, et là je vous garantis que vous serez récompensé de votre peine : l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD) y patronne, à partir de collections privées britanniques et françaises, une prodigieuse exposition – nous pesons l'adjectif – justement intitulée « Splendeur des armes orientales ».

Du Maghreb à l'Indonésie, mais surtout de la Turquie au Pakistan actuel, c'est un déferlement de dagues, épées, sabres, boucliers, fusils, pistolets, canons, harnachements de guerriers et de chevaux, sans parler des étendards et jusqu'aux bagues d'archers, en tout deux cent cinquante objets qui nous sont offerts sans qu'on ait rien demandé, sans but lucratif ou médiatique, dans des vitrines nettes que commente un catalogue coûteux (350 francs) mais constituant une véritable histoire illustrée des arts martiaux musulmans.

Je ne dis pas que cette exposition, qui dépasse largement le cadre arabe et qui aurait peut-être suscité les scrupules de dirigeants de l'IMA par son image d'un islam conquérant, devrait se trouver dans la grande nef métallique du quai Saint-Bernard ; mais le travail fait à la Défense est exemplaire.

A travers les armures pour cavaliers et montures entièrement reconstituées sur mannequins, c'est toute la force de l'Empire ottoman à son apogée qui devient palpable, comme les dagues de cour en jade et pierreries avec lames incrustées de lettres arabes en or, racontent la trop exquise décadence des Indes musulmanes. Quant aux armes de chasse, amorçoirs en ivoire travaillés de fauve ou simples poires à poudre en bois peint en forme d'oiseaux, elles restituent les loisirs guerriers, déjà vus souvent dans les miniatures, mais venus là à nous grandeur nature, et avec leur patine humaine.

Ces casques, ces chanfreins, ces rondaches de cuir laqué, ces camisoles molletonnées, ces arcs en acier, ces couteaux en or et cristal de roche, que commandaient ou utilisaient le Grand Turc ou le Grand Mogol, sans oublier le Mahdi du Soudan, font, par comparaison, ressortir encore l'indigence de l'exposition de l'IMA. Ce n'est finalement peut-être pas très aimable pour Mahomet, ce qu'a fait là le royal « gardien » des lieux saints de l'islam...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ « Lieux saints en Arabie saoudite, sacré et architecture », Institut du monde arabe, jusqu'au 18 septembre.

★ « Splendeur des armes orientales », Galerie Art-4 - Patrimoine du monde (EPAD et Acte-Expo), 15, place de la Défense, jusqu'au 31 juillet.

Au Musée d'art juif

Le violoncelle rouge de Borvine Frenkel

Borvine Frenkel, juif, athée, libertaire et cosmopolite, a passé une partie de sa vie à réinventer un folklore personnel. Le Musée d'art juif organise une rétrospective de ce peintre méconnu.

A-t-il pris le chemin d'Omsk ou de Tomsk, le peintre aux vies multiples qui jamais n'avoua le jour de sa naissance ? Comme le petit homme de son tableau planté à un croisement devant le poteau indiquant deux directions opposées (Tomsk, Omsk), il n'aurait jamais pu rester immobile, dans l'immensité enneigée, hésitant sur le chemin qu'il doit suivre... Egarant d'un sourire malicieux son interlocuteur, comme le petit homme de l'anecdote qui ment puisqu'il dit vrai... *« J'omets beaucoup de choses,* reconnaissait-il lorsqu'on le questionnait, *mais ce que je raconte est vrai. »*

Fallait-il vraiment que Boris Borvine Frenkel nous quittât pour que la rétrospective présentée au Musée d'art juif de la rue des Saules nous fasse voir, avec d'autres yeux, l'œuvre d'un artiste méconnu de l'école de Paris, c'est-à-dire venu d'ailleurs (1). De la Pologne tsariste ; de Kalish, où il est né au tournant du siècle, fils de paysans ; de Lvov, où il a commencé ses études tandis qu'éclatait la Révolution ; de Varsovie, où le militant anarcho-socialiste qu'il était se faisait emprisonner ; du cargo, où il s'était engagé comme marin pour faire le tour du monde ; puis de Berlin, de Bruxelles, où il monte un atelier d'art dramatique, de Paris enfin, où il s'était fixé en 1930, habitué de Montparnasse entre Dôme et Sélect...

Une œuvre discrète, tendre, forte, inclassable, qui refusait les courants et les modes ; toute empreinte d'une foi, d'une espérance, d'une inquiétude, d'une dualité souffrante et heureuse à la fois.

En redingote et chapeau rond

Quelque quatre-vingts œuvres ont été sélectionnées – huiles, gouaches, aquarelles, fusains – qui témoignent de l'immense nostalgie de l'artiste juif, de l'homme juif, pour le monde de l'enfance, le monde du rêve. Un monde anéanti.

Deux périodes nettement différentes, de facture et d'inspiration, comme de signature : avant et après le massacre. Toiles de l'avant-guerre (1927-1935) – signées Frenkel, – lisses, sereines, en attente d'un avenir qui s'annonce radieux : chevaux et soldats au repos près d'une rivière, manifestation de masse (de Marx) derrière un énorme drapeau rouge, saltimbanques sur la place du village, mariage rituel peint comme une icône œcuménique, décor de théâtre constructiviste (pour *les Sept Pendus* d'Andréiev), autoportrait en marin lecteur de Jack London.

Dans la seconde partie – signée Borvine, comme si Frankel était déjà mort – tout est consacré à la mémoire : garçons aux immenses yeux noirs, mariées qui s'échappent poursuivies par le cortège de la noce, talmudistes, porteurs d'eau, rabbins contrebassistes qui semblent égarés dans un monde anéanti.

Comme un symbole mystique, ce petit homme noir en redingote et chapeau rond qui s'éloigne du chtetl enneigé n'en finit pas de porter sur son dos un violoncelle qui restera muet tant qu'on ne sera pas arrivé à bon port. *« Le contrebassiste jouait un grand rôle dans le folklore yiddish car il est un élément capital de l'orchestre céleste qui joue pour Dieu »*, nous avait expliqué Boris Borvine Frenkel, l'athée libertaire, le juif cosmopolite à la recherche de son folklore à lui. Thème et variations répétés à l'infini par le peintre conscient que son portefaix porteur de musique est un des derniers « justes » et qu'il risque à tout moment de disparaître dans cette pâte lourde de neige grisâtre. Conscient qu'il ne doit pas perdre ce violoncelle rouge.

Boris Borvine, Boris Frenkel... Ce conteur formidable, intarissable, fourmillant de souvenirs incroyables et de galéjades juives redevient vivant dans cette exposition remarquablement présentée. C'est là un choix de ce qui n'avait été ni vendu ni perdu ; mais que sont devenus les autres tableaux ?...

NICOLE ZAND.

★ Borvine Frenkel, Musée d'art juif (42, rue des Saules). Jusqu'au 31 juillet, tous les jours sauf vendredi et samedi, de 15 heures à 18 heures.

(1) Une grande exposition avait eu lieu à la Maison de la culture de Grenoble, en 1981, du vivant de l'artiste.

Des bibliothécaires zélés

« Les années 50, c'est bien dans les musées, mais pas dans les bibliothèques. » En inaugurant, le 28 juin, au Centre Pompidou, l'exposition consacrée à cette décennie, le ministre de la culture, Jack Lang, fut accueilli par une double haie de bibliothécaires qui distribuaient ce tract. Ils entendaient ainsi protester contre leur statut qui date précisément de cette époque.

Depuis plusieurs mois les bibliothécaires demandent une revalorisation de leur fonction et de leurs salaires. Comme les conservateurs et les magasiniers qui, aux deux bouts de l'échelle, ont obtenu satisfaction. Oubliés, les bibliothécaires-adjoints – ils sont six mille en France – observent depuis avril une grève du zèle, en prenant au pied de la lettre le décret de 1950 qui définit leur profession : *« exécuter des travaux techniques courants »* sous les ordres d'un conservateur. C'est-à-dire, en gros, recopier une fiche préalablement établie ou distribuer des ouvrages.

En réalité cela fait longtemps qu'ils secondent efficacement les conservateurs et, dans bien des cas, les remplacent. Ils établissent fiches, catalogues et inventaires, font des recherches bibliographiques, surveillent les entrées des ouvrages, aident à la préparation des expositions. Ce sont eux encore qui, le plus souvent, sont en contact direct avec les lecteurs pour leur fournir les renseignements bibliographiques dont ils ont besoin. Et alors qu'un simple baccalauréat et une année préparatoire sont exigés pour un tel poste, la majorité d'entre eux est aujourd'hui titulaire d'une licence ou d'une maîtrise.

Leur rémunération est restée basse : de 5 053 F lors de leur engagement à 7 782 F en fin de carrière, sans primes d'aucune sorte. Ils réclament donc une augmentation significative de leur salaire, un relèvement indiciaire de 50 points – alignement sur les instituteurs, – soit environ 1 000 F supplémentaires chaque mois. Et surtout une plus grande élasticité au sein de leur carrière : facilités pour accéder aux grades supérieurs, passage plus aisé vers le corps des conservateurs.

Les négociations seront sans doute compliquées : les bibliothécaires dépendent en effet de deux ministères, l'éducation nationale et la culture. En attendant, leur action paralyse en partie l'accueil dans les grandes bibliothèques, celui de la Nationale en particulier, à l'époque où les chercheurs étrangers arrivent en masse. Elle ralentit également le service informatique puisque l'élaboration des fiches est considérablement réduite. Les pouvoirs publics au lieu de tenter de résoudre cas par cas les problèmes qui se posent dans l'univers des bibliothèques françaises pourraient peut-être réfléchir à la révision globale d'un système qui donne des signes manifeste d'essoufflement.

EMMANUEL DE ROUX.

Communication

Concentration dans l'industrie technique de l'image

Les sociétés Eclair, Telcipro et Télétota se regroupent

Trois sociétés de prestation audiovisuelle, Eclair, Telcipro et Télétota, ont constitué, le mercredi 29 juin, un groupe réunissant la totalité de leurs activités, ainsi que celles de leurs filiales, Paris Studio Billancourt, Sonodi et Locavidéo, notamment.

Avec 700 personnes et 550 millions de francs de chiffre d'affaires, l'entité ainsi constituée maîtrise l'ensemble de la filière technique film et vidéo : location de studios, prise de vues, développement et tirage, doublage et sous-titrage, image de synthèse et duplication de cassettes... Une gamme de services et des moyens considérables qui font de ce nouveau groupe un challenger sérieux de la Société française de production (SFP), et devraient lui permettre de développer une stratégie « forte » sur le marché européen.

Le regroupement se fait par la constitution d'une société holding qui détiendra la totalité du capital des trois sociétés filiales. Il sera présidé par M. Henri Cégarra (Télétota), MM. Michel Thévenet (Telcipro) et Bertrand Dormoy (Eclair) devenant vice-présidents. Ce holding, selon ses responsables, assurera la stratégie financière, marketing et commerciale du groupe, mais chacune des trois sociétés existantes conservera ses dirigeants respectifs et ses structures juridiques séparées. Ce regroupement illustre une nouvelle fois le mouvement de concentration qui affecte les industries techniques de l'image à la veille du grand marché européen de 1992 (*le Monde* du 20 février).

En dépôt de bilan

« Le Sport » attend de nouveaux actionnaires

Le Sport est en état de coma mais n'est pas encore mort. Après la décision du directoire du conseil de surveillance de suspendre, le 29 juin, la parution du jeune quotidien sportif (*le Monde* du 30 juin), la procédure du dépôt de bilan du titre a été entamée. Après la nomination d'un administrateur judiciaire par le tribunal de commerce de Paris, les candidats à la reprise du journal créé il y a neuf mois pourront se présenter. Dès le jour de la suspension du journal sportif, M. Michel Brénac, responsable du quotidien toulousain *le Courrier sud*, créé récemment (*le Monde* du 8 juin), a annoncé qu'il était prêt à reprendre *le Sport*. Toutefois, les responsables du journal sportif semblent considérer cette offre comme peu sérieuse.

Parmi les autres repreneurs potentiels figurent, selon différentes sources, le groupe Hachette (déjà actionnaire du groupe Amaury qui édite *l'Equipe*), le groupe de M. Robert Hersant qui s'était intéressé de très près au journal sportif il y a quelques mois, et le groupe de M. Robert Maxwell.

La rédaction est encore en état de choc. Mais elle reste présente et espère qu'un repreneur se manifestera dans les quinze jours. *« Il n'est pas question d'acharnement thérapeutique comme pour* le Matin de Paris, assure un journaliste, *il faut que quelqu'un se présente vite, investisse beaucoup d'argent et parie sur la durée. Nous avons sous-estimé les habitudes des lecteurs accoutumés au seul quotidien* l'Equipe. *Pourtant, notre produit leur plaît, et nos ventes augmentaient régulièrement. »*

Avec une diffusion de l'ordre de 45 000 exemplaires sur le plan national, il est vrai que *le Sport*, dans la semaine du 21 au 25 juin, oscillait entre 9 000 et 13 000 exemplaires vendus à Paris, alors que *l'Equipe* voyait ses ventes varier de 28 000 à 33 000 exemplaires. Un exemple des potentialités du jeune quotidien sportif qui s'apprêtait, le 4 juillet, à étendre ses pages couleurs à l'ensemble de son édition (la quadrichromie, répartie sur quatre pages depuis mai, était jusqu'alors réservée à la région parisienne et au nord-ouest de la France). *« La machine est prête, il lui suffit d'un peu de carburant et d'une clef pour la faire tourner »*, note un responsable.

Les soixante-dix journalistes du quotidien sportif ont décidé de faire fabriquer et diffuser 1 000 exemplaires du *Sport*, le 30 juin ou le 1er juillet, dans les rédactions afin d'expliquer, en quatre pages, leurs problèmes et leurs projets. Le Livre CGT a cependant refusé d'imprimer cette *« édition pirate »*, *(...) car il n'y avait pas de papier disponible, et les NMPP auraient refusé de diffuser des exemplaires gratuits »*.

YVES-MARIE LABÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Un pamphlet de Marc Paillet

Le paysage audiovisuel foudroyé

Marc Paillet était tout désigné, et pourtant mal placé, pour porter un jugement autorisé sur le paysage audiovisuel français revu et corrigé par la réforme de François Léotard. Tout désigné, car cet homme du sérail – ancien dirigeant de l'AFP et membre de feu la Haute Autorité – est un fin connaisseur des médias. Mais mal placé, car ses liens avec cette dernière institution, dont il a même assuré la présidence avant qu'elle ne soit remplacée par la CNCL, le rend en quelque sorte juge et parti...

Ce n'est pas que ses analyses soient fausses, au contraire. Mais la virulence avec laquelle il fustige la *« télé-pognon »*, la *« télé-margarine »*, la *« télé-fast food »*, finit par lasser le plus convaincu. Sa description de ce qu'il appelle le *« moins-faisant culturel »*, responsable d'un *« Trafalgar de la culture française »*, est plus probante, et sa mise en garde contre la mainmise des *« puissances étrangères de l'audiovisuel »*, auxquelles *« le frère tourier du libéralisme a ouvert la porte »*, est sans réplique.

Mais la partie la plus intéressante de ce qu'il faut bien appeler un pamphlet se trouve dans les derniers chapitres où l'auteur traite du problème de l'information à la télévision, comparée aux autres médias, et surtout de la future instance qui remplacera la CNCL. Un livre qui vient à son heure !

ALAIN WOODROW.

★ *Télé-Gâchis*, de Marc Paillet, éditions Denoël, 190 pages, 80 F.

Les réseaux de vidéotexte français et belge sont interconnectés

C'est une première en Europe : depuis le 29 juin, les services télématiques entre les réseaux RTT-Vidéotex, en Belgique, et Télétex, en France, sont interconnectés. Les Belges auront ainsi un accès téléphonique, en mode direct et sans transcodage, à mille cinq cents des huit mille banques de données françaises à usage grand public ou professionnel.

Cette liaison directe est rendue possible par le fait que les appareils belges, contrairement à la plupart des minitels installés en France, sont bistandards – même si la norme en vigueur en Belgique est le Preste, de conception britannique, et non le Télétel français. En revanche, les messages des Français qui voudront interroger le réseau belge par l'intermédiaire de leur minitel devront être transcodés (décodés, puis recodés dans l'autre langage) par un centre serveur situé en Belgique.

Depuis 1987, la France a interconnecté son réseau de vidéotexte avec ceux de deux autres de ses voisins, la RFA et le Luxembourg. Dans les deux cas, le transcodage se révèle nécessaire. Le prochain pays doit être l'Italie, dans un délai de trois mois.

L'insertion du logo de la 5 sur un téléfilm est condamnée par le tribunal

La 5 a été condamnée, mercredi 29 juin, par la première chambre du tribunal de Paris à verser 50 000 francs de dommages et intérêts à MM. Jean-Pierre Marchand, scénariste-réalisateur, et Gilles Lanoux, héritier d'Armand Lanoux. Le tribunal reproche à la chaîne de ne pas avoir retiré son logo de l'écran lors de la projection le 10 août 1987 du téléfilm *Yvette* comme M. Marchand, en tant que coauteur, le lui avait expressément demandé. La Société des réalisateurs de films, qui s'était jointe au procès, a également obtenu 1 franc symbolique et le jugement devra être publié dans deux journaux.

Le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, a estimé que la 5 avait porté *« atteinte au droit moral des auteurs »*. *« L'insertion du logo litigieux, qui n'est commandée par aucune considération technique ou artistique,* indique en effet le jugement, *a pour fin de promouvoir en permanence l'image de la chaîne par un phénomène d'auto publicité entièrement étranger à l'œuvre diffusée et auquel tout auteur de film a le droit de s'opposer. »*

● **Canal Plus Afrique signe une convention avec le Gabon.** – Canal Plus Afrique, filiale de la chaîne cryptée française, a signé, vendredi 24 juin à Libreville, une convention qui devrait aboutir, si les conditions techniques et de rentabilité sont réunies, à son implantation au Gabon. L'étude doit durer six semaines. Si ses conclusions sont positives, Canal Plus fera parvenir, par satellite, ses programmes à une société d'exploitation créée pour la circonstance, et dont les capitaux seront essentiellement gabonais. Des pourparlers avec six autres Etats africains ont également été entamés.

● ***La Comète*, journal à « périodicité variable ».** – *« Aussi souvent que nécessaire. »* Telle est la devise de *la Comète*, nouvelle publication dont le premier numéro est paru le 23 juin. La périodicité de ce journal dépendra en effet de l'actualité. Seuls des événements exceptionnels justifieront sa parution. Editée par la Netcom, société indépendante de presse et communication, *la Comète*, publiée en grand format, est destinée, selon ses créateurs, à devenir un *« objet de référence, quelle que soit l'actualité retenue : politique, sociale, culturelle ou internationale »*. Jean-Christophe Nothias, directeur de la publication, tient à s'attacher les services des meilleurs spécialistes de chaque sujet. Il est prévu au moins douze numéros par an, vendus 20 F chacun. Le premier, diffusé à 150 000 exemplaires, est consacré, intégralement, à *« la Bataille de la perestroïka »*, à l'occasion du congrès du PCUS le 28 juin.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JEANINE TRUCHOT A DISPARU. Café d'Edgar (43-20-85-11), 22 h 30.

MY NAME IS LOLITA. Edgar II (43-20-85-11), 20 h 15.

LES BONNES. Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89). Salle II, 20 h 30.

Les autres salles

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Colonie : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◇ La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par Le legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

GALERIE ART (47-37-31-36). ◇ Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. ◇ Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Une bouteille à la mer : 18 h 30. Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ La Force de tuer : 18 h.

jeudi 30 juin

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. ◇ 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ Le Prince de la dynamite : 22 h. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Le Défunt, le Sacrifice du bourreau, Deux Femmes pour un fantôme : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sacré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Music-hall

BATACLAN (47-00-55-22). Michel Rivard, 21 h., mar.

BATEAU IVRE (43-25-25-40). Anne-Claire Marin, Frédérique, 22 h., mer. Cécile Merveilleux, Catherine Mangano, 22 h., jeu.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Pierre Louki, Cora Vaucaire, 20 h 30, mer., jeu., ven. Mouloudji, 20 h 30, sam., dim., lun. Avec en première partie : Anne Pekoslawska. Catherine Sauvage, jusqu'au 7 juillet, 20 h 30, mar. Avec en première partie : Michel Musseau.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

ESPACE CHANSON (43-57-82-82). Gyslaine Clément, 20 h 30.

OLYMPIA (42-61-82-25). Magie 88. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « Bizarre.. Bizarre... Vous avez dit magie », conçu et réalisé par Jean-Claude Hasle. Festival de magie avec des numéros inédits en France. Avec, entre autres, Otto Wessely.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66).

Ballets

THÉATRE DES ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). Les Quatre Saisons, 21 h 30, mer., jeu. Chor. Gigi Caciuleanu, mise en scène Dan Mastacan, musique de Vivaldi. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre. Danse et guitare baroque, 21 h 30, ven. C. Bayle (danse), J. Hinojosa (guit.). Œuvres de Roncalli, Campra, Lully, Bach. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Ballet de Francfort, 20 h 30, mer., jeu. « Artifact », chor. William Forsythe. Dans le cadre du Festival de Paris.

Comédie musicale

THÉATRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle.

Les concerts

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris. 20 h 30, Dir. Sir Georg Solti. Œuvres de Bartok, Beethoven, du Festival de la butte Montmartre.

Région parisienne

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ La Semaine de la comète d'après le Rapport sur l'enfance au XIXe siècle : 20 h 15.



cinéma

La Cinémathèque

Les Proscrits (1917), de Victor Sjöström, 16 h ; les Contes de la lune vague après la pluie (1953, v.o.s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 19 h ; le Mystère de la Villa Blanche (1962, v.o.), de Val Guest, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : l'Homme aux clefs d'or (1956), de Léo Joannon, 14 h 30 ; les Arrivistes (1960), de Louis Daquin, 17 h 30 ; le Déjeuner sur l'herbe (1959), de Jean Renoir, 20 h 30.

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Jean-Luc Godard (1965) d'Hubert Knapp, Charlotte et son Jules (1958) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Moscou-Paris : Erté (1988) de Thierry Binisti, Georges Pitoeff, un saint du théâtre (1974) de Jacques Rutman, Ils s'en venaient de l'Oural et du Mississippi (1962) de J.-M. Drot, 16 h 30 ; Paris dans l'objectif : Nouvelles Distorsions de Kertesz (1984), Paris Kertesz (1984) de Christian Caujolle, Jean-François Darz, Anne Papillault, André Kertesz, photographe américain (1981) de Sylvain Roumette, A chacun sa vérité (1984) de Jean-Daniel Verhaeghe, Photographie et Société (1984) de Teri Wehn-Damisch, Gisèle Freund (1982) d'Elisabeth Lennard, 18 h 30 ; Cinéma muet : Paris 14-18 (1985), 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

URGENCES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Club, 9e

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES BARBARIANS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

COBRA VERDE (All., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRAINTE PAR CORPS. (*) Film français de Serge Leroy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS. Film soviétique de Juris Podnieks, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FEUX DE LA NUIT. (**) Film américain de James Bridges, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLIC OU ZOMBIE. (*) Film américain de Mark Goldblatt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUILLET EN SEPTEMBRE. Film français de Sébastien Japrisot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIRE. Film français de Gérard Courant : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PUBLIVORE. Film français de Jean-Marie Boursicot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE GATE. Film canadien de Tibor Takacs, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Club, 9e

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA QUATRIÈME RENCONTRE (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

RUNNING MAN (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'EVENTREUR (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 30 juin

TF 1

20.40 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Avec Raymond Barre, en direct de son bureau parisien. **22.00 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Epargnez-moi les violons. **22.50 Documentaire : Génération.** 14. Larmes à gauche, de Jean Lassave. **23.20 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon (finale). **0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.35 Documentaire : La baie de tous les saints.** De Monique Tosello. 2. La chevauchée des dieux (rediff.).

A 2

▶ **20.35 Cinéma : Furia à Bahia pour OSS 117** □ Film français d'André Hunnebelle (1965). Avec Frédéric Stattford, Mylène Demongeot, Raymond Pellegrin, Pierrette Pradier. **22.15 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème « L'émigré du Caillou ». *Pour mieux comprendre ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : L'important c'est d'aimer ■■ Film français d'Andrej Zulawski (1974). Avec Romy Schneider, Fabio Testi, Jacques Dutronc, Klaus Kinski, Claude Dauphin. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques.** Grands soirs et petits matins : Mai 68 au quartier Latin, de William Klein. 2. Petits matins. **23.45 Musiques, musique.** Scherzo, de Chopin, par Nicolas Economu, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : l'Apiculteur ■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Mourousi, Serge Reggiani. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Poule et Frites** □ Film français de Luis Rego (1987). Avec Luis Rego, Michel Galabru, Claire Nadeau, Anémone. **23.55 Cinéma : la Baie sanglante** ■ Film italien de Mario Bava (1972). Avec Claudine Auger, Luigi Pistilli, Isa Miranda, Laura Betti. **1.25 Cinéma : Emmanuelle IV.** Film français classé X de Francis Leroy (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau.

LA 5

20.30 Cinéma : le Temps des vacances □ Film français de Claude Vital (1979). Avec Nathalie Delon, Daniel Ceccaldi. **22.20 Série : Hitchcock présente. 22.50 Série : Star Trek. 23.50 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.45 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **1.35 La grande vallée** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 Arsène Lupin** (rediff.). **3.25 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **3.50 Les globe-trotters** (rediff.). **4.15 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : la Petite Fille au bout du chemin ■ Film franco-canadien de Nicolas Gessner (1976). Avec Jodie Foster, Martin Sheen, Mort Shuman, Alexis Smith. **22.10 Série : L'homme de fer.** Conséquences d'une découverte. **23.00 Série : Cagney et Lacey.** Crime familial. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne. Lierre, extrait de Dans le secret de la confession, de Kazik Hentchel. **21.30 Profils perdus.** Jean Guéhenno (2e partie). **22.40 Nuits magnétiques.** Voisins. 3. Lieux communs. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigrant songs : Minimal compact.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Musique pour cordes, percussions et célesta, de Bartok ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. Georg Solti. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Concert (donné à l'abbaye de Royaumont le 11 juin) : Visages de sainte Thérèse, de Pecou ; Haute surveillance de Natoli ; Werther, de Coudenhove ; Dholak ou « appels rythmes » pour six solistes, de Campana, par Françoise Kubler, soprano, Régis Oudot, ténor, et l'ensemble TM +, dir. Laurent Cuniot. **0.30 Autour de minuit.**

Vendredi 1er juillet

TF 1

13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Les trente étés de nos nostalgies, avec François Deguelt, Rachel, Zanini, Evelyne Leclerc, Anny Gould. **15.10 Série : La croisière s'amuse. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée.** Rémi ; Goldorak ; Le jeu de l'ABC ; Dragon ball. **18.00 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Jeux : Intervilles.** Vic-Fezensac-Montbéliard. ▶ **22.45 Alain Decaux face à l'histoire.** Le mystère de l'île de Pâques. **23.45 Journal et la Bourse. 0.00 Série : Les envahisseurs. 0.50 Magazine : Minuit sport. 1.50 Documentaire : Le chemin des indiens morts.** De Jean Arlaud et Michel Perrin. 1. Le monde d'Isho (rediff.). **2.50 Documentaire : Histoires naturelles.** Thon rouge, thon blanc ; Savoir chasser avec son chien.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct de Londres. Avec les commentaires de Daniel Cazal, Lionel Chamoulaud, Christian Quidet. **17.55 Série : Les deux font la paire.** Télépathie inachevée. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale à Antibes. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Alf.** Changement d'attitude. **20.00 Journal. 20.30 météo. 20.35 Feuilleton : La Camorra, règlements de comptes à Naples.** De Steno, avec Sophie Duez, Claudio Amendola, Marcel Bozzuffi, Carlo Giuffré (3e épisode). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Faites-en des succès de l'été », sont invités : Jean-Paul Desprat *(le Marquis des éperviers)*, Jean Sagne *(Toulouse-Lautrec)*, Henri Thomas *(Un détour par la vie)*, Jeanne Cressanges *(les Eaux rouges)*. **22.55 Journal. 23.10 Ciné-Club : Gilda** ■■ Film américain de Charles Vidor (1946), avec Rita Hayworth, Glenn Ford, George McCready (v.o.).

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Montagne** (rediff.). **14.30 Série : Bizarre, bizarre.** Signé Soutine. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; La main verte ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à zèbre ; Le jeu de la séduction. Avec Véronique Rivière, Robert Farel. **16.30 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar.** La trahison de Tornack. **17.30 Magazine : Flash mag été.** De Patrice Drevet. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** L'homme à abattre. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le cours du temps. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans.** De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset (dernier épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. God save the queen. *Après vingt ans d'absence, le* Queen-Elisabeth II *fait escale à Cherbourg.* **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Le triathlon historique.** 2. Rivières ouvertes. **23.30 Musiques, musique.** Concerto en sol, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Serge Cellibidache.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Good Morning Babylonia ■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1987). Avec Vincent Spano, Joaquim de Almeida. **16.05 Cinéma : Léo, le dernier** ■■ Film anglais de John Boorman (1969). Avec Marcello Mastroianni, Billie Whitelaw, Glenna Forster Jones. **17.25 Cabou cadin.** Comic strip. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Lio, Jean-Pierre Beltoise, Jean Marais. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Etienne Daho. **20.30 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : la Tête contre les murs** ■■ Film français de Georges Franju (1958). Avec Jean-Pierre Mocky, Anouk Aimée, Charles Aznavour, Paul Meurisse. **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : l'Aube rouge** ■ Film américain de John Milius (1984). Avec Patrick Swayze, C. Thomas Howell, Ron O'Neal. **0.45 Cinéma : Résidence surveillée** ■ Film français de Frédéric Compain (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Maria Schneider, François Siener. **2.20 Cinéma : Autour de minuit** ■■ Film américano-français de Bertrand Tavernier (1986). Avec Dexter Gordon, François Cluzet (v.o.). **4.25 Cinéma : Emmanuelle IV.** Film français classé X de Francis Leroy (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau. **6.00 Série : Bergerac.**

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Les Schtroumpfs. 17.20 La famille Koala. 17.45 Dans les Alpes avec Annette. 18.10 Charlotte. 18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les inconnus du désert. De Burt Kennedy, avec Stacy Keach, Samantha Eggar, John Savagen, Robby Bebson. *L'étrange découverte d'un reporter-photographe.* **22.00 Série : Hitchcock présente. 22.50 Série : Star Trek. 23.50 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.25 La grande vallée** (rediff.). **1.15 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 Arsène Lupin** (rediff.). **3.05 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **3.30 Les globe-trotters** (rediff.). **3.55 Star Trek** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : La malle de Hambourg. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** La grande classe (2e partie). **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Dernier round. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Les traditions. **20.30 Série : Le saint.** La petite fille perdue. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Le vieux monsieur. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Le cave se rebiffe** □ Film français de Gilles Grangier (1961). Avec Jean Gabin, Martine Carole, Franck Villard. **0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.55 Ondes de choc.** Trente-cinquième Festival du film publicitaire (Cannes 1988, rediff.). **3.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La ballade de la geôle de Reading, d'Oscar Wilde (INA, 1962). **21.30 Musique : Black and blue.** Festival d'été. **22.40 Nuits magnétiques.** Les voisins. 4. Le tout-possible. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigrant songs : Minimal compact.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 décembre 1987 à Sarrebruck) : Staub pour orchestre, de Lachenmann ; Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung ; sol. : Helen Donath (soprano) ; Cornelia Wulkopf (alto) ; Eberhard Buchner (ténor) ; Manfred Schenk (basse). **22.20 Premières loges.** Margherita Carosio. Extraits de Betly et de l'Elixir d'amour, de Donizetti ; de Fra Diavolo, d'Auber ; de La sonnambule, des Capulets et les Montaigus et des Puritains, de Bellini. **23.07 Club de la musique ancienne.** Festival de Saintes (10-17 juillet). Œuvres de Purcell, Farnaby, Benjamin, Dowland. **0.30 Archives.** Guido Cantelli à New-York : Divertissement pour cordes et cors en si bémol majeur K 287, de Mozart, Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn (donné au Carnegie Hall le 14 mars 1954).

Audience TV du 29 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	30.7	Santa-Barbara 9.9	Actual. région. 6.8	Actual. région. 5.2	Nulle part 1.6	Porte magique 4.2	Hulk 3.6
19 h 45	42.7	Roue fortune 21.4	Frenchie folies 2.1	Actual. région. 4.7	Nulle part 4.7	Boulev. Bouvard 4.7	Hulk 5.2
20 h 16	59.4	Journal 21.4	Journal 17.2	La classe 6.8	Nulle part 2.1	Journal 5.7	Cosby show 6.8
20 h 55	58.9	Sacrée soirée 18.8	Marche du siècle 12.5	Les Troyens 1.0	Ciné salles 5.2	Charlie Muffin 15.6	Révolte des... 5.7
22 h 8	51.0	Sacrée soirée 19.3	Marche du siècle 12.0	Les Troyens 0.5	Les Evadés du... 3.6	Charlie Muffin 13.0	Homme de fer 3.1
22 h 44	37.0	Sacrée soirée 18.8	Dim, dam, dom 5.7	Océaniques 4.2	Autour de minuit 1.6	Hitchcock 4.2	Cagney et Lacey 2.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 juin à 0 heure et le dimanche 3 juillet à minuit.

La situation va devenir de plus en plus dépressionnaire durant ces premiers jours du mois de juillet. Vendredi, samedi et dimanche, le temps sera très médiocre sur la plupart des régions.

Vendredi : orages, températures en baisse.

Nuages et pluies orageuses prédomineront vendredi sur l'ensemble du territoire.

De violents orages éclateront en particulier sur les Cévennes, le Jura et les Alpes où les précipitations risquent d'être abondantes.

L'amélioration viendra de l'ouest avec le retour des éclaircies dans l'après-midi, et la soirée, de la Manche à l'Aquitaine. Ces éclaircies seront toutefois entrecoupées d'averses, plus nombreuses et plus fortes sur la Bretagne, la Normandie, les Pays de Loire et le Centre où elles prendront parfois un caractère orageux.

Les températures minimales varieront entre 16 et 20 degrés sur la majeure partie du pays, excepté du Nord au Centre et à la Bretagne où elle avoisineront 13 à 15 degrés.

Les températures maximales, en baisse sensible, seront comprises entre 16 et 18 degrés près de la Manche, 18 et 20 degrés du Bassin parisien à la Normandie, à la Bretagne et aux Pays de Loire, 20 et 22 degrés sur les régions de la moitié sud, 22 et 28 degrés du Nord au Nord-Est.

Samedi : averses et pluies.

Le matin, des nuages très abondants, donneront des précipitation localement orageuses, sur les régions de l'est, les Alpes et la Provence-Côte d'Azur. Ailleurs, les nuages seront nombreux et les éclaircies resteront très timides, surtout sur le quart nord-ouest, où les averses seront fréquentes.

L'après-midi, les averses se généraliseront, et elles concerneront une grande moitié ouest.

Le vent soufflera assez fort sur la Bretagne et près des côtes de la Manche. Mistral en Méditerranée.

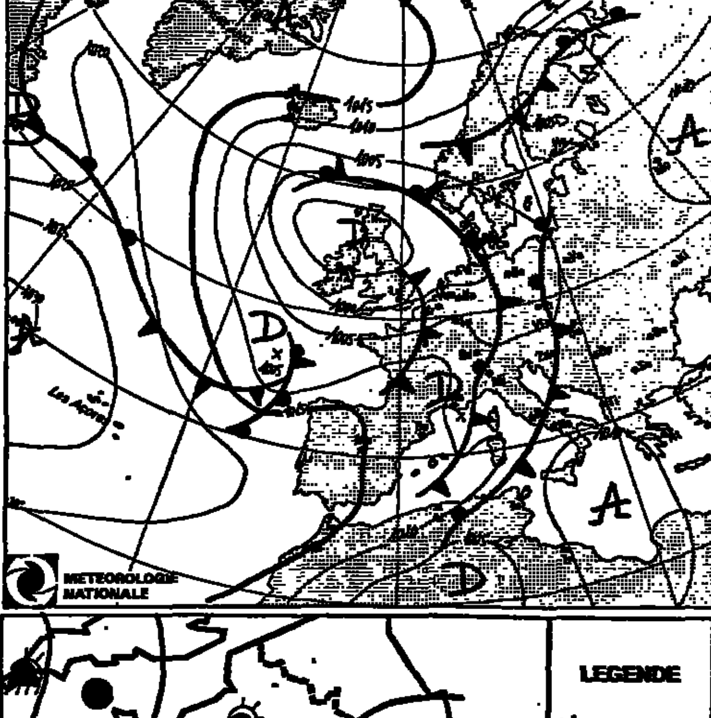
Les températures minimales seront de l'ordre de 13 à 15 degrés sur le quart nord-ouest, de 15 à 20 degrés ailleurs.

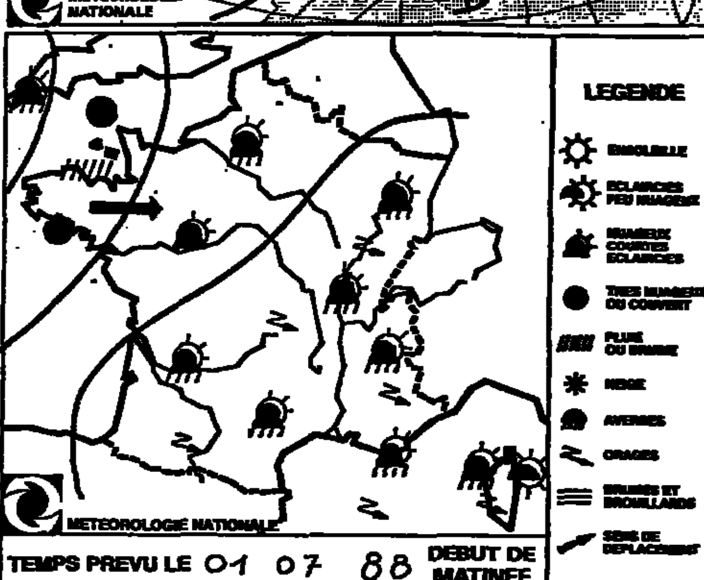
Dimanche : généralisation des averses.

Des nuages abondants et des pluies, parfois orageuses, affecteront encore le quart sud-est. Partout ailleurs, les averses prédomineront.

SITUATION LE 30 JUIN 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-6-1988 à 6 heures TU et le 30-6-1988 à 6 heures TU — le 30-6-1988

FRANCE			
AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	26	17	A
BORDEAUX	25	17	A
BOURGES	23	15	C
BREST	19	13	C
CAEN	20	12	N
CHERBOURG	19	12	C
CLERMONT-FERR.	23	16	P
DIJON	25	12	B
GRENOBLE St-M-H	27	15	C
LILLE	23	15	D
LIMOGES	22	16	O
LYON	27	18	O
MARSEILLE-MAR.	24	19	A
NANCY	25	13	D
NANTES	25	15	N
NICE	26	19	C
PARIS-MONTS.	24	16	N
PAU	25	15	C
PERPIGNAN	27	20	C
RENNES	23	14	N
ST-ETIENNE	24	14	N
STRASBOURG	26	16	N
TOURS	25	15	P
TOULOUSE	27	17	N
POINTE-A-PITRE	32	22	N

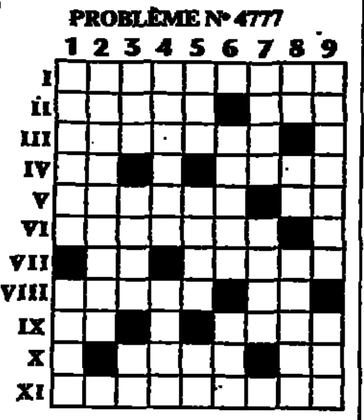
ÉTRANGER			
ALGER	30	20	D
AMSTERDAM	19	9	C
ATHÈNES	30	26	D
BANGKOK	34	26	O
BARCELONE	26	19	O
BELGRADE	29	17	D
BERLIN	26	15	D
BRUXELLES	22	14	N
LE CAIRE	43	24	D
COPENHAGUE	24	13	N
DAKAR	29	24	N
DELHI	36	26	C
DJERBA	27	23	D
GENÈVE	27	15	O
HONGKONG	31	26	A
ISTANBUL	26	22	O
JÉRUSALEM	32	19	D
LISBONNE	21	16	D
LONDRES	22	14	N
LOS ANGELES	24	17	O
LUXEMBOURG	23	15	N
MADRID	24	12	P
MARRAKECH	26	17	C
MEXICO	-	-	-
MILAN	27	19	C
MONTRÉAL	21	5	C
MOSCOU	26	18	N
NAIROBI	21	15	O
NEW-YORK	29	16	A
OSLO	25	17	O
PALMA-DE-MAJ.	25	19	P
PÉKIN	31	23	D
RIO-DE-JANEIRO	28	18	D
ROME	25	18	D
SINGAPOUR	29	22	A
STOCKHOLM	27	16	N
SYDNEY	16	7	D
TOKYO	24	21	P
TUNIS	29	18	D
VARSOVIE	25	15	N
VENISE	27	18	N
VIENNE	28	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4777



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'ils ont en main les amène à s'intéresser à ce qui est à leurs pieds. – II. La peur ne lui donna pas des ailes. Est à l'origine de maints soulèvements. – III. Insoutenable pour le Charlot des « Temps modernes ». – IV. Symbole. Les bateliers vénitiens n'ont pas besoin de lui pour chanter. – V. Vole ou bien se fait voler. Ne se perdent pas facilement. – VI. Se suivent mais ne se ressemblent pas. – VII. Est souvent à table mais conserve toujours sa minceur. Les forçats y forçaient. – VIII. Quand le « moulin » ne tourne plus. Tombé sous le sens. – IX. On peut l'utiliser pour bâtir. Nul ne cherche à les faire échapper aux flammes. – X. Morceau de canard. Pronom. – XI. Un qui a l'habitude de poser des lapins.

VERTICALEMENT

1. Pour le faire travailler, il ne faut certes pas rester les bras croisés. N'avait pas toujours les pieds sur terre, mais c'est tant mieux pour nous ! – 2. Beaucoup plus proche de l'ours que du mouton. – 3. Fréquente des porteurs de couronne. Grossit un cours franco-suisse. Deux parmi sept. – 4. Il en est qui passent leur temps dans les bars. On s'aperçoit de son utilité en le mettant à la porte. – 5. A autant de valeur à Tokyo qu'à Kyoto. Est assurément né sous une bonne étoile ! N'a pas la tête nue. – 6. Prise en main pour partir d'un bon pied. Facilite un départ. – 7. Se déplaçaient en sabots. Susceptible de se faire draguer. – 8. Est battue par les flots. Pronom. Certains sont prêts à l'engager même en période de crise. – 9. Des phalanges avaient les doigts dessus. De mauvais goût.

Solution du problème nº 4776

Horizontalement

I. Chasseurs. – II. Ecoute. – III. Narine. – IV. Flou. Asa. – V. Grasses. – VI. Aéré. Mi. – VII. Uns. Crabe. – VIII. Rats. Vil. – IX. Irriteras. – X. Ediles. Nu. – XI. Est. Été.

Verticalement

1. Confiturier. – 2. Al. Nard. – 3. Aérogastrie. – 4. Sciure. Aïls. – 5. Son. Arc. Têt. – 6. Eue. Serves. – 7. Ut. As. Air. – 8. Ressemblant. – 9. Asie. Sue.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 juin 1988 :

DES DÉCRETS :

● Nº 88-777 du 22 juin 1988 portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres en date du 27 novembre 1987 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse sérénissime le prince de Monaco modifiant l'échange de lettres du 18 mai 1963 relatif à la réglementation bancaire dans la principauté de Monaco.

● Nº 88-779 du 22 juin 1988 modifiant le décret nº 62-138 du 2 février 1962 relatif à l'organisation judiciaire dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

DES ARRÊTÉS :

● Du 20 juin 1988 portant création et délimitation d'un secteur sauvegardé à Dinan (Côtes-du-Nord).

● Du 21 juin 1988 relatifs à la fixation des tarifs du service télégraphique, du service téléphonique et du service télex international.

● Du 22 juin 1988 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1988 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupe D).

Echecs

La Coupe du monde à Belfort

Kasparov se détache

A moins d'un effondrement subit et bien improbable de Kasparov dans les trois dernières rondes, le résultat du Tournoi de Belfort semble acquis. Le champion du monde a enregistré dans la douzième ronde, le mercredi 29 juin, sa quatrième victoire d'affilée, cette fois contre Ehlvest, alors que son rival immédiat, Karpov, ne prenait qu'un demi-point à Short.

Spassky et Huebner auraient pu décider de la nullité avant de jouer, puisqu'ils sont restés face à face un petit quart d'heure avant de cesser leur combat. Timman, à la dérive, a perdu sa dame devant Speelman et une partie de plus.

RÉSULTATS DE LA 12e RONDE

Karpov-Short 0,5-0,5 (47) ; Kasparov-Ehlvest 1-0 (34) ; Sokolov-Beliavski 0,5-0,5 (31) ; Youssoupov-Andersson 0,5-0,5 (23) ; Nogueiras-Ljubojevic 0,5-0,5 (52) ; Ribli-Hjartarson 0,5-0,5 (56) ; Huebner-Spassky 0,5-0,5 (18) ; Timman-Speelman 0-1 (40).

CLASSEMENT

1. Kasparov, 9,5 ; 2. Karpov, 8 ; 3. Ehlvest, 7,5 ; 4. Huebner, Sokolov et Spassky, 7 ; 7. Ribli, 6,5 ; 8. Short, 6 ; 9. Speelman, 5,5 ; 10. Andersson, Nogueiras et Youssoupov, 5 ; 13. Beliavski, Hjartarson et Ljubojevic, 4,5 ; 16. Timman, 3,5.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Michel SEELIG,
Nicole OTTENAD, son épouse,
et Jean

ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 28 juin 1988, à Thionville.

Décès

– Les coprésidents et les membres du conseil d'administration de la Fédération nationale de la publicité (FNP),

ont le grand regret de faire part du décès de

M. André BOUHEBENT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président fondateur de l'AACP,
ancien vice-président de la FNP.

Ils tiennent à saluer la mémoire de celui qui, au cours de sa longue carrière, œuvra pour la profession publicitaire.

FNP,
40, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Georges Brossard,
son épouse,
Le docteur Georgette Gaiddon-Brossard,
M. Edouard Gaiddon,
ses enfants,
Dominique, Sabine-Muriel,
Lyse-Anne,
ses petites-filles,
Mme André Desarbre,
sa belle-sœur,
Les familles Brossard, Dupeu, Malardier, Lamet, Gachod,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 27 juin 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Dole, de

M. Georges BROSSARD,
chef de service honoraire
à la Compagnie des wagons-lits,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole.

L'inhumation s'est déroulée le mercredi 29 juin à 15 h 30, en l'église d'Asnans (Jura).

9, rue Marcel-Aymé,
39100 Dole.

– Le ministre d'Etat,
Ministre des affaires étrangères,
Le secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales,
Le directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques,
Le personnel du ministère des affaires étrangères (direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques),
ont le regret de faire part du décès accidentel de

M. Jean CHARPENTIER,
ancien attaché culturel
à la Nouvelle-Orléans,
chargé de mission
à la direction de la communication
du ministère des affaires étrangères.

– N. CHESNEY,

nous a quittés le 22 juin 1988.

Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
demandent à ceux qui l'ont connu de se joindre à eux pour que restent vivants, dans leurs souvenirs, son esprit, son humour, son goût de vivre.

Leurs pensées reconnaissantes vont au docteur Natali et à son équipe de l'hôpital Percy, qui ont fait preuve à son égard de tant de qualités professionnelles et humaines, et leurs remerciements à ceux et à celles qui ont exprimé en ces jours soutien et sympathie.

Familles Chesney, Flat et Burroni.

Paris - Antibes - Genève.

– Mme Thomas Difraya,
son épouse,
Le docteur et Mme Federico J., Javaloy Gea,
ses enfants,
Caroline, Thomas, Rosel,
ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Thomas DIFRAYA,
ETSM,
ingénieur à l'énergie atomique,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille des évadés,

survenu le 25 juin 1988, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 27 juin, dans l'intimité familiale.

– Mlle Andrée Falcoz,
sa fille,
Mlle Germaine Fouillouse,
sa sœur,
La famille Gittenait,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis FALCOZ,
née Marcelle Fouillouse,
institutrice honoraire,

survenu le 29 juin 1988, en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre d'Yzeure (Allier), le vendredi 1er juillet, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière d'Yzeure, dans le caveau de famille.

28, avenue Mozart,
75016 Paris.
33, rue Aristide-Briand,
03400 Yzeure.

– Françoise Lhoest
annonce avec une infinie tristesse le décès de son père,

le colonel IFM ER
Max P. LHOEST,
veuf de dame Gervaise Détaille,
croix de guerre,
commandeur de l'ordre de Léopold,

né à Londres le 16 mai 1915 et décédé à Bruxelles le 24 juin 1988.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Square Ambiorix 18, bte 3,
1040 Bruxelles.

– Mme Louis-Antoine Moller,
son épouse,
Mme Thérèse Moller,
sa mère,
M. et Mme André Beronie,
ses beaux-parents,
Christopher et Erik Chisholm,
ses beaux-fils,
Les familles Beronie et Combe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis-Antoine MOLLER,
administrateur civil,

survenu le 21 juin 1988.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 juin, à Rouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

100, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Mme Marcel Santini,
son épouse,
M. André Santini,
député maire d'Issy-les-Moulineaux.
M. Charles Santini,
M. et Mme Dominique Santini,
ses enfants,
Vanina et Pauline,
ses petites-filles,
Les familles Santini, Ceccaldi, Battini, Mattei et Jandoin,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel SANTINI,

survenu le 29 juin 1988, dans sa soixante-dix-huitième année, à Paris-16e, au terme d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne d'Issy, 5, place de l'Eglise, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière communal, 57, rue de l'Egalité.

Priez pour lui.

54, boulevard de la Paix,
92400 Courbevoie.

Hôtel de ville,
62, rue du Général-Leclerc,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare : Jean-Pierre Allali, Myriam Anissimov, Claudine Attias-Donfut, Roland Bacri le petit poète, Denise Baumann, Esther Benbassa, Claude Bochurberg et Denise Baldran, Henry Bulawko, Henri Calef, Moshe Gaash, Annie Goldmann, Jacques Hassoun, Marc Hillel, Pierre Michel Klein, Annette Levy Willard, Haïm Musikant, Maurice Rajfus, Adam Rayski, Carole Sandrel, Moshe Zalcman, présentent et signent leurs œuvres. Animation musicale, buffet, tombola, dimanche 3 juillet, de 16 h 30 à 22 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III : le mercredi 29 juin, Mlle Françoise Berenguer *a soutenu* « Le mythe de la femme orientale chez les écrivains voyageurs français de 1806 à 1869 ».

– Université Paris-VII : le jeudi 30 juin, M. Sami Louahala a soutenu : « Signatures spectrales de roches en milieu tempéré : valeurs réelles et valeurs perçues ».

– Université Paris-II : le vendredi 1er juillet, à 16 heures, salle des fêtes, Mlle Echrat Alipour-Moteallem : « Le contentieux administratif en Iran ».

– Université Paris-I : le samedi 2 juillet, à 14 heures, salle L. Liard, M. Mohamed Yassine Essid : « Les écrivains grecs et la Genèse de la pensée économique, les développements médiévaux chez les auteurs arabes ».

– Institut d'études politiques de Paris : le lundi 4 juillet, à 9 heures, 56, rue des Saints-Pères, 3e niveau, salle 302, Martine Lévy : « Le féminisme d'Etat en France, 1965-1985 : vingt ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes ».

– Université Paris-VIII, à Saint-Denis : le lundi 4 juillet, à 10 heures, salle G 201, M. Robert Renard : « Résidence du troisième âge : l'unité retraite ».

– Unversité Paris-V (René-Descartes) : le lundi 4 juillet, à 15 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Xavier Gaullier : « La deuxième carrière ».

– Université René-Descartes Paris-V : le mardi 5 juillet, à 10 heures, salle 106, centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, Mlle Muriel Boucart : « Psychophysique de la perception des formes visuelles : approche neuropsychologique ».

– Université Paris-I : le mardi 5 juillet, à 9 heures, salle 308, 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Augustin Mvuyekure : « Approche historique des conversions au catholicisme au Burundi (1922-1962) ».

Lettres

Les grands prix de l'Académie française

L'Académie française vient de proclamer ses grands prix, à l'exception du Grand prix de la francophonie, du Grand prix de la littérature et du Grand prix du roman, qui seront décernés à l'automne. Voici quelques-unes des cent quatorze distinctions décernées par l'Académie, pour l'année 1987.

● **Prix du rayonnement de la langue française.**– *Médailles de vermeil* : Jorge Amado (Brésil), Kolja Micevic (Yougoslavie) et Georges Tenekides (Grèce).

● **Grand prix de poésie (100 000 F)** : Jean-Claude Renard.

● **Premier prix Gobert (Histoire) (50 000 F)** : Inès Murat, pour *la Seconde République*, (Fayard). **Second prix (25 000 F)** : Jean-Paul Bled, pour *François-Joseph* (Fayard).

● **Prix de la biographie (50 000 F)** : Laurence Schifano, pour *Luchino Visconti* (Perrin).

● **Prix de la critique (50 000 F)** : Frédéric Vitoux, pour *Céline* (Grasset).

● **Prix de l'essai (50 000 F)** : Claude Arnaud, pour *Chamfort*. Laffont).

● **Prix de la nouvelle (50 000 F)** : Pierre Gripari, pour *Contes cuistres* (L'âge d'Homme).

● **Prix d'académie.** – Médailles de vermeil : Paul Bénichou, pour *les Marges romantiques* (Gallimard) ; amiral Philippe de Gaulle, pour la publication de *Lettres, notes et carnets*, du général de Gaulle (Plon) ; Bernard Rafalli, pour l'édition de *A la recherche du temps perdu*, de Marcel Proust, dans la collection « Bouquins » (Laffont) ; Charles Sterling, pour *la Peinture médiévale à Paris* (Bibliothèque des arts) ; Jean-Yves Tadié, pour la nouvelle édition de *A la recherche du temps perdu*, de Marcel Proust, dans la collection « La Pléiade » (Gallimard).

● **Prix du théâtre (50 000 F)** : Loleh Bellon.

● **Prix du jeune théâtre (20 000 F)** : Danielle Sallenave, pour *Conversations conjugales*.

● **Prix du cinéma (50 000 F)** : Jean-Claude Carrière.

● **Médaille de vermeil de la chanson française** : Gilles Vigneault.

● **Prix Georges-Dupau (5 000 F)** : Michel Tauriac, pour *les Bas noirs* (La Table ronde).

● **Prix Durchon-Louvet (5 000 F)** : Richard Jorif, pour *le Navire Argo* (François Bourin).

● **Prix de Jouvenel (20 000 F)** : Emmanuel Hayman, pour *Labiche ou l'esprit du Second Empire* (Ed. XXX) ; (10 000 F) : Geneviève Brisac, pour *les Filles* (Gallimard).

● **Prix J.-J. Weiss (Biennal)** : anne Pons, pour *les Sentiments irréguliers* (Grusset).

● **Prix Valentine de Wolmar (5 000 F)** : Bertrand Visage, pour *Angelica* (Seuil).

● **Prix général Muteau** : Jean Charbonnel, pour *Edmond Michelet* (Beauchêne).

● **Prix Eugène-Picard (6 000 F)** : Bernard Oudin, pour *Aristide Briand* (Ed. XXX) ; (5 000 F) : Jean-Michel Palmier, pour *Weimar en exil* (Puyot).

Mort de l'écrivain Robert Margerit

L'écrivain Robert Margerit, victime d'un infarctus, est mort dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 juin à l'hôpital de Limoges. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Né le 25 janvier 1910 à Brive (Corrèze), Robert Margerit, après des études de notariat, se lance dans le journalisme en 1931. Reporter, critique littéraire, chroniqueur de théâtre et, enfin, rédacteur en chef au *Populaire du Centre*, il commence à publier en 1934, à Limoges. Son premier roman d'aventures, *l'Ile des perroquets*, est publié en 1942. Viennent ensuite *Mont-Dragon* (1945), chaleureusement remarqué par Julien Gracq, *le Dieu nu*, qui obtient en 1951 le prix Renaudot, et *la Terre aux loups* (1958).

En 1963 paraissent les trois premiers volumes d'un grand roman sur la Révolution, qui obtiennent le prix de l'Académie française. Le dernier volume, *les Hommes perdus*, est publié en 1968. Entre *Guerre et Paix* et *la Semaine sainte* d'Aragon, cette grande fresque historique retrace l'épopée révolutionnaire de 1789 au Directoire. Les romans de Margerit, d'abord publiés chez Gallimard, sont en cours de réédition chez Phébus (quatre volumes parus).

« *Du Gracq moins l'emphase et la préciosité, du Gracq brutal* », écrivait Gilles Lapouge, à propos de la réédition de *la Terre aux loups*, en 1986.

CAMPUS

Championnats du monde d'équitation

LA ville du cheval, Saumur, accueillera, du 5 au 10 juillet, les premiers championnats du monde universitaires d'équitation. Patronnés par l'Association internationale des étudiants cavaliers (AIEC), la Fédération équestre internationale (FEI) et la Fédération internationale des sports universitaires (FISU), ils rassembleront 24 nations. Chaque pays envoie ses trois meilleurs cavaliers étudiants, assistés de leurs entraîneurs et de leurs supporters. En tout 400 étudiants sont attendus pour ces championnats du monde, 150 concurrents et 250 accompagnateurs. Les participants seront départagés sur le principe du « KO système » : l'équipe organisatrice prête les chevaux. Chaque animal est attribué par tirage au sort à trois cavaliers. Le meilleur participe à la qualification suivante. L'avantage de ce système est *« d'éviter de privilégier les étudiants possesseurs d'un cheval »*, précise Nathalie Grumbach, présidente de l'ANEC, la branche française de l'AIEC.

Créée en 1979, l'ANEC est la seule association équestre universitaire. Elle compte 54 écoles et universités réparties dans toute la France, et regroupe près de 2 000 personnes. L'ANEC veut permettre à des gens qui n'en ont pas les moyens de monter à cheval et de faire des concours. Mais pour sa présidente, *« si dans les compétitions nous sommes avant tout des cavaliers sérieux respectueux des règles de la Fédération, nous sommes aussi une association de jeunes qui s'amusent. »*

T. Bd

(ANEC, 58, rue du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 43-35-24-75.)

● Ingénierie mathématique

L'université de Nancy vient de créer pour la prochaine rentrée un DESS en « ingénierie mathématique ». Une formation sur les applications des mathématiques aux problèmes industriels et économiques.

(Université Nancy-I, 24, rue Lionnois, BP 3153. Tél. : 83-27-55-51.)

● Notaires

Les universités de Caen et Toulouse proposent aux notaires de suivre d'octobre 1988 à juin 1989 un enseignement en droit des affaires. Cette formation de troisième cycle permet d'acquérir un diplôme de spécification en droit des affaires.

(Conseil supérieur du notariat, 31, rue du Général-Foy. Tél. : 42-93-06-45.)

● Patrimoine européen

L'université Lille-III lance un magistère « Patrimoine et cultures de l'Europe du Nord-Ouest. » Cette formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un DEUG de lettres, sciences humaines et arts.

(Université Lille-III, UFR des sciences historiques, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Tél. : 20-91-92-02.)

Lettres

Les grands prix de l'Académie française

Mort de l'écrivain Robert Margerit

CAMPUS

du monde

Sports

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Wilander, victime du « tueur » désinvolte

1988 ne sera pas l'année du premier grand chelem masculin depuis 1969 : vainqueur des Internationaux d'Australie et de France, le Suédois Mats Wilander a été éliminé, le mercredi 29 juin, en quarts de finale des championnats de Wimbledon. Tenant du titre, l'Australien Pat Cash n'est pas allé plus loin. Les demi-finales devaient donc opposer, vendredi 1er juillet, Ivan Lendl à Boris Becker et Miloslav Mécir à Stefan Edberg.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Cinquante ans après Donald Budge, dix-neuf ans après Rod Laver, Mats Wilander avait-il une chance réelle de devenir le troisième tennisman à réaliser le grand chelem, c'est-à-dire à gagner, dans la même année, les quatre tournois majeurs qui ont lieu, pendant deux semaines, à Melbourne, Paris, Londres et New-York ? Le Suédois avait fait la moitié du chemin en gagnant les titres australiens et français, avant d'arriver à Wimbledon. Et là, il ne lui restait plus que trois marches à monter pour recevoir la coupe mise en jeu pour la cent deuxième fois. Il avait bien sauté la plus haute, le Yougoslave Slobodan Zivojinovic. Il a dérapé mercredi sur la plus glissante, le Tchécoslovaque Miloslav Mecir.

Inéluctablement, serait-on tenté d'écrire. Wilander n'a jamais été à son affaire contre celui qui a été surnommé à juste titre *« le tueur de Suédois »* pour la facilité presque désinvolte avec laquelle il se joue des lifteurs scandinaves. Mecir avait ainsi battu six fois Wilander lors de leurs dix précédents matches. Ensuite, le gazon anglais, sur lequel fleurissent surtout services et volées, n'est pas un terrain fertile pour les graines de renvoyeurs telles que le Suédois.

Quand son aîné Bjorn Borg avait triomphé à Roland-Garros, les spécialistes avaient été péremptoires : il ne pourrait jamais gagner Wimbledon. Le Suédois avait inscrit cinq fois de suite son nom au palmarès du plus vieux tournoi du monde, série constituant un record depuis l'abolition du Challenge Round. Tout en étant le champion du monde des « crocodiles », Borg avait un énorme service et un retour tout aussi fort. Avec ces deux coups, il ne lui était pas absolument nécessaire de se précipiter au filet où, au demeurant, il n'était pas malhabile.

L'ennui, pour Wilander, est que dans les trois coups déterminants sur gazon, il n'est vraiment dangereux qu'en retour de service. Il a d'ailleurs été sur le point de faire le break au premier set face à Mecir. Mais en variant les effets, le Tchécoslovaque est parvenu à marquer le jeu. Et toute autre circonstance et contre tout autre adversaire, le Suédois aurait pensé que ce n'était que partie remise. La patience est sa principale force. Mais sur ce gazon, contre ce Tchécoslovaque, il s'est mis à douter, et il a sombré.

Mecir n'a eu aucun besoin de se déchaîner pour attirer Wilander vers le fond. L'aurait-il voulu qu'il en aurait sans doute été incapable. Ce n'est pas dans son tempérament de pêcheur à la ligne. Et ce n'est pas dans ses capacités physiques actuelles. Le Tchécoslovaque joue avec les reins soutenus par une large gaine de latex pour soulager la douleur provoquée par un tassement des disques vertébraux. Ce harnachement le fait ressembler à un pilote de moto avant le départ d'un grand prix de vitesse. Mais ce n'est pas pour cela qu'il donne une accélération particulière à la partie. Au contraire, les balles sans consistance que lui adressait Wilander lui donnaient le temps nécessaire pour distiller les coups à contrepied qui sont sa véritable manière.

Foudroyante comme un orage

Dans son naufrage, le numéro deux mondial a perdu une chance, sans doute unique, d'accomplir ce fameux grand chelem. *« A l'époque de Budge et de Laver, trois levées étaient faites sur le gazon et une sur terre battue. Désormais, c'est très différent puisque Wimbledon est le seul grand tournoi sur herbe »*, a-t-il remarqué. Faudra-t-il qu'on mette une chape de béton sur le gazon du All England Club pour qu'un joueur puisse enfin mettre à son palmarès les quatre levées dans la même année ?

S'il n'y en avait plus que deux pour s'opposer à ce projet – bien invraisemblable en vérité, – ce seraient Boris Becker et Pat Cash, l'Allemand de l'Ouest et l'Australien, qui se sont partagés le titre ces trois dernières années. Les aléas du tirage au sort les faisaient se rencontrer, mercredi, en quarts de finale sur le court central qui avait été la scène de leur triomphe. La représentation, c'est-à-dire la partie, a tenu les promesse de l'affiche. Elle fut brutale, intense, foudroyante comme un orage.

Depuis le début du tournoi, les deux joueurs étaient sous pression. Mais il s'agissait de cette pression particulière, entretenue de ce côté de la Manche, par la presse populaire à coups de ragots et de sous-entendus obscènes. L'un et l'autre en avaient marqué quelque agacement. Le président de Wimbledon s'était même senti obligé de leur faire des excuses par lettre. Pourtant, c'étaient deux champions en colère qui allaient s'affronter.

Le coude à coude de l'Australien et de l'Allemand de l'Ouest ressembla aux 100 mètres des championnats du monde d'athlétisme, à Rome, l'été dernier, entre Carl Lewis et Ben Johnson. Le premier n'avait jamais couru aussi vite. Le second était de toute façon devant. Cash aurait pu prendre le service de Becker au premier set. Ce fut l'Allemand de l'Ouest qui fit le break pour le gain de la manche, grâce à trois malheureuses volées de l'Australien. Becker devait ensuite contrôler le deuxième set après avoir fait le break dès le deuxième jeu. Enfin, il a été mené 4-2 dans la troisième manche, mais il s'est adjugé les quatre derniers jeux en prenant le service de Cash, une première fois grâce à deux doubles fautes, et une deuxième grâce à un retour bloqué et un passing de revers époustouflants.

Cash ne s'était pas vraiment mis dans la peau d'un champion de Grande-Bretagne après sa victoire ici l'an passé. Il avait sans doute gommé les aspects les plus outrés de sa personnalité, mais il n'avait pas perçu les exigences de son nouveau statut. Avait-il pensé que les bandeaux à carreaux qu'il distribue à poignées à ses groupies opéreraient comme des reliques miraculeuses ? C'est en se remettant durement au travail que Becker est de nouveau au rendez-vous des demi-finales où l'attend un autre forcené de l'entraînement, Ivan Lendl. Ce sera une revanche de la finale perdue en 1986 par le Tchécoslovaque du Connecticut.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du mercredi 29 juin

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

Lendl (Tch., 1) b. Mayotte (E.-U., 13) 7-6 (7-2), 7-6 (7-1), 6-3. Becker (RFA., 8) b. Cash (Austr., 4) 6-4, 6-3, 6-4. Edberg (Suède, 3) b. Kuhnen (RFA., 89) 6-3, 4-6, 6-1, 7-6 (7-2). Mecir (Tch., 7) b. Wilander (Suède, 2) 6-3, 6-1, 6-3.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale

M. Navratilova (E.-U., 2) b. R. Fairbank (Afr. S., 44) 4-6, 6-4, 7-5.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 23/12/87)
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	70	200
	250	400
	030840	30 000
	211090	100 000
1	1151	2 500
	2441	2 500
	4461	2 500
	4871	2 500
	61861	15 000
	033481	100 000
	053211	30 000
	209091	100 000
2	62	200
	032	400
	152	400
	2362	2 700
	5722	2 500
	059422	30 000
	296572	30 000
3	33	200
	023	400
	7313	2 500
4	114	400
	954	400
	04024	15 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
4	46224	15 000
	85414	15 000
	206854	30 000
	277804	30 000
5	5	100
	615	500
	29355	15 100
	51805	15 100
6	072596	30 000
7	57	200
	847	400
	77597	15 000
8	8	100
	718	500
	3298	2 600
	5108	2 600
	6018	2 600
	33978	15 100
	82498	15 100
	057068	100 100
	058568	30 100
	201398	100 100
9	609	400
	78129	15 000
	042319	30 000
	157149	5 000 000
	292119	30 000

TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE 88 — 51e
TIRAGE DU MERCREDI 29 JUIN 1988
RENSEIGNEMENTS INFORMATIONS 36.15 LOTO

TAC-O-TAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **2 9 1 6 1 4** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 9 1 6 1 4 — 1 9 1 6 1 4 — 3 9 1 6 1 4 — 4 9 1 6 1 4 — 5 9 1 6 1 4 — 6 9 1 6 1 4 — 7 9 1 6 1 4 — 8 9 1 6 1 4 — 9 9 1 6 1 4 gagnent **40 000,00 F**

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
201614	290614	291014	291604	291610	10 000,00 F
211614	292614	291114	291624	291611	
221614	293614	291214	291634	291612	
231614	294614	291314	291644	291613	
241614	295614	291414	291654	291615	
251614	296614	291514	291664	291616	
261614	297614	291714	291674	291617	
271614	298614	291814	291684	291618	
281614	299614	291914	291694	291619	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1614	4 000,00 F
	614	400,00 F
	14	200,00 F
	4	100,00 F

LOTO N° 26 TIRAGE DU MERCREDI 29 JUIN 1988

26 32 33 40 44 48 — numéro complémentaire 2

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 6 ET SAMEDI 9 JUILLET 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

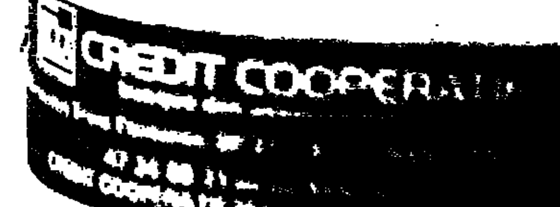
TAC-O-TAC 88 — TIRAGE DU MERCREDI 29 JUIN 1988 — 52e
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO



CADRES

Le FON

LES ASSOCIATIONS ET LE CREDIT COOPERATIF



Crise économique et rigueur budgétaire

Le FONJEP lutte contre l'enlisement

Le monde associatif ne croit plus aux miracles et il n'espère plus, même avec le retour de la gauche au gouvernement, une augmentation, lors des négociations budgétaires, du nombre de postes d'animateurs socioculturels financés par l'Etat par le biais du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP). Mais un *statu quo* permettrait au moins aux bénéficiaires de ces postes de souffler un peu.

PRISES dans les tourments de la crise économique, de la rigueur budgétaire et parfois perdues dans la redistribution des cartes liées à la régionalisation, les associations ont, en plus, connu brutalement en 1987 une mise en cause complète des postes FONJEP : diminution de leur nombre (baisse d'environ 400 prévue pour 1988), chute de la contribution de chaque ministère (de 45 666 F par poste en 1986, elle n'est plus que de 40 000 F en 1988) et remise à plat des contrats passés avec les associations bénéficiaires. Malgré la hausse de l'apport des collectivités locales, qui participent également au financement de postes FONJEP, ces décisions ont provoqué des remous. Elles ont relancé le débat sur la responsabilité et le rôle de l'Etat et des collectivités vis-à-vis du mouvement associatif et la redéfinition du cadre des rapports entre ses partenaires.

C'est à l'initiative de Maurice Herzog, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qu'a été créé, en 1964, le FONJEP. Le souci de celui-ci, ainsi défini dans le préambule des statuts de l'organisation : « *Apporter aux problèmes posés par le développement de l'animation une solution permettant de financer avec continuité les organismes de droit privé sans but lucratif remplissant une mission d'intérêt général dans le secteur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'action sociale* ».

Assurer l'animation

« *Jusqu'alors,* explique Jean-Claude Champin, le délégué général du Fonds, *les postes d'animations étaient financés pour un bon nombre de cas par les subventions. Ils se trouvaient donc soumis aux aléas des votes budgétaires annuels. Les emplois en étaient précarisés et les politiques d'animation fragilisées.* »

L'idée a alors germé de créer un organisme pour recevoir les contributions des différents financeurs : les ministères (actuellement jeunesse et sports, affaires sociales et emploi, agriculture, environnement, coopération, formation professionnelle et droits des femmes) et les collectivités territoriales ensuite, pour les distribuer aux associations. Son rôle serait essentiellement d'assurer la continuité du versement des crédits et de faire écran entre les deux partenaires dans ce secteur sensible de l'animation culturelle.

La gestion du Fonds ainsi mis sur pied se fait de façon paritaire. Au conseil d'administration siègent, d'une part, des membres de droit (ministères financeurs, des collectivités et caisse d'allocations familiales), disposants de 16 voix, d'autre part, des représentants des associations bénéficiaires de postes FONJEP, avec 17 voix.

Si le secrétariat permanent est dirigé par un délégué général nommé par le gouvernement, le président du conseil d'administration est, lui, désigné par les membres élus. La cogestion connaît cependant des limites. Bien que le président du Fonds signe le contrat de financement, le gouvernement n'a pas été à l'époque jusqu'à lui confier la responsabilité de l'attribution des postes. Celle-ci reste de la compétence du ministère ou de la collectivité qui finance.

Coup de frein

L'association qui désire un poste FONJEP en fait donc la demande à son ministère de tutelle et aux collectivités locales, qui prennent leur décision à l'étude du dossier suivant des critères qui leur sont propres. Si la réponse est positive, l'association se retourne vers le FONJEP pour une demande d'adhésion. Celle-ci sera accordée par le conseil d'administration sous certaines conditions fixées par le Fonds : l'association ne doit pas cacher une activité commerciale, ne pas être un support municipal, avoir un caractère démocratique, bénéficier d'une reconnaissance d'un ministère membre de droit du FONJEP, etc. Autrement dit, le conseil ne vérifie pas le bien-fondé de la demande de poste, mais la crédibilité de l'association elle-même.

Parallèlement à cette mission, le FONJEP en a reçu deux autres : rassembler et gérer les crédits destinés à la formation des animateurs professionnels, conduire des études et des recherches dans la domaine de l'animation.

En 1964, l'Etat finançait 15 postes que se partageaient 6 associations. En 1987, les postes étaient au nombre de 4 116 pour 672 associations. Mais l'évolution ne s'est pas faite de façon régulière. Elle connût une croissance extraordinaire après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Alors que l'on comptait 1 530 postes en 1980, il y en eut, l'année suivante, 2 274 et 3 666 en 1982. La droite en revenant au gouvernement donna un sérieux coup de frein à ce mouvement ascendant dès 1986, et, en 1987, année charnière, le ministère de la jeunesse et des sports, qui finance plus de la moitié des postes, annonçait qu'il réduirait sa contribution tant en nombre de postes que sur le montant alloué à chacun d'eux. Il décidait également de favoriser les postes cofinancés par d'autres collectivités, de donner la majorité des crédits à des postes d'animateurs locaux, et enfin de revoir tous les contrats passés jusqu'à présent.

Des rentes de situation

Ces orientations provoquèrent de nombreuses réactions. Certains ont vu un règlement de comptes politique. Sur le principe de la révision des contrats, les passions ne se sont pas déchaînées autant qu'on pouvait s'y attendre. Beaucoup ont pensé que c'était peut-être là l'occasion de secouer des associations et des pourvoyeurs de crédits qui, au fil des années, avaient pris un mauvais pli. Des rentes de situation s'étaient parfois créées. Des associations attendaient un peu trop facilement cette aide qui revenait presque automatiquement chaque année. De même, les petites associations se plaignaient fréquemment de la préférence trop marquée pour des fédérations : en 1987, par exemple, 7 fédérations se partageaient 2 314 postes.

En revanche, le désengagement annoncé pour 1988 par le ministère et les nouvelles modalités fixées pour les contrats (attribution annuelle, reconductibilité éventuelle pour deux ans, et préférence donnée à l'animation locale) inquiète sérieusement les associations du FONJEP. Elles s'interrogent d'ailleurs sur l'avenir du Fonds et attendent avec impatience de connaître les intentions du nouveau gouvernement à ce sujet.

Aux yeux de ces associations, l'annuité remet en cause la conception qui prévalait lors de la création du FONJEP : continuité de financement des postes et des politiques d'animation. Elles soulignent les difficultés d'évaluation année par année d'une politique d'animation... En fait, les interrogations sur le FONJEP sont sous-tendues par la question des relations entre l'Etat, les collectivités et les associations. Les fédérations craignent d'être affaiblies par l'affectation de plus en plus locale des crédits. Beaucoup se demandent si l'Etat va continuer de se désengager longtemps ainsi. N'y a-t-il pas danger de fragilisation d'associations qui remplissent des missions d'intérêt général dans le domaine social, médico-social et d'éducation populaire auxquelles le mécénat, présenté comme une solution miracle, ne s'intéresse que très peu ?

Si, naguère, les associations protestaient contre les lourdeurs et la rigidité administratives des ministères, elles redoutent aujourd'hui les aléas des volontés politiques locales...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

L'évolution du nombre de postes

MINISTÈRES	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Agriculture	8	24	24	157	176	178	198	202,50	197,50
Affaires sociales et emploi	694	746	993	1285	1285	1285	1290	1246,25	1244
Coopération								14	15
Economie sociale							15	16	15
Environnement				53	53	81	90	91,50	91
Droits de la femme								5	
Jeunesse et sports	741	760	1257	2171	2296	2286	2326	2372,50	2374
TOTAL	1443	1530	2274	3666	3810	3840	3919	3947,75	3936,50

Economie

SOMMAIRE

Malgré un ralentissement au second semestre

La croissance française devrait atteindre 2,8 % en 1988

estime l'INSEE

Une croissance forte, mais qui se ralentit (le produit intérieur brut marchand progressant de 2,8 % sur l'année), un investissement qui reste dynamique, une inflation modérée (3,2 % entre décembre 1987 et décembre 1988), l'emploi total en légère hausse : la note de conjoncture de l'INSEE, rendue publique le jeudi 30 juin, prévoit aussi pour 1988 la persistance d'un déficit commercial élevé (33 milliards de francs).

En France comme à l'étranger, « *la flambée d'activité qui s'est opérée récemment devrait faire place à une phase de ralentissement* », note l'INSEE dans ses prévisions traditionnelles de milieu d'année sur le second semestre, en ajoutant : « *Mais l'amélioration des conditions fondamentales de la croissance, facilitée par la baisse durable du prix du pétrole, permettrait à terme une croissance plus régulière et un peu plus forte qu'au début des années 80* ».

Pour la France, l'INSEE prévoit donc un ralentissement de la croissance au second semestre. Après une progression de 1,2 % du PIB au premier semestre, celle ci ne devrait plus être que de 0,8 % au cours des six derniers mois de l'année. Malgré cela, et grâce aux acquis de la période récente, la croissance devrait être, pour l'ensemble de 1988, de 2,8 % : une belle performance. Le PIB n'avait progressé que de 2,3 % en 1987 (1). En mars dernier, le gouvernement de M. Chirac avait encore retenu comme hypothèse une croissance de 1,9 %.

Plusieurs éléments devraient, selon l'INSEE, contribuer au ralentissement de la croissance. Après avoir crû de 3,1 %, en glissement en 1987, la consommation des Français n'augmentera que de 1,8 % en 1988, du fait notamment d'un ralentissement dans la progression du pouvoir d'achat des particuliers. La demande mondiale adressée à la France, notamment celle des pays de l'OCDE, va se ralentir. Pour les seuls produits manufacturés, elle n'augmenterait que de 3 % en glissement en 1988, après plus de 10 % en 1987

Seul élément encore très dynamique de la demande, l'investissement productif croîtrait de 7 % en 1988, une nette accélération par rapport à l'évolution de 1987 (plus 5,4 % *voir encadré*). La production industrielle, qui a atteint des niveaux élevés au cours des derniers mois, devrait rester soutenue. « *La production manufacturière progresserait encore de 3,1 % en 1988, après 3,4 % en 1987*, note l'INSEE, *les services (4,4 %) et le bâtiment-travaux-publics (3,7 %) garderaient un rôle moteur de la croissance.* »

Amélioration de l'emploi

Ce haut niveau de l'activité va permettre, selon l'INSEE, « *une situation meilleure que les années précédentes* » sur front de l'emploi. « *La contraction de l'emploi industriel en 1988 serait la plus faible de ces six dernières années* », estiment les expert de l'INSEE : la baisse des effectifs salariés passerait de 2,5 % en 1987 à 1,3 % en 1988. Le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles progresserait de 0,4 %, l'emploi total de 0,2 % (soit plus de quarante mille). Après avoir atteint près de 2,7 millions fin septembre, le nombre des demandeurs d'emploi pourrait se stabiliser.

Persistance du déficit commercial

Sur le front des prix de détail et du commerce extérieur, les prévisions de l'INSEE sont moins favorables. « *En l'absence de mesures spécifiques* » (la note a été rédigée avant l'annonce de la baisse de la TVA sur les boissons non alcoolisées), la progression des prix à la consommation devrait être au second semestre analogue à celle du premier (+ 1,6 %). Ils augmenteraient ainsi de 3,2 % entre décembre 1987 et décembre 1988 (contre 3,1 % l'année dernière). En ce domaine, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a repris l'objectif de son prédécesseur, M. Edouard Balladur, en tablant sur une hausse des prix de 2,5 %.

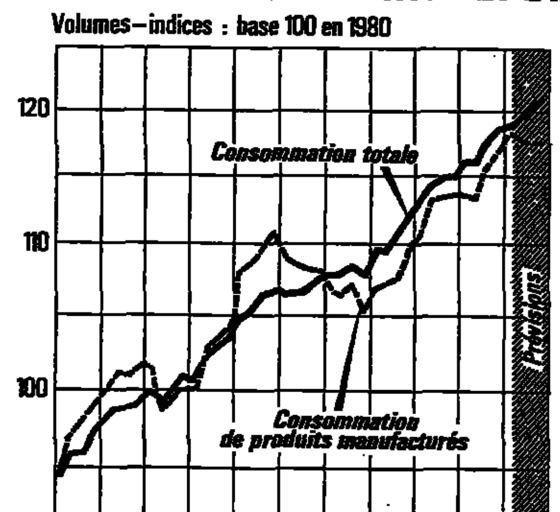
Le ralentissement simultané des exportations et des importations devrait enfin déboucher sur une « *stabilisation* » du déficit du commerce extérieur (autour de 33 milliards de francs, après 31,5 milliards en 1987 et 0,6 en 1986). Pour les produits manufacturés, la dégradation du déficit devrait prendre fin au printemps 1988.

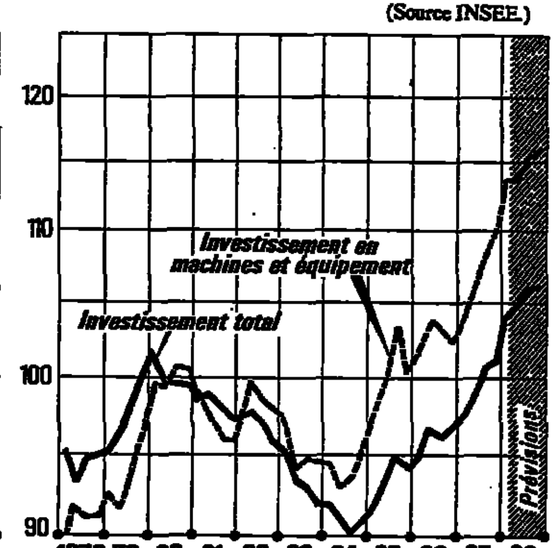
Mais sur l'ensemble de l'année, le déficit industriel devrait encore atteindre 31,8 milliards de francs (contre 7,9 milliards en 1987). A l'étranger, la France devrait à nouveau perdre des parts de marché. « *La part des produits étrangers dans la demande française, passée de 23,7 % fin 1985 à 26,3 % fin 1987, serait de 26,4 % en 1988.* » L'offre française continue donc à répondre de manière insatisfaisante aux demandes tant nationale qu'étrangère.

(1) Ces prévisions de l'INSEE sont établies sur la base des comptes trimestriels, tous les indicateurs étant appréciés aux prix de 1980. Il peut, de ce fait, y avoir certaines différences avec les comptes nationaux annuels.

LA CONSOMMATION ET L'INVESTISSEMENT EN FRANCE

Volumes–indices : base 100 en 1980 (Source INSEE.)





La reprise de l'investissement est-elle suffisante ?

Faut-il donner un coup de pouce à l'investissement ? Souvent débattre avant les élections, cette question pourrait revenir sur le tapis lors des discussions budgétaires. La note de conjoncture de l'INSEE donne des arguments aux opposants comme aux partisans d'une aide à l'investissement.

Pourquoi l'aider ? Il est actuellement en plein boom, diront les premiers. « *L'investissement français s'accélère et augmente depuis 1985 au même rythme que l'investissement mondial* », note l'INSEE. Après avoir crû de 7,2 % (en moyenne annuelle) en 1987, l'investissement productif devrait croître de 9 % en 1988. Dans l'industrie, l'accélération est plus marquée encore, puisque après une hausse de 7,1 % il devrait augmenter de près de 10 %. En léger ralentissement, l'effort d'investissement dans les commerces, les services et le BTP reste soutenu.

Un autre élément positif sera utilisé par les opposants à une aide à l'investissement : plusieurs requêtes récentes confirment que la part des investissements de capacité tend à s'accroître. Les entreprises, profitant de l'amélioration de leur situation financière et de perspectives de demandes positives, n'investissent plus seulement pour accroître leur productivité mais aussi pour étendre leur capacité de production.

Les partisans d'une aide à l'investissement pourront eux aussi trouver dans la note de l'INSEE des arguments en leur faveur. « *En 1988, la croissance de l'investissement ne devrait pas permettre un notable relâchement des goulets de production* », relève l'INSEE. Pour l'ensemble des branches marchandes non financières, l'accroissement des investissements a seulement compensé celui des déclassements. Dans l'industrie, la croissance de la capacité de production n'a été en 1987 que de 1 % environ et devrait atteindre 1,5 % à 2 % en 1988.

Malgré donc une augmentation de l'investissement, celui-ci reste insuffisant pour permettre un accroissement sensible de la capacité de l'outil industriel français à répondre à la demande, tant française qu'étrangère. Les conséquences en sont connues : « *La France perd tendanciellement des parts de marché : depuis un an,* note l'INSEE, *ces pertes s'amenuisent sur les marchés extérieurs, mais la pénétration des produits étrangers reste forte sur le marché national.* » Malgré un ralentissement de nos importations, le déficit du commerce extérieur subsiste.

Les comparaisons internationales seront également utiles pour les partisans d'une aide à l'investissement. Si l'investissement augmente en France, les progressions sont plus spectaculaires encore dans de nombreux pays étrangers, notamment aux Etats-Unis et au Japon.

ERIK IZRAELEWICZ.

Baisse de la TVA sur les boissons non alcoolisées

M. Pierre Bérégovoy a annoncé, le jeudi 30 juin, une baisse de la TVA sur les boissons non alcoolisées. Supportant actuellement le taux normal de 18,6 %, elles ne devraient plus être taxées qu'au taux super réduit de 5,5 %, celui appliqué à la plupart des produits alimentaires. Cette mesure sera effective dès le 8 juillet et devrait se traduire par une baisse des prix des boissons en question. Elle devra toutefois faire l'objet d'un vote du Parlement. Son coût budgétaire est évalué par la Rue de Rivoli à 2 milliards de francs en année pleine.

Pour 1988, le gouvernement ne prévoit aucune compensation, les recettes fiscales, supérieures aux prévisions, devant permettre d'en assurer le financement.

Cette mesure constitue un effort de la France en faveur de l'harmonisation fiscale européenne. Le rapprochement des taux de TVA envisagé par la Commission européenne nécessite en France une réduction sensible des taux, et plus généralement des recettes fiscales liées à la TVA.

Le gouvernement précédent avait déjà pris des mesures dans ce domaine, avec notamment la baisse de la TVA sur les automobiles (ramenée de 33,3 % à 28 % à l'automne dernier). M. Bérégovoy compte poursuivre dans cette voie. Europe oblige.

Persistance du déficit du commerce extérieur français

Le solde des échanges industriels s'est creusé en mai de 2,5 milliards de francs

Les ministres du commerce extérieur changent, les médiocres résultats commerciaux de la France demeurent. Dès son arrivée quai Branly, M. Jean-Marie Rausch s'est trouvé confronté à cette rude réalité : en mai, le déficit a encore atteint 1,4 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières. Plus que ce chiffre – moins impressionnant que les 2,1 milliards d'avril, – c'est la persistance de lourds déficits industriels qui une fois de plus constitue le principal sujet de préoccupation.

Interrogé par RTL, M. Rausch a pu relever « *quelques éléments encourageants, notamment l'excellent solde agro-alimentaire* ». De fait, celui-ci a connu un excédent record de 4 milliards de francs contre 3,6 milliards en avril et 3,2 milliards en mars. En moyenne mensuelle, cet excédent n'était que de 2,4 milliards en 1987. Les bons résultats de mai excluent malgré tout une quelconque euphorie : ce sont les produits agricoles non transformés qui ont le plus contribué à l'amélioration de mai, avec un solde positif de 3,3 milliards.

Le léger creusement du déficit énergétique ne suscite pas, pour sa part, de réelle inquiétude. De 5,9 milliards de francs contre 5,5 milliards en avril, il reflète la remontée du dollar et des cours du pétrole, mais demeure très en deçà de la moyenne mensuelle de 1987, 6,8 milliards de francs. Reste le principal souci du gouvernement, les échanges de produits industriels. En ce domaine, les résultats de mai n'apportent aucune lueur d'espoir. Le déficit reste de 2,5 milliards de francs – contre 3,2 milliards en avril – en dépit de la vente d'un nombre inhabituel d'Airbus : six appareils assurant 1,7 milliard de francs de recettes au pays.

Plus encore que les fortes importations de biens d'équipement, 20,5 milliards contre une moyenne mensuelle de 19,6 milliards en 1987, c'est l'anémie des exportations qui reste frappante. On peut espérer déceler dans la progression des achats de produits étrangers la volonté des chefs d'entreprise d'investir. La stagnation des ventes françaises, en revanche, perdure dangereusement, poussant le nouveau ministre du commerce extérieur à mettre l'accent sur « *le développement des exportations industrielles dans le domaine des biens de consommation et des grands contrats* ».

Au total, le déficit de la France s'est encore alourdi avec ses partenaires de la CEE, passant de 2 milliards de francs en avril à 2,7 milliards un mois plus tard. Hors CEE, les résultats s'améliorent quelque peu avec les autres pays industrialisés, le solde négatif étant ramené à 2,9 milliards, contre 3,5 milliards en avril. Mais depuis le début de l'année, le déficit cumulé atteint encore 8 milliards en données corrigées, contre 15,5 milliards, il est vrai, durant la période correspondante de 1987.

Evolution favorable dans l'automobile

Une bonne nouvelle dans la grisaille du paysage commercial français : les échanges de véhicules automobiles sont redevenues excédentaires et ont dégagé un solde positif de 1 milliard de francs durant les quatre premiers mois de l'année, indique la Chambre syndicale des constructeurs automobiles (CSCA). Ce solde était devenu négatif à hauteur de 1,25 milliard de francs en 1987. Pour l'ensemble de la branche automobile, équipements et pièces inclus, l'excédent pour la période janvier-avril atteint 8,72 milliards de francs, grâce à une progression de 8,1 % des exportations. La CSCA précise qu'au cours de cette période l'industrie automobile française a vendu à l'étranger 56 % de ses voitures particulières – en ce domaine, l'Espagne est devenue le premier débouché – et 40,6 % de sa production de véhicules utilitaires et industriels.

SOCIAL

Accord entre le CNPF et quatre syndicats

Les augmentations de cotisations pour la retraite complémentaire coûteront moins cher aux entreprises

Un accord signé, le mercredi 29 juin, par le CNPF et les syndicats (sauf la CGT) va permettre aux entreprises d'augmenter plus facilement leur taux de cotisation pour les retraites complémentaires.

Jusqu'ici, lorsqu'une entreprise souhaitait augmenter son taux de cotisation au-delà du plancher obligatoire de 4 %, on examinait la structure d'âge des salariés de l'entreprise, et lorsque la moyenne d'âge était élevée, l'entreprise pouvait ayoir à payer pendant dix ans une « *surprime* » qui, éventuellement, allait jusqu'à doubler le coût de la mesure. En effet, les pensions des retraités et les droits acquis pour les années antérieures d'activité des salariés (et même des anciens salariés) étaient augmentés dans les mêmes proportions que les droits donnés par le relèvement de la cotisation.

Désormais, la revalorisation sera moindre. Elle sera évidemment automatique pour les droits à venir des salariés en activité dans l'entreprise. Mais pour les années passées, elle ne sera acquise pour ces salariés que si leur moyenne d'âge au moment de la décision est inférieure à cinquante-deux ans. Si elle est supérieure, on calculera ce qui peut rester sur les cotisations versées dans les quinze années à venir et on revalorisera en fonction des disponibilités. La même règle touchera les anciens salariés et les pensions des retraités ; pour ces derniers, en outre, l'augmentation ne s'appliquera qu'après un délai de six mois.

Ainsi une augmentation du taux de cotisation sera moins coûteuse pour une entreprise – surtout si ses salariés sont âgés. Cette mesure est l'application de l'accord signé par le CNPF avec les quatre syndicats FO, CFDT, CGC et CFTC sur les retraites complémentaires le 12 novembre 1986 (*le Monde* du 15 novembre 1986) (1). Elle compense l'augmentation du « taux d'appel » des cotisations au-delà du taux minimum de 4 % en 1987 et 1989. Elle permet aux caisses de faire campagne auprès des entreprises pour accroître leurs cotisations et ainsi améliorer les retraites de leur personnel dans l'avenir, les responsables des régimes de retraite complémentaire considérant que celle-ci est encore plus avantageuse que les retraites par capitalisation.

Venant après la généralisation des régimes de retraite des cadres supérieurs, cet accord a suscité l'ire des assureurs, dont les systèmes de retraite par capitalisation sont en concurrence (*le Monde* des 10 et 26 mars 1988) devant leur pression, la signature a dû être retardée de trois semaines.

Par ailleurs, la CGT, qui était favorable au développement du « *facultatif* », n'a pas non plus signé l'accord, qu'elle juge trop favorable aux entreprises ; hostile à d'autres dispositions, elle n'avait pas signé non plus celui du 12 novembre 1986.

G. H.

(1) Ces dispositions concernent l'Association des régimes de retraite complémentaires (ARRCO) qui réunit la plupart des salariés du privé (13,5 millions de cotisants). Outre les non-cadres, les cadres aussi cotisent à ces caisses sur la partie de leur salaire allant jusqu'au plafond de la Sécurité sociale.

Persistance du déficit commerce extérieur français

lde des échanges industriels en mai de 2,5 milliards de francs

Evolution favorable dans l'automobile

ACTIONNAIRES DE SUEZ,

vous participez à la création de l'un des premiers groupes industriels et financiers européens.

Le Groupe Suez a pris une participation de contrôle dans la Société Générale de Belgique. Cette alliance entre deux holdings complémentaires marque une étape fondamentale : la création de l'un des premiers groupes industriels et financiers européens représentant des actifs de près de 50 milliards de francs français. Cet investissement stratégique répond à la volonté du Groupe Suez d'accélérer sa croissance, son développement international et sa rentabilité.

La solidité de votre titre en est renforcée, même si le cours de Suez ne reflète pas sa véritable valeur d'aujourd'hui (350 F par action) et a fortiori demain.

Votre assemblée générale réunie le 28 juin a approuvé la distribution d'un dividende de 6 francs par action (+ 3 francs d'avoir fiscal), en hausse de 30% par rapport à l'année dernière. Ce dividende vous sera versé à compter du 6 juillet. Le Groupe Suez confirme ainsi sa volonté de verser à ses actionnaires une part importante de ses résultats.



Pour toute information, Suez Actionnaires, Direction de la Communication, 1, rue d'Astorg, 75008 Paris. Tél. 40.06.64.00, Minitel 3615 Suez.

BDDP

Économie

TRANSPORTS

La catastrophe de l'Airbus A-320

On va trop vite en accusant le commandant de bord

nous déclare le président du Syndicat national des pilotes de ligne

Les deux pilotes de l'Airbus A-320 qui s'est écrasé, le dimanche 26 juin, à Mulhouse-Habsheim (Haut-Rhin), faisant trois morts, ont affirmé aux enquêteurs que *« les instruments de bord leur indiquaient une hauteur au sol de 100 pieds (environ 30 mètres) peu avant la catastrophe »*. Pour sa part, le commandant de bord Michel Asseline a confirmé ses premières déclarations sur le fait que *l'appareil avait répondu avec un temps de retard à l'ordre de remise des gaz »* (nos dernières éditions du 29 juin).

Ces déclarations contredisent les résultats provisoires du dépouillement des « boîtes noires », tels qu'ils ont été présentés dès le 27 juin par M. Louis Mermaz, précédent ministre des transports, M. Jean Volff, procureur de la République à Mulhouse, et M. Daniel Tenenbaum, directeur général de l'aviation civile. Ceux-ci avaient fait état d'une altitude trop basse de 10 mètres, d'une vitesse insuffisante de 215 kilomètres/heure et d'un temps normal de montée en puissance des moteurs.

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Alain Duclos, commandant de bord de Boeing-747 chez UTA et président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), prend la défense du commandant de bord de l'Airbus accidenté.

« Quelles conclusions tirez-vous de la chute de l'A-320 d'Air France ?

— J'ai pris la peine d'enregistrer tous les films qui ont été diffusés à la télévision afin de les analyser. J'y ai constaté d'abord que le pilote recherchait, au moment de son passage au-dessus de l'aérodrome d'Habsheim, une prise d'assiette, une incidence maximum, c'est-à-dire qu'il cabrait son avion. Mais sa trajectoire ne semblait pas stabilisée car la queue de l'avion continuait à descendre, et c'est elle qui a touché les arbres en premier. Par ailleurs, j'ai été étonné de ne pas voir de buée de chaleur derrière les réacteurs lorsque le pilote a remis les gaz au milieu du terrain.

Un cockpit bruyant

— Les premières analyses des « boîtes noires » feraient apparaître que les réacteurs sont remontés normalement en puissance. Qu'en pensez-vous ?

— Je dirais d'abord que tout s'est joué en 5 secondes, et notamment la carrière du pilote. Quelle était sa marge de décision dans un aussi bref laps de temps ? Humainement, c'est épouvantable, surtout quand on voit le courage admirable dont il a fait preuve pour sauver son copilote et ses passagers.

» Je dirais aussi que dans le cockpit de l'A-320 le conditionnement d'air est bruyant. L'équipage n'a peut-être pas pu entendre le régime insuffisant des moteurs.

— La radio-sonde vocale leur aurait indiqué qu'ils se trouvaient à 10 mètres au lieu des 30 mètres prévus.

— Nous ne pouvons rien dire tant que nous ne connaîtrons pas les résultats de la commission d'enquête. Chaque fait, chaque dixième de seconde compte. Je crois plutôt que le trou de 5 secondes dont nous parlions a été dû à l'ignorance où se trouvait le pilote de la poussée réelle de ses moteurs. Il a remis les gaz au milieu du terrain survolé, soit 500 ou 600 mètres avant la forêt. Et la poussée normale ne serait intervenue qu'au niveau des arbres ? Ça m'étonne.

» On va un peu trop vite en déclarant partout que c'est la faute du pilote. Je suis convaincu qu'il s'est fait tromper et je le défends.

— Le plan de vol déposé n'aurait pas été respecté ?

— Un plan de vol comporte les points de départ et d'arrivée, la vitesse, l'altitude et le circuit de l'avion. Il faudrait connaître les termes exacts de celui de dimanche dernier. Le plan de vol est une chose ; ce qu'on en fait après discussion avec les autorités en est une autre. A Air France, l'altitude minimum en cas de « baptême de l'air » est de 600 pieds (200 mètres) train rentré, et de 100 pieds (30 mètres) train sorti.

La présence d'un mécanicien

— Trouvez-vous normal qu'un équipage prenne ainsi des risques avec cent trente passagers à bord ?

— Vous visez la participation à un meeting aérien. Mon camarade d'Air France, Christian Roger, s'est exprimé à ce sujet en s'étonnant que la compagnie gagne de l'argent grâce à ce genre d'exhibition. L'important c'est de savoir que le pilote aurait pris de tout autres précautions s'il n'avait pas eu affaire à un avion sur lequel l'ordinateur donne une impression trompeuse de sécurité.

— Pensez-vous que la présence d'un mécanicien à bord aurait évité que les moteurs tournent excessivement au ralenti ?

— C'est vraisemblable. La proximité d'une ligne électrique à haute tension a mobilisé l'attention. L'idéal aurait été que quelqu'un regarde dehors et que quelqu'un d'autre s'occupe de ce qui se passait dans l'avion.

— Etes-vous favorable à l'équipe à deux ou, comme vos camarades d'Air Inter, préférez-vous l'équipe à trois, soit deux pilotes et un mécanicien ?

— Je vole en long-courrier, à trois membres d'équipage. C'est la composition optimale, la plus confortable. Malheureusement, pour des tas de raisons, tous les avions court-courrier ont aujourd'hui deux pilotes.

» Notre syndicat défend la position de l'International Federation of Airlines Pilotes Association (IFALPA). Nous estimons que l'équipe normale d'un avion à réaction est l'équipage à trois, dont l'un peut être mécanicien, et que l'introduction de l'équipage à deux doit être accompagnée de compensation, dans le domaine du salaire, des conditions de travail et de l'exploitation de l'avion.

» Le conflit d'Air Inter nous embarrasse, c'est le moins qu'on puisse dire. A titre personnel je le juge sans espoir. La raison d'Etat imposera le pilotage à deux parce qu'il y va du succès commercial de l'A-320 et de milliers d'emplois en Europe. Notre syndicat a donné un avis favorable à la dérogation ministérielle pour le pilotage à deux des A-320 d'Air France. L'avis a été également favorable pour les A-320 d'Air Inter sous réserve de compensations.

» Se battre contre la raison d'Etat, c'est recommencer l'histoire du pot de terre et du pot de fer.

La survie de la profession

— L'interminable conflit d'Air Inter ne masque-t-il pas les vrais problèmes des pilotes de ligne, la préparation de l'Europe de 1993 et la concurrence accrue entre les compagnies ?

— Le vrai problème, c'est la survie de la profession de pilote de ligne. Il nous en faut, de la motivation, pour supporter d'être vilipendés par nos dirigeants dans les médias pour nos feuilles de paie prétendument excessives ! Ils n'ont pas compris qu'il existe une pénurie de pilotes et que le meilleur moyen d'en obtenir n'est pas de les traîner dans la boue.

» Aujourd'hui, on nous demande de céder la place à l'ordinateur. On cherche à aller vers « zéro pilote » à bord et en disant que ce sera sans danger. Si notre profession était ainsi condamnée, je crois que nos passagers le seraient aussi.

— Sur quels thèmes vous battrez-vous ?

— Nous défendrons ceux qui nous paraissent essentiels : le maintien de la fonction du pilote face à l'ordinateur, la formation adaptée des nouvelles générations de professionnels, des conditions de travail convenables afin de ne pas épuiser les hommes.

» Nos employeurs pensent qu'ils nous paient cher et ils en veulent pour leur argent. Cette recherche à outrance de la productivité — par exemple un décollage à 20 heures, après un atterrissage à 8 heures du matin pour un vol long-courrier — risque de rendre les équipages peu disponibles dans les phases délicates du vol.

— Utiliserez-vous l'arme de la grève ?

— Eh oui ! La grève est une ineptie, mais depuis un siècle on n'a pas inventé mieux.

— Savez-vous que les usagers se lassent de ces arrêts de travail et qu'ils commencent à souhaiter ouvertement l'arrivée de British Airways et de Lufthansa pour desservir la France ?

— C'est normal. Les grèves des compagnies aériennes perturbent la vie et le travail des individus comme des entreprises. C'est pourquoi je souhaite que les pouvoirs publics transforment la grève en ultime recours et obligent les partenaires sociaux à faire un bout de chemin l'un vers l'autre. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

Nouvelle commande de dix Airbus A-320

Signe de confiance dans l'Airbus A-320, la société américaine GATX Leasing (location et financement aéronautique) et le Crédit lyonnais ont créé, le mercredi 29 juin, à Paris, une société commune de location d'avions, qui a annoncé immédiatement une commande de dix avions de ce type.

Le groupe GATX avait déjà commandé en 1985 dix Airbus A-320, qui seront livrés à partir d'août 1990. La nouvelle société GATX/CL Air, qui sera basée à San-Francisco, disposera ainsi d'une flotte de vingt A-320, soit un investissement de près de 4 milliards de francs.

AFFAIRES

Préoccupée par l'envol du dollar

La Bundesbank renoue avec ses priorités traditionnelles

Après le relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, les marchés financiers s'attendaient, le jeudi 30 juin, à l'annonce d'une hausse d'un demi-point du taux d'escompte ouest-allemand, laissé inchangé à 2,5 % depuis octobre dernier. Le moment leur semblait bien choisi, les fins de semestre étant traditionnellement calmes. Le banques centrales avaient, en outre, confirmé leur volonté de freiner la montée du dollar, le mercredi 29 juin. Moins actives que la Bundesbank, soucieux de défendre la monnaie la plus attaquée, le mark, elles ont toutes été présentes, même la Banque du Japon, par le biais de la Réserve fédérale. Les opérateurs ne s'y sont pas trompés. New-York n'ayant pas poursuivi le mouvement de hausse sur le billet vert, mercredi, la devise américaine s'échangeait dans la matinée de jeudi à 1,8150 DM, 132,4 yens et 6,12 FF.

Pour la Bundesbank, la tentation était grande de tirer parti de la faiblesse persistante du mark vis-à-vis du dollar pour resserer légèrement sa politique du crédit. En relevant le loyer de l'argent, elle pouvait espérer faire coup double : rappeler aux marchés qu'il existe d'autres armes que celles des interventions pour calmer le jeu monétaire ; reprendre un cours plus traditionnel — orthodoxe soupirent déjà ses partenaires — de lutte contre une inflation dont l'institut d'émission craint toujours la résurgence.

Echaudée par l'expérience d'un passé encore récent, lorsqu'une légère mais brutale hausse des taux lui a valu d'être accusée d'avoir contribué à la chute du dollar puis au krach boursier d'octobre dernier, la Bundesbank s'est prémunie contre les critiques. Depuis plus de quinze jours, les signaux se sont multipliés, dont le relèvement d'un quart de point du taux des prises en pension, porté à 3,5 % la semaine dernière. Ainsi prévenus, les marchés avaient le temps d'anticiper calmement un mouvement sur le loyer de l'argent.

Vis-à-vis de ses partenaires au sein du groupe des Sept, l'institut d'émission pouvait également arguer de sa bonne volonté. Les interventions des derniers jours, modestes, mais parfois concertées comme ce fut le cas, les 28 et 29 juin, avaient confirmé qu'au-delà de 1,80 DM la cote d'alerte était dépassée. Il était temps de freiner l'envol du dollar, devenu excessif aux termes des accords du Louvre de février 1987, réaménagés en décembre dernier.

Une croissance de 4,2 %

Fallait-il pour autant utiliser l'arme des taux d'intérêt ? Avant même de connaître le verdict définitif de la Bundesbank, certains ne cachaient pas leurs préoccupations. Sans inquiétude pour la tenue du franc, d'une fermeté imperturbable ces derniers temps, on ne sait que trop à Paris qu'une hausse des taux outre-Rhin compliquera le choix de la date et de l'ampleur d'une nouvelle baisse du loyer de l'argent français, pourtant vivement souhaitée.

Un resserrement de la politique du crédit en RFA risque de nature à risquer de faire renaître un autre type de crainte, celui d'un sursaut de rigueur au moment où les autres pays européens aimeraient éviter un essoufflement de l'économie allemande. Plus vive que prévu au deuxième semestre 1987, l'expansion de tous les pays industriels est aujourd'hui plus forte qu'on ne le pensait au début de 1988. Cet effet de report, peu contrecarré par la crise boursière d'octobre est sensible en Allemagne comme ailleurs, mais permet tout juste à Bonn de prévoir une progression *« honorable »* de son produit national brut d'un peu plus de 2 % en 1988.

Au sein même du gouvernement Kohl, on se félicite de telles perspectives, et, à tour de rôle, les ministres font valoir qu'ils ont pris leur part du fardeau de la relance internationale en acceptant un alourdissement du déficit budgétaire — porté à 47 milliards de marks cette année contre 34,2 milliards en 1987 — et en acceptant les conséquences d'une hausse de 5,4 % des importations en termes réels en 1987, alors que les exportations ne progressaient que de 2,9 %.

Les résultats du premier trimestre les ont confortés dans leur analyse : de 1,5 % sur les trois mois précédents, la croissance aura atteint 4,2 % par rapport au premier trimestre 1987, portée par une consommation en progression de 4,6 % en un an et par le boom de la construction, favorisé par un hiver particulièrement clément.

Après un temps qualifié de laxiste par certains, il faudrait ainsi revenir à plus de rigueur. Moins d'interventions de la Banque centrale, dont les effets inflationnistes finiront peut-être un jour par se faire sentir — nul ne sait quand ; une reprise de contrôle du budget par le relèvement de certains impôts ; le retour à la règle d'or d'un mark fort, principal garde-fou contre le dérapage des prix, et notamment celui qui s'annonce sur les matière premières et les produits agricoles.

Une approche qui laisse rêveurs les partenaires de Bonn et les principaux instituts de conjoncture ouest-allemands. Ces derniers sont, dans leur majorité, favorables à une plus grande prudence de la Bundesbank en matière d'interventions monétaires. Ils sont, par contre, tous d'accord, pour estimer à 1 %, cette année, la hausse des prix. Un rythme sur douze mois, confirmé en juin, et qui n'a rien de provoquant.

La légère accélération de l'inflation, attendue dans tous les pays industriels ne devrait pas, selon eux, porter l'augmentation des prix au delà de 2,5 % en moyenne l'an prochain. Par contre, avant même que le gouvernement ne décide quelques alourdissements d'impôt — contre leur avis — les cinq grands instituts annonçaient un amenuisement de l'expansion pour 1989, 1,25 % selon leur dernier rapport de mai dernier.

Cette vision est jugée trop pessimiste par le gouvernement. Les partenaires de Bonn souhaitent pouvoir lui donner raison dans les faits. Mais les risques de nouvelles basses eaux pour la conjoncture allemande n'a rien pour les réjouir. D'autant que les excédents de la balance des paiements, 75 milliards de marks encore cette année selon les cinq instituts, tendent à prouver que les efforts menés pour recentrer une expansion trop dépendante des exportations seront lents à produire leurs effets. Le secteur des biens d'équipement, où les commandes étrangères ont progressé de 25 % durant le premier trimestre, n'en est qu'une illustration.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Représentant les deux tiers des ventes du groupe

Les activités civiles de Matra ont réduit leurs pertes en 1987

Année de rupture juridique, 1987 aura été placée sous le signe de la stabilité, en termes de stratégie industrielle, pour Matra : le groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère a continué d'améliorer ses comptes tout en renforçant son poids dans les activités civiles. Aujourd'hui, le militaire — métier d'origine de Matra — ne représente plus qu'un tiers de son chiffre d'affaires, une part appelée à décroître encore à l'avenir. Et la rentabilité du groupe (ration du bénéfice net sur le chiffre d'affaires), un des points faibles de l'entreprise (*le Monde Affaires* du 24 octobre 1987), a progressé pour s'élever à 1,34 % contre 1,06 % en 1986.

Le chiffre d'affaires a augmenté l'an passé de 20 %, pour atteindre 17,2 milliards de francs. Si l'on exclut les effets de structure (notamment dans la téléphonie, avec l'arrivée de l'ex-CGCT), la hausse aurait été de 16 % à périmètre comparable. Mais c'est le bénéfice qui affiche la plus belle progression (50 %), pour s'établir à 230 millions de francs (part du groupe).

C'est dans le secteur de la micro-électronique que les difficultés ont été les plus importantes : les pertes s'élèvent globalement à 191 millions de francs, dont 157,4 millions de déficit pour la seule filiale Matra-Harris-Semi-conducteurs pour un chiffre d'affaires de 281,4 millions de francs. Ces chiffres reflètent certes la crise qui a secoué la profession en 1987, mais conduisent à s'interroger sur l'avenir au sein du groupe de MHS, qui avait déjà perdu 117 millions en 1986. Autre foyer de perte, dans les télécoms grand public, MET affiche un déficit de 259,7 millions de francs. A l'exception de ces deux sociétés, toutes les autres filiales civiles de Matra dégagent un bénéfice. Globalement, les pertes des filiales ont été réduites à 79 millions, contre 205 en 1986.

Dans la défense, la filiale Matra-Manurhin, qui était sortie du rouge en 1986, affiche à nouveau une perte de 17 millions de francs en 1987, une mauvaise année pour cette entreprise qui n'a pas obtenu un contrat de la gendarmerie nationale sur lequel elle comptait beaucoup.

Appuyé sur ses trois grands secteurs d'activité — l'automobile-transport, les télécommunications et le traitement de l'information, la défense-espace, — Matra a désormais des visées outre-Atlantique.

FRANÇOISE VAYSSE.

Économie

AFFAIRES

Les Américains, les Japonais... et l'Europe

(Suite de la première page.)

« Vous, Européens, êtes engagés dans un processus porteur d'un grand potentiel de croissance et de changement. Durant les années 80, j'ai investi dans le Pacifique. Dans les années 90, je vais investir en Europe parce que ma présence n'y est pas suffisante et parce que le « plus » *de croissance de la prochaine décennie, c'est là qu'il va être. »* Ainsi parlait le patron d'un grand groupe américain à Jean Gandois, le PDG de Péchiney mais aussi de la Belge Cockerill Sambre (propos rapportés par la *Tribune de l'économie*).

Ce sentiment paraît partagé par le président de la J.P. Morgan, Denis Weatherstone, qui présentait, le 20 juin, devant la chambre de commerce helvéto-américaine, *« une perspective américaine de l'Europe de 1992 »*, et qui clamait son admiration devant les efforts pour transcender les intérêts locaux et les traditions afin de *« créer un marché européen des services financiers plus efficace »*.

« Nous avons eu moins de succès de l'autre côté de l'Atlantique dans notre tentative pour forger un consensus sur un but semblable bien que plus modeste par bien des aspects : à savoir permettre aux sociétés financières d'être engagées à la fois dans la banque et dans la gestion de portefeuilles sur l'ensemble du territoire en vue de créer aux Etats-Unis un marché des services financiers plus efficace. Et nous n'avons qu'un seul pays à convaincre, pas douze. » Et le président de la J.P. Morgan de dire son espoir que l'intégration des marchés financiers européens accroisse la pression pour une réforme aux Etats-Unis.

Il est vrai que nombre de pays européens sont plus libéraux en matière d'assurance et de banque que les Etats-Unis, le Japon, voire l'Australie et la Suisse. Or, affirme M. Weatherstone, *« tout laisse à penser que la Commission européenne ne sera pas timide dans sa recherche de réciprocité »*.

Ce pari que l'Europe sera plus unie en 1993, on le sent dans un éditorial du très respecté William Pfaff dans l'*International Herald Tribune* du 23 juin et intitulé « Prends garde, Amérique, l'Europe arrive ».

Rappelant les progrès déjà enregistrés pour l'unification du marché, William Pfaff reconnaît que *« ce qui a été fait jusqu'à présent est la partie la plus facile. Mais l'assurance d'un éventuel succès est fournie par l'enthousiasme pour le marché unique qui soulève les milieux d'affaires européens et a déjà transformé le débat politique européen (...) De nouveaux groupes à l'échelle mondiale émergent de la course aux fusions et acquisitions d'entreprises européennes persuadées qu'elles doivent renforcer leurs positions pour survivre. Et le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest a maintenant accepté le principe d'une banque centrale européenne, ce qui implique des politiques financières communes dans toute l'Europe. » « Tout cela est une bonne nouvelle pour une Europe qui sombrait, il y a quelques années, dans l'europessimisme. »*

L'analyse des Japonais n'est pas fondamentalement différente. L'annonce par plusieurs grandes sociétés – comme Canon ou Sony – d'une plus grande *« européanisation »* de leurs activités par un accroissement de leurs dépenses européennes de recherche et de développement, par l'augmentation du contenu communautaire de leurs produits et par une plus grande liberté accordée à leurs filiales répond à une volonté.

Les firmes japonaises pensent qu'il vaudra mieux être bien implanté dans la Communauté pour profiter à plein de 1993. Or elles ont un fort retard. Les entreprises nipponnes n'emploient en Europe que soixante-quinze mille personnes soit moins que la seule IBM. La décision de la Commission, en mars dernier, de s'attaquer aux *« usines tournevis »* à partir des fabricants de machines à écrire électroniques Canon, Sharp, Matsushita et Silver Reed accusés d'utiliser plus de 60 % de pièces non-européennes (*le Monde* du 26 avril), les procédures antidumping ouvertes contre les firmes nipponnes de matériels de travaux publics et les taxes imposées aux imprimantes d'ordinateurs ne peuvent qu'accélérer le mouvement.

Il fallait entendre les craintes exprimées à Bruxelles début juin par le premier ministre japonais Noboru Takeshita souhaitant que *« le grand marché européen ne soit pas un bloc économique exclusif mais ouvert aux pays tiers »* pour comprendre l'état d'esprit des principaux concurrents commerciaux de la CEE.

Un marché protégé

Tout le monde sait que – marché unique ou pas – l'Europe de l'Ouest sera *« le champ de bataille »* des exportations du monde dans les années 90. Le déficit commercial des Etats-Unis rend les autorités américaines trop attentives à leurs échanges et, malgré la volonté d'ouverture des dirigeants nippons, le marché japonais est encore culturellement trop organisé pour être facilement pénétré. Un marché unique européen aux normes acceptées dans les douze pays apparaît forcément comme un enjeu majeur. Ne dit-on pas, à juste titre, que les Japonais – dont le développement européen a longtemps été freiné par les protections non tarifaires des Etats – pourraient être les mieux à même de profiter d'une telle unification ?

A condition de n'en être pas exclus. La grande peur des milieux d'affaires extra-communautaires, c'est que l'Europe des affaires se forme contre eux. La requête de nombreux constructeurs automobiles communautaires de voir les Douze adopter une politique économique extérieure commune et se protéger ainsi contre les Japonais est à cet égard significative. Ce qui est une bonne nouvelle pour l'Europe *« pourrait être une mauvaise nouvelle pour les Américains, les Japonais et les Européens de l'Ouest non membres de la CEE*, écrit William Pfaff. *Le bénéfice d'un marché unique ne sera pas octroyé au reste du monde sans que celui-ci ait à en payer le prix »*.

La prise en compte par les partenaires commerciaux de l'Europe de l'objectif 1993 – alimenté par les multiples fusions ou prises de contrôle qui occupent les dirigeants économiques du Vieux Continent plus actifs que les politiques depuis plusieurs mois – vise donc d'abord à contrecarrer le protectionnisme montant des Douze qui va s'accroître même s'il n'est *« pas forcément délibéré »*, comme le dit l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Communauté Alfred Kingon. Avec ses trois cent vingt millions de consommateurs, sa richesse plus équitablement répartie qu'aux Etats-Unis, l'Europe sera en 1993 le premier marché du monde. Il aurait été bien étonnant que ses concurrents ne s'en préoccupent pas.

BRUNO DETHOMAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PLM

Le groupe PLM a réalisé au cours du premier semestre social (de novembre 1987 à avril 1988) un chiffre d'affaires consolidé de 617 millions de francs se répartissant comme suit :

	Exercice 1987/1988	Variation par rapport à l'exercice précédent
Hôtellerie	457	+ 9 %
Restauration	111	+ 19 %
Remontées mécaniques et divers	54	+ 8 %
	617	+ 11 %

L'augmentation favorable du chiffre d'affaires de l'hôtellerie traduit notamment les premiers effets du changement, en mars 1987, des marques commerciales : Pullman, Altéa et PLM Azur.

La modernisation des restaurants d'autoroutes et leur succès auprès d'une clientèle en augmentation expliquent la progression importante du chiffre d'affaires de la restauration.

Une association avec Casino permettra de réunir des expériences complémentaires, tout en laissant au groupe PLM un contrôle majoritaire des sociétés de restauration sur autoroutes. Dans le cadre de cette association, le groupe PLM étendra son activité à douze aires de restauration qui sont actuellement gérées directement par l'actionnaire principal Wagons-Lits.

Signalons, dans le secteur des remontées mécaniques, que le téléphérique du Brévent, en reconstruction pendant tout l'hiver, a été mis en service courant juin.

Compte tenu de ces éléments favorables et tout en précisant l'importance déterminante des mois d'été pour l'ensemble des activités du groupe, le résultat consolidé du groupe, y compris produits exceptionnels, devrait être en forte progression par rapport à l'année précédente.

AUSSEDAT REY

Sur la proposition de Jacques Calloud, président directeur général d'Aussedat Rey, Jean-Philippe Montel a été nommé vice-président – directeur général de la société par le conseil d'administration réuni le 23 juin 1988.

Jean-Philippe Montel, quarante-neuf ans, HEC, est entré dans le groupe Aussedat Rey en 1983 comme directeur général.

EUROFI

VENANT DE MERRILL LYNCH HUGUES E. RIANT REJOINT EUROFI

Consultant financier chez Merril Lynch, Hugues E. Riant vient s'intégrer à l'équipe de conseils en communication institutionnelle financière d'EUROFI, agence présidée par Hugues Andrade.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

silic

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. André Mouly, a approuvé les comptes de l'exercice, 1987 qui se soldent par un bénéfice de 131 670 224,26 F.

Elle a fixé la distribution à 111 113 000 F, ce qui permettra de servir un dividende de 41,30 F aux actions jouissance 1er janvier (20,65 F aux actions jouissance 1er juillet) contre 37,46 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 10,25 %.

La mise en paiement s'effectuera à compter du 1er juillet 1988.

Dans son allocution, M. André Mouly, après avoir rappelé la progression importante des résultats de l'exercice 1987, a souligné que l'exercice en cours se déroule conformément aux prévisions, la société poursuit son programme d'investissement financé sans recours au marché financier, et le dividende devrait connaître à nouveau une croissance sensiblement supérieure à celle de l'inflation.

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont renouvelé au conseil d'administration les autorisation nécessaires pour doter, le cas échéant, la société de ressources financières supplémentaires.

A l'issue des assemblées générales, le conseil d'administration a pris connaissance du montant des loyers du 1er semestre 1988, celui-ci s'élève à 99,2 MF contre 93,3 MF en 1987 donnant lieu à une progression de 6,32 %.

PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1988 a approuvé les comptes de l'exercice 1987 de la société anonyme du Palais de la Nouveauté. Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 13,3 millions de francs contre 11 millions de francs en 1986.

L'assemblée a décidé de mettre en paiement à compter du 30 juin 1988 le dividende net maintenu à 20 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 10 F soit un revenu total de 30 F.

EUROCOM

Les comptes de l'exercice 1987, qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1988, font ressortir un bénéfice net consolidé global de 145,5 millions de francs.

La part du groupe dans ce bénéfice est de 92,7 millions de francs contre 72,1 millions de francs en 1986 (hors plus-values exceptionnelles), soit une augmentation de 28,5 %. Par action, ce bénéfice, calculé sur le nombre moyen d'actions de l'exercice 1987, est de 69 F au lieu de 56 F en 1986 (+ 23 %).

L'assemblée générale ordinaire a fixé le dividende à 23 F net par action, soit, avec l'avoir fiscal, un montant global de 34,5 F (+ 28 %). La somme totale versée aux actionnaires, compte tenu des actions nouvelles émises en 1987, passe de 23 à 36 millions de francs (+ 57 %).

Au cours de cette assemblée, il a été précisé qu'à fin mai 1988 le revenu brut total des groupes de publicité était en progression de 22 %, et le chiffre d'affaires du groupe Techpack International T.P.I. en augmentation de 17 %.

Par ailleurs, le bénéfice net consolidé prévisionnel pour 1988, part du groupe et hors éléments exceptionnels, devrait être de l'ordre de 125 millions de francs. A ce montant s'ajouteraient des plus-values exceptionnelles pour 50 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a adopté des modifications statutaires permettant à la société d'utiliser de nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Le conseil de surveillance, qui s'est réuni le même jour, a reconduit M. Pierre Danzier dans ses fonctions de président du conseil de surveillance. Il a accueilli en son sein M. André Rousselet qui avait été coopté le 8 juin 1988, en remplacement de M. Jean-Pierre de Launoit, représentant le groupe Bruxelles Lambert, démissionnaire.

Sur recommandation et à la demande de ce conseil de surveillance, le directoire qui s'est réuni le 27 juin 1988 a décidé de convoquer pour le 5 août 1988 une assemblée générale extraordinaire qui aura pour objet de modifier le mode de gestion de la société en passant du système de fonctionnement par conseil de surveillance et directoire à celui du conseil d'administration.



Marchés financiers

Contrôle de Holophane : Emess est mis provisoirement hors cause

La cour d'appel de Paris n'a pas donné satisfaction à la société britannique Emess, candidate au rachat de la firme française Holophane (verrerie pour l'éclairage public et les phares automobiles), en rejetant sa demande de surseoir à l'exécution d'une décision du conseil des Bourses de valeurs, qui avait jugé recevable l'OPA lancée par le britannique Thorn-Emi.

C'est la première fois, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 22 janvier 1988 réformant le fonctionnement des marchés boursiers, que la cour d'appel est saisie d'un recours contre une décision du conseil des Bourses de valeurs. Son rejet ne met cependant pas fin à la bataille pour la prise de contrôle de Holophane. La cour d'appel doit encore se prononcer sur la recevabilité du projet d'offre présenté par Emess. Le conseil des Bourses s'est engagé, dans le cas où le tribunal le déclarerait recevable, à fixer un nouveau calendrier qui permettrait à Emess d'assurer l'exercice de ses droits, c'est-à-dire de rentrer dans la compétition.

Thorn Emi avait lancé une première OPA à 1 222 F en avril dernier sur 100% du capital de Holophane. Le 1er juin, Emess avait contre-attaqué en proposant 1 500 F à condition que les actionnaires majoritaires s'engagent à lui vendre leurs actions à ce prix. Le 8 juin, Thorn Emi, fort de la recevabilité de sa première OPA, surenchérissait à 1 725 F. Selon son avocat, Emess, a *été écartée* car son offre n'était pas irrévocable, contrairement à ce qu'impose le règlement général de la société des Bourses de valeurs.

Important plan de réorganisation d'IBM en Amérique du Nord

IBM a annoncé, le mercredi 29 juin, un vaste plan de réorganisation de plusieurs usines aux Etats-Unis et au Canada qui devrait déboucher sur le départ volontaire de trois mille à quatre mille salariés. Ce programme, qui s'étalera jusqu'à la fin 1989, prévoit le transfert vers d'autres sites de productions situés en Floride, en Arizona, au Texas, en Californie et dans l'Ontario.

Dix mille salariés sont concernés par ces mouvements dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité du numéro un mondial de l'informatique. IBM, qui n'a jamais licencié dans son histoire, et ne compte pas le faire cette fois encore, a fait partir en retraite anticipée quinze mille salariés entre 1986 et 1987. Le dernier plan devrait lui coûter 600 millions de dollars et se répercutera dans les comptes du deuxième semestre. Mais cette charge exceptionnelle sera « largement effacée » dans les résultats du premier semestre par les bénéfices retirés de nouvelles méthodes comptables.

M. Valla reste président du directoire de Télémécanique

M. Jacques Valla va rester président du directoire de Télémécanique, mais d'ici à la prochaine assemblée générale en septembre, M. Didier Pineau-Valencienne arrêtera *« les dispositions qui apparaîtront les plus appropriées pour constituer les instances futures de direction de la société »*.

Par ailleurs M. Pineau-Valencienne a indiqué lors de l'assemblée générale de Schneider que le coût de l'OPA sur Télémécanique (estimé à 7 milliards) serait financé pour 3,2 milliards grâce à la trésorerie, pour 1,8 milliard par un prêt à moyen terme et par un crédit relais de 2 milliards de francs en attendant une augmentation de capital. L'achat de Télémécanique *« n'aura pas d'impact sensible »* sur le résultat de 1988, *« un impact faiblement négatif »* en 1989, avant de devenir *« favorable »* en 1990.

D'autre part, Spie-Batignolles (filiale de Schneider) va acheter au belge Abay son activité électromécanique (1 000 salariés et 500 millions de francs français de chiffre d'affaires).

● **Les caisses de Crédit agricole de Reims et de l'Aisne fusionneront en 1989.** — Les caisses régionales de Crédit agricole mutuel de Reims et de l'Aisne, présidées respectivement par M. Alain Delaunoy et M. Henri de Benoist, ont conclu un accord en vue d'une fusion qui interviendra le 1er janvier 1989. Le nouvel établissement, qui aura son siège social à Reims, se hissera au troisième rang des quatre-vingt-onze caisses régionales avec un bilan de plus de 20 milliards de francs, 16 milliards d'encours de prêts, 22 milliards d'épargne collective, deux cent mille prêts gérés, sept cent mille comptes et quatre cent mille clients. — *(Corresp.)*

NEW-YORK, 29 juin ↓

Prises de bénéfice

A l'issue d'une séance marquée par d'amples fluctuations, la Bourse de New-York a terminé la journée de mercredi sur une baisse de 8,89 points, selon l'indice Dow Jones, qui a fini à 2 121,98. La séance a été assez calme, avec quelque 160 millions d'actions échangées. On dénombrait 901 hausses, contre 577 baisses.

La fermeté du dollar, qui a regagné un terrain appréciable malgré les interventions des banques centrales, a été très bien perçue par les investisseurs. Les pluies qui sont tombées dans le Middle-West, en entraînant une forte baisse du prix des céréales, ont dissipé sensiblement les craintes d'une reprise de l'inflation. Malgré ces nouvelles encourageantes, les prises de bénéfice se manifestaient dès que l'indice se rapprochait du haut de la fourchette dans laquelle il fluctue depuis le krach du 19 octobre. Les opérateurs étaient également déçus que le marché obligataire n'ait pas réagi, mercredi, à la fermeté du dollar.

J.C. Penney, Litton et Air Products ont cédé du terrain. Tenneco, Hewlett Packard et Syntex étaient, en revanche, fermes.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Alcoa	52 5/8	53 1/8
A.T.T.	26 3/4	26 1/2
Boeing	57 3/4	58 1/8
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	90 5/8	90 1/8
Eastman Kodak	45 1/8	44 1/2
Exxon	46 1/8	46 3/4
Ford	53 3/8	52 5/8
General Electric	43 1/2	42 7/8
General Motors	79 1/8	78 5/8
Goodyear	65	64 5/8
I.B.M.	127 1/4	127
I.T.T.	51 1/8	51
Mobil Oil	44 5/8	44 7/8
Pfizer	51 3/8	50 5/8
Schlumberger	34 3/4	34 1/2
Texaco	47 5/8	47 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	95	94 3/4
Union Carbide	22 3/4	22 1/8
U.S.X.	32 1/8	31 3/4
Westinghouse	55 7/8	55
Xerox Corp.	53 7/8	54 1/2

PARIS, 29 juin ↑

Reprise

Quelques gouttes de pluie sur le Middle West américain ont... dégagé l'horizon sur toutes les places financières, et notamment à Paris où, mercredi, la cote affichait une hausse appréciable.

Dès le début de la matinée, l'indicateur instantané gagnait 0,6 %. Au plus fort de la séance cet indice progressait même de 0,75 %. En fin de journée, il était en hausse de 0,22 %.

Les nouvelles météorologiques étaient donc au centre des préoccupations des milieux boursiers. En effet, la pluie tombée sur le Middle West, après une sécheresse de plusieurs mois, revêt une grande importance. Elle laisse espérer en particulier un recul des cours des matières premières, qui ont flambé ces dernières semaines. La menace d'une reprise de l'inflation s'estompe, celle d'une hausse des taux aux Etats-Unis également.

Immédiatement, Wall Street a réagi. Mardi, le Dow Jones remontait sensiblement. Mercredi, la Bourse de Tokyo empruntait le même chemin.

A Paris, cette amélioration dans le ciel américain a relancé les programmes d'achat, déclaraient les professionnels. *« Il y a de l'argent à placer en ce moment, en particulier celui provenant du paiement des coupons. »*

Pour la première fois depuis plus d'une semaine, tous les marchés de la place ont pu fonctionner normalement, sans incidents techniques ou débrayages. Pourtant, le spectre d'une reprise de la grève planait à nouveau sur le marché. La réunion de mardi entre syndicats et instances patronales sur l'intégration de certaines gratifications dans le salaire fixe *« se serait mal passée »*, indiquaient plusieurs boursiers. Les écarts les plus importants à la hausse se situaient entre 2 % et 5,5 %. Alspi gagnait même 8 %. Société générale était notamment recherchée ainsi que Gaz et eaux. Les écarts à la baisse étaient nettement plus modestes, se situant entre 1 % et 3,5 %.

La formation du deuxième gouvernement Rocard ne suscitait aucune réaction sur le parquet, constataient les analystes.

Hausse sensible des américaines. Le MATIF était ferme, avec une hausse de 40 centimes.

Sensible baisse de l'or avec un lingot à 85 650 F (– 1 050 F) et un napoléon à 502 F (– 4 F).

LONDRES, 29 juin =

Stimulée par les rumeurs d'OPA

Rumeurs d'OPA et bonnes performances des autres places financières ont stimulé, mercredi, la Bourse de Londres, qui, en fin de journée, cédait néanmoins quelques fractions sous l'effet de prises de bénéfice. Dans un marché calme, avec quelque 378 millions de titres échangés, l'indice Footsie cédait 1,3 point à 1 855,1, tandis que le *Financial Times* terminait en hausse de 2,3 points à 1 479,7.

La Bourse bruissait à nouveau de rumeurs d'OPA. On prête l'intention à la compagnie de Hongkong Hutchinson Whampoa de lancer un « raid » sur Dee Group, société de distribution. AB Food ferait également l'objet de convoitises. Le secteur des assurances est également surveillé. Certains analystes estiment que l'italien Generali chercherait à se débarrasser des actions de la Compagnie du Midi (groupe français) pour jeter son dévolu sur Legal and General.

La révision à la hausse des résultats de Glaxo pour 1988 par le courtier Barclays de Zoet Wedd a également joué un rôle important pour le marché, entraînant dans son sillage toutes les valeurs exportatrices. L'annonce de résultats annuels supérieurs aux prévisions a entraîné une hausse de 16 pence à 654 du titre Thorn Emi (électronique). Les fonds d'Etat étaient irréguliers, tandis que les mines d'or cédaient plus de 3 dollars à la suite de la chute des cours des métaux précieux.

TOKYO, 30 juin ↑

Fermeté

Nouvelle séance de hausse, jeudi, à la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkeï, en progression de 0,39 %, a terminé la séance à 27 769,40.

Quelque 2,5 milliards de titres ont changé de mains. Les investisseurs institutionnels étaient les principaux acheteurs en l'absence d'indications bien précises.

En effet, les opérateurs ont relégué au second plan l'évolution du dollar. Les valeurs du secteur maritime ont particulièrement été recherchées, ainsi que celles de l'industrie. Baisse des titres de la haute technologie et des sidérurgiques après leur forte hausse des semaines précédentes. Recul également des assurances.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Akaï	719	696
Bridgestone	1 330	1 350
Canon	1 250	1 250
Fuji Bank	3 140	3 200
Honda Motors	1 710	1 670
Matsushita Electric	2 530	2 500
Mitsubishi Heavy	890	925
Sony Corp.	5 230	5 280
Toyota Motors	2 300	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Deutsche Bank devient le quatrième actionnaire de Fiat.** — M. Gianni Agnelli, président de Fiat, a annoncé, le 29 juin à Turin, lors de l'assemblée générale, que la Deutsche Bank a décidé de prendre une *« participation permanente »* (2,5 %) au sein de Fiat, provenant du portefeuille d'actions de 3 milliards de dollars que la banque avait pris en pension lorsque la Libye s'était désengagée du groupe italien en 1986. La Deutsche Bank devient ainsi le quatrième actionnaire de Fiat, derrière l'IFI (société financière de la famille Agnelli, qui détient 28 %), l'IFIL (société financière du groupe Fiat, qui détient 9,7 %) et Mediobanca (banque d'affaires italienne, qui détient 3,5 %). Pour la Deutsche Bank, cette prise de participation s'inscrit dans le cadre de son développement européen. Par ailleurs, M. Etienne Davignon a été nommé membre du conseil d'administration de Fiat.

● **RES réussie pour Darty.** — L'opération de reprise d'entreprise par les salariés (RES) est réussie pour Darty, vient d'annoncer M. Philippe Francès, le PDG de la Financière Darty, société créée par les salariés du groupe spécialisé dans la distribution d'appareils électrodomestiques. A l'issue d'une OPA, d'achats en Bourse et d'une augmentation de capital réservée à la Financière Darty, cette dernière détient 95,19 % du capital de Darty. Le capital de 871 millions de francs de la Financière Darty est désormais détenu à hauteur de 55,6 % par les salariés, de 21,6 % par la famille Darty et de 22,7 % par des groupes financiers « amis ». S'étant fixé comme but le rachat à 100 % de Darty, M. Francès a déclaré qu'il allait tout mettre en œuvre pour parvenir à ce résultat.

● **Marceau Investissements détient 40 % de SGI.** — Marceau Investissements devient le principal actionnaire de SGI (*sécurité*), présidé par M. Georges Pébereau, après avoir pris une participation de 40 % dans le capital de la deuxième société française de sécurité. Avec cet accord, le numéro deux français de la sécurité après SPS (filiale du groupe ECCO) compte devenir un des tout premiers groupe de la CEE dès 1990. SGI compte actuellement quelque six mille cinq cents salariés répartis dans trente-sept sociétés (dont une déjà installée en Grande-Bretagne) et cinquante-cinq agences en France. En 1988, le chiffre d'affaires de SGI devrait atteindre 800 millions de francs, contre 600 millions en 1987.

● **ICI se renforce en Asie.** — ICI Australia se renforce dans le Sud-Est asiatique en rachetant 68,4 % de la société Philippines Explosives Corporation (PEC). PEC produit et commercialise une large gamme d'explosifs industriels aux Philippines et dans le reste du Sud-Est asiatique. ICI Australia est chargée depuis un an de la commercialisation des explosifs et fournitures annexes produits par ICI pour toute la région sud-est asiatique. La prise de participation, qui sera effective au 1er janvier 1988, est soumise à l'approbation du gouvernement philippin.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	273	292 60 d	IM2	145	146
Amault & Associés	513	520	Int. Metal Service	298 50	300
Asystel	279	281	La Commande Electro.	302 60	324 20 d
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	264	270
B. Demachy & Assoc.	350	340	Loca Investissement	249	250
B.I.C.M.	525	525	Locamic	169 90	171
B.I.P.	459 90	460	Marin Immobilier	297	297
Boiron	363	360	Metallurg. Minière	149	143
Bolloré Technologies	910	875	Métrologie Internat.	395	393
Buitoni	1050	1050	Métroservice	139	137
Câbles de Lyon	1475	1477	M.M.B.M.	580	576
Calberson	722	722	Molex	230	236
Canal Plus	544	542	Navale-Delmas	617	642
Cardif	1049	1007 o	Olivetti-Logabax	185	192 40
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	280	280	Om. Gest.Fin.	320	....
C.A.T.C.	128	127 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	98	98 80
C.D.M.E.	840	860	Présence Assurance	527	548
C. Equip. Elect.	313	310	Publicat. Filipacchi	468	....
C.E.G.I.D.	648	648	Razel	950	980
C.E.G.E.P.	167	169 80	St-Gobain Emballage	1280	1285
C.E.P.-Communication	1460	1392	St-Honoré Matignon	176	175
C.G.I. Informatique	724	710	S.C.G.P.M.	345 10	302 40
Ciments d'Origny	499	509	Segin	362	362
C.N.I.M.	321	321	Sema-Metra	580	582
Concept	285	271 50	S.E.P.	1308	1381
Conforama	780	780	S.E.P.R.	1435	....
Creeks	432 80	449	S.M.T.Goupil	285	283 10
Delsa	163 30	170	Sodinforg	800	800
Dauphin	4200	4500	Supra	251	261
Devanlay	1164	1135	TF 1	240	241
Deville	640	639	Unilog	157	150 70 o
Duménil-Leblé	950	950	Union Financ. de Fr.	400	400
Editions Belfond	127 30	122 20	Valeurs de France	345	345
Elysées Investiss.	21	21 50			
Finacor	522	511			
Guintoli	495 80	476			
Guy Degrenne	920	834			
I.C.C.	238 50	239			
IDIA	235	235			
I.G.F.	128 90	128 90			

Marché des options négociables le 29 juin 1988

Nombre de contrats : non communiqué.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor					
CGE					
Elf-Aquitaine					
Lafarge-Coppée					
Michelin					
Midi					
Paribas					
Peugeot					
Saint-Gobain					
Thomson-CSF					

A la suite du retard dans le traitement informatique découlant de la grève à la Bourse de Paris, nous ne sommes pas en mesure de fournir les données du MONEP. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce manquement indépendant de notre volonté.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 29 juin 1988

Nombre de contrats : 48 574

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,85	102,70	101,60
Précédent	103,55	102,50	101,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,37	2,16	0,45	1,35

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,12 F ↓

Le calme est revenu, jeudi 30 juin, sur les marchés des changes internationaux. Les banques centrales ne sont pas intervenues. Malgré tout, le dollar a généralement fléchi partout pour s'échanger notamment à 6,1250 F (contre 6,1475 F la veille).

FRANCFORT	29 juin	30 juin
Dollar (en DM)	1,8248	1,8160

TOKYO	29 juin	30 juin
Dollar (en yens)	132,40	132,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 juin) .... 7 9/16-7 11/16 %
New-York (29 juin). 7 5/8-7 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	28 juin	29 juin
Valeurs françaises	123,7	
Valeurs étrangères	113,3	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	355,5	

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 juin	29 juin
Industrielles	2 130,47	2 121,98

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	28 juin	29 juin
Industrielles	1 477,40	1 479,70
Mines d'or	210,70	207,10
Fonds d'Etat	88,08	87,94

TOKYO

	29 juin	30 juin
Nikkeï Dow Jones	27 607,33	27 769,40
Indice général	2 166,90	2 183,10

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	6,1140	6,1160	– 38	– 23	– 65	– 40	– 160	– 70
$ can.	5,0280	5,0337	– 97	– 73	– 189	– 157	– 533	– 435
Yen (100)	4,6171	4,6221	+ 111	+ 137	+ 224	+ 268	+ 657	+ 757
DM	3,3703	3,3732	+ 70	+ 90	+ 155	+ 178	+ 464	+ 534
Florin	2,9875	2,9895	+ 74	+ 85	+ 144	+ 161	+ 403	+ 455
FB (100)	16,1085	16,1223	+ 112	+ 216	+ 254	+ 427	+ 815	+ 1 272
FS	4,0652	4,0692	+ 121	+ 140	+ 253	+ 279	+ 772	+ 857
L (1 000)	4,5407	4,5455	– 112	– 91	– 241	– 208	– 736	– 640
£	10,5161	10,5256	– 224	– 168	– 448	– 368	– 1 263	– 1 049

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8
DM	4 1/4	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 3/8	4 1/2	4 9/16	4 11/16
Florin	3 1/4	3 3/4	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4	4 5/8	4 3/4
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 3/16	6	6 5/16	6 1/4	6 9/16
F.S.	3 1/8	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	8 3/4	9 1/4	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/4	10 5/8	10 7/8
£	8 1/2	8 3/4	9 5/16	9 7/16	9 5/8	9 3/4	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 9/16	7 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 29 JUIN

Cours relevés à 19 h 01

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3845	C.N.E. 3% ★	3816	3816	3815	− 0 03
1075	B.N.P. T.P.	1072	1070	1072	....
1025	C.C.F. T.P.	1050	1049	1049	− 0 10
1064	Créd. Lyon. T.P.	1062	1061	1061	− 0 09
1314	Renault T.P.	1355	1359	1370	+ 1 11
1625	Rhône-Poul. T.P.	1635	1645	1650	+ 0 92
1277	St-Gobain T.P.	1279	1277	1277	− 0 16
1251	Thomson T.P.	1255	1253	1253	− 0 16
445	Accor	453	460	460	+ 1 55
580	Air Liquide	586	590	588	....
2100	Alcatel ★	2141	2135	2085	− 2 62
1270	Als. Superm.	1300	1325	1325	+ 1 92
280	A.L.S.P.I.	291	289	329	+ 13 06
310	Alsthom ★	337 50	340	335 50	− 0 59
2160	Arjom. Prioux ★	2241	2225	2230	− 0 49
505	Aussedat-Rey ★	520	520	525	+ 0 96
885	Aux. Entrepr. ★	929	930	940	+ 1 18
760	Av. Dassault ★	745	745	750	+ 0 67
320	BAFP ★	331 50	340	336	+ 1 36
290	Bail-Equipem. ★	300	300	308	+ 2 67
870	Bail Investiss.	870	870	875	+ 0 57
288	B.N.P. C.I. ★	286	290	286	....
435	Cie Bancaire ★	450	455	452 10	+ 0 47
380	Bazar H.-V.	410 10	410 10	414	+ 0 95
440	Béghin-Say ★	479 90	481 20	481	+ 0 23
820	Berger (Ma)	828	818	818	− 1 21
680	Bic ★	709	705	720	+ 1 55
1370	B.I.S.	1469	1465	1457	− 0 82
2320	Bongrain S.A. ★	2400	2395	2385	− 0 63
885	Bouygues ★	895	906	920	+ 2 79
75	B.P. France ★	76 10	76 20	74 80	− 1 97
4570	B.S.N. ★	4749	4760	4750	+ 0 02
2120	Cap Gem. S. ★	2185	2170	2209	+ 1 10
385	Casenaud ★	424	430	432	+ 1 89
2430	Carrefour ★	2480	2490	2500	+ 0 81
153	Casino	154 90	154 50	153	− 1 23
113	Casino A.D.P.	115 50	117	116 20	+ 0 61
980	C.C.M.C.	980	990	990	+ 1 02
730	Cetelem	728	740	735	+ 0 96
485	Cerus ★	494	501	495	+ 0 20
1440	C.F.A.O. ★	1429	1430	1433	+ 0 28
280	C.G.E.	291	290	292	+ 0 34
1110	C.G.I.P. ★	1188	1200	1215	+ 2 27
1090	Chargeurs S.A. ★	1138	1140	1120	− 1 58
985	Ciments franç. ★	1025	1016	1016	− 0 88
445	Club Méditerr. ★	471	478	480	+ 1 91
153	Codetel ★	156 90	165	158	+ 0 70
300	Cofimeg	292	295	294	+ 0 68
2100	Coles ★	2225	2235	2230	+ 0 22
255	Compt. Entrepr.	249 40	253	253	+ 1 44
680	Compt. Mod. ★	686	690	707	+ 3 06
880	Créd. Foncier ★	902	899	895	− 0 78
415	Crédit F. Imm. ★	424 50	420 10	424	− 0 12
120	C.C.F.	120 50	120	120 40	− 0 08
517	Cr. Lyon. (CI) ★	515	510	511	− 0 78
950	Crédit Nat. ★	959	967	964	+ 0 52

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	CSEE (ex-Sign.) ★	545	545	542	− 0 55
275	Crouzet ★	318	317	322	+ 1 26
2330	Damart S.A. ★	2360	2360	2400	+ 1 69
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	298	298	285	− 4 36
1610	De Dietrich	1630	1645	1645	+ 0 92
192	Dév. R.d.C. (Li)	192 50	190	190	− 1 30
450	D.M.C.	479 90	478	489	+ 1 90
330	Drouot Assur. ★	369	375	355 10	− 3 77
1710	Docks France ★	1751	1780	1780	+ 1 66
630	Dumez ★	653	665	659	+ 0 92
1210	Eaux (Gén.)	1270	1279	1280	+ 0 79
1340	Ecco ★	1415	1390	1390	− 1 77
830	Electrofinanc. ★	837	840	835	− 0 24
465	El. S. Dassault	468	468	465	− 0 64
325	Elf-Aquitaine	336 50	336	336	− 0 15
282	— (certific.) ★	285	290	290	+ 1 75
691	Epeda-B-Faure ★	717	723	730	+ 1 81
2500	Essilor	2560	2510	2571	+ 0 43
1650	Essilor Int. (DP)	1740	1748	1702	− 2 18
320	Esso S.A.F. ★	324	326	323	− 0 31
1600	Eurafrance	1690	1691	1698	+ 0 47
1100	Eurocom ★	1178	1180	1190	+ 1 02
2340	Euromarché	2400	2418	2383	− 0 71
560	Europe n° 1 ★	579	580	575	− 0 69
33	Eurotunnel ★	33 40	33 50	33 50	+ 0 30
910	Exor ★	970	980	990	+ 2 06
845	Facom	870	861	854	− 1 84
955	Fichet-Bauche	959	959	959	....
182	Finextel ★	197	195	198	+ 0 51
122	Fives-Lille ★	128	128	129	+ 0 78
1170	Fromageries Bel	1235	1230	1250	+ 1 21
850	Gal. Lafayette ★	855	856	870	+ 1 75
300	Gascogne	295 50	300	300	+ 1 52
1390	Gaz et Eaux	1539	1561	1610	+ 4 61
520	Géophysique ★	523	521	525	+ 0 38
560	Gerland	568	560	562	− 1 06
520	GTM-Entrepose	559	560	570	+ 1 97
575	Guyenne-Gas. ★	605	600	606	+ 0 17
2250	Hachette ★	2469	2470	2560	+ 3 69
620	Havas ★	675	685	684	+ 1 33
525	Hénin (La)	516	530	529	+ 2 52
1070	Hutchinson ★	1130	1131	1130	....
211	Imétal ★	223	223 60	221	− 0 90
315	Imm. Plaine-M.	335	322 10	322 20	− 3 82
1120	Ingénico ★	1122	1122	1114	− 0 71
3300	Inst. Mérieux	3490	3461	3495	+ 0 14
550	Interbail ★	552	560	550	− 0 36
1060	Intertechnique	1110	1125	1106	− 0 36
885	J. Lefebvre	922	929	920	− 0 22
1440	Lab. Bellon	1470	1494	1490	+ 1 36
1290	Lafarge-Coppée	1355	1361	1361	+ 0 44
1290	Lebon ★	1290	1290	1291	+ 0 08
2750	Legrand ★	2841	2835	2841	....
2200	Legrand (DP) ★	2200	2200	2220	+ 0 91

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Leroy-Somer ★	817	811	812	− 0 61
1930	Lesieur	1900	1900	1900	....
660	Locabail Immob.	675	670	673	− 0 30
395	Locafrance ★	396	405	401	+ 1 26
905	Locindus	915	919	882	− 3 61
265	Luchaire	301 50	310	315	+ 4 48
2500	L.V.M.H. ★	2413	2425	2435	+ 0 91
1320	Lyonn. Eaux ★	1355	1355	1350	− 0 37
63	Mais. Phénix	68	69 90	70	+ 2 94
240	Majorette (Ly)	250	250	249	− 0 40
340	Mar. Wendel ★	392	395	395 10	+ 0 79
181	Matra ★	185	188 90	185	....
2280	Merlin-Gerin ★	2500	2549	2519	+ 0 76
215	Michelin	224	222	220 30	− 1 65
1370	Midi (Cie)	1370	1380	1383	+ 0 95
183	Midland Bk SA ★	193	192 50	193	....
515	Min. Salaig. (Ma)	508	513	514	+ 1 18
83	M.M. Penarroya	68 50	70	70 70	+ 3 21
79	Moulinex	86 50	87	85 90	− 0 69
1040	Navig. Mixtes ★	1037	1050	1071	+ 3 28
110	Nord-Est ★	113 10	112 50	113 10	....
410	Nordon (Ny)	395	399	399	+ 1 01
440	Nouvelles Gal.	439	437 20	439	....
785	Occid. (Gén.) ★	778	780	786	+ 1 03
1180	Omn.F.Paris	1220	1209	1200	− 1 64
350 50	Ofide-Caby ★	342 10	346	337	− 1 49
3250	Oréal (L')	3389	3410	3383	− 0 18
375	Paribas	378 10	374	376 50	− 0 42
380	Paris-Réesc. ★	395	400	395	....
1120	Pechelbronn ★	1170	1175	1150	− 1 71
320	Penhoet	340	351	348	+ 2 35
940	Pernod-Ricard ★	947	950	950	+ 0 32
1150	Peugeot S.A.	1222	1230	1247	+ 2 05
510	Poliet ★	512	519	511	− 0 20
705	P.M. Labinal ★	720	711	720	....
2800	Presses Cité ★	2865	2831	2880	+ 0 52
1140	Préciball Sic.	1135	1138	1125	− 0 88
605	Primagaz	669	660	665	− 0 61
500	Printemps ★	527	529	525	− 0 38
1550	Promodès	1659	1661	1674	+ 0 90
705	Radiotechn. ★	785	785	771	− 1 78
88 10	Raff. D. Total ★	78	79	77 10	− 1 15
2330	Redoute (La) ★	2399	2370	2400	+ 0 04
355	Rober financière	367	374	374	+ 1 91
960	Roussel-Uclaf ★	1275	1299	1251	− 1 88
850	R.-Uclaf-CNI ★	805	840	838	+ 3 97
3380	R. Impériale (Ly)	3650	3795	3900	+ 6 85
172	Sade	170	169	169	− 0 59
1560	Sagem ★	1481	1520	1500	+ 1 28
490	Saint-Gobain	508	506	505	− 0 59
1010	St-Louis ★	1050	1040	1065	+ 1 43
1500	Salomon	1540	1549	1549	+ 0 58
610	Salvepar	670	685	686	+ 2 24
725	Sanofi ★	720	720	729	+ 1 25
730	S.A.T. ★	710	710	703	− 0 99

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
184	Saul.-Chât. (B) ★	215 90	215	216 50	+ 0 28
1200	Saupiquet (Na)	1199	1202	1202	+ 0 25
320	Schneider ★	375	375	392	+ 4 53
65	S.C.O.A.	54 50	58	56 60	+ 3 85
552	S.C.R.E.G. ★	595	589	595	....
775	Sab ★	800	787	809	+ 1 13
410	Safimag ★	413	412	415	+ 0 48
1740	S.F.I.M.	1707	1705	1701	− 0 35
35	S.G.E.	40 90	42 50	42 40	+ 3 67
715	Silic	735	745	748	+ 1 77
505	Simco-U.P.H. ★	522	524	513	− 1 72
305	Simnor (Li)	307 50	309 50	309 50	+ 0 65
800	Skis Rossignol	844	845	840	− 0 47
870	Sligos ★	855	850	848	− 0 82
330	Société Générale	341	354	360	+ 5 57
161	Sodecco	163	162	162	− 0 61
166	Sodero (Na)	168	168	168	....
2480	Sodexho ★	2551	2610	2610	+ 2 31
98	Sogetal (Ny)	104	104 50	104 50	+ 0 48
270	Sogerap	275	276	275 10	+ 0 04
2190	Somm-Allib. ★	2230	2235	2238	+ 0 36
880	Source Perrier ★	895	890	886	− 1 01
735	Sovac ★	800	792	807	+ 0 88
415	Spie-Batignol. ★	440	437 10	450	+ 2 27
510	Strafor ★	544	538	542	− 0 37
255	Suez	268	268	264	− 1 49
395	Synthelabo ★	412	412	403	− 2 18
900	Télés Luxemb ★	869	880	882	+ 1 50
4910	Tél. Elect.	4500	4350	4350	− 3 33
205	Thomson-C.S.F.	207	206	209	+ 0 97
350	Total (CFP) ★	341	341	343	+ 0 59
74	— (certific.)	74 50	74 50	74 50	....
1070	T.R.T. ★	1115	1125	1120	+ 0 45
370	U.F.B.-Locab. ★	388	380 50	385	− 0 77
925	U.I.C. ★	930	940	931	+ 0 11
500	U.I.F. ★	514	515	513	− 0 19
820	U.I.S.	829	821	825	− 0 48
180	U.C.B. ★	184 20	185	186	+ 0 98
605	Unibail	621	620	618	− 0 48
500	Valéo ★	500	505	498	− 0 40
118 20	Vallourec ★	122 90	124	128 60	+ 4 64
320	Via Banque	341	348	340	− 0 29
799	Elf-Gabon ★	847	830	840	− 0 83
137 90	Amax Inc.	139 50	141 50	141	+ 1 08
158 30	Amer. Express	159 80	165	165	+ 3 25
157 30	Amer. Teleph.	160 50	166 80	166 80	+ 3 93
97 55	Anglo Amer. C.	97 90	97 70	97 70	− 0 20
480	Amgold	466 70	460	460 10	− 1 41
872	BASF (Akt)	850	850	850	....
989	Bayer	952	951	951	− 0 11
102 80	Buffelsfont.	101 10	100 60	100 50	− 0 59
162 50	Chase Manh.	178	184 50	184 50	+ 3 65
....	Echo Bay Mines	128 20	126	126	− 1 72
89 90	De Beers	89	87 30	87	− 2 90
1438	Deutsche Bank	1460	1478	1490	+ 2 05

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
819	Dresdner Bank	828	840	841	+ 1 57
64	Driefontein Ctd	63 20	62 70	62 80	− 0 85
519	Du Pont-Nem.	548	557	555	+ 1 28
287	Eastman Kodak	270	278 50	278 50	+ 3 15
33 50	East Rand	32 50	33	32 90	+ 1 23
228 50	Electrolux	231 50	231 50	231 50	....
237 50	Ericsson	230 50	235	235	+ 1 95
276	Exxon Corp.	273	285 50	285 20	+ 4 47
306 20	Ford Motors	310 80	328	326	+ 4 89
54 70	Freegold	54	53 40	53 90	− 0 19
87 80	Gencor	84	92	82	− 2 13
257	Gén. Electr.	262 50	269 80	269 90	+ 2 82
740	Gén. Belgique	736	740	738	+ 0 14
465	Gen. Motors	471 50	485	485	+ 2 86
118 50	Goldfields	114	112 50	111 50	− 2 19
54 90	Gd Metropolitain	54	54 30	54 10	+ 0 19
42	Harmony	41 20	41	40 80	− 0 97
64 40	Hitachi	65 30	66 75	66 90	+ 2 30
905	Hoechst Akt.	898	896	896	− 0 33
108 50	Imp. Chemical	111	115 50	115 50	+ 4 05
698	IBM	755	780	780	+ 3 31
306	ITT	306 50	315 20	315 20	+ 2 84
215 50	Ito-Yokado	201	198	198	− 1 49
....	Mac Donald's	275	284	284	+ 3 27
116	Matsushita	113 90	115 80	115 80	+ 1 67
327	Merck	331	339	339	+ 2 42
388	Minnesota M.	386	403 50	403 50	+ 4 53
270	Mobil Corp.	261	273	273	+ 4 60
213	Morgan J.P.	235	238 50	238 50	+ 1 49
35200	Nestlé	34780	35000	35000	+ 0 63
....	Nedlloyd	1550	1563	1563	+ 0 84
190	Norsk Hydro	198	202	201 50	+ 1 77
126	Olsil	124	123	124	....
2045	Petrofina	2073	2123	2123	+ 2 41
493 50	Philip Morris	511	520	519	+ 1 57
89 20	Philips	94 70	98	97 90	+ 3 38
82 50	Placer Dome	82 50	81 80	81 50	− 1 21
340	Quilmès	348	355	355	+ 2 01
498	Randfontein	478	468	466	− 2 51
681	Royal Dutch	685	693	691	+ 0 88
46 85	Rio Tinto Zinc	46 30	45 90	45 80	− 1 08
....	Saat. & Saatchi	40	40 05	40 20 *	+ 0 50
54 95	St Helena Co	53 50	53 50	53 50	....
213 80	Schlumberger	210	215 10	215	+ 2 38
111 30	Shell transp.	109 50	110 10	110 10	+ 0 55
1316	Siemens A.G.	1359	1400	1408	+ 3 61
236	Sony	234 50	240 50	241 50	+ 2 99
....	Telefonica	50 80	52 05	54	+ 6 30
200	T.D.K.	199 70	199 80	199 80	+ 0 05
42 65	Toshiba Corp.	43 10	44	44 20	+ 2 55
320	Unilever	321	329 50	329	+ 2 49
227 50	Unit. Techn.	230 30	235 80	236	+ 2 48
500	Vaal Reefs	489	480	479	− 2 04
330 50	Volvo	335	331	333	− 0 60
205	West Deep	194	189	189	− 2 58
319 50	Xerox Corp.	338	334 50	335	− 0 89
....	Yama Nouchi	182	185	185	+ 1 65
1 75	Zambia Corp.	2 33	2 20	2 21	− 5 15

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128	0 916
9,80 % 78/93	103 07	9 479
10,80 % 79/94	106 45	8 862
13,25 % 80/90	106 50	0 980
13,80 % 81/89	103 22	6 297
16,20 % 82/90	111 70	7 480
16 % juin 82	114 30	0 921
14,60 % fév. 83	114 85	5 186
13,40 % déc. 83	119 60	7 030
12,20 % oct. 84	113 10	8 867
11 % fév. 85	113 50	3 907
10,26 % mars 86	106 80	3 092
ORT 12,75 % 83	1914 50	..
OAT 10 % 2000	106 48	0 932
OAT 9,90 % 1997	108 45	5 410
OAT 9,80 % 1996	104 98	4 070
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	102 95	4 987
CNB Paribas	102 96	4 987
CNB Suez	102 96	4 987
CNI janv. 82	103 10	4 987
PTT 11,20 % 85	109 80	6 004
CFF 10,30 % 86	104	4 103
CNE 11,50 % 85	109 10	0 788
CNT 9 % 86	99 50	1 864
CRH 10,90 % déc. 85	109 10	4 905
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2320	233
Mécalogie I. 6 % 6/7	80	7 910

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1890	1915
A.G.F. (St Cent.)	601	602
Applic. Hydraul.	660	660
Arbel	370	370
Astorg	205	205
Avenir Publicité	691	710
Bain C. Monaco	221	230
Banque Hypoth. Eur.	270	280
Béghin-Say (C.I.)	371 50	372
B.G.L.	780	....
Blanzy-Ouest	598	598
B.N.P. Intercontin.	221	221
Bénédictine	6170	6300
Bon-Marché	868	870
B.T.P.	119	118
Cafif	600	582
Cambodge	766	752
C.A.M.E.	125 90	120
Campenon Bern.	233	434 d
Carbone-Lorraine	565	556
Case-Poclain	25	25
C.E.G.Frig.	520	520
Centen. Blanzy	1481	1500
Centrest (Ny)	234	234

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cambati	124 80	119 80 o
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	164	164 50
C.I.C. (Financ. de)	190	189
C.I. Maritime	718	718
Citram (B)	1000	1311
Clause	661	690
Cofradel (Ly)	1195	1195
Cogifi	339	337
Comiphos	350	....
Cie Industrielle	2611	2650
Comp. Lyon-Alem.	499	509 c
Concorde (La)	766	766
C.M.P.	14 30	13 80
Créd. Gén. Ind.	589	590
Cr. Universel (Cie)	540	540
Créditel	142	136 30
Darblay S.A.	530	520
Degremont	140	142
Delalande S.A.	1370	1415
Delmas-Vielj. (Fin.)	2000	2080
Didot-Bottin	800	800
Eaux Bass. Vichy	1009	1009
Eaux Vittel	2290	2380
E.C.I.A.	896	897
Economats Centre	350	336
Electro-Banque	290	288
Elf-Antargaz	680	688
E.L.M. Leblanc	715	730
Ennifi-Bretagne	252	250
Entrepôts Paris	431	440
Epargne (B)	2695	....
Europ. Accumul.	51 50	51 80
Europe Soudure Indust.	137	138
Eternit	2170	2045
Finalens	203	201
FIPP	450	....
Focac	700	700
Foncière (Cie)	430	420 10
Fonc. Lyonnaise	449	445
Foncina	401 80	400
Forinter	1082	1082
Fougerolle	308	310
France I.A.R.D.	291 20	303
France (La)	5800	6310 d
From. Paul Renard	836	802
GAN	810	801
Gaumont	430	430
Gévelot	700	725
Gr. Fin. Constr.	359	369
Gds Moul. Paris	374	374
Groupe Victoire	580	580
G. Transp. Ind.	450	465
Immindo S.A.	408 20	404
Immoinvest	265	263
Immobail	358	359
Immobanque	650	650
Immob. Marseille	6510	6510
Immofice	395	400
Invest. (Sté Cent.)	810	810
Jaeger	161	....
Lafitte-Bail	447	460
Lambert Frères	283	284
Lille-Bonnières	891	895
Loca-Expansion	266	262 20
Locafinancière	325 10	325
Locatel	730	....
Louis Vuitton	3800	3650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1341	1287
Lucia	1190	1180
Lyonnaise Immob. (Cie)	319	317
Machines Bull	99 20	101
Magasins Uniprix	140	134 40
Magnant S.A.	131	....
Maritimes Part.	322 50	320
Métal Déployé	460	450
Mors	80 10	83 30 d
Navig. (Nat. de)	93	83 50
OPB Paribas	241	235
Optorg	294	305 80
Oréal (L') C.I.	2199	2174
Origny-Desvroise	1020	1020
Palais Nouveauté	485	485
Paluel Marmont	545	555
Parfinance	184	184 c
Paribas-CIP	376	390
Paris France	179 50	172 50
Paris-Orléans	225	225
Partenhas	290	292 50 c
Patern. Ricq. Dir.	1058	1050
Pathé-Cinéma	613	638 d
Pechiney (cert. inv.)	254 60	256
Piles Wonder	1000	1100
Piper-Heidsieck	1450	1430
P.L.M.	122	123
Porcher	441	423 40
Promodès	1240	1220
Providence S.A.	....	....
Publicis	2800	2805
Rhône-Poul. (c. inv.)	388	388
Ricqlès-Zan	285 20	....
Rochefortaise S.A.	540	587
Rochette-Cenpa	55 20	57 40
Rosario (Fin.)	622	630
Roudière	180	179
Rougier et Fils	112	114
Sacer	517	515
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	760	829 d
SAFT	1545	1483
Saga	247 80	250
St-Gobain C.I.	455	456
Salins du Midi	481	481
Santa-Fé	106	107
Satam	92	88 30
Savoisienne (M)	204	204
SCAC	519	540
Semelle Maubeuge	395	386
S.E.P. (M)	158	154
Sicil	267	275 50 d
Sicotel	300	305
Siméx	242 10	242
Siph (Plant. Hévéas)	346 50	352
Sté Générale-CIP	290	295
Sofal financière	1855	1829
Sofical	988	988
Sofio	570	570
Soficomi	675	679
S.O.F.I.P. (M)	108	108
Sofragi	940	940
Soudure Autog.	520	540
Sovabail	583	579
Suez (Fin. de)-CIP	178	178 20
Stami	765	762
Taittinger	2500	2570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	193 90	190
Tour Eiffel	380	380
Ufiner S.M.D.	505	501
U.A.P.	300	300
U.T.A.	1770	1743
Vicat	1687	....
Viniprix	1290	1280
Virax	99 60	99 60
Waterman S.A.	651	650
Brass. du Maroc	132	134
Étrangères		
A.E.G.	700	....
Akzo	369	360
Alcan Alum.	179	193
Algemene Bank	126	121
American Brands	270	278
Am. Petrofina	410	410
Arbed	321	315
Asturienne Mines	130	....
Banco de Santander	361 90	343
Bco Pop Espanol	465	465
Banque Ottomane	2290	....
B. Régl. Internat.	40200	40200
Br. Lambert	520	520
Canadian-Pacific	105	110
Chrysler corporation	146 50	150
CIR	24 20	25
Commerzbank	725	730
Dart. and Kraft	319 50	315 10
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	530	544
Gén. Belgique	735	736
Gevaert	1090	1100
Glaxo	104	....
Goodyear	391	389
Grace and Co	158 10	157
GTE corporation	236	234
Honeywell Inc.	425	425
I. C. Industries	203	195
Johannesburg	801	785
Kubota	34	37
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 50	46
Mineral-Ressourc.	80	83 90
Noranda	120	120
Olivetti	28 50	25 10
Pakhoed Holding	270	280
Pfizer Inc.	310	310 10
Procter Gamble	477	472 10
Ricoh Cy Ltd	55 10	55 80
Rolinco	280	281 90
Robeco	276	274 50
Rodamco	473 90	473 90
Saipem	9 95	9 85
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	302	280
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	382	378
Tenneco	281 30	286
Thorn EMI	66 50	67
Toray indust. inc	42 60	41 40
Vieille Montagne	1200	1150
Wagons-Lits	830	840
West Rand	10 20	10 40
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	260	245
Calciphos	164	162 10
Cochery	155 10	....
Cogenhor	129 90	129 90
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	380	350
Dubois Inv. (Certif.)	816	818
Gachot	79 90	80
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	15	....
Nicolas	1146	1146
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173	171
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	605	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 064	6 147	5 850	6 350
ECU	6 993	6 996	....	....
Allemagne (100 DM)	337 150	336 940	326 500	348 500
Belgique (100 F)	16 099	16 098	15 500	16 500
Pays Bas (100 fl.)	299 050	298 710	289	309
Danemark (100 krd)	88 800	88 780	86	93
Norvège (100 k)	93 130	92 950	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 484	10 511	10 150	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 220	4 221	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 543	4 545	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 060	407 420	395	419
Suède (100 krs)	97 760	98 060	95	101
Autriche (100 sch)	47 900	47 880	46 400	49 400
Espagne (100 pes.)	5 096	5 095	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 127	4 132	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	5 037	5 063	4 850	5 250
Japon (100 yens)	4 651	4 618	4 460	4 700

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	86800	85400
Or fin (en lingot)	86700	85650
Pièce française (20 fr)	508	502
Pièce française (10 fr)	363	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	532
Pièce latine (20 fr)	498	494
Souverain	625	621
Pièce de 20 dollars	3065	2930
Pièce de 10 dollars	1547 50	1525
Pièce de 5 dollars	990	.....
Pièce de 50 pesos	3225	3205
Pièce de 10 florins	518	517
Or Londres	443 85	434 90
Or Zurich	443 50	434
Or Hongkong	444 05	437 75
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 29/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	816 50	796 59
Action	204 44	198 97
Actions France	429 40	413 88
Actions sélectionnées	531 18	511 98
Aedificandi	570 67	550 04
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1024 90	989 90
A.G.F. 5000	531 01	518 06
A.G.F. ECU	1058 53	1046 07
A.G.F. Interfonds	417 08	406 89
A.G.F. Invest	105 07	102 51
A.G.F. OBLIG.	1049 87	1044 65
A.G.F. Sécurité	10394 55	10394 55
Agfimo	565 75	551 95
Altefi	208 57	201 13
A.L.T.O.	179 54	173 05
Amuel-Gan	5213 11	4976 72
America-Valor	651 89	635 99
Amplitude	527 42	512 08
Arbitrages court terme	5443 40	5437 96
Associc	1154 19	1154 19
Atout Futur	286 40	276 98
Aurecic	1476 83	1433 82
Axa Europe	122 38	118 83
Axa Investissements	112 77	107 66
Bred Associations	2590 02	2585 26
Bred International	82 90	81 27
Capital Plus	1695 33	1695 33
Cardan-Pierre	27 15	25 98
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Compterestitalie	108 40	105 24
Convertimmo	347 48	334 12
Cortal court terme	1280 15	1280 15
Cortal intérêt trim.	1089 45	1048 99
Crédinter	486 20	472 04
Drouot-France	653 12	623 50
Drouot-Investiss.	970 96	926 93
Drouot-Sécurité	247 48	236 26
Drouot-Sélection	145 98	139 37
Ecuric	1161 70	1144 53
Ecureuil Monétaire	30141 48	30141 48
Ecureuil Prévoyance	343 84	333 83
Energie	231 01	220 53
Epacic	2731 36	2731 36
Epargne Sicav	4152 55	4142 19
Epargne Associations	24520 10	24483 37
Epargne-Capital	8054 41	7974 66
Epargne-Industr.	72 03	68 76
Epargne J.	53340 28	53340 28
Epargne Long-Terme	170 53	165 97
Epargne Monde	1080 01	1051 10
Epargne Première	12735 55	12640 74
Epargne-Oblig.	191 30	185 18
Epargne-Ouest	1097 71	1068 33
Epargne-Unie	1181 96	1139 24
Epargne-Valeur	411 18	400 18
Eparoblig	1280 98	1278 42 ◆
Epsilon	1092 85	1082 03
Eurinvest Croissance	1144 84	1092 93
Eurinvest Rendement	1127 02	1075 91
Euracic	9109 08	8974 46
Eurodyn	1032 65	998 99
Euro-Gan	4940 65	4716 61
Euro-Maif	25 69	26 31
Finord Placement	59613 37	59613 37
Finord Valorisation	13514 22	13249 24
Fonsicav (div. par 10)	10821 39	10821 39
Foncival	244 70	237
France-Gan	6052 51	5778 05
France-Garantie	271 90	271 36
France-Investiss.	385 14	367 69
France-Obligations	443 42	439 08
Francic	377 61	366 61
Francic Pierre	96 03	93 23
Francic Régions	969 62	941 39
Fructi-Associations	28 28	28 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	28 93	28 27
Fructicapi	31 67	31 20
Fructicourt	111750 08	111750 08
Fructidor	245 14	241 52
Fructifrance	733 73	715 83
Fructimmo	25 66	25 03
Fructivar	4215 96	4205 45
Fructi ECU	580 91	552 62
Fructi-Première	11826 84	11652 06
Futuroblig	1126 83	1099 78
Gestilion	61773 04	61618 99
Gestion Sécuricourt	11235 40	11124 16
Gestion Associations	147 44	144 20
Gestion Mobilière	632 07	603 41 ◆
Horizon	1061 76	1030 63
Interoblig.	12518 40	12036 92
Interselect France	425 48	413 09
Invest. net	14806 16	14776 61 ◆
Invest. Obligataire	18268 91	18230 45 ◆
Japacic	182 85	177 52 ◆
Jeune épargne	248 65	243 c
Laffitte-Amérique	240 88	229 97
Laffitte Europe	245 81	234 66
Laffitte-Expansion	268 80	256 61
Laffitte-France	299	285 44
Laffitte-Immobilier	230 40	219 95
Laffitte-Japon	381 48	364 18
Laffitte-Oblig.	146 25	139 62
Laffitte-Rend.	205 68	196 35
Laffitte-Tokyo	359 58	343 28
Latitude	5038 03	5030 48
Lion-Associations	11472 17	11472 17
Lion court terme	116255 11	116255 11
Lion-Institutionnels	23174 25	23116 46
Lionplus	741 10	733 76
Lion Trésor	2050 18	2029 68
Livret Bourse Investiss.	428 42	415 94
Livret portefeuille	626 25	608 01
Méditerranée	160 23	152 96
Minimax	26332 22	26332 22
Mondiale Investissem.	410 65	392 09
Monecic	5921 79	5921 79
Monedon	54275 90	54275 90
Moné.J.	54905 26	54905 26
Morgan court terme	14106 77	14106 77
Mutuelle Unie Sél.	145 94	139 32
Natio-Assoc.	6069 32	6069 98
Natio-Epargne	13882 31	13646 84
Natio-Court terme	212003	212003
Natio-Inter.	1183 64	1151 96
Natio-Obligations	546 81	532 18
Natio-Patrimoine	1358 93	1320 81
Natio-Placements	65012 43	65012 43
Natio-Revenu	1058 49	1049
Natio-Sécurité	11426 89	11426 89
Natio-Valeurs	654 93	647 13
Nippon-Gan	5424 58	5178 60
Nord-Sud Développ.	1185 34	1182 97 ◆
Normant IF	13113 23	12856 11
Obli Association	122 83	121 61
Oblicic-Régions	1121 49	1104 92
Obligations Convert.	408 54	390 01
Oblig. toutes catég.	155 82	150 92
Oblilion	1092 61	1081 79
Optimavalor	194 01	189 28
Oraction	1237 33	1196 64
Orvalor	5850 66	5639 19
Paribas Croissance	577 20	553 67
Paribas Epargne	15748 85	15717 42
Paribas France	90 84	88 19
Paribas Oblimonde	1000 32	985 54
Paribas Opportunités	109 28	106 10
Paribas Patrimoine	512 84	491 93
Paribas Revenu	95 79	94 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1081 70	1080 62
Patrimoine Retraite	1704 57	1671 15
Parvalor	574 68	557 94
Phénix Placements	246 90	245 67
Pierre Investiss.	664 63	634 40
Placement A	892 82	892 82
Placement ct-terme	71342 95	71342 95
Placement J	54616 57	54616 57
Placement Premier	53319 89	53319 89
Pléiade	108 78	105 87
Première Obligations	10593 99	10572 74
Prévoyance Ecureuil	108 33	105 43
Priv'Association	22217 30	22217 30
Quartz	114 73	111 90
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	184 91	182 47
Revenus Trimestriels	5581 26	5526
Revenu Vert	1174 19	1173 02
St-Honoré Assoc.	14106 14	14096 66
St-Honoré Bio-aliment.	737 25	703 82
St-Honoré Pacifique	524 08	500 30
St-Honoré P.M.E.	467 25	436 52
St-Honoré Réel	11997 43	11839 67
St-Honoré Rendement	11552 08	11494 61
St-Honoré Services	492 12	473 19
St-Honoré Technol.	723 54	690 73
St-Honoré Valor	11992 61	11992 61
Sécuricic	11599 53	11587 94
Sécuri Taux	10581 23	10581 23
Sélection Croissance	496 61	482 15
Sicasden (Candan BP)	729 30	718 52
Sicav-Associations	1404 84	1402 54
S.F.I. fr. et étr.	613 67	595 80
Sicav 5000	335 96	326 97
S.I. Est	1286 52	1226 18
S.I.G.	782 79	748 95
Silvafrance	538 80	524 48
Silvam	400 57	389 85
Silvarente	205 41	203 38
Silvinter	414 30	403 21
S.N.I.	1136 14	1103 05
Sogepargne	366 01	352 78
Sogevar	1006 61	980 96
Soginter	1296 30	1236 66
Soleil Investissement	476 22	454 63
Stratégie Actions	1057 57	1016 89
Stratégie Rendement	1118 37	1093 17
Technocic	1140 76	1107 52
Techno-Gan	5762 31	5501 01
Tillon	5298 98	5246 51
U.A.P. Investiss.	394 65	380 41
Uni-Associations	113 05	113 05
Unifrance	458 93	440 41
Unifoncier	1147 43	1106 96
Uni-Garantie	1335 95	1309 73
Uni-Régions	2638 13	2543 74
Unirente	2253 63	2179 43
Univer	194 22	194 22
Univers-Actions	1061 95	1027 03
Univers-Obligations	1617 73	1584 54
Valorem	497 06	494 96
Valorg	1574 70	1573 13
Valrent	40380 38	40380 20
Vaxter	23086 78	23083 89

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le conflit de l'imprimerie Jean Didier

Le Livre CGT durcit sa position

L'imprimerie Jean Didier de Massy (Essonne) est au centre d'un grave conflit du travail qui pourrait entraîner des perturbations dans la presse. Le PD-G de l'entreprise, M. Jean Didier, a demandé l'expulsion de 24 salariés dont la présence rendrait impossible la réouverture de l'usine, fermée depuis une quinzaine de jours à la demande de la direction. Le tribunal de grande instance d'Evry, saisi du litige, devait statuer le mercredi 29 juin sur l'expulsion de ces salariés, mais a décidé de repousser sa décision d'une semaine et de faire vérifier par huissier si leur présence rendait réellement impossible la réouverture de l'imprimerie.

La fédération du Livre CGT d'Ile-de-France a annoncé, pour sa part, un rassemblement à Massy, le jeudi 30 juin. M. Roger Lancry, secrétaire général de la Fédération, a indiqué *« qu'il serait présent à Massy « appelait à la mobilisation ». M. Didier s'estime au-dessus des lois,* déclare M. Lancry, *il veut licencier 24 personnes dont 20 délégués de la CGT afin de nous décapiter. Nous sommes en situation de légitime défense : je suis donc décidé à aller jusqu'à des actions très dures à Massy qui éclabousseront l'ensemble des éditeurs. Le Livre va frapper très fort, et partout. J'ai alerté les pouvoirs publics, M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne et les éditeurs ».*

M. Jean Didier quant à lui indique que le conflit a pour fondement la *« demande de licenciement de deux salariés qui s'étaient battus et que des délégués de la CGT, refusent ».* M. Didier demande l'expulsion de 22 autres salariés qui auraient, selon lui, commis des actes de déprédation dans l'entreprise de Massy. *« Je ne suis pas contre la CGT,* note M. Didier, *mais je ne peux garder des personnes qui agissent ainsi et empêchent le travail de reprendre ».*

Y. M. L.

Hausse des prix du gaz et de l'électricité de 2,5%

Les tarifs du gaz domestique vont augmenter de 2,5% à compter du 1er juillet, ceux de l'électricité de 2,5% également mais à compter du 1er août, a indiqué, jeudi 30 juin, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. Le ministre a rappelé que ces hausses avaient été demandées en début d'année par les entreprises concernées, GDF et EDF, mais que le gouvernement précédent les avaient retardées.

Réaffirmant que *« la lutte contre l'inflation constitue la priorité absolue »* de sa politique, M. Bérégovoy a commenté la prévision de l'INSEE d'une hausse des prix de 3,2% en 1988 en déclarant : *« Moi, je continue à agir pour que nous ne dépassions pas l'objectif de 2,5%. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 juin

En panne

L'informatique déraille rue Vivienne. A la suite d'une nouvelle panne d'ordinateur, il était impossible, jeudi en fin de matinée, d'avoir la moindre indication sur l'évolution du marché. Cependant, d'après l'agence Reuter, les valeurs françaises devraient rester bien orientées, bénéficiant de la baisse de la TVA sur les boissons non alcoolisées, qui profite à ce secteur de la cote.

CAMBODGE : depuis décembre 1978

Les pertes vietnamiennes s'élèvent à 25 000 morts

Hochiminhville (AFP.). — Vingt-cinq mille soldats vietnamiens au Cambodge ont été tués au Cambodge depuis le début de l'intervention vietnamienne en décembre 1978, a révélé le commandant en chef adjoint des forces vietnamiennes dans ce pays, rapatrié, le jeudi 30 juin, à Hochiminhville (ex-Saïgon) en compagnie de quelque 280 officiers de l'état-major vietnamien. Le major-général La Kha Phieu, qui répondait aux questions des journalistes à l'aéroport de Tan-Son-Nhut, a ajouté que 13 000 « volontaires » vietnamiens ont été retirés du Cambodge depuis le début de cette année, soit un quart des quelque 50 000 hommes qui doivent quitter ce pays d'ici à la fin de l'année.

C'est la première fois qu'un responsable vietnamien révèle les pertes subies par l'armée de Hanoï au Cambodge, qui sont deux fois supérieures à celles affichées par l'URSS en Afghanistan.

Le général a indiqué que 15 000 hommes avaient été tués entre 1980 et 1981 et 100 000 autres de 1982 à aujourd'hui. *« Pendant la guerre contre Pol Pot* (chef des Khmers rouges) *de 1977 à 1979, nous avons perdu 30 000 hommes dans les provinces du sud-ouest du Vietnam »,* a-t-il ajouté, soulignant qu'en tout, cette guerre contre les Khmers rouges avait coûté la vie à 55 000 soldats vietnamiens. Le général Phieu a indiqué que le nombre de blessés était identique. *« En 1987,* a-t-il poursuivi, *nous avons perdu 500 hommes et 2 500 ont été blessés. Vous pouvez voir que les forces réactionnaires khmères ne sont pas aussi fortes qu'auparavant »,* a-t-il dit.

L'état-major vietnamien, commandé par le général Le Ngoc Hiem, a été rapatrié, jeudi matin, depuis Phnom Penh à bord de trois hélicoptères soviétiques et de cinq Antonov-26. Trois mille soldats appartenant aux unités de logistique et de construction ont regagné le Vietnam mercredi, a dit le général Phieu. A propos du retrait vietnamien en cours, le septième depuis 1982, le général a affirmé que tous les conseillers militaires vietnamiens ont maintenant été retirés. De source vietnamiennes et cambodgiennes à Phnom-Penh, ont affirme que tous les conseillers civils, soit un millier de personnes, seront rapatriés d'ici à la fin de cette année.

Jeudi matin, dès l'aube, des milliers de Cambodgiens s'étaient massés le long de la route reliant Phnom-Penh à l'aéroport de Pochentong pour saluer le départ de l'état-major vietnamien. Le ministre cambodgien de la Défense, M. Koy Buntha, a remercié les officiers vietnamiens, lors d'une cérémonie organisée près de la piste, en présence de représentants khmers et étrangers. Le Vietnam affirmait avoir 100 000 hommes au Cambodge, mais les experts occidentaux citaient le chiffre de 120 000 soldats. Hanoï s'est engagé à retirer en 1989 et 1990 les 50 000 *« volontaires »* restants, qui seront désormais rattachés au haut commandement militaire khmer.

L'armée régulière de Phnom-Penh qui se dit forte de 50 000 hommes, et les quelque 100 000 membres de la milice, doivent maintenant faire face à la guérilla menée par les 15 000 Khmers rouges installés à l'intérieur du pays. Les autres factions de l'opposition khmère — les partisans du prince Sihanouk et les nationalistes de M. Son Sann ne sont pas efficaces sur le terrain, estimant les experts vietnamiens et cambodgiens.

Mais le régime de M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, se dit aujourd'hui confiant dans sa capacité de résister aux attaques de la guérilla. *« Même après le retrait définitif des volontaires vietnamiens,* a dit mercredi M. Hun Sen, *les Khmers Rouges n'auront aucune chance de reprendre le pouvoir par la force ».* Il s'est par ailleurs déclaré prêt à participer à la *« rencontre informemme »* le mois prochain en Indonésie en compagnie des trois factions de l'opposition khmère. Il s'est toutefois affirmé *« peu optimiste »* sur les résultats de cette réunion.

Sur le vif

Vacances de chien

J'avais l'air fin, moi, ce matin, je vous jure ! Je débarque, la gueule enfarinée, dans le bureau d'un rédac chef et je lui balance :

— Dis donc, je te signale, à partir de demain, vous me voyez plus, je pars en...

— Ah ! Parce que madame prend des vacances, maintenant ?

— Ben, oui, pas toi ?

— Non, moi, je peux pas, je bosse. Je fais hôtesse d'accueil.

— D'accord, on est mal payé dans cette boîte, mais de là à obliger un mec comme toi à trouver un job pour l'été ! Ça t'apprendra aussi à avoir une ribambelle de gosses.

— Justement, c'est parce qu'ils partent que moi je peux pas.

— Je comprends pas.

— Simple. Le 3 juillet, faut que je mette Jérôme au train, il va en Bretagne chez un copain. Et il revient en voiture le 6 avec le copain et la mère du copain qui me laisse le copain jusqu'au 10. Le lendemain, j'ai mon neveu qui arrive de Grenoble passer je ne sais plus quel concours. Après, c'est mon cadet, faut le conduire très tôt le matin à un stage de foot, et son aîné, très tard le soir, à Austerlitz. Il va en colo, près de Bordeaux.

— Arrête, je sais plus où j'en suis.

— Cherche pas, t'es à Roissy avec le footballeur, rentré à Paris pour quarante-huit heures, qui repart faire un stage linguistique en Allemagne. Bon, ensuite, coup de bol, j'ai un jour de congé. Après quoi, j'ai la petite dernière qui va prendre le car pour aller aux Jeannettes dans les Cévennes. Et puis c'est mon neveu, non, mon cadet, enfin, je veux dire, mon aîné qui...

— Bon, ça va, chéri, te fatigue pas. Et le mois prochain ? Août, c'est pas fait pour les chiens.

— Si justement. Le mien, il part en août. Sans moi. Il veut pas que je l'accompagne.

CLAUDE SARRAUTE.

La consécration de quatre évêques intégristes

« Nous ne sommes pas des schismatiques » *déclare Mgr Lefebvre*

Au cours de la cérémonie de consécration de quatre évêques intégristes, le jeudi 30 juin à Ecône, Mgr Lefebvre a déclaré : *« Nous ne sommes pas des schismatisques. Il n'est pas question de nous séparer de Rome ni de constituer des Eglises parallèles. Loin de nous cette pensée misérable. C'est au contraire pour manifester notre attachement à Rome, à l'Eglise de toujours, que nous faisons cette cérémonie. »*

Il a plaidé ensuite le *« cas de nécessité »,* prévu par le droit canon : *« Nous sommes dans la nécessité de venir, chers fidèles, au secours de vos âmes, mais je le répète, loin de moi l'idée de vouloir m'ériger en pape. Je suis un évêque de l'Eglise catholique qui continue à transmettre la foi, face à la vague d'apostasie qui traverse aujourd'hui l'Eglise. »*

Le fondateur d'Ecône a poursuivi : *« La seule vérité qui existe aujourd'hui dans l'Eglise, c'est l'esprit du concile, c'est l'esprit d'Assise. Nous n'en voulons pour rien au monde. »*

La foule a applaudi. Puis Mgr Lefebvre a conclu : *« Aujourd'hui, c'est mon devoir de faire cette opération de survie de la tradition. Si j'avais fait un accord avec Rome, je faisais une opération suicide. En consacrant des évêques aujourd'hui, je fait revivre la tradition de l'Eglise catholique* [nouveaux applaudissements] *car vous savez qu'il ne peut y avoir de prêtres sans évêques. Or je ne veux pas que mes séminaristes reçoivent le sacrement de l'ordre d'évêques conciliaires dont les sacrements sont douteux, parce qu'on connaît mal leurs intentions. »*

(Lire nos informations page 13.)

Accord israélo-américain sur la fabrication d'un missile antimissile

Les Etats-Unis et Israël ont conclu, le mercredi 29 juin à Washington, un accord sur la mise au point et la production d'un missile antimissile. Cet accord, signé à l'occasion de la visite aux Etats-Unis du ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, prévoit un financement à 80 % américain du projet.

Après avoir rencontré, lundi, M. Rabin, le président Reagan s'était déclaré troublé par les *« développements militaires menaçants »* au Proche-Orient. Le ministre israélien avait, pour sa part, insisté sur le danger que représente, aux yeux de son gouvernement, la fourniture de missiles soviétiques à la Syrie ainsi qu'à la Libye, et chinois à l'Arabie saoudite. Le porte-parole du département d'Etat a toutefois indiqué que l'accord conclu mercredi était à l'étude depuis trois ans et qu'il ne constituait donc pas *« la réponse américaine à la prolifération de missiles au Proche-Orient ».*

Le représentant de la Ligue arabe à Washington, M. Clovis Maksoud, a estimé, dans un communiqué, que l'annonce de cet accord était *« très fâcheuse »* et fournissait *« une nouvelle incitation à Israël dans son intransigeance et son mépris vis-à-vis des efforts internationaux en vue d'une paix juste et globale »* du conflit israélo-arabe. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1988 a été tiré à 547 357 exemplaires

L'Assemblée nationale examine le report des élections cantonales partielles

L'Assemblée nationale devait discuter, le jeudi 30 juin, de la proposition de loi déposée, la veille, par les députés socialistes également présidents de conseils généraux, qui est relative au report des scrutins cantonaux partiels jusqu'aux prochaines élections générales prévues à l'automne. Ayant reçu l'assentiment de l'ensemble des présidents de groupe, cette proposition de loi dispose que *ar dérogation de l'article L221 du code électoral, les sièges de conseillers généraux vacants entre le 5 juin et la date du prochain renouvellement »* ont pourvus lors de celui-ci.

Cet article du code électoral prévoit que les élections cantonales partielles ont normalement lieu le même jour que le renouvellement général lorsque la vacance du siège est déclarée dans les trois mois qui précèdent celui-ci. Soit, dans le cas présent, après le 25 juin, si le scrutin général se déroule, comme l'envisage le ministère de l'intérieur, les 25 septembre et 2 octobre.

Or, cette fois-ci, un certain nombre de députés élus dès le premier tour se sont démis de leur mandat de conseiller général avant le 21 juin, afin de respecter le délai de quinze jours fixés par la loi limitant le cumul des mandats.

Les élections partielles auraient donc dû être organisées dans ces cantons au plus tard les 11 et 18 septembre. Les nouveaux élus n'auraient alors pas eu le temps de savourer leur victoire que déjà ils auraient été en campagne dans le cadre du renouvellement général. Une situation grotesque qui a conduit les députés socialistes à déposer cette proposition de loi qui concerne, non seulement les cantons de la série renouvelable en septembre, mais aussi ceux dont le scrutin est prévu en 1991.

M. Latournerie ne souhaitait pas revenir au Conseil d'Etat

M. Dominique Latournerie est le premier haut fonctionnaire à être déchargé de ses fonctions par le nouveau gouvernement. Nommé, le 2 mai 1986, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, M. Latournerie rejoint le Conseil d'Etat (*nos dernières éditions du 30 juin*).

Informé, le vendredi 24 juin, par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, de la décision du gouvernement de mettre fin à ses fonctions, M. Latournerie lui a fait valoir que cette mesure était *« en contradiction évidente avec les engagements solennels du président de la République et du premier ministre ».* Lundi 27 juin, il a adressé une lettre à M. Michel Rocard pour lui dire qu'il s'inclinait devant cette décision, mais pour lui rappeler aussi que, dans sa circulaire du 25 mai aux membres du gouvernement il indiquait : *« Le remplacement contre la volonté des intéressés d'agents loyaux et compétents relève de ces « mauvaises mœurs » qu'à la suite du président de la République, dans sa* « Lettre à tous les Français », *je vous demande d'éliminer.* Il cite également cette *« Lettre »* dans laquelle M. Mitterrand écrivait notamment : *« Éliminons les mauvaises mœurs de la chasse aux sorcières. »*

En mars 1987, M. Latournerie avait notamment été chargé par M. Pasqua, ministre de l'intérieur, d'intensifier l'action contre *« les publications licencieuses et pornographiques ou qui font place au crime ou à la violence »,* et il avait organisé une exposition qui avait entraîné une très vive polémique.